U d'/of OTTAWA
39003002711207

L'EUROPE

ET

L'AVÈNEMENT DU SECOND EMPIRE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

LA PRUSSE ET SON ROI PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE . . . . . 1 vol.
LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866 *(Ouvrage couronné par l'Académie Française)*. . . . . 1 —
L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG *(Ouvrage couronné par l'Académie Française)* . . . . . 1 —
LA FRANCE ET SA POLITIQUE EXTÉRIEURE EN 1867 2 —
L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE, 1870-1871 . . . . . 2 —

EN PRÉPARATION :

L'ENTREVUE DE STUTTGART ET LA GUERRE D'ITALIE.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10816-10-9.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'EUROPE

ET

L'AVÈNEMENT DU SECOND EMPIRE

PAR

G. ROTHAN

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1890

Droits de reproduction et de traduction réservés.

DC
277.3
.K6
1890

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/souvenirsdiplom00roth

INTRODUCTION

I

La vérité historique, jadis, était lente à se produire et, souvent, lorsqu'on la croyait irrévocablement acquise, elle était brusquement remise en question. Il suffisait de la découverte de quelques documents inédits, — dépêches, lettres ou mémoires, — pour autoriser des thèses nouvelles. C'est ainsi que madame de Maintenon[1], pour ne citer qu'elle, a été représentée tour à tour, sans que le dernier mot soit dit, tantôt comme une sainte, étrangère à la politique,

1. Madame de Maintenon a inspiré toute une littérature; ses premières lettres furent publiées, en 1806, par Sautreau de Mussy.

tantôt comme une intrigante, mêlée aux actes les plus regrettables du règne du Louis XIV.

On est moins disposé aujourd'hui à accepter des systèmes échafaudés sur des présomptions. Les tendances sont devenues réalistes. Le public a des exigences nouvelles; comme Montaigne il se méfie « des écrivains qui glosent les choses et les altèrent pour faire prévaloir leur interprétation et la persuader. » Pressé, positif, il tient à connaître, avant tout, les événements contemporains ; il réclame des récits, vifs, animés, pris sur le fait. Impatient de savoir ce qui se trame dans les chancelleries, c'est sur l'heure qu'il veut être renseigné : la photographie instantanée est entrée dans nos mœurs. Les temps lointains n'intéressent plus, à vrai dire, que les érudits et les délicats, dont le nombre, malheureusement, diminue de plus en plus. Le présent est trop agité, trop précaire pour laisser des loisirs à la méditation que provoque et nécessite l'histoire. Absorbé par les événements du jour, on perd le souvenir des événements de la veille.

Les incidents multiples et, parfois, dramatiques de la politique s'imposent aux esprits et sans cesse les tiennent en éveil. L'attention se reporte et s'éparpille dans toutes les directions ;

les dépêches télégraphiques, qui, à chaque instant, arrivent de tous les points du globe, ne laissent à la pensée ni trêve ni repos. La presse, avec ses informations rapides, journalières, s'est substituée au livre ; on ne lit plus que des yeux, superficiellement ; on ne scrute plus les qualités maîtresses d'une œuvre, ni ses lacunes ; on se contente d'une fugitive impression. Si n'étaient les Revues qui périodiquement pénètrent dans les salons, on se désintéresserait des productions sérieuses de l'esprit ; on les parcourt dans les heures de désœuvrement moins pour s'instruire que pour se distraire, à défaut d'une fête mondaine ou sous l'étreinte d'un accès de goutte. L'actualité, avec ses engouements et ses plaisirs, avec ses haines et ses luttes, domine le monde. Arriver à propos, satisfaire les préoccupations du moment est une condition essentielle du succès.

Les *Mémoires du prince de Metternich*, pour n'avoir pas paru à leur heure, n'ont eu que peu de retentissement ; les générations que les révélations du chancelier autrichien eussent passionnées avaient disparu ; on les a trouvés diserts, monotones, apologétiques. Qui sait si les *Mémoires du prince de Talleyrand* toujours annoncés et, il y a trente ans, impatiemment attendus, n'auront pas, sur-

tout après de récentes publications[1], le même sort !

Plus avisé, le prince de Bismarck a devancé la postérité, il a simplifié la tâche à ses historiographes futurs ; il a tout publié : ses correspondances diplomatiques, ses lettres les plus intimes, sans ménager les personnes et sans souci des gouvernements. Profondément pénétré des exigences de la politique moderne, qui puise sa force dans le sentiment public, il a cru devoir laisser aux esprits étroits l'amère satisfaction de regretter les temps où les hommes d'État et les diplomates abritaient leur incapacité dans d'impénétrables archives. Comme les grands peintres, il s'est peint lui-même, en dissimulant ses verrues, avec des couleurs chatoyantes, non pas fidèlement tel qu'il est, mais tel qu'il voudrait rester vivant dans le souvenir des peuples. « Les grands acteurs ne se dégagent jamais de leur rôle ; ils sont toujours en scène et devant le public, ils négocient encore avec la postérité. » M. de Bismarck a compris son époque. La vapeur et l'électricité ont tout bouleversé : les conditions sociales et économiques, les usages de la diplomatie et les règles

1. M. Pallain, *Correspondances diplomatiques du prince de Talleyrand.*

de l'histoire. Les diplomates ont jeté leurs perruques aux orties et le mystérieux chuchotement des chancelleries, si difficile à surprendre, a fait place à de bruyantes controverses qui s'adressent directement au public [1]. Les négociations à peine nouées sont aussitôt ébruitées. On l'a vu au congrès de Berlin. Bien que les portes de l'Olympe fussent hermétiquement closes, Jupiter permit à Mercure d'endormir Argus et de révèler à l'univers le secret des dieux. Depuis, le prince de Bismarck, pour témoigner de son savoir-faire et impressionner ses adversaires, n'a pas craint de livrer lui-même à la publicité le traité de 1879, signé avec l'Autriche contre la Russie, l'alliée de 1870, « sans laquelle on ne pouvait rien et avec laquelle on pouvait tout », et d'apprendre à l'Europe stupéfaite que l'Italie, qui devait à la France la délivrance de la Lombardie et de la Vénétie, avait, sans motif avouable, garanti à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine. Ce sont des procédés nouveaux qui contristent les moralistes et décon-

1. Voir le procès d'Arnim ; l'incident entre le comte Herbert de Bismarck et M. Morier, l'ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, — le rapport du prince de Bismarck sur le *Journal de Frédéric III* publié par le docteur Geffken ; — les querelles entre l'ancien ambassadeur d'Espagne à Berlin et son ministre des affaires étrangères, etc.

certent les politiques élevés dans les vieux principes.

Les gouvernements, justifiables de l'opinion, en sont réduits aujourd'hui à céder à ses caprices, à ses exigences. Pour conserver sa faveur et se mettre en règle avec elle, ils s'empressent d'ouvrir leurs portefeuilles et de révéler au grand jour ce que, jadis, on se plaisait à appeler « des secrets d'État ». Les ministres descendent *au forum*, ils se font journalistes pour convaincre et entraîner les peuples, qui n'admettent plus qu'on dispose de leur sort dans de ténébreux pourparlers.

Aussi, depuis que tout se dit et s'imprime, la dépêche qui donnait, suivant l'expression de Leibnitz, « le pourquoi du pourquoi », a-t-elle cessé d'être un confessionnal. Les ambassadeurs redoutent les indiscrétions des livres jaunes, des débats parlementaires. Préoccupés de leur responsabilité, ils mettent une sourdine à leurs confidences; ils ne disent plus que l'indispensable, car ils craignent que leurs épanchements ne soient colportés dans les couloirs des Chambres, ou donnés en pâture à des reporters à l'affût de tous les commérages. Ils en sont à regretter les temps mythologiques où l'habileté d'Ulysse était affranchie du souci de l'écriture.

« Il y a deux langages ministériels, disait

Joseph de Maistre : l'un est de convention et tout en compliments et en grands mots ; il ne parle que de *confiance parfaite*, *d'augustes amis*, *de reconnaissance* sans borne ; je sais cette langue aussi bien qu'un autre et je la vénère, comme bonne dans l'usage commun et extérieur ; mais il y a une autre langue, sonore et laconique, qui atteint la racine des choses, les causes, les motifs secrets, les effets présumables, les tours de passe-passe et les vues souterraines de l'intérêt particulier ; cette langue-là a bien aussi son prix. »

Cette langue si pénétrante, qui « atteint la racine des choses », n'a plus cours dans les correspondances diplomatiques. Bien experts seront plus tard les historiens qui se reconnaîtront, dans des télégrammes sans suite, dans des dépêches dépareillées écrites à bâtons rompus, où la pensée se dérobe au milieu des sous-entendus. Les changements si fréquents et souvent si contradictoires dans la direction de notre politique extérieure commandent la circonspection. Ce qu'on affirme aujourd'hui ne risque-t-il pas d'être désavoué demain ? Les ministres eux-mêmes, improvisés la plupart du temps, hésitent avant de s'engager sur des questions qu'ils connaissent à peine ; ils évitent de préciser leurs instructions. Responsables devant le parlement, ils se

réservent des portes de derrière, les moyens de rejeter l'insuccès sur leurs interprètes. La facilité, la rapidité des communications leur vient en aide ; elle leur permet de traiter les affaires verbalement, dans leurs cabinets, et, s'ils écrivent, c'est au détriment de nos annales, car les lettres particulières qu'ils adressent à leurs agents ne laissent pas de traces dans les cartons du ministère.

On ne trouvera plus, dans nos archives, des portraits en pied des princes et des ministres, comme en traçaient les anciens envoyés ; des tableaux intimes, saisissants des cours étrangères, de leurs mœurs, de leurs menées occultes, vrais tableaux parlants qu'il suffisait de reproduire pour mettre en pleine lumière la physionomie d'un personnage ou le caractère d'une époque[1]. Il faudra que l'histoire, pour atteindre « les tours de passe-passe et les vues souterraines », soit écrite en quelque sorte sur l'heure, au moins dans ses grandes lignes, par ceux qui ont été initiés aux négociations, mêlés aux événements. Mieux que d'autres ils pourront réduire à leur valeur les divulgations intéressées, parfois

1. Le duc de Broglie, dans un discours prononcé au mois de juin 1889 à l'assemblée de la Société d'histoire diplomatique, a donné, avec sa grande autorité et sa haute compétence, de judicieux conseils à ceux qui se consacrent à l'étude du passé. Il s'est appliqué surtout à les prémunir contre l'abus du document.

calomnieuses, dégager la vérité des discussions passionnées des Chambres, des polémiques contradictoires des journaux, rendre la vie aux textes, retrouver les hommes, reconstituer leur caractère et rétablir la suite de leurs idées[1].

Ils suppléeront à l'insuffisance des documents par l'intuition que donne l'expérience des affaires, ils raviveront leurs souvenirs, recueilleront, dans de familières causeries avec leurs anciens collègues, des détails intimes, inédits sur les hommes et les choses si difficiles à juger, à classer, dont les dépêches ne contiennent au-

1. « La diplomatie est ondoyante et diverse à l'infini, a dit M. Albert Sorel dans une de ses instructives conférences à l'École des sciences politiques; elle a tous les masques, tous les fards et tous les déguisements : dépêches, rapports, lettres particulières, lettres confidentielles, billets, agent secret, agent public, police et contre-police. Il y a eu un temps où l'on interceptait les dépêches: les gouvernements écrivaient des lettres destinées à être interceptées. Les contemporains s'y perdaient, l'histoire a grand'peine à s'y reconnaître. Un talent, même supérieur, ne peut tenir lieu des connaissances acquises et du tact particulier que le frottement des hommes et le spectacle des affaires peuvent seuls donner. Un historien savant présentera un exposé exact, nourri de faits, il exposera les événements classés avec méthode, mais la vie fera défaut, les hommes échapperont; il aura fait un inventaire, il n'aura pas fait l'histoire. Le lettré, le curieux se perdra dans les anecdotes, dans les disgressions ; il nous montrera les hommes, mais les affaires lui échapperont. Vous aurez avec le premier, l'analyse de la pièce, avec le second, la chronique de la coulisse, mais vous n'assisterez point au drame, la personne de l'acteur se dérobera toujours. » — *Sur l'enseignement de l'histoire diplomatique*, par Albert Sorel, Plon, 1881.

cune trace et qui, sans leurs confidences, seraient restés ignorés. Ils rendront ainsi, sortis de la vie militante, de nouveaux services à leurs pays et continueront à bien mériter de la maison à laquelle ils ont appartenu. Les agents diplomatiques ont toujours été les auxiliaires les plus précieux de l'histoire. Le ministère des affaires étrangères ne s'inspire pas des idées étroites qu'on lui prête ; il ne refuse pas à ses subordonnés, à ceux qui ont participé à l'action diplomatique, le droit et les moyens d'éclairer le passé. Il a eu de tous temps ses historiographes. Les *Mémoires* de Duclos, l'*Histoire de la Régence* de Lemontey, l'*Histoire de France depuis le 18 Brumaire jusqu'en 1815*, par Bignon, l'*Histoire des cabinets de l'Europe, pendant le consulat et l'empire*, par Armand Lefèbre, dont les documents avaient été recueillis par son père et que son fils, notre ambassadeur à Rome, a si brillamment terminée ; l'*Histoire de la Restauration*, que M. de Viel-Castel a racontée sur des notes prises, au jour le jour, pendant son long stage à la direction politique, « qui les a écrites, dit M. Frédéric Masson, si ce ne sont des fonctionnaires du département des affaires étrangères » [1] ?

1. M. Frédéric Masson, *Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804)*.

« Vous publierez, écrivait le premier consul à M. de Talleyrand, tout ce qui peut être révélé des actes de notre administration sur la situation de l'Europe, sur les relations de la France ; vous le direz du ton simple de la vérité, vous dévoilerez les principes qui ont dirigé la politique du gouvernement, *vous ne cacherez ni ses fautes, ni ses erreurs*. Il faut que la nation n'ignore rien de ce qu'elle peut apprendre sans blesser ses intérêts. » Cette lettre, si catégorique, du premier consul, était contresignée par Maret, son secrétaire d'État.

Napoléon III, dans un sentiment chevaleresque, ne s'est pas défendu ; il n'a pas voulu incriminer les gouvernements qui l'ont déçu, ni les ministres qui l'ont mal conseillé ou mal servi. Mais, esprit large et généreux, il n'a vu aucun inconvénient à ce que la vérité sur les événements de 1866 et de 1870 fût révélée tout entière. C'est avec son autorisation qu'en 1872 ont été publiées des dépêches accablantes pour sa politique.

Est-il besoin de le dire ! Si l'histoire a des droits, de nos jours, plus impérieux que jamais, la politique a aussi les siens ; elle ne saurait, sans de graves inconvénients, se prêter à des révélations hâtives, prématurées. Elle reste juge de l'utilité et de l'opportunité. La diplomatie serait

vouée à l'impuissance, si ses paroles et ses démarches étaient inconsidérément livrées à la publicité. Ce n'est que protégée par une absolue discrétion qu'elle peut provoquer des confidences et s'assurer des alliés. Mais, lorsqu'un gouvernement a disparu et que sa politique, refoulée violemment dans le domaine de l'histoire, a transformé, à la suite d'une formidable commotion, la face de l'Europe, l'opinion publique reprend ses droits, réclame la vérité tout entière et elle sait gré à ceux qui, dans un sentiment élevé, dégagés de préoccupations personnelles, expliquent et commentent de désastreux événements.

II

La France, frappée au cœur, en pleine prospérité, cherchait, anxieuse, au sortir de la guerre de 1870, les causes de ses revers ; elle se demandait par quel enchaînement fatal de circonstances, l'œuvre séculaire de ses grands politiques et de ses grands capitaines se trouvait brusquement détruite ! Meurtrie, démembrée, elle incriminait tous ceux qui, de près ou de loin, avaient participé aux événements. Oublieuse de ses propres entraînements, de son culte irréfléchi

pour l'émancipation des nationalités, elle s'en prenait à l'empereur qu'elle traînait aux gémonies, à ses ministres, à ses généraux et surtout à ses diplomates qu'elle accusait de n'avoir rien vu, rien pressenti. Ces accusations paraissaient d'autant plus justifiées, qu'un adversaire, peu scrupuleux, ne reculait devant aucun moyen pour les accréditer et nous en accabler moralement. A l'entendre, ses procédés avaient toujours été corrects, ses intentions pacifiques et, s'il avait tiré l'épée, c'était contraint et forcé, pour répondre à des provocations calculées. Intervertissant les rôles, il laissait à la France l'odieux des marchés inavouables et revendiquait pour la Prusse le bénéfice et l'honneur des refus indignés. Dans ses circulaires du mois de juillet 1870, le comte de Bismarck mettait la diplomatie française violemment en cause; il lui reprochait son ineptie, sa méconnaissance de l'Allemagne; il l'accusait d'avoir poussé aux résolutions téméraires en entretenant le gouvernement de l'empereur dans de funestes illusions. — Devions-nous rester sous le coup de ces attaques? Fallait-il courber la tête et laisser répandre en Europe de calomnieuses légendes? Personne ne pouvait le prétendre; notre devoir était de protester et de rétablir la vérité auda-

cieusement dénaturée, au risque d'encourir le courroux d'un ministre vindicatif qui feint parfois d'oublier, mais ne pardonne jamais. La France demandait à être instruite; elle voulait connaître dans ses replis les plus cachés la politique qui a réduit son patrimoine, compromis sa sécurité; elle avait à cœur de savoir par quelle fatalité elle s'était vue abandonnée par l'Europe, aux jours où elle combattait pour son existence. Il lui tardait surtout de déchirer les voiles qui couvraient les entrevues funestes de Plombières et de Biarritz.

Des publications étaient écloses de tous côtés, dès le lendemain de la guerre, moins dans l'intérêt de la vérité historique que dans celui de la défense. M. de Bismarck, le premier, avait sorti de ses tiroirs les pièces les plus compromettantes pour la politique française, confiées à sa loyauté par notre ambassadeur, ou provenant du rapt fait au château de Cerçay. Il importait de coordonner ces révélations, de les vérifier et de les présenter, en les complétant par mes correspondances et mes souvenirs personnels, sous la forme d'une narration précise et substantielle. « Le moi haïssable est le moi privé; mais il y a un moi public qui peut se confesser sans manquer à aucune règle des convenances.

Un historien a le droit de parler de lui-même en tant qu'historien ; il en a même le devoir lorsque ses confidences aident à éclairer les événements, à compléter et à rectifier les jugements [1]. »

Mais si l'histoire contemporaine a, sur les récits d'outre-tombe, toujours intéressés et souvent perfides, l'avantage de permettre à ceux qu'elle met en cause de protester et de se défendre, elle a aussi ses écueils; elle risque de se heurter à des amours-propres, de froisser des convictions et des intérêts ; elle met en scène, inopportunément, ceux qui voudraient rester dans l'ombre. Elle exige avant tout un absolu désintéressement; il faut, pour l'écrire, être épris du culte de la vérité, avoir le respect des personnes et ne pas manquer au premier des devoirs, à l'équité.

J'avais, depuis 1866, suivi les événements au jour le jour, dans mes correspondances d'Allemagne, sans responsabilité directe, dans des postes d'observation ; j'avais vu de près, dans une longue carrière, tous les acteurs du drame ; il me semblait qu'en remontant le cours de mes souvenirs, je rendrais à mon pays un service d'autant plus précieux qu'une partie des papiers

1. M. Jules Lemaître, *Journal des Débats*.

recueillis dans les épaves des Tuileries ont été brûlés pendant la Commune, ceux du ministère d'État enlevés de Cerçay par les Prussiens au mois de novembre 1870, et que les enquêtes sévères, faites au lendemain de nos désastres, ont montré combien la politique secrète de l'empereur a laissé peu de traces dans les archives du ministère des affaires étrangères [1].

J'hésitai néanmoins. Raconter la politique du gouvernement que j'avais servi, et relever ses erreurs, n'était-ce pas, malgré la légitimité du but, manquer à mes devoirs professionnels? La pensée qui m'inspirait ne serait-elle pas méconnue par des esprits chagrins formalistes? Ceux qui n'étaient pas à l'abri de tous reproches, ne seraient-ils pas les premiers à récriminer? — Et, cependant, n'était-ce pas un devoir de défendre notre diplomatie contre d'injustes attaques et de montrer que si l'empereur, dans un sentiment patriotique, pour rendre à la France ses anciennes délimitations, avait inconsciemment sacrifié nos intérêts traditionnels à des idées préconçues, toutes les fautes ne lui étaient pas imputables, et que ses ministres, abrités der-

1. On dit que les correspondances les plus intimes, et notamment celles de l'empereur avec les souverains étrangers, sont en Angleterre.

rière sa responsabilité, avaient, aux heures décisives, par leurs divisions ou par leurs défaillances, jeté le trouble dans ses conseils?

Le colonel Stoffel, son officier d'ordonnance, et le comte Benedetti, son ambassadeur, préoccupés de leur justification, avaient publié leurs correspondances militaires et diplomatiques, datées de Berlin, l'un pendant le siège de Paris, le second dès la signature de la paix. Ils avaient tous deux, dans un cas de légitime défense, aggravé, sans le vouloir assurément, la responsabilité de l'empereur. M. Drouyn de Lhuys, de son côté, bien que dans ses quatre ministères il eût présidé aux causes primordiales de la catastrophe de 1870, avait, comme le prince de Hartenberg après Iéna, inspiré des opuscules pour faire ressortir, au détriment de son souverain, sa sagesse et sa prévoyance. — Je me trouvais dans des conditions bien différentes, je n'avais pas à me défendre, je n'étais pas retenu par les considérations qu'impose la faveur. Entré dans la diplomatie dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, j'avais servi l'empire fidèlement et, on a bien voulu le reconnaître, utilement. Ne prenant que de rares congés, je n'avais approché l'empereur que dans les rapides audiences

qu'il donnait le dimanche, au sortir de la messe. J'appréciais sa bonté, ses tendances généreuses, mais, pénétré des leçons du passé et peu enclin aux illusions, j'avais vu, comme beaucoup de mes collègues, avec de vives appréhensions, les déviations si hardies qu'il imprimait à notre politique extérieure. La France n'était entourée que d'États faibles qui subissaient son ascendant : permettre à deux puissances ambitieuses de s'agrandir à leurs dépens, serait-ce au prix d'une rectification de frontières, était à mes yeux la plus grave des erreurs.

Certain de ne pas faillir au respect dû à une grande infortune, je résolus, dégagé de tout esprit de parti et, je puis l'affirmer, de toute amertume, bien qu'atteint dans mon foyer natal, d'entreprendre une œuvre difficile, ingrate, mais que j'estimais patriotique. Il fallait attendre, toutefois, que l'apaisement se fût produit dans les esprits ; les partis récriminaient, les accusations se croisaient véhémentes. Un pays réveillé en sursaut a peine à se remettre ; il ne recouvre pas son sang-froid du jour au lendemain. Je tenais à laisser au temps le soin de rendre à mon cœur saignant la sérénité que donnent la souffrance et la méditation. « Le malheur est un crible, a dit le poète, d'où l'âme sort épurée. » Mes per-

plexités étaient grandes ; souvent je me demandais si ma plume rompue aux dépêches aurait le relief, la clarté, la précision qu'exige l'histoire. Je ne reprenais courage qu'en pensant à l'Alsace. Victime expiatoire de la guerre, il ne lui restait d'autre espoir que notre relèvement. Je me disais que je serais son exécuteur testamentaire en racontant à la France, pour lui permettre d'en tirer d'utiles enseignements, les causes et les origines de ses revers.

Le duc Decazes était ministre des affaires étrangères, au moment où je songeais à écrire mes souvenirs diplomatiques. Justice ne lui a pas été rendue. On a célébré le libérateur du territoire, mais on a payé d'ingratitude le ministre qui, en 1875, sut déjouer les calculs des états-majors prussiens, résolus à nous imposer un humiliant désarmement. Si la France a pu reconquérir son rang, si elle dispose aujourd'hui de trois millions de soldats qui, avec un redoutable armement, la mettent à l'abri de toute agression, elle le doit à l'habileté, au sang-froid de notre ancien ministre des affaires étrangères. — Je m'ouvris à lui, je sollicitai son autorisation; elle me fut patriotiquement accordée; il n'admettait pas que le vainqueur seul eût le droit de tout dire. Il s'en remit à mon tact, à

mon expérience, pour raconter, sans froisser les convenances internationales, la douloureuse histoire de nos déceptions, les moyens dont on s'était servi pour défaire l'œuvre de Richelieu et de Mazarin. Notre jeune diplomatie était aux prises avec le politique redoutable qui avait entraîné le second empire à sa perte; il importait de l'éclairer et de la prémunir contre ses desseins.

Telle a été la genèse de ces études. Commencées en 1879, elles forment déjà neuf volumes [1], et, bientôt, lorsque l'année 1868 sera reliée au drame du mois de juillet 1870 dont j'ai fait le récit, j'aurai parcouru, dans ses grandes lignes, tout le cycle de la politique extérieure du second empire, depuis son avènement jusqu'à sa chute.

Mon ambition au début, certes, n'était pas aussi vaste; elle se bornait à mettre en pleine lumière les causes immédiates de la guerre : les négociations qui ont précédé et si malheureu-

1. I. *L'Europe et l'Avènement du second empire* (1846-1853) : 1° Une cour allemande au XIXe siècle; 2° L'Allemagne en 1848; 3° La mission de M. de Persigny à Berlin en 1850 ; 4° D'Erfurt à Olmütz; 5° La reconnaissance du second empire par les cours du Nord ; — II. *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée* (1853-1856) ; — III. *L'Entrevue de Stuttgard et la guerre d'Italie* (1857-1862); — IV. *La politique française en 1866* ; — V. *L'Affaire du Luxembourg* ; — VI. *La France et sa politique extérieure en 1867*, 2 vol.; — VII. *L'Allemagne et l'Italie* (1870-1871), 2 vol.

sement suivi Sadowa. Si j'avais prévu les exigences et les entraînements de l'histoire, j'eusse reculé devant une aussi lourde entreprise.

Je devais la confidence de mes scrupules, de mes hésitations à ceux qui m'ont encouragé; ils comprendront maintenant pourquoi mes *Souvenirs diplomatiques*, bien qu'inspirés par la même pensée, ne se sont pas succédé dans un ordre strictement chronologique. J'aurais dû m'arrêter aux heures brillantes du règne, avant de rechercher les origines de ses revers.

Le livre que je publie aujourd'hui : *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée* qui a paru l'an dernier et un troisième volume en voie de préparation, *l'Entrevue de Stuttgart et la guerre d'Italie*, donneront à mon œuvre l'unité qui lui manquait ; ils lui serviront d'introduction.

L'EUROPE
ET L'AVÈNEMENT DU SECOND EMPIRE
(1846-1853)

I

UNE COUR ALLEMANDE AU XIXe SIÈCLE

I

LES DESCENDANTS DE PHILIPPE LE MAGNANIME

Le marquis de La Valette, qui joua un rôle considérable sous le second empire, fut nommé ministre à Hesse-Cassel, au mois de juin 1846; l'Allemagne lui était inconnue, il cherchait un collaborateur sachant l'allemand. Un professeur de l'université de mes amis, qui s'occupait de l'instruction de son fils, appela son attention sur moi, et, peu de semaines après, je fus autorisé, par une lettre officielle de M. Guizot, à participer aux travaux de la légation de France en Hesse, en qualité d'attaché libre. Le hasard décidait de ma carrière. Au lieu d'entrer dans la magistrature, — il ne me restait plus qu'à soutenir la dernière épreuve du doctorat pour

être attaché au parquet de la Seine, — je débutais dans la diplomatie.

Le marquis de La Valette appartenait à la jeunesse élégante, raffinée de 1830, dont M. de Morny, son ami, était le type accompli. Gracieux, spirituel, sagace, il était plutôt un agent militant qu'un diplomate lettré. Il n'écrivait pas volontiers, il lui en coûtait de plier son esprit primesautier à la forme un peu solennelle de la dépêche; il s'en remettait à ses secrétaires pour la correspondance officielle. Il eut à son service des plumes faciles, distinguées : M. Benedetti et M. Tissot, qu'il fit sortir des consulats, ont partagé ses travaux dans une étroite communauté de vues à Constantinople et à Rome.

Cassel n'eut pas le don de lui plaire; dès qu'il eut remis ses lettres de créance, il repartit pour Paris, me laissant la gestion de la légation. Il était député, très influent au *Journal des Débats*, et très en faveur auprès de M. Guizot. Il se trouvait dépaysé dans une résidence allemande de troisième ordre, morne, ennuyeuse. Il rêvait un sort plus brillant, une scène plus vaste, plus digne de ses capacités.

L'ancienne capitale du royaume de Westphalie,

si renommée jadis par l'éclat de ses fêtes et la frivolité de ses mœurs, était, en 1846, dominée par l'esprit ombrageux, taquin, d'un prince élevé dans la haine de la France et de tout ce qui, de près ou de loin, lui rappelait la dépossession de sa maison. Son grand-père, Guillaume Ier, en retrouvant sa couronne après Waterloo, prétendait avoir dormi d'un profond sommeil pendant ses sept années d'exil. Il n'était rentré dans ses États que sous la condition expresse de rétablir les choses telles qu'elles étaient en 1806. — « N'ayant jamais transigé sur mon droit, disait-il, je ne transigerai pas sur les faits qui se sont passés pendant mon absence. » Partant de ce principe, il avait fait reprendre aux officiers hessois les grades qu'ils occupaient dans l'armée à la veille d'Iéna, et il avait annulé toutes les transactions passées sous le règne de l'usurpateur, sans souci des réclamations internationales. S'il convoqua les états, ce fut uniquement pour leur demander, à titre d'indemnité, le payement de sa liste civile, suspendu pendant ses années d'exil; il s'agissait d'un arriéré de quinze millions de francs. Mais les députés de la noblesse, des villes et des campagnes, dont se composait la Chambre,

firent la sourde oreille; ils voulaient, avant toute discussion, connaître le bilan du trésor public et du trésor privé; ils réclamaient surtout des explications précises sur les subsides que son père avait reçus de l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique, et qu'on estimait, *grosso modo*, à soixante millions de thalers. Le landgrave, pour s'enrichir, vendait ses soldats au plus offrant; il stipulait de fortes primes pour ceux qui mouraient au loin, dans les hôpitaux ou sur les champs de bataille. — « Vos hommes ont la vie dure, écrivait-il d'un ton amer à l'un de ses généraux; n'oubliez pas que mon trésor est à sec. » — Son fils, qui, au congrès de Vienne, avait échangé le titre de landgrave contre celui d'électeur, sans se préoccuper de l'anachronisme, — car il n'y avait plus de Saint-Empire, — avait peine à s'expliquer les résistances qu'il rencontrait dans ses États. Il ne s'était pas aperçu, pendant son long et obstiné sommeil, qu'un esprit nouveau avait soufflé sur son pays. La domination française avait froissé la fibre nationale; mais, imprégnée des principes de 1789, elle avait laissé des traces fécondes, elle avait appris à son peuple qu'il avait des droits, elle lui avait

révélé sa force. L'affection, la *loyalty* renommée des Hessois pour leur dynastie, qu'aucun mauvais traitement, qu'aucune exigence ruineuse, fantasque, n'avait pu ébranler, commençait à s'affaiblir.

La Chambre, qui jadis opinait du bonnet et se prêtait aux demandes les plus extravagantes, aujourd'hui discutait et réclamait des comptes; elle voulait savoir ce qu'était devenu l'argent que le souverain avait encaissé comme prix du sang de ses sujets. Le prince essaya de tous les moyens, de la persuasion et des menaces; pour se soustraire aux demandes indiscrètes de ses députés, il alla même jusqu'à leur offrir une charte libérale s'ils consentaient à laisser le passé sans contrôle. Ce fut en vain. Louis XIV exilait son parlement lorsqu'il se montrait récalcitrant; l'électeur prorogea ses États pour ne plus les rappeler. A sa mort, son fils Guillaume II se montra tout aussi irrespectueux pour les institutions de son pays. Il feignit d'ignorer l'existence de la Chambre; il fallut la révolution de 1830 pour la lui rappeler. Mais il était trop tard; sa maîtresse, la comtesse de Reichenbach, qui avait fait le désespoir de l'électrice, une princesse

de Prusse, fut publiquement insultée, et lui-même jugea prudent de se soustraire à l'indignation populaire. Il se réfugia à Francfort, et, sans vergogne, il chercha, à Bade et à Hombourg, devant le tapis vert, dans d'humiliantes promiscuités, l'oubli de sa couronne. Après la mort de sa maîtresse, il épousa, dans sa soixante-douzième année, une charmante jeune fille, d'excellente famille, mademoiselle de Berleps; il lui donna le titre et le nom de comtesse de Berghen. Il chassait de race. Son aïeul, Philippe le Magnanime, invoquait sa conformation physique et l'exemple de Salomon pour arracher à Luther et à Mélanchthon, ses protégés, l'autorisation d'épouser deux femmes à la fois. Mais Guillaume II avait trop auguré de sa vaillance; usé par les excès, il succomba à la tâche. Il mourut subitement, au mois de novembre 1847, laissant à sa jeune veuve une habitation somptueuse et ce qui restait d'une immense fortune privée, ébréchée par le jeu. Madame de Berghen secoua dans les fêtes le souvenir d'un vieillard quinteux et tyrannique. Ses réceptions étaient princières. Elle était, en 1849, lorsque je lui fus présenté, dans l'épanouissement de la beauté. Je

la retrouvai en 1852, à Berlin, toujours gracieuse, accueillante ; elle avait, dans l'intervalle, épousé le comte de Hohenthal, l'envoyé de Saxe à la cour de Prusse. Son bonheur lui coûtait un douaire de cent mille livres de rente et le prestige que donnaient aux femmes, en Allemagne, les unions morganatiques ; elle n'avait plus de dames d'honneur, ni d'équipages aux armes princières, ni de laquais à la livrée électorale; mais, ce qui valait mieux, elle avait des enfants et un mari plein de cœur et d'esprit. Elle fut mêlée, à la veille de la guerre de Bohême, à un piquant incident diplomatique que j'ai raconté jadis[1]. M. de Bismarck lui fit des confidences calculées sur ses desseins, dans un dîner qu'elle donnait en son honneur. Il lui raconta audacieusement ses plans, certain que ses paroles, aussitôt répétées au comte de Hohenthal, auraient un contre-coup immédiat à Dresde et à Vienne. L'Autriche et la Saxe procédèrent en effet à des armements : c'était le prétexte qu'il attendait pour se dire menacé et pour les attaquer.

En 1850, lorsque j'étais troisième secrétaire à

1. *La Politique française en 1866*, p. 112.

Francfort, j'eus occasion de rendre à la comtesse de Berghen, dans d'émouvantes circonstances, un vrai service. Son frère, le baron de Berleps, avait donné sa démission de lieutenant au moment où l'électeur voulait imposer à son armée un serment de fidélité en opposition avec le pacte constitutionnel. Il était allé à Nancy, sous prétexte d'apprendre le français, mais en réalité pour se soustraire aux récriminations des officiers prussiens et autrichiens, qui n'admettaient pas qu'un soldat pût subordonner sa fidélité au souverain à l'interprétation d'une charte. Il était parti violemment impressionné; ses correspondances étaient devenues incohérentes: elles dénotaient un esprit et une conscience profondément troublés. Sa sœur me supplia de m'enquérir de son état et de le ramener au besoin à Francfort. Elle faisait appel à mon dévouement dans un moment fort inopportun; on était en plein carnaval, et j'aimais la danse. Je n'en partis pas moins sur l'heure; à Strasbourg, le préfet requit pour moi une place dans la malle-poste; mais, lorsque j'arrivai à Nancy, il était trop tard, déjà la catastrophe que je devais conjurer s'était accomplie. M. de Berleps, dans une heure

d'égarement, se croyant poursuivi par l'électeur, méprisé par ses camarades, avait quitté Nancy précipitamment, en proie au délire de la persécution. Il avait pris la diligence pour l'Allemagne; arrivé à la côte de Wasselonne, il s'était enfui à travers champs, et, après une course folle pendant la nuit, il s'était précipité dans l'Ill, à la Wantzenau, près de son embouchure dans le Rhin. Lorsque je revins à Strasbourg, déjà il était enterré. J'eus le triste devoir de le faire sortir de sa tombe pour constater son identité, et celui non moins pénible de ramener son corps à sa famille. La comtesse de Hohenthal n'oublia jamais le sacrifice que je lui avais fait, et son mari, pendant les cinq années que je passai à Berlin, fut pour moi un ami et un conseiller. Son hôtel était dans la Wilhemstrasse, en face de la légation de France. Je le voyais sans cesse, et en été j'allais souvent passer quelques jours dans sa terre de Knautheim, près de Leipzig. Ses causeries m'étaient précieuses; mieux que personne il connaissait le dessous des cartes de la politique allemande. Je le revis pour la dernière fois, en 1867, à Hombourg, où il était venu refaire sa santé ébranlée par les émotions d'une

douloureuse campagne diplomatique. Il me raconta tout au long les tribulations de sa cour pendant la guerre de Bohême et la mission qu'il eut à remplir à Berlin, auprès d'un vainqueur sans générosité, pour sauver les dernières épaves de la monarchie saxonne. Il me semblait, en l'écoutant, que j'assistais à un drame. Aussi, en résumant son récit dans une page d'histoire qui paraîtra un jour, l'ai-je intitulé : *le Drame saxon.*

II

L'ÉLECTEUR FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Le général de Radowitz, qui avait présidé à l'instruction militaire de Frédéric-Guillaume Ier, l'électeur régnant [1], me disait en 1849 : « S'il avait vécu du temps des empereurs romains, il se serait appelé Caligula. » Peut-être Caligula n'eût-il pas été satisfait du parallèle, car il n'était pas un despote vulgaire : ses forfaits ne manquaient pas de grandeur, il méprisait les hommes, il aurait voulu qu'ils n'eussent qu'une seule tête pour pouvoir la couper d'un seul coup, tandis que l'électeur de Hesse n'était qu'un

1. On lui donnait, par courtoisie, le titre d'électeur; mais, jusqu'à la mort de son père, en 1847, il ne fut constitutionnellemen que corégent.

tyranneau aux idées étroites, ombrageux, taquin; son plaisir était de contrarier son prochain, de vexer, de molester ses sujets et de les exaspérer à coups d'épingle.

Il était convaincu qu'un souverain ne perdait jamais sa couronne qu'en étant complaisant, débonnaire. Pour lui, l'art de gouverner était simple, négatif; il consistait à toujours refuser. Ses penchants le rendaient apte à ce système; il ne cédait que sous l'empire d'une absolue nécessité, en montrant bien que les concessions lui étaient extorquées et qu'il saurait les reprendre à la première occasion. Il était aussi peu accessible à la flatterie qu'à la critique, et, s'il évitait de satisfaire ses sujets, il les dispensait de l'applaudir. Il ne leur demandait qu'une silencieuse soumission. Chaque acte de sa vie était marqué d'avance avec une minutieuse exactitude. En hiver, il allait à la même heure de Cassel à Wilhelmshöhe, et, en été, avec la même ponctualité, de Wilhelmshöhe à Cassel. Ce qui l'obligeait à sortir d'une systématique monotonie, ce qui devait lui imposer une contrainte, l'obliger à parler plus, à faire plus que d'habitude, lui répugnait. Ses ministres se pliaient avec une doci-

lité absolue à ses exigences, et elles devenaient de plus en plus impérieuses à mesure qu'elles rencontraient moins d'obstacles. Souvent, les jours de conseil, au lieu de les présider, il les laissait pendant des heures se morfondre dans son antichambre, tandis qu'il jouait au billard. Le sultan Mahmoud se servait d'un bâton lorsque son grand vizir lui apprenait une chose désagréable; l'électeur se servait de son pied. Un jour, il le leva malencontreusement; son valet de chambre, qu'il devait atteindre, le saisit prestement au passage, si bien que le maître, perdant l'équilibre, roula par terre et se blessa grièvement. Le laquais avait eu la maladresse de lui présenter sur un plateau un journal satirique de Berlin, qui, sans respect pour le principe monarchique, s'était permis de le caricaturer.

L'électeur entendait tout régler lui-même; il se préoccupait des détails les plus infimes, il ordonnait tout, le langage de ses agents diplomatiques, le menu de ses repas, le répertoire de son théâtre, la composition de ses attelages. Il s'intéressait aux commérages de sa capitale et intervenait dans les affaires privées de ses sujets. Cette autorité jalouse, minutieuse, s'exer-

çait dans le sens le plus étroit, le plus irritant.

Un de ses aides de camp sollicitait-il un congé pour se marier, il le lui octroyait gracieusement; mais, à l'heure même où il sortait triomphant de l'église, l'électeur lui faisait remettre un ordre de service qui l'obligeait à partir sur-le-champ et à laisser sa femme en pleurs entrer seule dans la chambre nuptiale. Un ministre étranger donnait-il un dîner diplomatique, le jour même une invitation à la cour lui enlevait tous ses convives. On pourrait écrire un volume sur les ennuis qu'il a causés, sur les fêtes qu'il a troublées. Lorsqu'un envoyé lui présentait ses lettres de rappel, le ministre des affaires étrangères lui annonçait un souvenir, et on poussait la gracieuseté jusqu'à lui laisser le choix entre le grand cordon et une tabatière; s'il préférait la croix, il était certain de recevoir une tabatière, et *vice versa*. Souvent aussi, après l'avoir affriandé par l'appât d'une récompense, on le congédiait les mains vides.

Les courtisans, qui connaissaient l'esprit contrariant du maître, se gardaient bien de solliciter ce qu'ils convoitaient; ils affectaient de s'en défendre. Leurs stratagèmes variaient avec les

circonstances, mais la tactique était toujours la même: demander le contraire de ce qu'on voulait.

Un jour, un jeune savant, qui désirait faire une exploration scientifique dans les régions polaires, s'adressa directement à l'électeur. Le congé lui fut sèchement refusé. Il en fit ses plaintes à l'officier de service. « — Vous vous y êtes mal pris, lui répondit l'aide de camp; laissez-moi faire, je réponds du succès. » — Le lendemain, il dit à son maître : « — Ce savant, monseigneur, vous devra la vie ; il est poitrinaire au dernier chef; en l'empêchant de s'aventurer dans les neiges et les glaces, Votre Altesse Royale l'a préservé d'une mort certaine. » Vingt-quatre heures après, le savant, dont la santé était solide, partait joyeux et vaillant, son congé en poche.

Bien des incidents de ma carrière se sont effacés de ma mémoire, mais le souvenir de ma présentation à la cour de Hesse est resté vivant dans mon esprit. Le matin de ce grand jour, — c'était le 9 novembre 1846, — un fourrier de la cour était venu m'annoncer que j'étais « commandé », *befohlen*, à la table de Son Altesse Royale pour quatre heures moins un quart très précises, en grand uniforme, c'est-à-dire en panta-

lon de casimir blanc à bande d'or et, ce qui me parut ironique, avec toutes mes décorations ! Ce fut un moment solennel lorsque l'électeur, annoncé par un vigoureux coup de canne du grand maréchal et précédé par ses hauts dignitaires, sortit de ses appartements pour tenir son cercle. Il portait le petit uniforme de ses gardes du corps, un habit rouge en queue d'hirondelle ; un faux col émergeait d'une énorme cravate carcan ; dans sa main, il tenait un grand tricorne-claque, orné d'un plumet blanc. A son entrée, tous les assistants se redressèrent instantanément, comme mus par une étincelle électrique, attendant au port d'armes, tête baissée, un mot ou un sourire. Après avoir laissé tomber péniblement de sa bouche quelques monosyllabes inarticulées devant les ministres d'Autriche et de Prusse, il s'avança vers moi ; il paraissait hésitant, embarrassé comme un chevalier dans sa cuirasse. Je m'inclinai respectueusement, attendant qu'il voulût bien m'honorer d'une parole. J'attendis longtemps, sous les regards des courtisans. En clignant de l'œil, je le vis rouge, nerveux, se tournant et se retournant dans tous les sens ; il balançait son claque et torturait son faux-

col. La scène était embarrassante et comique à la fois. Je dus me mordre les lèvres, le rire allait me gagner. Enfin, après un point d'orgue qui me parut interminable, je saisis à travers un bégaiement guttural le mot de Cassel. — Je pris la balle au bond, et, dégageant la pensée de Son Altesse de sa confuse articulation, je répliquai bravement : « — Oui, monseigneur, Cassel est un séjour charmant. »

La figure de l'électeur se dérida instantanément ; il semblait dégagé d'un pesant souci. En méconnaissant quelque peu l'étiquette, qui me commandait d'attendre une question nettement formulée pour y répondre, je l'avais soulagé. Dominé par ses ressentiments contre la France, qui avait dépossédé son grand-père, il s'était, dans ses jeunes années, obstinément refusé à apprendre notre langue. Aussi la présentation d'un diplomate français était-elle pour lui une affaire d'État. Les audiences se faisaient attendre, il lui fallait du temps pour s'y préparer, pour faire pénétrer dans sa tête peu ouverte, à coups de dictionnaire, quelques phrases de circonstance. Encore ne se les rappelait-il pas toujours dans le moment opportun.

Cicéron et après lui Charles-Quint disaient : Qui possède deux langues possède deux âmes; la femme morganatique de l'électeur de Hesse, madame la comtesse de Schaumbourg, ne possédait qu'une âme, et cette âme ne s'inspirait ni des poètes ni des moralistes allemands. Mariée à un capitaine complaisant, qui tenait garnison à Bonn, où les jeunes princes de la Confédération venaient compléter leurs études, elle fut séduite par l'héritier du trône électoral.

De ces amours naquirent deux filles. Légitimées arbitrairement, elles épousèrent, en 1851, l'aînée, un comte d'Isembourg, le rejeton d'une maison médiatisée, et la seconde, le prince Félix de Hohenlohe. Ces unions ne furent pas heureuses. Le comte d'Isembourg, après avoir roué de coups M. Hasenpflug, le premier ministre de son beau-père, fut interné dans une maison de santé, et le prince de Hohenlohe, après la mort prématurée de sa femme, vint, à la suite de bien des péripéties, échouer à Paris, où, dans les racontars des salons, il a été plus d'une fois confondu avec son cousin l'ambassadeur d'Allemagne.

Le capitaine était obséquieux. On lui fit sentir qu'il gênait et déplaisait. Il se prêta au divorce,

mais il fallut payer sa complaisance ; il estimait son bien et son honneur très cher. On transigea. Pour la somme de quinze mille thalers, d'usufruitier le prince devint propriétaire. A court d'argent, il s'adressa secrètement au banquier de sa famille. M. Amsel de Rothschild n'avait rien à lui refuser; il devait sa fortune aux millions que le landgrave lui avait confiés, après Iéna, au moment où les armées françaises pénétraient dans ses États. Il ne courait d'ailleurs aucun risque avec un héritier présomptif dont le père, enrichi par la traite des soldats que pratiquaient ses aïeux, passait pour le souverain le plus opulent d'Allemagne ; il escomptait l'avenir en se montrant reconnaissant. La maison Rothschild n'a fait que grandir depuis, tandis que la maison de Hesse, qui fut l'origine de sa fortune et de sa puissance, a perdu sa couronne et ses trésors.

C'est à la suite de ce trafic que la femme du capitaine Lehmann épousa, sous le nom de comtesse de Schaumbourg, qu'elle échangea plus tard contre celui de princesse de Hanau, un descendant du grand protecteur de la réforme.

Le mariage de l'électeur défraya les chroniques de l'époque. Il eut, à Berlin surtout, le plus

fâcheux retentissement. Les deux cours étaient étroitement apparentées. La mère de l'électeur était une princesse de Prusse, la fille de Frédéric-Guillaume II. Sa vie fut un martyre ; elle eut à subir les outrages d'un mari dépravé et plus tard les procédés tracassiers d'un fils qui, pour la punir de ses hauteurs envers sa femme morganatique, allait jusqu'à lui refuser l'accès de son théâtre. Les relations entre les deux cours s'altérèrent. Aggravées par des questions de partage, elles furent rompues au décès de l'électrice, dont le roi Frédéric-Guillaume IV était l'exécuteur testamentaire. La politique en ressentit le contre-coup. Les princes de Prusse évitèrent Cassel, et, lorsqu'ils y passaient, ce n'était que pour saluer la sœur de l'électeur.

La princesse Caroline vivait modeste, effacée. Elle se donnait parfois le luxe d'inviter le corps diplomatique à des goûters où l'on servait du lait caillé au pain noir, relevé, il est vrai, par la simplicité et la bonhomie qu'elle mettait à l'offrir. Lorsqu'elle termina sa monotone et inoffensive existence, l'électeur la fit enterrer sans apparat. Elle repose dans le cimetière de Cassel, sous le gazon, comme une déshéritée, sans un marbre

rappelant son origine; son frère ne savait ni respecter les vivants ni honorer les morts. L'influence de l'Autriche, à la suite de la brouille entre Berlin et Cassel devint prépondérante; libre de tout lien de famille, loin de se plaindre des faiblesses des électeurs, elle les favorisait en donnant des titres à leurs maîtresses. Le prince de Metternich combla madame de Schaumbourg de prévenances, et lorsque, sur son désir, l'archiduc Étienne se rendit à Cassel, elle fut traitée comme jadis le comte de Kaunitz traita madame de Pompadour, avec des honneurs presque souverains. Sa position, cependant, était fausse. Le corps diplomatique résista longtemps avant de lui faire sa cour; pour les dames surtout, la question était délicate. Il était difficile de l'ignorer et plus difficile encore de la traiter comme une princesse du sang. Elle échappait à l'étiquette. La comtesse de Béarn, la femme de l'un de nos envoyés, voulut bien, à son arrivée, lui faire l'honneur d'une visite de courtoisie, mais elle se montra peu disposée à solliciter une audience : son refus provoqua un grave incident. A une soirée de l'électrice mère, son fils, dont la susceptibilité était excessive, donna cours à son ressen-

timent. Non seulement il lorgna fixement madame de Béarn, mais, en passant à ses côtés, il demanda à l'un de ses chambellans, d'un ton blessant, de façon à être entendu, ce qu'elle était venue faire chez sa mère, n'ayant pas encore été admise à la cour.

Le comte de Béarn, retenu par une indisposition, n'assistait pas à la soirée. Dès qu'il eut connaissance de l'incident, il écrivit de sa bonne encre au baron de Steuber, le ministre des affaires étrangères :

« Je ne puis demander une satisfaction personnelle à l'électeur, disait-il, mais c'est de vous, son ministre responsable, que je la réclame. »

Le ministre n'admettait pas que sa responsabilité pût aller jusqu'à régler en champ clos les brutalités de son maître. Son émotion, légitime d'ailleurs, le rendit éloquent ; il parvint à faire comprendre à l'électeur l'urgence d'une réparation. Le lendemain, Son Altesse Royale faisait arrêter sa voiture devant la légation de France pour prendre des nouvelles de madame la comtesse de Béarn. — Cet acte d'énergie, loin de nuire au diplomate, le mit en faveur, si bien qu'à l'expiration de sa mission, il fut l'objet d'une haute

distinction refusée à ses prédécesseurs : il reçut, dit-on, le grand cordon du Lion d'or.

La diplomatie française sous le gouvernement de Juillet eut plus d'une fois à se défendre contre de fâcheux procédés ; elle s'en tira toujours avec esprit. On connaît le mot déplaisant de la princesse de Metternich et la spirituelle réplique du marquis de Saint-Aulaire. Le baron de Bussière ne fut pas moins bien inspiré à une petite cour de Saxe. — « Quel triste métier que celui de roi de France ! Je ne voudrais l'être à aucun prix! » disait le prince saxon, dédaigneusement, au lendemain d'un attentat contre Louis-Philippe. — « Je n'en suis pas surpris, répliquait l'envoyé, car, pour être le souverain d'un grand et glorieux pays, il faut bien des qualités et surtout un cœur valeureux. »

III

LES RÉCEPTIONS A LA COUR DE CASSEL

Les résidences allemandes, avant de descendre au rang de préfectures, étaient animées ou silencieuses, moroses ou joyeuses, suivant l'humeur et le bon plaisir de leurs princes. L'électeur, pendant les hivers de 1846 et de 1847, fut de belle humeur, et, lorsqu'il était content, ce qui ne lui arrivait guère, il entendait, comme le pacha du vaudeville, que tout le monde le fût aussi. Ses filles, celles qui étaient nées à Bonn, faisaient leur entrée dans le monde ; avides de plaisirs, elles avaient réussi à l'apprivoiser. L'aînée était petite, fraîche, rondelette : elle tenait de sa mère ; la seconde avait de la race, elle était svelte, élégante ; elle rappelait d'une

façon saisissante une princesse d'Angleterre entrée dans la maison électorale au siècle dernier et dont le portrait se trouvait dans un des châteaux.

Cassel n'était plus reconnaissable. Ce n'était pas que tout le monde s'amusât, mais les deux cents mortels admissibles à la cour, les *Hoffähig*, par le droit de leurs quartiers ou de leurs charges, étaient en liesse. Le matin, on patinait au bas de la ville, sur les bords de la Fulda, dans la *Aue*, un magnifique parc tracé par Le Nôtre, au temps où les landgraves singeaient le roi-soleil. Dans la journée, on faisait des parties de traîneau dans les forêts attenantes au château de Wilhelmshöhe que le roi Jérôme, hélas ! appelait Napoleonshöhe; et la nuit, après de plantureux soupers et d'étourdissants cotillons, on rentrait en ville à la lueur des torches, au son des fanfares et des grelots.

La charge du grand maréchal n'était plus une sinécure; ses fourriers étaient sur les dents. Les portes du palais qui, depuis le royaume de Westphalie, ne s'entrebâillaient que de loin en loin, pour d'augustes, mais rares visiteurs, s'étaient ouvertes subitement à deux battants. On

rattrapait le temps perdu depuis 1815. Ceux qui avaient l'honneur de dîner à la table de Son Altesse Royale étaient convoqués pour quatre heures moins un quart, les invités au bal pour sept heures moins un quart. Ne pas être exact était presque un crime de lèse-majesté; il suffisait d'une minute de retard pour être mal noté, et, en cas de récidive, disgracié. Les élus qui n'avaient pas d'équipages étaient à plaindre; les voitures de louage étaient rares; aussi les jours de bal, les cinq ou six carrosses disponibles se livraient-ils, dès quatre heures, à des courses désordonnées pour ramasser les invités. Les officiers, lorsque les rues étaient couvertes de boue et de neige, arrivaient à dos de leurs ordonnances. Les coiffeurs, ou plutôt les *friseurs*, — pour me servir du mot que la germanisation se plaît à revendiquer et imposer à l'Alsace, — étaient aussi rares que les carrosses. Les dames étaient forcées de prendre rang; les mauvais numéros se faisaient *friser* dès l'aube et souvent la veille. Ni le goût ni la richesse ne présidaient aux toilettes; elles étaient primitives, criardes; une robe de Paris était un sujet d'ébahissement. On n'admirait alors que ce qui venait de France.

Aux yeux des femmes allemandes, le Français seul était aimable. Les temps, depuis, ont bien changé.

A neuf heures, on annonçait le souper. L'électeur présidait la table des Excellences; de petites tables à quatre couverts étaient réservées aux danseurs. L'aristocratie était besogneuse; elle se rattrapait aux festins du souverain. Elle se dédommageait de la vulgaire choucroute au lard avec la choucroute au faisan accommodée aux truffes et au vin de Champagne. Tous les desserts étaient escamotés par les convives; c'était l'usage. On était censé emporter un souvenir de la fête pour les absents. En pillant nos maisons de plaisance en 1870, on s'inspirait du même sentiment.

J'ai vu de mes yeux le général en chef de l'armée hessoise mettre dans une de ses poches des tranches d'ananas, la poche, il est vrai, passait pour être blindée, c'était une circonstance atténuante. La comtesse de Galen, la femme du ministre de Prusse, recélait dans son mouchoir ses petits larcins, ce dont personne d'ailleurs ne s'offusquait. Elle eut à le regretter. Un soir, pendant le cercle, engagée dans une conversation

animée avec la comtesse de Schaumbourg, elle ouvrit inconsidérément la main, et toutes ses provisions, destinées à son fils, allèrent, à l'hilarité générale, s'éparpiller sur le parquet. Les invités, non contents de mettre au pillage les assiettes montées de leur auguste amphitryon, se permettaient des largesses à ses dépens. Avant de se lever de table, ils faisaient remplir à pleins bords tous leurs verres au bénéfice des laquais. C'était de tradition, et l'électeur, bien qu'avare, subissait, sans trop faire la grimace, les abus invétérés de sa maison.

Le corps diplomatique n'avait rien d'imposant; il se réduisait à trois chefs de mission et à deux secrétaires de légation, le comte Karnicki et le comte de Fleming[1]. Le ministre d'Autriche, le comte Hartig, était un coureur de fauves,

1. Le comte de Fleming a épousé une des filles de Bettina d'Arnim, l'amie de Gœthe. Il a représenté la Prusse plus d'un quart de siècle à la cour de Carlsruhe. Excellent musicien, il jouait du violoncelle dans la perfection et servait à ses amis, entre une romance sentimentale de Mendelssohn et une ballade plaintive de Schubert, une boisson exquise de sa composition qu'il appelait le « bol royal ». Il en donnait volontiers la recette, certain qu'on n'en abuserait pas. C'était un heureux mélange à base d'ananas, de Château-Margaux, de Romanée, de Johannisberg et de Clicquot.

mais, avec l'esprit taquin du souverain, il ne réussissait pas toujours à satisfaire ses goûts cynégétiques. Tous ses mouvements étaient épiés, et, dès que l'électeur apprenait, par sa police secrète, qu'il avait commandé ses équipages de chasse, vite il lui envoyait le fourrier de sa cour pour le convier le jour même à sa table. — Le ministre de Prusse, le comte de Galen, ne courait ni le cerf ni le chevreuil, mais il chassait les décorations. L'électeur, qui connaissait son faible, le tenait, au profit de sa politique, par le grand cordon du Lion de Hesse; il se plaisait à le lui laisser entrevoir de temps en temps sans jamais le lui conférer. Le comte de Galen se vengeait de ses déboires en mettant sur ses vestons les plaques que des souverains plus généreux lui avaient octroyées dans le cours de sa longue carrière.

L'électeur s'était peu à peu habitué à moi; il me savait gré de pouvoir m'aborder dans sa langue. Je m'appliquais d'ailleurs à lui faciliter la tâche; lorsqu'il venait à moi, il avait un sujet de conversation tout trouvé; je m'étais arrangé de façon qu'il m'aperçût, soit la veille au théâtre, soit le matin à la promenade.

« Été au théâtre », me disait-il, ou bien : « Promené à cheval ! » — Il ne parlait jamais qu'en bégayant et qu'à la troisième personne, comme le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III.

Ce qui l'offusquait, c'était de me voir, au spectacle, suivre sur le texte, le livre à la main, les pièces classiques du répertoire; il n'aimait pas qu'on cherchât à s'instruire : « Lu au théâtre ! » bégayait-il en faisant la moue.

Un jour, en passant devant ma maison, — j'habitais un rez-de-chaussée dans la rue Royale, — il aperçut une paire de bottines vernies que mon domestique, par négligence, avait oubliées sur le rebord d'une fenêtre. Ce fut un événement qui faillit entraîner ma disgrâce. « — Bottines aux fenêtres ! » me dit-il le soir, d'un air mécontent, presque courroucé. On eût dit que sa capitale était déshonorée.

Le théâtre, parcimonieusement administré, ne valait ni celui de Dresde, ni ceux de Munich et de Stuttgart. L'orchestre, cependant, était dirigé par Spohr. Ce célèbre compositeur abusait de sa musique; ses œuvres maîtresses, *Faust* et *Jessonda*, ne quittaient pas l'affiche. Sa taille était monumentale; on eût dit un hippopotame jouant

du violon, lorsque sur la scène il exécutait ses concertos. Souvent le spectacle était troublé par les débats de l'électeur et de sa femme, surtout lorsque, dans le feu de la controverse, ils échangeaient des coups d'éperon et d'éventail. L'électeur était sous le joug, mais il ne le supportait pas sans ruades.

IV

LA POLITIQUE A CASSEL

La capitale de la Hesse, bien que réveillée, par le caprice du souverain, d'un long et pesant sommeil, n'en restait pas moins dépourvue d'intérêt. On dînait, on patinait et on dansait, mais l'esprit n'y trouvait pas son compte. — Ces occupations tumultuaires qu'on appelle divertissement, ces passe-temps dans lesquels on n'a en effet d'autre but que d'y laisser passer le temps, sans le sentir soi-même, me jetaient dans des vues affligeantes. Cassel était comme une cité perdue au centre de l'Europe, en dehors de tout mouvement intellectuel et politique. L'herbe poussait dans les rues; on eût dit une nécropole. Les communications étaient lentes,

difficiles ; il fallait quinze à trente heures pour atteindre des villes importantes, telles que Francfort, Dresde, Hanovre, Cologne, Berlin. Déjà, de tous côtés, on construisait des chemins de fer, et l'électeur se refusait obstinément à sacrifier à l'entraînement général. Il enviait les murailles de la Chine ; il aurait voulu tenir ses sujets à l'abri de tout contact pernicieux. Ennemi du progrès, il se défendait par l'inertie contre l'infiltration des idées nouvelles ; il sentait qu'elles seraient funestes à son système. Cassel était du reste très mal famée en Allemagne : sa police était tracassière, les étrangers l'évitaient, ils se sentaient surveillés ; les permis de séjour ne s'obtenaient qu'avec peine. Dès que l'électeur apercevait dans son théâtre une figure inconnue, il la dévisageait impertinemment avec sa lunette d'approche et faisait subir des interrogatoires, dans les couloirs, aux spectateurs qui ne lui revenaient pas. Loin d'attirer les savants et les artistes, il les rebutait par son indifférence et souvent par de mauvais procédés. Les frères Grimm, deux Hessois illustres, — ils n'avaient rien de commun avec le Grimm de la Grande Catherine, — sollicitèrent en vain les modestes

fonctions de bibliothécaires. C'étaient d'incomparables germanistes d'un renom européen. On leur préféra un plat historiographe de la maison électorale. Le musée, qui contient de magnifiques spécimens de l'école hollandaise, des Rembrandt de premier ordre, restait impénétrable, et, quand la cour quittait Wilhelmshöhe, on clouait dans des caisses, pour les soustraire à tout regard indiscret, les chefs-d'œuvre qui ornaient les salons. Troubler les joies, contrarier les plaisirs, était la suprême jouissance de l'électeur. Lorsqu'il attendait une visite princière, il procédait à la toilette de ses tableaux : armé d'une énorme brosse, il les badigeonnait d'un épais verni. Vernir ses peintures était un des passe-temps de cet étrange souverain; il est heureux qu'il n'ait pas eu la manie de les restaurer.

Les affaires étaient nulles; quel intérêt la politique électorale pouvait-elle avoir pour la France? Si elle entretenait une mission à Cassel, ce n'était que par tradition, en souvenir du rôle que la Hesse, un instant liée à ses destinées, avait joué dans son histoire. Le poste, du reste, n'était pas recherché. Il n'avait passé qu'en deux mains depuis la restauration. M. de Cabre, un

diplomate lettré et philosophe, l'avait occupé plus de vingt années, oublié du département, et son successeur, le comte de Béarn, un grand seigneur, y eût acquis sans doute des droits à la retraite, si M. de La Valette, plus soucieux du titre de ministre que de la fonction, ne l'avait pas sollicité pour en faire le marchepied d'une brillante carrière.

J'étais jeune, plein d'ardeur, j'avais le goût et le sens de la politique, et je me voyais réduit à piétiner sur place, à recueillir des commérages de cour, à m'intéresser à des personnalités subalternes, grotesques, à peindre des tempêtes dans un verre d'eau. Il m'en coûtait d'être enfermé dans un milieu sans horizons. Inspiré par l'instinct plus que par l'expérience, je me faisais de la diplomatie, de son rôle, de ses devoirs, une idée plus haute. Mais ce n'étaient que des aspirations, la poursuite de l'idéal. Je l'ai définie depuis, telle que je la comprends, après une longue carrière. Je l'ai comparée à un sacerdoce. Avoir l'œil toujours ouvert, s'appliquer à pénétrer le fond des choses, chercher, suivant l'expression de Leibnitz, « le pourquoi du pourquoi », — « avoir de l'avenir dans l'esprit, » suivant

celle de Talleyrand, faire une chaîne d'un million de faits, pour en dégager la pensée qui permettra au gouvernement que l'on représente de mûrir et d'asseoir ses résolutions, n'est-ce pas une des plus nobles tâches ?

« Sentinelle avancée, ai-je dit, dans une de mes études, la diplomatie veille à la sécurité des frontières, elle signale les pièges, évente les perfidies, neutralise les coalitions ; c'est elle qui prépare la victoire, conjure la défaite ou atténue les revers. Ses luttes sont laborieuses, ingrates, parfois méconnues. Peu importe à ceux qui aiment et servent leur pays, c'est dans le sentiment du devoir accompli qu'ils trouvent leur récompense. »

J'avais la flamme sacrée, ce que Voltaire appelait le diable au corps. Mais, faute d'aliments, elle se consumait infructueusement. Je m'imaginais qu'à Paris on était avide d'informations, que les dépêches étaient lues, méditées. L'expérience m'apprit qu'il fallait en rabattre : les gouvernements, tiraillés en tous sens, dominés par des questions de personnes, ne prêtent qu'une attention distraite aux rapports de l'étranger ; ils ne retiennent des correspondances que ce qui répond

à leurs idées ou caresse leurs passions. « Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr, » est une maxime que les ambitieux se gardent bien d'oublier.

La Hesse n'était qu'un infiniment petit, une quantité négligeable dans les affaires du monde. Je m'efforçais d'élargir mon cadre et de faire de ma lucarne un observatoire. Mes regards se reportaient vers Francfort, le centre de la Confédération germanique, et surtout vers Berlin. Les passions que nous avions si inconsidérément soulevées en 1840, à propos du pacha d'Égypte, étaient mal éteintes; elles couvaient sous la cendre, secrètement entretenues. Les mots de grande patrie, d'unité allemande, proscrits depuis le congrès de Laybach, avaient reparu. L'Allemagne contemplative, studieuse, inoffensive, s'effaçait et révélait par maints symptomes des ambitions troublantes, des instincts dominateurs. M. Thiers, comme le disait Henri Heine, l'avait réveillée de son sommeil léthargique par son bruyant tambourinage; il avait si fort battu la diane que, ne pouvant se rendormir, elle restait sur pied. Personne en Europe ne semblait y

prendre garde ni s'en inquiéter. La France était engagée dans les mariages espagnols, en dissension avec l'Angleterre, absorbée et paralysée par ses luttes parlementaires, et l'Autriche, qui la première aurait dû s'en préoccuper, reportait toutes ses pensées, toute son action sur l'Italie. Oublieuse de son ancienne prépondérance germanique, elle ne faisait aucun sérieux effort pour la regagner, si bien qu'en Allemagne on commençait à ne plus la considérer comme une puissance allemande.

La Prusse avait le champ libre; s'inspirant des préceptes de Frédéric II, elle poursuivait silencieusement, sans ostentation, son travail d'absorption. Le gouvernement français pouvait à la rigueur ne pas s'en alarmer, mais il était impossible à sa diplomatie de ne pas s'en apercevoir. Elle voyait le cabinet de Berlin envelopper de son influence tous les petits États ses voisins, les habituer insensiblement à suivre toutes ses impulsions et à ne vivre que de son souffle. Le *Zollverein* permettait à la Prusse d'avoir l'œil et la main partout. Pas un mouvement, pas une pensée sur un point de la Confédération ne lui échappait, pas un acte sur lequel

elle n'influât ouvertement ou secrètement. Ses agents couvraient l'Allemagne, ils pénétraient dans les conseils des gouvernements; sous prétexte de régler des questions de douane et de commerce, ils influençaient leurs déterminations politiques, forçaient leurs confidences. Si quelque État faisait mine de résister, ses ministres, son souverain même, étaient violemment pris à partie par une presse à gages savamment organisée. Liés par l'union douanière, enchaînés par des arrangements militaires, par des conventions d'étapes, de postes et de chemins de fer, ils perdaient peu à peu toute indépendance, en attendant que le sol lui-même devînt prussien.

Les manœuvres, les armements, l'uniforme militaire, les mœurs, la littérature, les arts, les modes même, tout se calquait sur Berlin. Il était évident qu'une Allemagne ainsi inspectée, endoctrinée, tarifée, douanée, codifiée et réglementée, finirait par être absorbée par la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume ne prenait pas le titre de protecteur de la Confédération germanique, mais il s'en constituait de fait tous les droits. S'érigeant en Mécène, il prodiguait ses faveurs à toutes les supériorités allemandes, et ne lais-

sait échapper aucune occasion pour raviver et entretenir les passions contre l'ennemi héréditaire. Si la France n'a pas vu le péril, c'est que ses hommes d'État, dominés par le mauvais vouloir des Chambres, se sont refusés à s'y arrêter. Il ne dépendait que de nos gouvernements, sous la restauration et sous la monarchie de Juillet, de le conjurer, en faisant entrer dans l'orbite de notre politique, par tout un réseau de conventions postales et commerciales, le midi de l'Allemagne et la Belgique. Malheureusement ils n'eurent pas, comme la Prusse, la vision de l'avenir; ils éconduisirent Bade, la Bavière, le Wurtemberg et le cabinet de Bruxelles, qui ne demandaient qu'à associer leurs destinées économiques aux nôtres.

Sans sa prévoyance, la Prusse n'eût pas fourni une course si rapide. La première, elle a compris la force que donne la solidarité des intérêts matériels, et le rôle que les chemins de fer joueraient dans la stratégie militaire. C'est grâce à ces deux grandes conceptions que sa politique et ses états-majors ont pu, à la stupéfaction de l'Europe, précipiter la fusion, longuement et habilement préparée, de tous les éléments germaniques.

V

LE CONTRE-COUP DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER EN ALLEMAGNE

Au commencement de 1848, le marquis de La Valette, après une courte réapparition à Cassel, se démit d'un poste qui ne répondait ni à ses goûts ni à l'activité de son tempérament. Il siégeait à la Chambre des députés dans les rangs de la majorité, et le ministère avait besoin de l'appui de tous ses amis pour résister aux assauts passionnés de ses adversaires.

« La France s'ennuie, » disait alors M. de Lamartine. On trouvait à l'étranger qu'elle était exigeante. La violence des journaux et les débats irritants des Chambres n'étaient pas des indices de lassitude ni de désœuvrement; ils dénotaient

plutôt une situation intérieure profondément troublée. Le mot de M. de Lamartine ne s'expliquait, en réalité, qu'appliqué à l'opposition qui depuis sept ans, en effet, s'ennuyait mortellement dans l'attente du pouvoir. Pour satisfaire ses prétentions, elle ne reculait devant aucun moyen : elle pactisait avec la rue, elle s'attaquait aux institutions, elle découvrait le roi. Aux querelles allaient bientôt succéder de sanglantes explications. On était à la veille d'une révolution.

C'est dans ces temps inquiets, lorsque déjà de menaçants nuages s'amoncelaient à l'horizon, que notre premier secrétaire à Bruxelles, nommé ministre auprès de l'électeur, vint prendre possession de son poste. Le duc de Bassano portait dignement un des grands noms du premier empire. Il avait de son père la belle et noble prestance, l'élévation des sentiments, la fidélité du cœur. Bienveillant, modeste, probe, esclave du devoir, il a partout inspiré le respect. Il n'a fait que le bien dans sa longue et vaillante existence, simplement, sans ostentation, sans garder le souvenir des services rendus. — « Les belles actions cachées, a dit Pascal, sont les plus esti-

mables; mais le plus beau, c'est de les avoir voulu cacher. » Tous ceux qui ont eu le bonheur de servir sous ses ordres ont été l'objet de sa constante et efficace sollicitude. Notre collaboration, interrompue brusquement par de dramatiques événements, a été la chance heureuse de ma carrière. Elle m'a valu une amitié précieuse, l'honneur et le charme de ma vie, qui, depuis quarante années, à travers toutes les vicissitudes, ne s'est jamais démentie.

Les nouvelles de Paris devenaient chaque jour plus inquiétantes. L'opposition avait trouvé un thème : l'adjonction des capacités, pour s'en faire une arme contre le ministère, et la révolution s'emparait de la question des banquets pour renverser la monarchie.

L'Europe suivait nos débats avec une fébrile attention ; elle était en proie à de sourdes agitations : les germes de 1789 fermentaient partout, entretenus par la presse et la tribune françaises ; c'est dans une suprême convulsion qu'ils devaient éclore. Les peuples se sentaient mûrs pour la liberté et l'affranchissement ; ils n'attendaient que notre signal pour se soulever. Les prophéties annonçaient que les temps étaient proches. —

« Les neiges, s'écriait, le 5 février, un député dans la Chambre badoise, ne seront pas fondues, et vous verrez l'orage éclater dans un pays voisin, s'abattre sur l'Allemagne, et ébranler tous les trônes ! »

Quinze jours après, la république était proclamée en France, et l'Allemagne se jetait à sa suite dans la voie révolutionnaire. Dès le lendemain, des assemblées populaires délibéraient en tumulte sur tous les points de la Confédération. Tous les éléments de désordre qui grondaient sourdement se déchaînaient ; un avenir inconnu, rempli d'espoir et de menaces, s'ouvrait soudainement aux imaginations.

Le 27 février, le duc de Bassano, sans attendre les communications du gouvernement provisoire, quittait Cassel. Je voulais partir avec lui ; il s'y refusa. — « Vous êtes au début de votre carrière, me disait-il, vous n'avez aucune attache avec les partis; votre devoir est de rester à votre poste, de servir votre pays et d'attendre les ordres du département dont vous relevez. »

C'était le langage de la raison et du patriotisme. Les diplomates, à moins qu'ils ne soient redevables de leur situation à la faveur du souverain

ou aux influences de la politique, ne sont pas des hommes de parti ; ils représentent les intérêts permanents du pays, ils tiennent les fils de nos traditions extérieures, et les gouvernements, qui se succèdent si rapidement en France, seraient bien embarrassés s'ils ne trouvaient pas dans les cadres du ministère des affaires étrangères un personnel expérimenté pour les guider et les renseigner. C'est à Barthélemy, un ancien secrétaire d'ambassade de la monarchie, devenu comte sous l'empire et pair sous Louis-Philippe, que la France a dû le traité de Bâle, qui détacha la Prusse de la coalition. Sa correspondance, récemment publiée, montre avec quel talent et quelle patriotique sollicitude il renseignait et conseillait la Convention.

L'électeur, du reste, s'était hâté de demander à M. de Lamartine mon maintien à Cassel, par le baron de Schachten, son envoyé à Paris. Il n'aimait pas les visages nouveaux, il redoutait surtout l'arrivée d'un diplomate improvisé, frais sorti des barricades ; sa maison brûlait, il se défendait contre ceux qui auraient pu être tentés d'attiser le feu.

VI

L'ÉLECTEUR AUX PRISES AVEC SES SUJETS

La révolution de Février avait éclaté depuis plusieurs jours, et personne ne s'en doutait encore à Cassel. Les télégraphes optiques ne fonctionnaient plus, et, faute de chemins de fer, les lettres n'arrivaient que par la voie lente des diligences de l'administration des postes, dont les princes de Thurn-et-Taxis, depuis leur origine, exploitaient le monopole. L'émotion fut profonde lorsqu'on apprit que, dès les premières nouvelles de Paris, le grand-duché de Bade s'était soulevé, et que l'agitation dans toute l'Allemagne, comme une traînée de poudre, gagnait de proche en proche [1].

1. Dépêche de Cassel, 1er mars 1848. — « Le contre-coup de la révolution qui vient de s'accomplir en France se répercute déjà

Des rassemblements se formèrent aussitôt sur la place du Château. On n'entendait que des propos séditieux. On murmurait contre le souverain, on proférait des menaces contre les ministres ; il était question d'en faire bonne justice et de les jeter dans la Fulda. Quelques bourgeois téméraires pénétrèrent chez l'électeur. Mal leur en prit. Il les apostropha, blême de colère : « — Il ne sied pas, leur dit-il, en leur montrant la porte, à des avocats et à des brasseurs de s'immiscer dans les affaires de l'État. » — Avec un sourire aimable, il se serait peut-être tiré d'affaire, car

violemment en Allemagne. Les manifestations auxquelles j'assiste depuis quelques jours et celles dont l'écho m'arrive de tous côtés témoignent de la faiblesse des gouvernements. Les Allemands se sentent mûrs pour la liberté ; ils veulent la conquérir, et la situation est telle que les princes seront forcés de la leur concéder. Déjà le grand-duché de Bade a obtenu sans résistance la liberté de la presse, le jury et la garde nationale ; le Wurtemberg demande et obtiendra les mêmes concessions. A Mayence, l'esprit français se réveille avec une intensité que la garnison aura de la peine à contenir. Francfort s'agite, et, à Darmstadt, les députés libéraux ont été jusqu'à demander une représentation générale pour toute l'Allemagne. L'électeur, tout le fait prévoir, aura de mauvais moments à passer. Il ne peut compter sur personne, ni sur la noblesse, ni sur la bourgeoisie, ni même sur l'armée. Dans mes deux dernières dépêches, j'ai longuement exposé la situation du pays ; elle est lamentable. Il n'est pas un gouvernement en Allemagne qui ait accumulé tant de fautes ; aussi tout le monde prévoit des troubles. Ce qui est arrivé en 1830 ne tardera pas à se reproduire, et, sans doute, avec plus d'intensité. Des manifestations se sont déjà produites à Hanau et à Marbourg ;

les Hessois, comme certaines femmes battues par leurs amants, ne pouvaient s'empêcher de rester fidèles à leurs maîtres. Mais il n'était pas aimable. Son impertinence mit le feu aux poudres ; la mesure était pleine. Les esprits se montèrent ; les notables, indignés, se réunirent à l'hôtel de ville ; ils rédigèrent une adresse polie, mais accentuée. Ils sommaient leur prince, en termes résolus, de répondre aux vœux du peuple, hautement manifestés. La cour n'était pas préparée à tant d'audace : elle céda à la panique. La comtesse de Schaumbourg, épouvantée, s'esquiva,

à Cassel, des cris de « Vive la république ! » se sont fait entendre dans la soirée d'hier. On me dit que des pamphlets contre la personne de l'électeur ont été distribués aux soldats, et que des députations s'annoncent de tous côtés pour venir réclamer la liberté de la presse, le changement des ministres et la dissolution de la Chambre. L'électeur ne comprend pas la portée des événements qui s'accomplissent autour de lui. Plus le danger grandira et plus il se cramponnera au système politique qu'il poursuit avec une imperturbable obstination depuis qu'il est au pouvoir. Il vient de donner à deux escadrons de hussards et à un bataillon d'infanterie l'ordre de marcher sur Hanau. Il ferait mieux de ne pas les éloigner de sa capitale. — Les dernières nouvelles de Berlin dénotent une grande agitation. Le roi de Prusse sera contraint de céder au courant populaire comme les souverains du midi de l'Allemagne. Une lettre de Brunswick m'informe que la population s'est portée devant le palais ducal et qu'elle a demandé des réformes ainsi que le renvoi des ministres. — L'envoyé de Prusse vient de me dire qu'il sait de bonne source que son gouvernement ne fera aucune difficulté pour reconnaître la république française. »

nuitamment, avec ses neuf enfants et ses économies. Elle chercha un refuge au château de Wilhelmshöhe. L'électeur, seul dans son palais, livré à lui-même, reconnut les imperfections de son système ; la nuit lui porta conseil ; il entra dans la voie sage des transactions. Il reçut le lendemain les notables, la bouche souriante, mais le cœur ulcéré, les mains crispées. Il octroya tout ce qu'on lui demandait, mais non pas en bloc, de bonne grâce [1] ; on dut lui arracher lambeau par lambeau toutes les concessions énumérées dans l'impertinente adresse : la dissolution de la Chambre, le jury, le renvoi des ministres, la liberté de la presse. Il finit par tout concéder, même la tolérance religieuse, qui répugnait à ses sentiments antisémitiques. Il était hébréophobe. La députation sortit du château satisfaite, triom-

1. Dépêche de Cassel, 7 mars 1848. — « L'électeur déconcerte toutes les prévisions. Son caractère hautain, son entêtement, son dédain pour les manifestations populaires autorisaient à craindre des résolutions violentes. On était convaincu qu'il risquerait sa couronne plutôt que de se prêter à la plus légère concession. — On s'était trompé. Il s'est converti à la modération, contre toute attente. Un courrier de Berlin, arrivé hier, et l'attitude de ses troupes, ont produit ce miracle. L'électeur recule devant le danger; cependant le péril n'est pas conjuré. Des concessions accordées avec une mauvaise volonté trop peu dissimulée, après de longues tergiversations, ne lui donneront pas la popularité dont il aurait besoin pour traverser indemne la crise qui bouleverse l'Allemagne. »

phante. Le peuple se montra moins accommodant; ses chaînes étaient plus pesantes que celles de la bourgeoisie ; il ne lui suffisait pas d'en alléger le poids, il espérait les secouer et se débarrasser du maître qui les avait rivées. Ne pouvant saccager l'hôtel de ville, que protégeait la milice, il se porta à la prison militaire. On venait d'y conduire un officier d'artillerie qui avait engagé ses soldats à ne pas faire usage de leurs armes contre leurs concitoyens. La foule ne se retira qu'après avoir obtenu son élargissement.

L'agitation grandissait, on battait le rappel ; la police avait disparu, et les ministres étaient en fuite. J'avais mieux auguré de leur vaillance. Le ministre des finances, un petit vieillard sec, autoritaire, m'avait dit, en brandissant sa canne, à l'arrivée des nouvelles de Paris : « — Je vous réponds que nous ne perdrons pas la tête comme le gouvernement français ; si la révolution nous arrive, nous la prendrons au collet, et, entre quatre hommes et un caporal, nous la conduirons au violon. » — C'était un roseau peint en fer : il fut le premier à courir[1]. La peur est conta-

1. M. de Motz avait alors quatre-vingts ans révolus. De l'école des stoïciens, il s'appliquait à dompter son corps sous l'étreinte de sa

gieuse ; l'électeur la ressentit à son tour, il suivit l'exemple de ses ministres, il rejoignit sa femme à Wilhelmshöhe. Son départ ne fit qu'ajouter au mécontentement. Les bourgeois se demandaient, inquiets, s'ils n'étaient pas joués ; ils s'apercevaient tardivement qu'on ne leur avait donné, en somme, que de l'eau bénite, des promesses verbales qui n'engageaient à rien, avec l'arrière-pensée manifeste de les reprendre à l'occasion. Une nouvelle députation se transporta à Wilhelmshöhe pour réclamer une proclamation consacrant solennellement les libertés concédées. Elle notifia à l'électeur que, si satisfaction ne lui était pas donnée, dans un délai de trois heures, le pays tout entier se considérerait délié de ses serments. L'électeur était mis au pied du mur, sa couronne

volonté. « Pour l'habituer à la soumission, me disait-il, je fais le contraire de ce qu'il réclame ; lorque j'ai soif, je ne bois pas, et lorsqu'un habit me gène, j'en mets un plus étroit. » — Joueur de whist passionné, il lui arrivait de passer vingt-quatre heures, sans désemparer, devant une table de jeu. Ce n'était pas l'amour du gain qui l'inspirait, — il ne jouait qu'un *Silbergroschen* le point, — mais la passion des combinaisons. Fidèle à la théorie des privations, au triomphe de l'âme sur la bête, il donnait des bals sans soupers, que les officiers indignés, appelaient *Wasserbälle*, bals aquatiques. On racontait qu'une nuit, en plein cotillon, on entendit un bruit insolite, persistant, à l'une des croisées de la salle de bal. On ouvrit la fenêtre et l'on vit apparaître, pendue à une longue perche, une côtelette que se disputèrent avec acharnement les danseurs affamés.

était en péril, il s'exécuta, heureux de s'en tirer à si bon compte ; car, livré à ses propres forces, en face de la révolution qui éclatait partout, à Vienne, à Francfort, à Berlin, il ne pouvait compter ni sur l'appui de la Diète ni sur l'assistance de la Prusse.

Le 5 mars au soir, la proclamation était affichée à tous les coins de rue ; les bourgeois la lisaient avec avidité, d'un air victorieux, en se frottant les mains : elle consacrait leurs conquêtes. L'électorat était brusquement et définitivement entré dans la voie du progrès. La révolution de Juillet lui avait valu une charte, restée, il est vrai, à l'état de parchemin ; il devait à la révolution de Février la rupture irrévocable avec un odieux passé.

Mais, si la capitale était satisfaite, Hanau, la seconde ville de l'électorat, ne l'était point. Elle voulait plus qu'un pacte constitutionnel ; elle rêvait la dépossession du souverain. Hanau était un foyer révolutionnaire, le siège central de la Société des *Turner*. Pour les *Turner*, comme pour beaucoup de membres de notre Ligue des patriotes, la gymnastique n'était qu'un prétexte. Ils poursuivaient, affiliés dans tous les États de

la Confédération, l'unité allemande sous la forme républicaine. La Hesse était leur point de mire : son gouvernement était impopulaire : ils comptaient le renverser et le remplacer, à l'exemple de Paris, par un gouvernement provisoire. Ils se flattaient que la république, proclamée à Cassel, ferait tache d'huile, et qu'avant peu, l'Allemagne entière serait débarrassée de ses princes. Leur audace autorisait le plan qu'ils avaient conçu. Ils étaient certains que personne ne s'intéresserait au sort de l'électeur, — il était la bête noire du parti libéral, — et que l'Allemagne entière applaudirait à sa chute. Ils le savaient opiniâtre, têtu ; ils ne doutaient pas de sa résistance. C'est sur son esprit étroit, autoritaire qu'ils spéculaient pour provoquer sa chute. S'ils avaient étudié l'histoire, ils auraient su que les despotes, lorsqu'il y va de leur salut, se prêtent aux plus humiliantes capitulations. La proclamation de l'électeur les avait déroutés. Ils ne s'attendaient pas à tant de condescendance. Les bourgeois de Cassel, à leur avis, s'étaient montrés trop accommodants, trop courtois, avec un tyran qui ne méritait aucun ménagement. Ils auraient dû le violenter, le pousser à bout. Ce

qu'ils n'avaient pas osé faire, ils allaient l'entreprendre. Ils comptaient le soumettre aux plus dures exigences pour l'exaspérer et le pousser aux résolutions extrêmes.

C'est dans cet esprit qu'une députation arriva à Cassel le 13 mars et s'annonça chez l'électeur pour lui présenter, sous la forme non pas d'une requête, mais d'un ultimatum, une adresse grossière, outrageante :

« Votre proclamation, disaient les délégués irrespectueux de la ville de Hanau, ne remplit pas les vœux du peuple. Le peuple se méfie de vous. Vos concessions ne lui offrent aucune sécurité ; aussi éprouve-t-il plus que jamais le besoin de prendre, vis-à-vis de Votre Altesse Royale, une attitude encore plus ferme. Il a nommé un comité qui réclame au nom de tous : des ministres possédant sa confiance, la dissolution des états, une nouvelle Chambre, la liberté illimitée de la presse, une amnistie générale, un parlement allemand, la révocation de toutes les ordonnances qui restreignent la jouissance des droits des contribuables. Si Votre Altesse Royale ne répond pas d'une manière entièrement satisfaisante, le comité populaire considérera son silence comme

un refus. N'hésitez pas ! et surtout concédez ! Des hommes résolus sont venus vous dire que l'agitation est à son comble, que tout est prêt pour un soulèvement, et que déjà on se fait à l'idée de s'affranchir de votre domination. — Si, dans un quart d'heure, il n'est pas fait droit à nos demandes, nous monterons en voiture, et demain la ville et le duché de Hanau se détacheront de l'électorat. »

L'électeur crut rêver en entendant un pareil langage ; il était consterné. Il regrettait le temps où ses ancêtres bâtonnaient les impertinents. Ses premières paroles furent des imprécations de colère, il écumait ; mais bientôt, cédant aux pleurs et aux supplications de sa femme et de ses enfants, frappé aussi de l'attitude calme, presque indifférente de ses officiers et de ses chambellans, fatigués de ses caprices, il annonça, suffoqué, en termes inarticulés, qu'il acceptait trois des points formulés par le comité. Il lui en coûtait de vider le calice jusqu'à la lie. Mais les députés restèrent inflexibles. Leurs instructions étaient formelles, impératives ; ils ne pouvaient répondre de la soumission de Hanau qu'en rapportant la soumission du souverain. Se soumettre

ou se démettre, tel était leur *ultimatum*. — A sept heures ils sortaient du palais, et, un quart d'heure après, comme ils l'avaient annoncé, ils montaient en voiture, heureux d'avoir si bien réussi. Déjà ils partaient au galop de leurs chevaux, lorsque la foule se jeta sur leur passage en criant : « Arrêtez! arrêtez! l'électeur entend raison ; il se soumet à tout. »

L'électeur, en effet, après avoir donné à sa capitale le spectacle de ses colères et de ses défaillances, avait souscrit, brisé, humilié, aux dures conditions d'une ville insurgée.

Cassel illumina. Les députés partirent au milieu de l'allégresse générale, déçus, mortifiés. Ils s'étaient flattés que leur ultimatum serait repoussé et il était accepté ! Frédéric-Guillaume Ier n'avait pas justifié le mot de M. de Metternich qui, à ses débuts, pour l'attirer sous sa coupe, le proclamait « de tous les princes allemands le plus correct et le plus résolu ».

II

L'ALLEMAGNE EN 1848

I

LES DÉLIBÉRATIONS DES PROFESSEURS ALLEMANDS A HEIDELBERG

La révolution de Février fut en France l'effet d'une surprise; personne ne s'y attendait: ni l'opposition constitutionnelle ni le parti républicain. Elle ne répondait ni aux vœux ni aux intérêts du pays; elle eut pour nos destinées de funestes conséquences; mais, au delà du Rhin, elle donna le branle à la liberté et aux aspirations nationales. Son contre-coup fut profond, irrésistible. Trente années de compression avaient semé le mécontentement; de la mer du Nord aux Alpes, on demandait la liberté. Ce fut le premier cri de l'Allemagne; il s'imposa à tous les gouvernements. Les princes, en entendant

l'émeute gronder à la porte de leurs palais, pour sauver leurs couronnes, se soumirent, terrifiés, à toutes les exigences. La Diète de Francfort, leur appui naturel, avait perdu toute autorité ; loin de les assister, elle leur donnait le conseil de céder au courant populaire, d'accorder le jury, de changer de conseillers et d'affranchir la presse. Frappée de l'impétuosité des soulèvements qui se produisaient de tous côtés, elle eut le sentiment de son impopularité et de sa faiblesse. Transiger avec les événements, elle fut sa politique pendant ces journées de trouble et d'enthousiasme.

La liberté obtenue, on réclama l'unité, une représentation unique de tous les pays de race germanique. Ce fut le second cri que traduisait le chant d'Arndt : « Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand ? *Was ist des Deutschen Vaterland ?* » Les couleurs allemandes qui, la veille encore, étaient séditieuses, furent partout arborées ; de la voie constitutionnelle on entrait dans la voie révolutionnaire. Des avocats, des publicistes et des professeurs imbus de la métaphysique hégélienne, accouraient, pédants et solennels, de tous les points de la confédération pour délibérer à Hei-

delberg, sans mandat, sur les moyens d'assurer à tous les peuples d'origine allemande une commune patrie. Ils avaient la prétention de refaire brusquement et révolutionnairement le travail des siècles, en dépit de l'expérience et du bon sens, au mépris de l'histoire qu'ils enseignaient et altéraient en prêtant à l'Allemagne des temps passés des tendances nationales et des passions politiques qui lui étaient inconnues. Ils étaient descendus de leurs chaires, sortis de leurs bibliothèques transformés en hommes d'État. Pénétrés de la mission qu'ils s'étaient donnée, ils rédigeaient, le 5 mars, le programme qui devait assurer la création d'une grande Allemagne et présider à sa politique extérieure. Ils réclamaient un parlement allemand, prescrivaient la reconnaissance du nouvel état de choses en France, et protestaient contre toute alliance avec la Russie. La Russie était leur bête noire ; elle leur apparaissait comme le fantôme de la réaction, comme le gendarme toujours prêt à mettre les menottes aux Allemands. Pour la paralyser, ils parlaient de l'émancipation de la Pologne ; ils faisaient les yeux doux à la Courlande, à la Livonie et à la Finlande ; ils rappelaient à ces provinces qu'elles

étaient de race germanique. S'ils ne faisaient aucune allusion à l'Alsace, ce n'était pas faute d'y penser, la peur seule les retenait.

Un comité de sept membres fut chargé de la convocation d'une Assemblée nationale. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et le 12 mars il convoquait à Francfort, pour le jeudi 30 mars, un Parlement préparatoire, *Vorparlement*, qui devait être composé de toutes les notabilités libérales de l'Allemagne.

La Diète, au lieu de protester, était dès la première heure entrée dans la voie des compromis ; elle avait révoqué toutes les lois exceptionnelles décrétées contre la liberté depuis 1817 : les protocoles de Carlsbad, de Vienne, et les résolutions fédérales de 1832. Sous la pression de l'assemblée de Heidelberg, elle fit un pas de plus ; elle invitait tous les gouvernements à envoyer à Francfort des hommes jouissant de la confiance publique, *Vertrauensmänner*, pour se concerter avec eux sur les changements à introduire dans le pacte fédéral. Organe des princes, elle consommait sa déchéance, en offrant de discuter leurs droits héréditaires avec la révolution.

Il avait suffi de peu de jours pour vaincre l'ancien régime et disloquer de fond en comble la Confédération germanique, l'œuvre du congrès de Vienne.

II

LA DIÈTE GERMANIQUE ET L'AVANT-PARLEMENT

Le 31 mars, à huit heures du matin, les représentants des Chambres allemandes, convoqués par le comité des Sept, se réunissaient dans la grande salle du Rœmer, où se faisait le couronnement des empereurs.

Une assemblée convoquée par quelques érudits et quelques libéraux, individualités sans mandat, allait régler les destinées de l'Allemagne.

Le bureau constitué, les notables se rendirent, au son des cloches, au bruit des salves d'artillerie, à l'église Saint-Paul, le siège de la future Constituante. Les délibérations commencèrent sans désemparer, emphatiques, diffuses, violentes, entre les députés qui demandaient la suppression

de tous les trônes et ceux qui affirmaient que l'Allemagne, tout en réclamant la liberté et l'unité, restait fidèle au principe monarchique.

Mais où commencerait et où finirait l'Allemagne? Les professeurs prétendaient qu'elle n'avait pas de limite, qu'elle était partout où l'on parle la langue allemande. Ce n'était pas résoudre la question. On décida, sans désigner aucun pays, que toutes les populations, depuis le Rhin jusqu'aux frontières russes, depuis la Baltique jusqu'aux Alpes tyroliennes, seraient représentées au Parlement. La formule était vague, élastique; l'orgueil teutonique s'en accommoda, car préciser eût été dangereux.

M. de Struve, un démocrate badois, se permit de réclamer le rétablissement du royaume de Pologne dans les limites du partage de 1772. Il voulait en faire un boulevard contre la Russie. Il fut rabroué. C'était trop augurer d'une majorité plus disposée à incorporer qu'à affranchir. Les professeurs allemands avaient, sur le principe des nationalités, une théorie particulière : ils ne l'admettaient que lorsqu'il répondait à leurs convenances; ils le trouvaient détestable, appliqué au duché de Posen, qui appartenait à la Prusse;

ils l'estimaient indiscutable dans les duchés de l'Elbe, qui appartenaient au Danemark. On tournait le dos à la Pologne prussienne, tandis qu'on proclamait provinces allemandes le Slesvig-Holstein. Dès le lendemain de la révolution, des corps francs, soutenus par les forces régulières de la Prusse et du Hanovre, soulevaient les populations allemandes des duchés contre leur souverain légitime [1]. On posait ainsi, au mois de mars 1848, la question qui devait être la cause primordiale de la guerre de 1866, et, par ses conséquences, de celle de 1870.

Tout citoyen allemand majeur fut déclaré électeur et éligible, sans aucune condition de cens. Pour bien marquer que toutes les barrières politiques étaient tombées, on admit l'éligibilité indistinctement dans tous les États. Les Prussiens pouvaient être nommés en Autriche et les Autrichiens en Prusse, les Bavarois en Hanovre et les Saxons en Wurtemberg. La mesure était hardie; le particularisme se chargea d'y répondre : aucun

1. Dépêche de Cassel, 10 mars 1848. — « Les troubles qui ont éclaté dans le Slesvig et le Holstein agitent vivement les esprits. La Prusse, le Hanovre, les duchés de Brunswick et d'Oldenbourg dirigent des troupes sur les duchés de l'Elbe. Des corps francs s'organisent dans le nord de l'Allemagne ».

député ne fut nommé en dehors de son pays d'origine.

Les idées républicaines, heureusement pour les souverains, ne comptaient que peu de partisans dans le *Vorparlement*. La tendance des esprits était constitutionnelle. Des Chambres très libérales dans chaque État, une Assemblée nationale et le maintien des formes monarchiques, tel était le vœu de l'Allemagne, dans son ensemble, à en juger par les manifestations de l'opinion. Il est certain que, parmi tous ces hommes qui stipulaient pour leur pays, il en était peu qui ne demandassent la conservation des dynasties régnantes. Ce n'est pas qu'on réprouvât d'une manière absolue les doctrines radicales : la résistance aux aspirations républicaines tenait moins aux convictions qu'aux nécessités du moment.

Si l'éducation politique des États du Midi était assez avancée pour supprimer les trônes, il n'en était pas de même pour les États du Nord. Une évolution aussi brusque aurait eu comme conséquence inévitable la scission et l'anarchie ; aussi les hommes placés à la tête du mouvement se refusaient-ils à faire le pas hardi et décisif que venait de faire la France ; l'important pour eux

était le rapprochement et la fusion entre les races germaniques. Un des délégués de Hesse-Cassel, éloquent et populaire, M. Jordan, s'en expliquait nettement avec la foule qui était venue l'acclamer à son entrée à Francfort : « — Je suis, au fond du cœur, partisan des idées républicaines, disait-il, et je suis persuadé que l'Allemagne en jouira un jour. Mais le moment de réaliser une forme de gouvernement aussi avancée n'est pas encore venu. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est l'union ; l'avenir fera le reste. » — Le rétablissement de la nation allemande après la conquête de la liberté était en effet la grande préoccupation, celle qui absorbait toutes les autres.

Le *vor* ou l'*ante*-parlement avait achevé sa tâche en votant la loi électorale. Il restait à savoir qui présiderait aux élections, qui serait, du 1er avril au mois de mai, le représentant de l'Allemagne nouvelle, et qui veillerait au maintien des libertés qu'on venait de conquérir si rapidement. Il fut question de se déclarer en permanence jusqu'à l'arrivée de la Constituante. C'était rompre avec les gouvernements et se jeter dans les aventures. La Diète était la dernière force qui restait aux princes ; malheureusement elle

était discréditée ; elle rappelait aux Allemands leurs plus mauvais jours, elle était à leurs yeux l'instrument de la réaction. « — Elle n'est plus qu'un cadavre, » disait M. de Struve, aux applaudissements frénétiques de la gauche et des tribunes. « — Si elle n'est plus qu'un cadavre, répondait M. de Gagern, nous la ferons revivre ; transformée, avec des hommes investis de la confiance, elle sera l'image de l'unité. Ce n'est pas pour détruire, mais pour édifier, que nous siégeons ici [1]. »

La Diète était du reste déjà transformée ; dès les premiers jours de mars, les princes, pour satisfaire à l'opinion, s'étaient empressés de remplacer leurs anciens plénipotentiaires à Francfort par des hommes populaires. Ceux qui siégeaient aujourd'hui au palais de Thurn-et-Taxis étaient des libéraux éprouvés, tels que le poète Uhland ; la plupart d'entre eux avaient souffert pour leurs convictions dans l'exil et les prisons. M. de Gagern sauva la Diète; la permanence fut repoussée par trois cent soixante-huit voix contre cent quarante-huit, et un comité de cinquante membres fut

1. Saint-René Taillandier, *Histoire du Parlement de Francfort.*

chargé de préparer avec les délégués des gouvernements la convocation de l'Assemblée nationale.

Le rêve poursuivi depuis 1815 apparaissait comme une réalité, l'unité semblait assurée. Les savants, les constructeurs de systèmes, au lieu d'enseigner l'histoire, allaient la faire eux-mêmes à la face de l'Europe. Les Cinquante de Heidelberg et les six cents notables de Francfort croyaient avoir bien mérité de l'Allemagne : ils s'imaginaient l'avoir mise en selle pour lui permettre de satisfaire son orgueil et son esprit de domination. Ce n'était qu'un mirage, l'heure du réveil ne devait pas tarder.

La tâche qu'allait entreprendre la Diète, de compte à demi avec les Cinquante, était ardue. La Diète représentait les gouvernements : elle avait à défendre leurs intérêts, leurs prérogatives. Le comité était l'interprète des masses, de leurs passions et de leurs exigences. C'étaient deux pouvoirs différents siégeant à côté l'un de l'autre ; le premier affirmait le principe de l'autorité, le second le droit révolutionnaire. Leur accord était d'autant plus difficile que l'Allemagne était bouleversée, exposée à la guerre civile et à la guerre étrangère. Les corps francs faisaient

irruption dans le grand-duché de Bade, l'émeute grondait dans toutes les grandes villes, la Prusse avait ouvert les hostilités contre le Danemark, et les Slaves autrichiens s'efforçaient de rompre les liens qui rattachaient l'empire des Habsbourg à l'Allemagne.

Il aurait fallu au pouvoir central, soit l'appui du cabinet de Vienne, soit celui du cabinet de Berlin, pour tenir tête à tant de complications. Mais qu'attendre de l'Autriche? Sa sollicitude se reportait entière, et avant tout, sur les intérêts si compliqués, si divers, de ses provinces slaves et de ses royaumes de Hongrie et d'Italie. La Prusse était l'unique espoir de la Diète; elle comptait sur ses armées et sur son autorité morale; elle aimait à se persuader qu'elle ne se laisserait pas médiatiser et réagirait énergiquement contre le courant révolutionnaire. Le roi Frédéric-Guillaume, en effet, n'entendait pas laisser discuter ses droits par la révolution; c'est avec les souverains seuls qu'il voulait élaborer une nouvelle constitution. Déjà il les avait convoqués à un congrès qui devait se réunir à Dresde, lorsque, le 18 mars, la révolution éclata à Berlin. Elle devait lui coûter sa popularité et

détourner de la Prusse toutes les sympathies germaniques. Après avoir fait mitrailler sa capitale pendant seize heures, il saluait les cadavres des insurgés du haut de son balcon, et adressait « à ses chers Berlinois » une proclamation burlesque qui souleva dans toute l'Allemagne un cri de réprobation. Il glorifiait à la fois les mitrailleurs et les mitraillés ; il invoquait le droit divin et se proclamait roi allemand de par le droit révolutionnaire [1]. Ce fut en vain qu'il s'efforça

1. Dépêche de Cassel, 25 mars 1848. — « La question de l'unité allemande n'a pas fait un pas depuis les événements de Berlin. Les dernières proclamations du roi de Prusse n'ont rien terminé, rien résolu ; elles ont plutôt tout compromis. Frédéric-Guillaume est partout l'objet d'un concert bruyant de réprobation et d'invectives. Tous les vœux, toutes les sympathies des États secondaires de la Confédération se détachent de la Prusse. La presse traduit avec véhémence l'indignation générale. — « Il est trop tard ! » tel est le mot qui se retrouve dans toutes les polémiques. A Cassel, l'opinion est unanime. Tous les jours, il paraît des pamphlets orduriers dans lesquels le roi est pris à partie ; on conjure l'Allemagne de se tenir en garde et de ne pas laisser avorter l'œuvre de l'unité par le fait d'un mauvais comédien *(sic)*. Vous verrez par l'extrait de l'un de ces pamphlets joint à ma dépêche ce qui se dit et s'imprime en Hesse sur le compte du roi Frédéric-Guillaume : — « *Un Allemand* » *au roi de Prusse.* Nous avons lu avec un étonnement mêlé d'indi- » gnation la proclamation par laquelle tu annonces à l'Allemagne que » tu te places à sa tête. Il y a longtemps déjà que nous assistons » avec pitié à ton charlatanisme et que nous plaignons ton peuple. » Nous te méprisons, car tu es un second Néron, unissant une ambi-

de ressaisir la faveur publique par des déclarations empreintes d'un fervent libéralisme. On lui répondit par des pamphlets et des caricatures. On l'appelait « méchant comédien », on le comparait à Néron : « Si ton peuple est assez dénaturé pour ne pas te chasser, disait un de ces libelles, sache que nous ne te laisserons pas salir notre bannière tricolore. » La direction du mouvement national lui échappait, ses manifestations patriotiques ne portaient plus, il était

» tion brutale à une vanité puérile. Tu es pire que Néron, car tu as » fait assassiner ton peuple traîtreusement et de sang-froid. Tu as » fait de ta « ville chérie de Berlin » un théâtre d'atrocités. Tu as » laissé les enfants d'un même pays s'entre-égorger pendant seize » heures, et tu es resté impassible alors que les premiers de ton » royaume te suppliaient d'arrêter le carnage. Néron n'aurait point » fait cela ! Et maintenant que tes satellites ont succombé, que ton » aide Metternich est jugé, que tu appartiens au bourreau, tu veux te » placer à notre tête ! Si ton peuple est assez dénaturé pour ne point » te chasser, sache que nous ne t'endurerons pas, que nous ne lais- » serons pas salir par toi notre bannière tricolore. Nous préférerions » plutôt nous unir au tsar blanc. Va, tu n'es qu'un misérable comé- » dien, qu'un maudit assassin ! malédiction sur toi ! — *Imprimé à* » *Cassel à l'imprimerie Hotop.* » — Cette réprobation contre la conduite et les prétentions du roi Frédéric-Guillaume ne se fait pas seulement jour dans les classes moyennes, elle a pénétré aussi dans les classes populaires. Une foule immense s'est portée hier soir devant l'hôtel *Au roi de Prusse*, et a demandé à grands cris la suppression de l'enseigne. Pour éviter une collision, le propriétaire de l'hôtel a dû se soumettre aux exigences des manifestants.»

discrédité. Il perdait une partie magnifique qu'il n'avait tenu qu'à lui de gagner : au lieu de ceindre la couronne qui s'offrait à son ambition, il subissait dans l'opinion, suivant l'expression d'un journal, un second Iéna. De tous côtés retentissait le mot : « Il est trop tard ! » mot cruel qu'un poète n'avait pas craint de jeter, du haut de la tribune française, à une mère vaillante qui, dans une heure suprême, était venue comme Marie-Thérèse, avec ses fils, faire appel au patriotisme [1].

1. Voir à l'Appendice : Madame la duchesse d'Orléans, le 24 février 1848.

III

L'ÉMEUTE A CASSEL

Cassel, comme toutes les résidences allemandes, vivait des dépenses de la cour; elle aspirait au retour du souverain. Mais, après tant de violences subies, l'électeur était peu tenté de rentrer dans sa capitale. Elle ne lui offrait aucune sécurité. Il restait obstinément à Wilhelmshöhe, où il avait ses derrières assurés, couvert par les immenses forêts qui, depuis la sortie du château, s'étendaient, à plus de vingt kilomètres, jusqu'à la frontière du grand-duché de Weimar. Les esprits, d'ailleurs, étaient loin de se calmer; des villes l'agitation avait gagné les campagnes; des châteaux étaient pillés, saccagés par les paysans, des fabriques incendiées par les ouvriers; les juifs

étaient molestés par leurs débiteurs. La question sociale se posait partout en Allemagne, avec plus ou moins d'intensité, non pas scientifiquement comme aujourd'hui, mais brutalement, par des attaques contre la propriété. Le principe monarchique seul restait debout au milieu de l'anarchie générale, malgré les *Turner* et leurs affiliés, qui, dans le grand-duché de Bade, surtout aux portes de la France, affirmaient l'idée républicaine.

Toutes les capitales allemandes avaient subi l'émeute, le sang avait coulé à flots à Berlin, Cassel ne pouvait échapper aux barricades. L'ordre ne s'y était pas rétabli, bien que l'électeur eût poussé les concessions jusqu'à confier le portefeuille de l'intérieur à M. Eberhard, l'un des membres de la députation de Hanau qui, le 13 mars, était venue dans son palais mettre sa dignité et sa patience aux plus mortifiantes épreuves. Le peuple, subitement affranchi, s'en donnait à cœur-joie ; il marquait son émancipation par de bruyantes manifestations. Il usait de la liberté à sa manière, en portant des charivaris à la noblesse et aux ministres sacrifiés. Il cassait leurs vitres en vociférant : « Qu'est-ce que

la patrie allemande? » Le gouvernement laissa faire; peut-être estimait-il qu'un peu de désordre était nécessaire pour impressionner l'électeur et le maintenir dans la bonne voie. Mais le régiment des gardes du corps, qu'on avait négligé d'éloigner, souffrait des humiliations dont on abreuvait le chef de l'armée. Il n'attendait qu'une occasion pour donner une leçon aux perturbateurs. Dans la soirée du 9 avril, le peuple souverain était en train de se donner le plaisir de briser les vitres de l'ancien ministre des affaires étrangères, lorsque, soudainement, une cinquantaine d'hommes, de vrais géants, le sabre au poing, sortirent de la caserne, exaspérés, et se ruèrent avec fureur sur les manifestants. La mêlée fut sanglante; il y eut des tués et des blessés. La foule, terrifiée, se dispersa dans toutes les directions en criant : « Aux armes! On nous assassine! » En un clin d'œil, la ville fut illuminée, dépavée et barricadée, l'arsenal et les boutiques d'armuriers dévalisés. A une heure du matin, on se porta en nombre à la caserne, au son du tocsin, pour venger le sang versé. Le combat fut acharné; le dernier mot serait resté sans doute aux gardes du corps, si leurs officiers

ne leur avaient pas donné l'ordre de se retirer et de sortir de la ville, protégés par la garde civique.

Le matin, les paysans accouraient de tous côtés, armés de faux et de bâtons, pour concourir à la défense. Les magasins restèrent fermés et les barricades gardées. La Chambre se réunit d'urgence. Elle décida qu'une députation se rendrait à Wilhelmshöhe pour intimer à l'électeur l'ordre de dissoudre le régiment de ses gardes, de provoquer une instruction sévère sur les événements et de procéder à la poursuite des coupables. L'irritation était extrême ; on parlait d'abdication. L'émotion ne se calma que lorsqu'on apprit que l'électeur, malgré « la correction et l'esprit résolu » que lui prêtait M. de Metternich, avait encore une fois capitulé, qu'une proclamation annoncerait le licenciement de la garde, la recherche et la punition exemplaire des instigateurs. Le peuple enregistrait une nouvelle victoire ; c'était une faible compensation pour le réconcilier avec des misères séculaires.

Lorsque le calme fut rétabli, le gouvernement, tout révolutionnaire qu'il était, chercha à rentrer en possession des armes enlevées à l'arsenal ;

mais déjà une partie des fusils avait passé à vil prix à des agents hanovriens. Le Hanovre avait, comme la Hesse, à demander des comptes à son maître.

La Hesse, inféodée au système de M. de Metternich, était depuis 1815, au nord de l'Allemagne, un boulevard solide, infranchissable, contre les tendances révolutionnaires : en rompant brusquement avec ses traditions gouvernementales, elle devenait pour le Hanovre, le Brunswick, les deux Mecklembourg et le duché d'Oldenbourg, comme le grand-duché de Bade l'était au midi pour la Bavière, le Wurtemberg et Hesse-Darmstadt, un foyer de propagande, l'avant-garde du libéralisme[1].

Le roi Ernest-Auguste[2] dut céder, comme

1. Dépêche de Cassel, 13 mars 1848. — « Avec le système qui vient de s'écrouler ici se brise le premier anneau de la ligue que l'Autriche avait formée, il y a deux ans, dans le nord de l'Allemagne, contre le libéralisme prussien. Le Hanovre, qui était le soutien le plus solide de cette coalition, que j'ai souvent signalée dans mes dépêches, ne tardera pas à suivre la Hesse. Déjà Gœttingue a donné signe de vie, le soulèvement s'étendra et se généralisera. »

2. Il était à ce moment le doyen des souverains en Europe. En 1837, il avait enlevé à ses sujets la constitution, octroyée en 1819 par le régent au nom de George III, roi d'Angleterre et de Hanovre. La cour de Hanovre, régie par la loi salique, s'était séparée de la couronne britannique à l'avènement de la reine Victoria; mais, jusqu'à la mort du roi d'Angleterre Guillaume IV, le

l'électeur. Leurs principes étaient les mêmes, mais ils différaient d'allures, de tempérament et de caractère. Le roi le prit de haut avec la révolution; il ne lui permit pas de pénétrer dans son palais; il ne traita avec elle que par intermédiaire, sans compromettre sa dignité.

« — Que veulent ces misérables? dit-il, en entendant les vociférations de la foule. — Sire, ils demandent le jury, répondit craintivement son aide de camp. — Eh bien, dites à ces gueux que je le leur accorde. » Et l'officier, du haut du balcon, annonça au peuple que son auguste maître, touché des vœux de ses bien-aimés sujets, leur faisait savoir qu'il n'avait qu'une ambition, leur être agréable.

Mais le peuple, en appétit, renouvela ses clameurs. « — Que veut encore cette valetaille? demanda le souverain. — La liberté de la presse, Sire. — Les misérables! Eh bien, soit! » dit le roi en frappant du poing.

Et l'aide de camp, à chaque réclamation nou-

Hanovre avait offert le spectacle d'un État gouverné par le chef d'un autre État, sans qu'il existât entre les deux pays aucun lien national, aucune analogie de situation, ni même aucun rapport de voisinage.

velle, accueillie par des invectives, reparaissait sur le balcon, et traduisait en termes gracieux les paroles échappées au courroux de Sa Majesté.

Les Hanovriens savaient à quoi s'en tenir sur le libéralisme de leur maître et sur les tendances de l'aristocratie; aussi, pour se prémunir contre tout retour, prirent-ils leurs précautions. Ils adjoignirent aux membres des états des codéputés pour contrôler leurs paroles et surveiller leurs actes. En gens pratiques, ils les choisirent de préférence dans la classe des mauvais débiteurs, en ayant soin de s'assurer une part dans les indemnités de séjour qu'ils leur avaient fait allouer.

La liberté s'imposait irrésistible à tous les princes, aux plus entêtés, aux plus intraitables. Ils la subirent avec plus ou moins de bonne grâce et de résignation. Si le roi de Hanovre ne céda devant la tourmente qu'avec une fierté dédaigneuse, en grand seigneur, l'électeur de Hesse succomba sans dignité, sans élégance, comme un supplicié qui se débat sous l'étreinte de la corde. Il n'eut d'énergie que par soubresauts.

IV

L'ANARCHIE EN ALLEMAGNE

L'Allemagne, au commencement de mai, après deux mois d'absolue liberté, était livrée à l'anarchie. Le désarroi régnait dans les sphères gouvernementales, et la révolution s'affirmait dans les rues, tumultueuse et souvent sanglante. Pas une ville qui ne connût l'émeute. On était plus près de la guerre civile que de l'union. Sur tous les points de la Confédération, les assemblées démocratiques, passionnées, ignorantes, se donnaient pour tâche d'avilir les gouvernements et de désorganiser de fond en comble les rouages administratifs. L'unité de l'Allemagne restait à l'état de problème, abandonnée au hasard des événements, aux passions

des hommes. Tout le monde la désirait, mais personne ne savait de quelle facon la réaliser [1]. Comment placer sous la même autorité une trentaine de souverainetés, composées d'éléments disparates, jalouses de leurs institutions et de leur autonomie, à moins de faire table rase de tous les gouvernements? L'accord paraissait impossible au milieu des passions qui s'agitaient et se contrariaient ; partout se révélaient l'incohérence des idées et l'antagonisme des intérêts. « La situation générale de l'Allemagne est toujours fort

1. Dépêche de Cassel, 14 juillet. — « Il y a dans le courant qui pousse les peuples de race allemande vers la fusion une force irrésistible, qui ne permettra à aucun membre de cette grande famille de s'isoler à volonté. Mais, à côté du grand travail dans lequel l'Allemagne se débat pour arriver à l'unité, et qui n'est pas à la veille de se réaliser, il s'en opère un autre, moins apparent, moins prononcé, qui tend à réunir sous un même gouvernement des souverainetés sorties d'une même souche. S'il s'est formé en Hesse un parti qui rêve le rétablissement de l'ancien landgraviat, qui, dans le XVIe siècle, du temps de Philippe le Magnanime, comprenait l'électorat, le grand-duché de Darmstadt, les principautés de Hesse-Hombourg et de Hesse-Barchfeld, c'est en Thuringe surtout que le mouvement de fusion se développe avec intensité et cherche à faire disparaître les petites souverainetés issues de la ligne Ernestine. Tous ces pays qui se touchent et qui, par le contact, sont toujours restés fraternels, aspirent à une union particulière en dehors du mouvement général. Si leurs espérances se réalisaient, on assisterait à un spectacle imprévu, à celui d'une médiatisation spontanée séparatiste, qui pourrait rendre moins facile l'unification telle qu'on la comprend à Berlin.»

sombre, écrivais-je, le 2 mai; les hommes les moins faciles à s'effrayer n'envisagent l'avenir qu'avec un sentiment de crainte. L'anarchie fait tous les jours de plus grands progrès et personne ne peut prévoir à quelles limites elle s'arrêtera. L'enthousiasme pour l'unité allemande s'est considérablement refroidi. Le Parlement national, s'il parvient à se constituer, se trouvera en face de difficultés presque insurmontables. Les intérêts distincts de chaque pays qui, dans les premiers élans, avaient disparu, reparaissent peu à peu. La déclaration que l'Autriche a faite récemment, dans le *Journal officiel de Vienne*, démontre combien peu ce pays est disposé à faire des sacrifices pour réaliser cette unité dont on parle tant. De l'attitude prise par l'Autriche, on peut conclure que les autres États, ou du moins les autres gouvernements, ne montreront guère plus d'abnégation quand il s'agira d'abdiquer. Si les restrictions derrière lesquelles l'Autriche paraît vouloir se retrancher sont inacceptables, il est probable que l'Allemagne se retournera vers la Prusse, qui, après tout, est son point d'appui naturel. Malheureusement le roi Frédéric-Guillaume est, pour l'Allemagne, une espèce

d'épouvantail. Jusqu'à présent aucune réaction ne s'est opérée en sa faveur. Les placards qui couvrent les murs de toutes les villes, les caricatures qui s'étalent dans les boutiques, les articles diffamatoires que les journaux publient chaque jour, tout ce concert d'injures à sa personne, d'outrages à son caractère démontrent assez qu'on n'est pas prêt à lui confier les destinées d'une commune patrie. »

Jamais l'Allemagne n'avait traversé une crise plus obscure. Les partis extrêmes seuls faisaient preuve d'activité et de discipline. Tandis que les doctrinaires se livraient à des discussions spéculatives, les démocrates propageaient les idées subversives en nommant des comités de propagande et en organisant des assemblées populaires. Les étudiants se réunissaient à la Wartburg, moins pour discuter des questions universitaires que pour manifester leurs tendances républicaines, et les socialistes, de leur côté, tenaient à Hambourg [1] de bruyantes assises pour

1. Dépêche de Cassel, juin 1848. — Le congrès des ouvriers à Hambourg et celui des étudiants à Eisenach n'ont eu pour l'ordre aucune conséquence fâcheuse. On s'était réuni à Hambourg, moins pour discuter les questions sociales que pour manifester contre le Parlement de Francfort. Après quinze jours de délibéra-

préparer l'avènement de leurs doctrines. « Le château de la Wartburg est, en Allemagne, le symbole de la liberté moderne, écrivais-je à la date du 11 juin. Luther s'y est réfugié, en 1522, pendant la Diète de Worms ; il y a traduit la Bible, et les étudiants allemands y ont conspiré en 1817 pour reconquérir les libertés confisquées par les princes après les guerres de l'Indépendance. Les universités comptent y tenir de grandes assises pendant les fêtes de la Pentecôte. Leurs représentants ne seront pas exposés, cette fois, aux sanglantes persécutions de la réaction. Les gouvernements sont impuissants, et la li-

tions violentes et confuses, on s'est séparé sans avoir résolu aucun problème, ni réussi à passionner les masses. Les doctrines qu'on a professées ne sont pas sans analogie avec les théories sociales de M. Louis Blanc. On s'est prononcé contre la libre concurrence et, chose étrange, on a conclu, dans un esprit suranné en faveur du rétablissement des maîtrises et des jurandes. C'est ainsi que les socialistes allemands entendent le progrès. Leur congrès n'est pas moins un fait symptomatique. En dehors de ces deux réunions, il s'est constitué, à Francfort, un parlement démocratique au petit pied, ou plutôt un club, qui, sans mandat, siège à côté de celui de l'église Saint-Paul. Il poursuit la propagation des idées républicaines qui, dans ces dernières semaines, ont fait de sensibles progrès, même dans les rangs de la bourgeoisie. Il est dirigé par des chefs habiles et entreprenants. Des comités démocratiques fonctionnent en ce moment dans tous les grands centres. L'Allemagne constitutionnelle aura certainement à compter avec eux ; déjà, ils pèsent sur les délibérations de l'Assemblée nationale.

berté n'a plus à comploter, elle s'affirme au grand jour, bruyante, irrésistible; les rêves de 1817 sont réalisés et même dépassés. Le prétexte du congrès est le règlement des questions universitaires. S'en tiendra-t-on à ce modeste programme? — Il est permis d'en douter. C'est dans les *Burschenschaften* que se recrutent les partis avancés, et je ne serais pas étonné si les fêtes projetées à la Wartburg prenaient, comme celles de Hambach, en 1834, un caractère politique [1]. »

A Francfort, le comité des Cinquante, sous la pression des populations ouvrières des environs, armées et dirigées par des chefs entreprenants, tels que Struve et Hecker, avait fini par rompre avec la Diète. Ces dissensions montraient que, si l'idée de l'unité s'imposait à tous, personne ne la dominait. Les plus avancés voulaient faire la constitution sans la participation des souverains; elle devait leur être imposée. C'était trop au-

1. Dépêche de Cassel, 18 juin 1848. — La réunion de la Wartburg a donné lieu, comme je le prévoyais, à des manifestations politiques; on a discuté sans pouvoir s'entendre une adresse au parlement de Francfort, l'assemblée s'est partagée en deux camps, l'un pour voter une adresse républicaine, le second une adresse constitutionnelle. On s'est séparé, en se donnant rendez-vous à Iéna, au mois de juillet prochain. Il a été convenu que chaque université enverrait à ce nouveau congrès un délégué sur cent étudiants.

gurer de leur résignation. Sur ce point, les opinions étaient partagées; les uns croyaient que les gouvernements, terrifiés, affaiblis, pour sauver un simulacre d'existence, subiraient les plus dures conditions; les autres, et c'étaient les plus sages, prévoyaient qu'avant peu, à la première saute de vent, les princes profiteraient des divisions au sein du Parlement pour reprendre leur ascendant. Il en était aussi qui ne voyaient de salut que dans une guerre; ils exploitaient les craintes endémiques qu'inspirait la France, ils dénonçaient systématiquement son esprit de conquête, et protestaient contre son intervention éventuelle en Italie. Mais l'éloquent et fraternel manifeste de M. de Lamartine, proclamant à la fois la déchéance et le respect des traités de 1815, les mesures prises à nos frontières pour dissiper les rassemblements armés de corps francs, composés de Polonais, d'Italiens et de réfugiés Badois, déjouaient leur tactique. La sagesse et la modération du gouvernement provisoire étaient la force du parti révolutionnaire allemand [1].

1. Dépêche de Cassel à M. de Lamartine. — « La panique causée par l'invasion de corps francs sur le territoire allemand s'est calmée depuis votre réponse aux Polonais. L'Allemagne vous est reconnaissante des efforts que vous faites pour éviter toute propagande

La Diète, livrée à elle-même, était aux abois ; elle ne savait à quoi se reprendre ; l'Autriche était paralysée, et la Prusse, le point d'appui naturel des aspirations germaniques, discréditée. Personne ne songeait plus à confier au roi Frédéric-Guillaume les destinées de la grande Allemagne.

Le Parlement allait s'ouvrir à Francfort sans qu'on pût pressentir ce qui sortirait des délibérations de l'église Saint-Paul. Deux solutions se trouvaient en présence : l'une radicale, plaçant à la tête de l'Allemagne un président ou un directoire nommé par l'Assemblée constituante ; l'autre constitutionnelle, réservant aux souverains la désignation du chef du pouvoir exécutif. Laquelle l'emporterait ? Les plus experts l'ignoraient.

dans les pays dont les institutions ne sont pas conformes aux nôtres. J'en constate les bons effets. — Des émissaires polonais sont arrivés à Cassel ; l'un d'eux, le sieur Czarneski, s'est présenté à la légation ; il m'a demandé de le mettre en rapport avec les chefs du parti républicain hessois. Non seulement je lui opposé un refus, mais je l'ai invité à éviter tout ce qui, de près ou de loin, pourrait inspirer ombrage au gouvernement électoral. Un agent français ne saurait prêter la main, même indirectement, à une propagande déloyale, quelles que puissent être nos sympathies pour une Allemagne républicaine. C'est ainsi du moins que j'interprète le manifeste que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. »

V

L'OUVERTURE DU PARLEMENT DE FRANCFORT ET L'ÉLECTION DU VICAIRE DE L'EMPIRE

A l'enthousiasme des premiers jours avait succédé le découragement. Aussi le Parlement s'ouvrait-il le 18 mai, non pas assurément au milieu de l'indifférence générale, mais sans bruyantes démonstrations. Les feux de joie qui devaient éclairer les sommets de toutes les montagnes en signe d'allégresse, comme au lendemain de la bataille de Leipzig, ne s'allumèrent pas. On renonça presque partout aux réjouissances publiques. A Cassel, le service religieux, la revue de la garde bourgeoise et les illuminations furent contremandés. La confiance avait disparu ; il semblait que tout le monde fût dégrisé.

La sanglante répression de l'insurrection à Paris pendant les journées de Juin réveilla les esprits et raffermit les courages. Elle exerça une influence salutaire, décisive, sur les discussions orageuses que la question du pouvoir exécutif soulevait au sein de l'Assemblée ; il permit aux conservateurs de se compter et de réagir contre l'anarchie.

Quel devait être le rôle du Parlement, quelle était l'étendue de son action, quels seraient ses rapports avec les gouvernements, et surtout comment serait constituée l'autorité centrale? Tels étaient les graves problèmes qu'on s'efforçait de résoudre. Le nombre des orateurs inscrits était effrayant; plus de cent discours allaient être prononcés. La droite demandait la nomination du pouvoir exécutif par les gouvernements, laissant un *veto* à l'Assemblée nationale. Le centre accordait le *veto* aux gouvernements, mais réservait l'élection au Parlement. La gauche, en communauté de sentiments avec le comité des Cinquante, refusait aux gouvernements toute participation. La lutte était, en réalité, comme je le disais, engagée entre le principe monarchique et le principe républicain. On procéda à

l'élection sans l'accord des souverains, à la fois constitutionnellement et révolutionnairement. Ni république ni monarchie, telle était la prétention des politiques de l'église Saint-Paul.

Le choix de l'Assemblée tomba sur l'archiduc Jean; c'était un prince populaire; tout le désignait : il représentait les vieilles traditions et les idées modernes, le Saint-Empire et les principes démocratiques. Il était le fils et le frère des deux derniers empereurs d'Allemagne, Léopold II et François II, et, frappé de disgrâce pour son libéralisme, il vivait éloigné de la cour de Vienne, suspect à M. de Metternich. Son mariage romanesque avec la fille d'un maître de poste, sa popularité dans le Tyrol, où il n'était connu que sous le nom du bon petit Jean, — *der gute Hansel*, — ses correspondances patriotiques avec l'historien Jean de Muller, en 1804 et en 1806, et le toast que déjà, en 1846, il avait porté à l'unité allemande, en faisaient l'homme nécessaire, sinon providentiel, celui qui répondait à toutes les exigences. Heureux les peuples qui, dans les heures de détresse, au lieu d'un empirique, trouvent un vrai patriote pour les relever de l'anarchie!

Le 1er juillet, une députation se rendit à Vienne pour porter à l'archiduc les félicitations de l'Assemblée. Six jours après, le vicaire de l'Empire faisait son entrée à Francfort, acclamé par une foule en délire. Il dut passer, simple et modeste, en petite tenue militaire, sous des arcs de triomphe, et boire le vin d'honneur dans la coupe qui avait été présentée à son père et à son frère, lors de leur couronnement. Son entrée au Parlement provoqua des manifestations sans fin. Ce fut son sacre.

La Diète avait vécu! Le Parlement avait décrété que ses pouvoirs expireraient le jour même de l'élection du vicaire de l'Empire. L'archiduc Jean eut à cœur de présider en personne à ses funérailles; il se rendit en grande pompe, suivi d'une escorte militaire et d'une députation de l'assemblée nationale, au palais de Thurn-et-Taxis. Il prononça son oraison funèbre au bruit du canon et des cloches qui résonnaient comme celles des agonisants. Ce fut un moment solennel. Les députés de l'église Saint-Paul croyaient rendre les derniers devoirs à une morte; ils voyaient la patrie, hier encore morcelée, sortir unie, radieuse et puissante, d'une

tombe à jamais scellée. Ils ne se doutaient guère qu'avant peu ils disparaîtraient à leur tour, et que la morte qu'ils enterraient ressusciterait sur les débris de leur œuvre éphémère. « Il s'avance déjà sur le théâtre, dit le moraliste, d'autres hommes, qui vont jouer dans une même pièce les mêmes rôles; ils s'évanouiront à leur tour, et ceux qui ne sont pas encore, un jour ne seront plus ; de nouveaux acteurs auront pris leur place. »

Le cabinet de Vienne avait profité du désarroi qui régnait à la cour de Berlin, des contradictions de sa politique, pour séduire ou corrompre les chefs de la démocratie; il les avait gagnés à ses vues, si bien qu'ils ratifiaient la déchéance de la Prusse et trouvaient légitime la prépondérance autrichienne.

Les gouvernements ne se réjouissaient pas moins de l'échec des Hohenzollern; l'archiduc était pour leur indépendance un gage précieux, car l'Autriche était leur protectrice naturelle. Aussi le roi de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt, s'empressèrent-ils de venir à Francfort pour complimenter le vicaire et lui promettre leur concours. Se mettre en

règle avec le vainqueur a toujours été le souci des cours secondaires.

Les princes, après une complète prostration, reprirent courage. L'incertitude qui pesait sur leur avenir leur avait enlevé toute énergie. Ils espéraient maintenant ressaisir, peu à peu, les rênes qu'ils avaient abandonnées. L'armée devenait leur grande préoccupation ; ils la voulaient forte pour mâter la révolution et tenir en respect la France, qui leur valait de si cuisantes épreuves. C'est avec leur assentiment que le général de Radowitz, le délégué de la Prusse, demandait au Parlement sept cent mille hommes. Ce n'est pas qu'on redoutât des complications avec la Russie, le gouvernement prussien répondait de ses dispositions pacifiques; mais, depuis qu'un prince de la maison d'Autriche se trouvait à la tête de l'Allemagne, on se plaisait à considérer la question italienne comme une question allemande. On voulait s'opposer à une intervention française dans les affaires de la péninsule. On s'attaquait à la duplicité de la maison de Savoie; on n'admettait pas que l'Italie, qu'on protège aujourd'hui et dont on caresse les passions, pour les exciter contre nous, eût le droit de

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

s'affranchir. Les contradictions ne coûtent pas à l'Allemagne.

« Les Allemands, écrivais-je, se laissent aller aux rêves les plus ambitieux. Les succès des armées autrichiennes en Italie ont exalté les imaginations; l'Allemagne y puise un sentiment exagéré de ses forces, elle voit déjà la péninsule, comme du temps des Hohenstaufen, sous sa domination. Les plus timorés, ceux qui, au lendemain de la révolution de Février, n'envisageaient la guerre qu'avec terreur, se montrent rassurés; ils la considèrent aujourd'hui comme une nécessité, comme l'unique moyen d'asseoir et de consolider l'unité. Ils en arrivent, comme le parti féodal militaire prussien, à souhaiter une lutte avec la France. Il y a deux mois, on eût lapidé quiconque se serait permis de préconiser l'alliance russe. On n'est plus aussi chatouilleux. Une alliance offensive et défensive avec la Russie contre la République française n'effarouche plus personne. Nos journaux se bercent d'illusions en prenant à la lettre les sympathies que quelques orateurs, individuellement, nous témoignent parfois; elles sont loin de traduire les sentiments du Parlement. Les haines endémiques que nous inspirons

ne sont qu'endormies; elles n'attendent qu'une occasion, qu'un prétexte pour se réveiller et se manifester. Le parti républicain seul se sent, dans une certaine mesure, par affinité de principes, attiré vers nous; mais il est en minorité; les progrès qu'il avait faits au début, en face de souverains affolés, se sont arrêtés brusquement dès le triomphe de l'ordre en France, après les journées de Juin. Depuis ce moment, la réaction a été continue, et, avec l'affermissement du principe d'autorité, elle ne fera que s'accentuer davantage. »

Les républicains francais de 1848 avaient hérité des ambitions de la première république et de l'empire. Élevés dans la haine des traités de 1815, ils aspiraient à les déchirer et à reprendre nos anciennes frontières. Persuadés que les provinces de la rive gauche du Rhin ne demandaient qu'à nous revenir, ils songeaient à remettre la main sur des populations allemandes, tout en encourageant l'Allemagne dans ses aspirations unitaires. M. Bastide, le rédacteur en chef du *National,* que M. de Lamartine avait mis à la tête du ministère des affaires étrangères, n'avait pas les usages de la diplo-

matie, car il poussait l'incorrection de la tenue jusqu'à recevoir les envoyés des puissances étrangères, en manches de chemise, dans son cabinet de toilette; mais le sens politique ne lui faisait pas défaut. Il ne tarda pas à reconnaître, — en voyant le Parlement de Francfort, infidèle à ses principes, se faire l'auxiliaire de l'Autriche en Hongrie et en Italie et tourner le dos à la Pologne, — qu'en favorisant la concentration allemande, il ne servait ni la cause de la liberté ni celle des nationalités et qu'en réalité il lui sacrifiait les intérêts de la France. « Le mieux encore, disait-il, est de revenir à nos anciennes traditions et de continuer tout simplement la politique sage et circonspecte de Louis-Philippe. » Il y revint, en effet, car il offrit la protection de la France au Danemark contre l'agression inique de l'Allemagne; il fut même question, dit lord Cowley dans une de ses dépêches, d'une promesse d'assistance militaire.

L'électeur ne fut pas le dernier à relever la tête. Il avait jugé prudent de faire le mort depuis les démêlés de ses gardes du corps avec les habitants de Cassel. Mais, dès qu'il vit le principe d'autorité s'affirmer à Francfort, il essaya

de remonter sur la bête qui l'avait désarçonné. Ses ministres avaient beaucoup à se faire pardonner; en voyant le vent tourner, ils lui lâchèrent quelque peu la bride. Ils trouvaient que le pouvoir avait du charme et que, « s'il était bon à prendre, il était bon à garder ». M. Eberhard, le ministre de l'intérieur, oublia que, le 13 mars, de concert avec les *Turner*, il avait tramé la chute du « tyran ». Il sévit contre les bandes armées qui, sous le nom de *Freyschaar*, dominaient la capitale. Pour s'assurer la faveur du maître, il alla jusqu'à intenter des poursuites contre quelques chefs du parti démocratique. La France connaît ces conversions. Voici près de cent ans qu'elle voit des ambitieux s'attaquer aux gouvernements, et, lorsqu'ils les ont renversés, commettre les mêmes fautes, tolérer les mêmes abus et, pour conserver le pouvoir, se livrer aux mêmes capitulations.

Il avait suffi des journées de Juin et de leur sanglante répression pour modifier en Allemagne le cours des événements. Le triomphe de l'ordre à Paris s'était, à Francfort, imposé aux délibérations du Parlement; il avait assuré l'élection de l'archiduc Jean, et rendu aux princes la con-

fiance et le courage qu'ils avaient perdus. L'action de la France, à cette époque, était rayonnante, irrésistible, dans les bonnes comme dans les mauvaises causes. Elle était crainte, admirée, écoutée, suivie; ses idées dominaient, troublaient ou vivifiaient le monde; elles se manifestaient sous toutes les formes, du haut de la tribune, par la voie de ses journaux, sous le voile de sa littérature, comme sous celui de la science, de la philosophie et des arts. Son rôle a bien changé. Elle n'est plus la grande initiatrice; les gouvernements la donnent en exemple à leurs peuples, elle leur sert d'enseignement; adonnée à l'esprit de coterie, livrée aux discordes, elle a cessé d'être un foyer lumineux. Le ressort de la volonté se serait-il brisé dans nos âmes?

VI

L'ARCHIDUC JEAN ET SON GOUVERNEMENT

L'archiduc Jean forma un gouvernement composé d'éléments disparates. L'éclectisme lui était imposé; son ministère ne pouvait être que le produit de toutes les nationalités germaniques. Il nomma et reçut des envoyés extraordinaires. M. de Raumer, l'historien surfait des Hohenstaufen, fut envoyé à Paris sans réussir à se faire reconnaître officiellement; le gouvernement provisoire de Paris tenait la dragée haute au gouvernement révolutionnaire de Francfort. A son départ, le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, qui redoutait son inexpérience diplomatique, lui fit hommage de Martens, un recueil indigeste de traités et de protocoles, pour lui

permettre d'apprendre son métier. Arrivé à Paris, M. de Raumer lui renvoya les volumes. « A quoi bon Martens, lui écrivait-il, il n'y a plus de traités ! »

Aucun gouvernement, ni au dehors ni à l'intérieur, ne marchanda les sympathies au vicaire de l'Empire. Il semblait que sa tâche serait facile. C'est à peine si les partis lui laissèrent le temps de connaître les douceurs de la lune de miel. Dès le lendemain de son installation, il se trouva aux prises avec les six cents volontés infatuées d'elles-mêmes dont se composait le Parlement. Chaque membre se croyait obligé à faire prévaloir ses théories, à porter à la tribune le fruit de ses études et de ses méditations. Emportée par une ardeur juvénile, immodérée, l'Assemblée se croyait maîtresse, non seulement des destinées de l'Allemagne, mais aussi de celles de l'Europe. Elle s'imaginait n'avoir qu'à formuler des ordres pour achever son œuvre. « La seule préoccupation de notre politique, disait un de ses orgueilleux manifestes, sera de maintenir toujours haut le *droit* et l'honneur de l'Allemagne. » Ce mot de *droit* sonnait étrangement dans un document révolutionnaire. Il ouvrait de

larges horizons aux convoitises du patriotisme germanique, il s'adressait à son avidité conquérante, il traduisait en termes concis la chanson du poète : *Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand ?* Rien n'arrêtait les professeurs : ni la guerre civile ni la guerre extérieure ; ils menaçaient la Hollande et le Hanovre, outrageaient la Pologne et l'Italie, s'aliénaient l'Autriche et la Prusse, et jetaient le gant au Danemark. « La première pensée du Parlement est une pensée d'agression inique et son premier cri, un cri de guerre, » disait le comte de Nesselrode à ses agents en Allemagne, dans une circulaire du mois de juillet 1848. La guerre et les émeutes n'empêchaient pas les législateurs de l'église Saint-Paul de se livrer à d'interminables discussions scolastiques sur les droits fondamentaux de la constitution. Jamais, dans aucune assemblée, on ne fit un tel abus de la parole.

L'archiduc n'avait accepté son rôle qu'à contre-cœur; il avait trop de sens pour ne pas comprendre l'inanité de sa tâche. Plus d'une fois il voulut s'esquiver et retourner dans les montagnes du Tyrol, mais il était une force morale pour l'Autriche, il était un gage pour ses partisans,

il représentait une armée, et surtout il tenait la place que la Prusse convoitait. On refusa de le relever de sa faction. Le cabinet de Vienne lui envoya même un de ses agents les plus tenaces, le comte de Rechberg, moins pour l'assister de ses lumières que pour le retenir par les pans de son habit. M. de Rechberg épiait tous ses mouvements ; le chien de berger le plus vigilant n'eût pas fait meilleure garde ; sa responsabilité lui causait des insomnies. Je me rappelle lui avoir valu un jour, — c'était le lundi de la Pentecôte 1849, — un véritable émoi dans une fête populaire des environs de Francfort. — « On a parfois d'étranges idées, lui dis-je en plaisansant. Figurez-vous que, tantôt, en voyant l'archiduc Jean sortir du palais de Thurn-et-Taxis, accroupi au fond de sa voiture, sombre, méditatif, j'ai pensé, sans trop savoir pourquoi, à la fuite de Varennes. »

Il n'en fallut pas davantage pour impressionner le comte de Rechberg et le faire rentrer en toute hâte à Francfort. Il lui tardait de s'assurer si l'archiduc, en proie à la nostalgie de ses montagnes, ne s'était pas échappé de son palais, sans esprit de retour, las d'un pouvoir imaginaire.

M. de Rechberg n'était pas plus grand que M. Thiers; comme lui, il portait des lunettes. Son tempérament était sec, sanguin ; il passait pour rageur. Rien dans sa personne ne dénotait le descendant d'une maison illustre. Ses goûts n'étaient point fastueux ; il occupait deux modestes chambres dans un hôtel de second rang, *l'Empereur romain*. Il suivait avec une inquiète sollicitude les brusques variations du change, bien douloureuses à cette époque, il est vrai, pour les représentants autrichiens à l'étranger. Lorsqu'on faisait la partie chez lui et qu'il perdait, au lieu de s'acquitter en ducats, suivant l'usage, il tirait de son secrétaire, à la façon des campagnards, un grand sac en toile et étalait sur la table les florins dont il était garni. Ce trait dénotait un petit homme d'affaires habitué à compter et à contempler ses pièces, mais il ne révélait pas un esprit de grande envergure. C'est à la table de whist que M. de Talleyrand toisait les politiques ; M. Pozzo di Borgo les jugeait d'après leur cuisine. Un jour, en traversant Berlin, il dut manger une soupe à la bière chez le ministre des affaires étrangères de Frédéric-Guillaume III : « Je ne connais pas encore

la politique de M. Ancillon, dit-il avec un haut-le-cœur, mais pour peu qu'elle ressemble à sa cuisine, je la proclame détestable. »

L'avènement de M. de Rechberg au pouvoir fut plus tard un sujet d'étonnement pour tous les diplomates qui l'avaient vu de près à ses débuts, et je dois ajouter que personne ne fut surpris des déconvenues de l'Autriche en la voyant opposer à M. de Bismarck un si mièvre jouteur.

VII

LES COURANTS DE L'OPINION EN ALLEMAGNE

L'Allemagne était en fermentation. L'unité telle qu'on la rêvait et l'enseignait dans les universités, ou comme la comprenaient et la prêchaient les démocrates, était décidément irréalisable. On cherchait en vain à se reconnaître au milieu des programmes, des systèmes qui se formulaient de tous côtés. Il y avait confusion dans les choses et dans les idées. Le nord ne comprenait pas le midi, et le sud avait pour le nord une invincible répulsion. La diversité des gouvernements et des nationalités, des lois et des coutumes, la distinction profonde des castes, ne se conciliaient pas avec l'unité telle que la voulait un Parlement où dominaient soixante-

professeurs, cent cinquante-huit avocats et quarante prêtres unitaires démocrates, sans compter les médecins. Au lieu de procéder avec lenteur et prudence, en faisant la part aux intérêts particularistes, aux mœurs, aux coutumes, et surtout aux prérogatives des dynasties régnantes, l'Assemblée nationale, convaincue que l'unité existait et qu'elle parlait en son nom, croyait n'avoir qu'à commander pour imposer sa volonté souveraine. Elle s'aperçut, en voulant mettre la main sur les armées fédérales, que, s'il était aisé de voter des lois, de prendre des résolutions, il n'était pas facile de les rendre exécutoires. Elle fut douloureusement rappelée à la réalité lorsque son ministre de la guerre, sous forme de circulaire, prescrivit aux souverains de faire jurer à leurs soldats fidélité au drapeau national, — *huldigen*. — Presque tous refusèrent de se conformer à ses ordres. Les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Hanovre protestèrent, et la Prusse, déjà froissée dans son orgueil par la nomination de l'archiduc Jean, saisit avec empressement l'occasion qu'on lui offrait pour faire justice, en termes altiers, d'aussi étranges prétentions. Si les conseillers de l'archiduc avaient

réfléchi, ils ne se seraient pas exposés à un refus qui devait révéler au grand jour leur impuissance. Il ne leur restait plus qu'à battre en retraite; c'est ce que fit le général de Peucker en équivoquant sur les termes de sa téméraire mise en demeure. Il expliqua, dans une nouvelle circulaire, que le mot *Huldigung*, qui, en effet, avait une double signification, dans sa pensée ne comportait pas une véritable prestation de serment, mais simplement un hommage à rendre au lieutenant général de l'Empire. Personne ne s'y laissa prendre; on accepta le désaveu pour ce qu'il valait, et les armées de toute la Confédération, sauf l'armée prussienne[1], le 6 août, défilèrent pour la première fois devant le drapeau allemand. Ils rendaient hommage à ses couleurs, — noir, rouge et or[2], — sans lui prêter un serment d'inviolable fidélité.

La cérémonie fut célébrée à Cassel avec éclat. L'électeur descendit de Wilhelmshôhe pour assis-

1. On se borna à donner lecture, dans les casernes, d'un ordre du jour national.

2. Ce n'étaient pas les couleurs du Saint-Empire, mais celles qui furent adoptés en 1817 à la fête révolutionnaire de Hambach. En 1866, M. de Bismarck maria les couleurs du drapeau prussien à celles du pavillon hanséatique; elles devinrent celles de la Confédération du Nord et sont aujourd'hui celles de l'empire d'Allemagne.

ter au service divin et présider au défilé de ses soldats. Le ministre des affaires étrangères était venu la veille m'inviter à la fête. L'électeur paraissait heureux de se retrouver en sécurité au milieu de ses régiments et de n'être pas sifflé. Plusieurs fois il m'adressa la parole ; il me fit remarquer, en termes ironiques, l'absence du ministre de Prusse. — « Comte Galen pas venu, disait-il ; Prusse mécontente... Bien fait ! » — Il éprouvait pour ses cousins de Berlin l'amour de la souris pour le chat.

L'incident de la *Huldigung* rapprocha les gouvernements ; ils se concertèrent secrètement sur les moyens de résister aux envahissements de l'assemblée de Francfort, qui, taillant dans le vif, allait jusqu'à leur demander la suppression de leur représentation diplomatique. Le plus minuscule d'entre eux, celui de Hesse-Hombourg, — il ne comptait que vingt-quatre mille sujets, — fut le seul à braver l'autorité du pouvoir central ; il fit rouvrir les salles de jeu fermées par un décret du Parlement. Le landgrave Ferdinand se souciait peu de l'unité allemande ; comme le prince de Monaco, de nos jours, il bornait son rôle, dans les affaires du monde, à défendre avec ténacité la liberté de la

roulette. Cet acte de rebellion n'eut pas d'imitateurs; le moment n'était pas encore venu pour les princes d'affirmer leur autorité. Le Parlement, par ses violences, était en train de se discréditer; il fallait lui laisser le temps de se rendre impopulaire, odieux. Son influence allait en décroissant, il usait ses forces dans de stériles débats, ses arrêts étaient discutés et souvent méconnus; tout autorisait à prévoir qu'avant peu, à mesure qu'il s'éloignerait des événements qui avaient présidé à sa naissance, il cesserait de représenter le véritable esprit public et les aspirations réelles de l'Allemagne.

Bien des crises devaient se succéder encore avant de permettre à la Confédération germanique, si profondément troublée, de se reconstituer et de retrouver son ancienne quiétude. Il fallut la défaite de la révolution à Berlin, à Prague, à Francfort, à Cologne, à Dresde [1], dans

1. L'insurrection qui éclata à Dresde le 20 mai 1849 fut une des plus meurtrières; elle se rattachait à celles de Pologne, d'Italie et de Hongrie. L'armée prussienne parvint à la réprimer après trois journées de luttes sanglantes. Richard Wagner figura sur les barricades, au scandale de l'Allemagne qui refusa pendant de longues années de lui pardonner son ingratitude envers le roi de Saxe, son protecteur. Liszt facilita son évasion. C'est à lui qu'il dût de n'être pas fusillé.

les duchés de l'Elbe et le grand-duché de Baden ; — l'intervention de la Russie en Hongrie ; — les répressions sanglantes du général de Haynau et du général Windischgrætz en Autriche ; — les victoires de Radetzki en Italie ; — l'exécution sommaire, à Vienne, de Robert Blum, sans respect pour l'Assemblée nationale de Francfort, dont il était un des membres les plus populaires ; — l'avènement au trône de François-Joseph et l'audacieuse énergie de son ministre, le prince de Schwarzenberg ; — le refus de Frédéric-Guillaume d'accepter la couronne impériale ; — l'union restreinte des petits États du Nord sous l'hégémonie prussienne ; — le Parlement d'Erfurt opposé à celui de Francfort ; — le *Post*-Parlement de Stuttgart ; — la fuite de Cassel de l'électeur après le refus de l'armée de lui sacrifier la constitution hessoise, et, finalement, la capitulation de la Prusse à Olmütz, pour que la Diète, emportée par le souffle révolutionnaire de 1848, pût, après dix-huit mois d'anarchie, ressusciter de ses cendres et reparaître en scène, sans avoir rien appris ni rien oublié, dans l'esprit des traités de 1815.

Dans ces temps agités, les courants violents et capricieux changeaient de semaine en semaine,

et souvent du jour au lendemain. L'influence de l'Autriche et celle de la Prusse subissait leurs fluctuations; elle diminuait ou grandissait selon les impressions du moment. Au mois de juillet, l'Autriche avait le vent en poupe, toutes les sympathies se reportaient sur elle; elle semblait définitivement appelée à présider aux destinées de la grande Allemagne. Mais bientôt, à la fin de 1848, après un long effacement, la Prusse secouait sa torpeur; ce que le cabinet de Vienne avait fait, elle l'entreprit, elle s'adressa aux chefs de la démocratie, elle corrompit la presse, elle mit ses soldats au service des princes en lutte avec leurs sujets; déjà elle avait mis ses armées au service des passions populaires dans les duchés de l'Elbe contre le Danemark. Sa puissance militaire s'imposait à tous, aux souverains et au Parlement, d'autant plus que les armées autrichiennes en étaient réduites à assiéger Vienne, à bombarder Prague, et, sur tous les points de l'empire, se trouvaient en lutte avec l'insurrection. On reconnaissait, d'un jour à l'autre, que l'Autriche, aux prises avec ses nationalités, ne pouvait avoir que des rapports secondaires avec l'Allemagne, tandis que la

Prusse, partout allemande, — on oubliait le duché de Posen et la Prusse orientale d'origine slave, — était la nation germanique par excellence, par sa géographie, par ses intérêts économiques et par son organisation militaire.

Il y avait peu de semaines que la Prusse était l'objet des attaques les plus violentes du haut de la tribune de l'église Saint-Paul, qu'on outrageait son roi et son gouvernement, et soudainement, en suite d'une évolution de l'opinion, on se rapprochait d'elle, prêt à lui confier les destinées de l'Empire.

« Au mois d'août, écrivais-je, le 18 octobre, dans le tableau que je traçais de la situation, on rêvait encore à Francfort un Empire centralisé comprenant non seulement la Prusse, les États du Nord et du Midi, mais aussi l'Autriche avec ses nationalités si diverses. De pareilles illusions ne sont plus permises. L'Autriche est livrée aux guerres de race ; les liens qui la rattachent à l'Allemagne se détendent de plus en plus, elle marche à grands pas vers d'autres destinées, si ce n'est à sa décomposition. Le dénouement de la lutte engagée entre le germanisme et le panslavisme est encore douteux, mais l'Allemagne

semble le pressentir. Elle ne prend plus le mot d'ordre à Vienne ; ses regards, bien qu'à regret, se reportent vers Berlin. Les journaux qui, hier encore, demandaient l'incorporation de l'Autriche avec toutes ses provinces, dans l'empire allemand, battent en retraite : ils comprennent l'inanité de leurs prétentions. L'unité allemande entre dans une phase nouvelle. C'est la Prusse qui, désormais, malgré l'impopularité de sa dynastie, deviendra, par la force des choses, le centre unitaire. »

VIII

L'INSURRECTION A FRANCFORT ET DANS LE GRAND-DUCHÉ DE BADE

Au mois de septembre 1848, le pouvoir central et le Parlement étaient en plein désarroi ; on redoutait une crise violente. Il n'était question que d'une levée de boucliers générale du parti démocratique. L'Allemagne se sentait atteinte dans son amour-propre; elle était indignée de l'armistice de Malmoë, conclu, sous la pression des puissances, avec le Danemark, après une campagne peu faite pour rehausser le prestige de ses armes. Le Parlement, si provocant à ses débuts, avait dû mettre une sourdine à ses fiertés et ratifier un acte qui donnait un fâcheux démenti au glorieux manifeste qu'à ses débuts il

avait adressé à l'Europe. Le sentiment public, bien que l'assemblée n'eût sanctionné l'armistice qu'à son corps défendant, après de violents débats lui reprochait d'avoir porté atteinte « au droit et à l'honneur allemands » dont il s'était déclaré le gardien jaloux. Sa soumission aux arrangements de Malmoë servait de prétexte aux partis extrêmes pour le discréditer et s'attaquer au pouvoir de l'archiduc.

Le 18 septembre, l'insurrection éclatait à Francfort et s'étendait au grand-duché de Bade [1]. Il fallut recourir à l'emploi du canon pour détruire les barricades, et proclamer l'état de siège. Les barricades furent aisément balayées; elles étaient construites par des mains inexpérimentées, avec des planches, des caisses et des tonneaux vides; c'était l'enfance de l'art. On n'eut pas aussi aisément raison de ceux qui les défendaient. La lutte fut acharnée; les *Turner* de Hanau payèrent bravement de leurs personnes. Le hasard les mit en présence des bataillons

1. Struve, Hecker, Brentano et le polonais Mirolawski étaient les chefs de l'insurrection. Une partie de l'armée badoise prit fait et cause pour la révolution ; des officiers furent massacrés et les caisses publiques pillées. La constitution dont Bade jouissait depuis 1818 était cependant la plus libérale d'Allemagne et le grand-duc Léopold, de tous les souverains allemands, le plus débonnaire.

hessois en garnison à Francfort ; ils furent décimés. L'électeur, loin de gémir de cet incident fratricide, s'en réjouissait ; il était fier de ses soldats : ils l'avaient vengé des impertinents qui étaient venus l'outrager dans son palais. — « Infligé correction aux *Turner* ! » disait-il en se frottant les mains.

La répression était sortie victorieuse de cette meurtrière échauffourée. Le prince Lichnowsky et le général d'Auerswald en furent les dernières victimes, par le fait d'une bravade. Ils s'étaient promenés à cheval dans les environs de la ville, sans se préoccuper des bandes qui battaient la campagne. Reconnus, ils furent poursuivis à coups de pierre et de pistolet. Ils eurent l'imprudence de chercher un refuge dans la maison d'un jardinier ; les insurgés y pénétrèrent à leur suite et les massacrèrent impitoyablement. Le général d'Auerswald fut tué sur le coup ; le prince Lichnowsky subit le martyre. On le transporta, atteint d'une balle dans les reins, frappé à la tête d'un coup de hache, les jambes mutilées, dans l'habitation de plaisance d'un banquier ; il expira après plusieurs heures d'agonie dans les bras du baron et de la baronne de Bethmann. Il

avait les allures d'un condottiere ; après avoir bataillé en Espagne dans les bandes de don Carlos, et séduit les brunes et les blondes, il s'était fait dans les Chambres prussiennes et au Parlement de Francfort, avec un souffle parfois éloquent, le champion provocant des doctrines réactionnaires. « Cela sent la canaille ici ! » disait-il tout haut en entrant à l'église Saint-Paul.

L'émeute de Francfort et son dramatique épilogue allaient permettre enfin aux princes de réprimer les écarts de la presse et de fermer les assemblées populaires, toutefois sans pouvoir encore solidement ressaisir les rênes qu'ils avaient laissées tomber dans des heures d'affolement. Elle fournit à la Prusse l'occasion d'affirmer sa puissance militaire, de l'imposer à l'opinion et de devenir le centre et l'âme du mouvement unitaire. A Berlin, on avait besoin de l'influence morale du Parlement pour s'emparer de l'Allemagne, et à Francfort, depuis que l'Autriche faisait défaut, on ne pouvait plus se passer de l'appui effectif de la Prusse. L'Assemblée nationale commençait à regretter la faute qu'elle avait commise de dissoudre la Diète, et à reconnaître que l'unité était irréalisable sans le concours des

gouvernements. Le roi Frédéric-Guillaume, pour gagner ses sympathies et la ramener à sa politique, lui donnait des gages ; il rappelait quelques-uns de ses agents diplomatiques, il mettait ses troupes au service du pouvoir exécutif. Mais ses scrupules monarchiques s'opposaient à un intime et sincère rapprochement.

L'ordre avait remporté, le 18 septembre, sa première victoire ; il avait triomphé, coup sur coup, à Francfort et à Cologne ; il avait écrasé les corps francs qui, à Lörrach, dans le grand-duché de Bade, étaient parvenus à organiser un simulacre de gouvernement républicain ; mais le succès de la répression n'avait en rien compromis la cause de la liberté. Le temps des congrès réactionnaires de la Sainte-Alliance était passé ; le prince de Metternich était en fuite, et son système s'était écroulé avec lui. Les institutions constitutionnelles s'étaient, au mois de mars, irrésistiblement imposées aux princes ; aucun d'eux, si ce n'est l'électeur de Hesse et le roi de Hanovre, ne songeait à les reprendre. Ils étaient autorisés aujourd'hui par l'insurrection, qui avait éclaté au siège même du pouvoir central, à recourir à des moyens répressifs pour se défendre contre

la propagande des idées républicaines ouvertement prêchées dans la presse, dans les clubs et jusque dans les casernes. Ils se rapprochèrent du Parlement, dont ils condamnaient les tendances, pour combattre l'ennemi commun : la révolution. Le gouvernement de l'archiduc Jean, dont l'autorité s'était relevée, après les sanglants avertissements de l'émeute, prit en main la défense de l'ordre ; il déclara la guerre à tous ceux qui, par leurs écrits ou à main armée, troublaient la sécurité publique. Il réprima les écarts de la presse et sévit contre les réunions démocratiques. L'hostilité entre le particularisme et l'église Saint-Paul disparut momentanément. Les souverains étaient heureux de se servir de l'ascendant moral du Parlement pour se défendre et consolider leurs couronnes.

L'électeur ne fut pas le dernier à sévir ; mais ses sujets étaient émancipés, il dut renoncer au passe-temps de les tracasser. Pour lui, en attendant l'expiation finale, les beaux jours du bon plaisir étaient passés.

IX

LES LUTTES D'INFLUENCE ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE

Toutefois, si l'ordre matériel était rétabli dans les rues, sur tous les points de la Confédération, l'ordre moral ne l'était pas dans les esprits. L'anarchie politique régnait en maîtresse à Berlin. Le roi, à chaque instant, changeait de systèmes et de ministères ; il passait des constitutionnels aux féodaux. La Chambre prussienne se signalait par ses violences particularistes ; elle prenait le caractère d'un *Contre-Parlement* opposé à celui de Francfort, et cela au moment même où, au nom de la souveraineté nationale, on discutait à l'église Saint-Paul la constitution du futur empire. Frédéric-Guillaume, à cet ins-

tant décisif, au lieu de prendre résolument en main la direction des événements, s'enfermait à Potsdam et y subissait l'influence des théoriciens de l'absolutisme.

La situation en Autriche était encore plus bouleversée. Aux luttes politiques s'ajoutaient les luttes nationales ; aux guerres des partis, les guerres de races. Plusieurs révolutions s'étaient succédé à Vienne, depuis la fuite de M. de Metternich. Au mois d'octobre, l'insurrection victorieuse avait proclamé la république ; le ministre de la guerre, le général de La Tour, avait été égorgé, et son cadavre mutilé pendu à une lanterne. Dans sa détresse, le gouvernement avait dû dégarnir la capitale et diriger toutes ses forces sur l'Italie et la Hongrie. S'il avait dépendu des Hongrois, la monarchie des Habsbourg eût été démembrée ; ils pactisaient avec les révolutionnaires qui pillaient et saccageaient Vienne ; mais ils eurent à compter avec les Croates, commandés par le ban Jellachich, et plus tard avec les Russes, commandés par le général de Paskiewitch.

Les événements étaient de toutes parts menaçants, et l'on discutait à Francfort, en face de

l'état anarchique de Berlin et des saturnales de Vienne, placidement, comme dans une académie, sans s'arrêter aux réalités, le pacte qui devait présider aux destinées de l'Allemagne. Les uns voulaient détruire, par une simple motion, toutes les souverainetés, et diviser l'Allemagne en vingt et une provinces d'une importance égale, sans s'inquiéter des rois et des peuples. Ils s'inspiraient de la Constituante française et des principes de 1789, qu'ils refusent de célébrer aujourd'hui. Les autres voulaient exclure l'Autriche, purement et simplement, parce qu'elle était un composé d'États non allemands. Il en était qui voulaient la démembrer, l'amputer, lui enlever ses provinces allemandes et les incorporer au futur empire ; ils lui reprochaient d'avoir manqué à sa mission, qui était de faire triompher la culture germanique dans les pays musulmans, et de s'être laissé absorber par les races slaves. Ils l'excommuniaient au profit de la Prusse, qui décidément prenait la corde.

Les politiques avaient des scrupules ; ils supputaient le pour et le contre, comme s'ils eussent été les maîtres d'exclure du corps germanique où d'y annexer qui bon leur semble-

rait. Ils se demandaient impertinemment si, au lieu de s'incorporer les parties allemandes, en répudiant le reste, il ne conviendrait pas mieux de laisser l'Autriche telle quelle, et de l'associer compacte à l'Allemagne, pour en faire le satellite et l'instrument de la puissance germanique. Tous ces graves problèmes étaient soulevés et débattus doctement. On eût dit qu'il dépendait des législateurs de l'église Saint-Paul de disposer au gré de leurs systèmes et de leurs passions de la monarchie des Habsbourg. — « Je crois à la mission de l'Allemagne dans le monde, disait solennellement M. de Gagern, le président de l'assemblée et son orateur le plus écouté, et l'une de ses tâches est de civiliser l'Orient ; les peuples du Danube doivent être nos satellites dans notre marche continue et persévérante vers le Levant. Ce n'est pas que je veuille nier le principe des nationalités en excluant les provinces autrichiennes allemandes ; mais le démembrement de l'Autriche serait un attentat contre l'Allemagne, car il entraverait notre action sur le monde oriental. Aussi l'Autriche doit-elle conserver toutes ses forces, les exercer librement, comme si elle était une puissance distincte, et

se rattacher à nous par des traités particuliers pour nous honorer et nous servir. »

L'égoïsme des patriotes allemands est farouche ; ils ne tiennent aucun compte des susceptibilités et des intérêts d'autrui, ils ne consultent que leurs convenances, ils exigent qu'on « les honore et les serve ». L'Autriche se sentit froissée, à juste titre, des discussions de l'église Saint-Paul ; elle pouvait répondre, scandalisée, comme le personnage de la comédie : « Mais il n'est question dans ce contrat que de ma mort ! »

M. de Bismarck, auquel il en faut toujours revenir lorsqu'on étudie l'Allemagne nouvelle, sacrifiait, à cette époque, à d'autres dieux. Sa montre retardait ; il en était encore au culte de la Sainte-Alliance ; adversaire provocant des aspirations nationales, il prêchait dans la seconde Chambre prussienne le respect de la Russie et de l'Autriche. M. de Gagern, plus avisé, lui traçait, au mois d'octobre 1848, le programme dont il devait faire trente ans plus tard, en 1879, le dogme fondamental de sa politique. L'Autriche est aujourd'hui telle que la rêvait, en 1848, le président de l'Assemblée nationale, à la remorque de l'Allemagne, son boulevard contre la

Russie et l'agent subordonné de l'influence germanique à Constantinople. Des deux côtés de la Leitha, ses hommes d'État règlent leurs actes et leurs paroles, — on l'a vu récemment par un discours peu courtois de M. Tisza, — d'après le mot d'ordre qui leur vient de Friedrichsruhe.

Au sortir de l'église Saint-Paul, M. de Gagern se rendit à Berlin pour exposer sa politique à Frédéric-Guillaume et livrer un assaut suprême à ses scrupules ; son éloquence parut l'emporter, car, peu de jours après, on apprit que la Chambre prussienne, qui prenait le contre-pied du Parlement de Francfort, était dissoute, et que le roi venait d'octroyer à ses sujets une constitution libérale. Il était évident qu'en se jetant, du jour au lendemain, dans la voie constitutionnelle, la Prusse, poussée par ses partisans, espérait s'emparer du mouvement unitaire au détriment de l'Autriche. Le roi s'était laissé entraîner à une grosse résolution ; il avait fait un pas décisif, mais rien ne garantissait aux nationaux qu'il irait jusqu'au bout, et mettrait sur sa tête la couronne qu'ils allaient lui offrir. Comment recevoir l'empire des mains d'un parlement révolutionnaire ? Comment surtout obtenir l'as-

sentiment des souverains allemands ? Ces questions redoutables, évidemment, n'étaient pas résolues dans l'esprit vacillant de Frédéric-Guillaume IV.

L'Autriche, dont on disposait si cavalièrement, allait du reste, après l'abdication de Ferdinand Ier au profit de François-Joseph, rentrer en scène avec le prince de Schwarzenberg, un ministre énergique, déterminé, qui n'entendait pas se soumettre aux injonctions des parlementaires de Francfort ni prêter la main aux visées ambitieuses de la Prusse.

L'Assemblée nationale, en votant l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne, avait inconsidérément décrété sa fin prochaine. Les deux grandes puissances allemandes, qui jusque-là s'étaient bornées à se mesurer du regard, sans intervenir ouvertement dans ses débats, se trouvèrent, par le fait de sa résolution, brusquement en présence. Le Parlement provoquait leur antagonisme, et bientôt il allait les forcer à entrer en scène et à résoudre en champ clos la question du dualisme « posée, depuis Charles-Quint, de siècle en siècle ». Tout faisait prévoir avant peu un déchirement suprême.

X

LA FIN DE MON INTÉRIM A CASSEL

C'est au moment où les affaires allemandes, dont je signalais, au jour le jour, les péripéties, avec une inquiète et vigilante sollicitude, prenaient un caractère d'extrême gravité, qu'un inconnu dans la diplomatie vint, à la fin du mois de novembre, me rappeler que si depuis deux ans je gérais la légation, je le devais, non pas à mon grade, mais à mon étoile. De chef de mission, je redescendais au rang de simple attaché. Mon remplaçant était un riche propriétaire du Poitou, chef d'une nombreuse lignée, marié à une petite-fille de La Fayette, blonde comme les blés. Allié à de grands noms, séduit par d'illustres exemples, M. d'Assailly, instruit,

lettré, s'était reconnu, sur le tard, une vocation pour la diplomatie. Il n'eut pas à forcer les portes, elles s'ouvrirent d'elles-mêmes. Ses beaux-frères, M. de Corcelle et M. de Rémusat, deux hommes éminents, après une courte éclipse, étaient redevenus puissants. Ils le firent nommer chargé d'affaires à Cassel, bien qu'il ignorât l'Allemagne, sa langue, ses mœurs et sa politique. Il ne fit du reste que traverser la diplomatie ; sa naissante carrière fut brisée par le coup d'État.

Le directeur politique avait remarqué ma correspondance, il appela sur moi l'attention du ministre ; sa bienveillance hâta mon avancement. — M. Cintrat, par son savoir et la puissance de son travail, rappelait les anciens commis du ministère des affaires étrangères, qui, élevés dans nos traditions, confinés dans leurs bureaux, modestes et discrets, connaissaient par le menu tous les précédents diplomatiques et tenaient les fils de toutes les négociations. Le prince de Talleyrand ne voyait pas, dans la hiérarchie diplomatique, de fonction plus haute et plus considérée que celle du directeur politique, le confident, le conseiller, et souvent l'inspirateur

du ministre. Il le définissait ainsi : « Ses mœurs doivent être simples, régulières, réservées ; étranger au tumulte du monde, il doit vivre uniquement pour les affaires et leur vouer un culte impénétrable. Toujours prêt à répondre sur les faits et les hommes, il doit avoir sans cesse à la mémoire tous les traités, connaître historiquement leur date, apprécier avec justesse leurs côtés forts et leurs côtés faibles, leurs antécédents et leurs conséquences. Tout en faisant usage de ses connaissances, il doit prendre garde d'inquiéter l'amour-propre toujours en éveil du ministre, et alors même qu'il l'entraînerait à son opinion, son succès doit rester dans l'ombre, il ne doit briller que d'un éclat réfléchi. Mais quelle considération s'attache à une vie si utile, si modeste ! »

M. Cintrat était un de ces directeurs laborieux, discrets, étrangers au tumulte du monde, sans ambition personnelle, préoccupés uniquement de l'intérêt du service, inspirant le respect, soucieux de leurs prérogatives, pleins de sollicitude pour leurs subordonnés, tels que le ministère des affaires étrangères les a connus et dont M. Desage était le modèle accompli. Son érudition était surprenante ; il rédigeait au pied levé, sur toutes

les questions, sans recourir aux cartons, les mémoires les plus judicieux, les plus précis, mais son accueil n'avait rien d'encourageant ; on l'appelait « le bourru bienfaisant ». J'eus beaucoup de peine à l'approcher, — c'était un hérisson. Un garçon de bureau, — il se nommait Lousteau, — étatt alors la providence des secrétaires et des attachés que rabrouait le directeur. — « Laissez-moi faire, leur disait-il, je vous ferai entrer dans un bon moment, » et, lorsqu'il voyait le front de M. Cintrat déridé, il lui disait, tout en tisonnant le feu : « Vous avez été bien dur hier pour ce pauvre jeune homme ! Ce n'est pas ainsi que votre prédécesseur, M. Desage, traitait ces messieurs ; il les écoutait et les encourageait. — Mais enfin, que veut-il ? Est-il là ? — Il désire vous parler de ses services, de ses espérances. — Eh bien, qu'il entre ! » Et presque toujours le secrétaire, pour peu qu'il fût méritant, obtenait tout ce qu'il souhaitait. — Lousteau choisit l'instant psychologique pour me mettre en face de l'arbitre de mes destinées. M. Cintrat venait de terminer une dépêche qu'il relisait d'un œil satisfait. Il semblait se mirer dans sa prose. La glace rompue, il me parla de la Hesse,

de son passé, de ses intérêts avec une telle connaissance et une telle abondance que j'en restais confondu. — « Vous avez donc séjourné à Cassel ? lui demandai-je. — Moi ! dit-il, jamais je ne suis sorti de Paris, mais je sais tout cela pour l'avoir lu, jadis, dans la correspondance de Reinhard, notre ministre en Westphalie. »

Le 5 février, peu de jours après mon entrevue avec M. Cintrat, qui, à ce moment, était mon protecteur hiérarchique, M. Drouyn de Lhuys me nommait troisième secrétaire à Francfort. Son accueil fut plus onctueux, plus démonstratif; il considérait les agents du département comme ses enfants; sans postérité, il s'intéressait aux jeunes et se plaisait à les tenir sur les fonts baptismaux. Lorsqu'il me reçut en audience de congé, il étendit les mains vers moi pour me donner, suivant son expression, « sa bénédiction diplomatique ». Enclin aux aphorismes, il ajouta sentencieusement : « Faites les affaires de votre gouvernement, mais ne lui en faites pas. » Il avait bonne mémoire, car, quelques années plus tard, en m'annonçant ma nomination de chevalier de la Légion d'honneur, il m'écrivait : « C'est le commencement de mes bénédictions. »

M. Drouyn de Lhuys était un homme d'une haute valeur, d'un brillant esprit et de manières séduisantes; mais, s'il possédait quelques-unes des qualités que les anciens exigeaient de leurs hommes d'État, il lui manquait la *felicitas*. Dans mes études, j'ai dû relever plus d'une fois ses erreurs ; je l'ai fait en historien épris de la vérité.

Avant de quitter Paris, je me présentai chez M. Cintrat pour prendre ses ordres et le remercier de son intervention auprès du ministre. — « Vous êtes dans l'erreur, me dit-il, je ne suis pour rien, absolument pour rien dans votre nomination. » On est moins modeste de nos jours, on se fait un mérite de services qu'on n'a pas rendus.

XI

L'ÉLECTEUR EN 1867 APRÈS SA DÉPOSSESSION.

J'arrivai à Francfort à point nommé pour assister à l'agonie du Parlement et entendre, sous les voûtes de l'église Saint-Paul, les derniers et plaintifs accents des grands orateurs allemands. Peu de semaines après, les députés libéraux et radicaux, terrifiés par la réaction, se sauvaient éperdus et cherchaient un refuge à Stuttgart, avec l'arrière-pensée d'y faire revivre l'Assemblée nationale expirante. Ils savaient bien qu'on ne ressuscite pas les morts ; ils avaient si bien le sentiment de leur irrémédiable défaite, qu'en prévision de leur proscription, ils venaient, découragés, effarés, à la légation, solliciter des passeports pour la France. Ceux qui

nous outragent aujourd'hui nous imploraient alors !

Je vis de près tous les personnages marquants de cette dramatique époque ; j'en pourrais tracer de fidèles silhouettes, si ce n'était dépasser mon cadre. Je fus le témoin des tristesses du patriotisme déçu et de l'orgueil triomphant de la réaction. La Prusse à cette époque n'était ni glorieuse ni satisfaite ; elle sortait des événements amoindrie, ayant manqué toutes les occasions qui s'étaient offertes à son ambition.

Pour échapper à une intervention fédérale provoquée par l'électeur de Hesse, chassé de sa capitale par ses partisans, elle dut, après avoir imploré la paix et renié sa politique, se prêter à la restauration de son trône. J'ai raconté ses profondes humiliations et ses glorieux relèvements. La fortune est changeante ; plaignons les présomptueux qui l'oublient !

L'électeur triomphait ; son âme étroite se réjouissait des mortifications que subissait par son fait Frédéric-Guillaume, son royal parent; il était ravi de l'avoir acculé dans une impasse où son honneur et sa dignité politique, devaient sombrer. Il célébrait la victoire du principe monarchique

sur la révolution; il ne songeait pas aux retours de la fortune, il ne lisait ni Tacite ni Montesquieu. Il lui suffisait de remettre la main sur ses sujets pour leur faire sentir son autorité par de mesquines vexations. « A quelques-uns, dit La Bruyère, l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de procédé et la fourberie d'esprit. »

Il sut racheter du moins, au mois de juin 1866, au début de la guerre de Bohême [1], par un acte de courage, les défaillances dont j'avais été le témoin en 1848. Seul de tous les souverains allemands en lutte avec la Prusse, il refusa de fuir. Il resta au château de Wilhelmshöhe, attendant de pied ferme les soldats de son cousin germain le roi Guillaume. Il fallut l'arracher de son palais et l'emmener prisonnier; — c'était bien finir un triste règne.

Il subit de dures épreuves. Le ministre de Prusse, M. de Roeder, pour l'impressionner et triompher de ses résistances, alla, dans le feu

1. Les Prussiens, au mois de juin 1866, avant toute déclaration de guerre, avaient envahi le territoire hessois, occupé Cassel et cerné Wilhelmshöhe. Ils avaient sommé l'électeur de se prononcer. Marcher avec la Prusse ou disparaître de la carte, tel était l'*ultimatum* qu'on lui notifiait. Il répondit qu'il n'était pas en guerre avec la Prusse, et qu'il entendait se maintenir sur le terrain de la légalité, en restant fidèle au pacte fédéral.

de ses menaçantes objurgations, jusqu'à saisir et secouer violemment un bouton de son uniforme. Il était encore sous l'indignation de cet outrage, lorsque notre envoyé, ému de son infortune, pénétra dans son cabinet après avoir forcé non sans peine, les lignes prussiennes[1]. Il pria le comte de Bondy d'aviser l'empereur des violences dont il était victime : « Les Français, disait-il, n'eussent pas traité ainsi un souverain ! » Il se rappela qu'après Iéna, dans son enfance, — il était né en 1802, — jamais il ne passait avec sa mère devant une de nos sentinelles sans

1. Notre ministre, le comte de Bondy, s'adressa au commandant en chef pour être fixé sur la position faite à l'électeur. « Il est notre prisonnier, répondit le général Bayer, et je ne puis vous autoriser à aller le voir, car notre entrée à Cassel a fait cesser votre mission. — Vous êtes dans l'erreur, répliqua notre envoyé ; mes lettres de rappel seules y mettront fin. Votre gouvernement n'étant pas en guerre avec celui que je représente, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'irai dans la journée, en uniforme, présenter mes respectueux devoirs au souverain auprès duquel je me tiendrai pour accrédité tant qu'on n'aura pas, par un acte international, statué sur son sort. Je vous prie donc de vouloir bien donner des ordres pour que je puisse, sans rencontrer d'obstacles, pénétrer chez Son Altesse Royale. Si vos avant-postes refusent le passage à ma voiture, j'informerai aussitôt mon gouvernement de l'opposition que j'ai rencontrée dans l'accomplissement de mon devoir. » Deux heures après, M. de Bondy était autorisé à traverser les lignes prussiennes et à se rendre à Wilhelmshöhe. Le lendemain, l'électeur était, sous bonne garde, dans un vieux carrosse, nuitamment emmené. On l'interna à Stettin, où sévissait le choléra.

qu'elle leur présentât les armes. — L'électeur avait la haine de la France, et, dans sa détresse, il se retournait vers elle ; il rendait un tardif hommage à sa courtoisie, à son esprit chevaleresque !

Je le revis à Francfort, dans l'automne de 1867. Il ne portait plus l'uniforme, il était sans aides de camp et sans chambellans : il avait perdu le prestige que donne la majesté souveraine. Ses traits étaient altérés, ses cheveux avaient blanchi, sa taille s'était voûtée ; il était méconnaissable en tenue bourgeoise ; son regard, toujours altier, dénotait seul le rejeton d'une illustre lignée, le descendant de Philippe le Magnanime, l'allié de Henri II. Retrouver, proscrit, dépossédé de ses États, errant, perdu dans la foule, un souverain auprès duquel on était accrédité, qu'on a vu aux jours de sa puissance, adulé, sollicité, quel sujet de méditations !...

La foi monarchique de l'électeur n'était pas ébranlée par ses vicissitudes. « Les Prussiens volé ma couronne, me disait-il, l'œil enflammé, mais rentrerai à Cassel !... » Pour lui, tout ce qui s'était passé n'était qu'un accident ; il se soumettait si peu au fait accompli que, du fond de

la Bohême, de son château de Horwitz, il notifiait le décès de son cousin le landgrave de Hesse au Sénat de Francfort, comme si cette assemblée, descendue au rang de conseil municipal, était encore l'émanation souveraine de l'ancienne ville libre, et comme si lui-même, dans son exil, jouissait encore des prérogatives d'un prince régnant.

III

LA MISSION DE M. DE PERSIGNY A BERLIN EN 1850

I

LE ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ

Le roi Frédéric-Guillaume IV déclina, le 3 avril 1849, la couronne impériale qu'une députation du Parlement de Francfort était venue lui offrir. Son refus fut un coup inattendu, douloureux, pour le patriotisme germanique ; il dissipait ses rêves, renversait une œuvre laborieusement édifiée, et laissait l'Allemagne sous le coup d'une mortifiante déception. Le ministre d'Autriche, qui connaissait l'empire des mots sur l'esprit impressionnable du roi, l'avait fait brusquement reculer au moment où il allait accepter, par une virulente apostrophe : « Jamais je ne croirai, lui avait dit le baron de Prokesch, que Votre

Majesté consente à ceindre sa tête royale d'une couronne sortie de la fange révolutionnaire, d'une couronne de c... *eine Schweinekrone.* » C'est sous l'impression de cette apostrophe qu'il avait congédié la députation et qu'il écrivait à son ami M. de Bunsen : « La couronne dont vous vous occupez pour votre malheur est déshonorée surabondamment par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848. Quoi ! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétrie de terre glaise, de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, à un roi de Prusse ! » Frédéric-Guillaume entendait être sacré par ses pairs, par les princes allemands et non par des révolutionnaires. « Sa conscience lui veut du mal, » disait son chambellan Alexandre de Humboldt.

Mais, s'il avait refusé la couronne de Barberousse, souillée par la révolution, il n'avait pas abjuré ses prétentions sur l'Allemagne, ni ses visées sur les duchés de l'Elbe, ni ses revendications sur Neuchâtel. Aussi se trouvait-il, à la fin de 1849, engagé de tous côtés, au dehors et à l'intérieur, dans de graves affaires. Arracher le Slesvig et le Holstein au Danemark, protégé par la Russie, la France et l'Angleterre, s'atta-

quer à la Suisse, à propos des révolutionnaires réfugiés sur son territoire, pour lui reprendre la principauté de Neuchâtel et former en Allemagne, aux dépens de l'Autriche, un *Sonderbund*, paraissait téméraire à l'heure où l'Europe, à peine sortie de la tourmente de 1848, avide d'ordre et de tranquillité, cherchait à se reprendre et à reconstituer ses assises ; c'était froisser les intérêts de toutes les puissances et provoquer d'inévitables complications. « Il faut toujours tenter, disait Frédéric II, et être bien convaincu que tout nous revient. Mais gardez-vous d'afficher naïvement vos prétentions, et surtout nourrissez à votre cour des hommes éloquents et laissez-leur le soin de vous justifier. » L'homme éloquent que Frédéric-Guillaume avait attiré dans son intimité, pour lui permettre de concilier ses ambitions avec ses scrupules monarchiques, était le général de Radowitz. Il en avait fait son confident et son conseiller irresponsable. Le général de Radowitz avait marqué au Parlement de Francfort par sa belle prestance et par sa parole nette et vibrante. C'était un esprit élevé, et ceux qui l'ont connu dans l'intimité disent un noble cœur. Descendu d'une famille

hongroise [1], il portait dans les affaires la chevalerie mystique de sa race; les chimères se mêlaient volontiers à ce qu'il y avait de grand dans ses ambitions. L'étude abstraite des mathématiques avait quelque peu faussé son jugement. Il avait plus d'une affinité avec son souverain, tous deux avaient l'imagination ardente et la volonté flottante. Ils sacrifiaient aux mêmes dieux en construisant des systèmes sans tenir compte des réalités. « Le droit fédéral, disaient-ils, a disparu; tous les liens entre les États en Allemagne sont brisés ; il appartient à la Prusse de s'emparer du pouvoir échappé à la révolution et de résoudre le problème germanique. » Ce n'était pas bannière déployée, mais par des voies détournées qu'ils espéraient y arriver ; ils avaient imaginé la création d'une union restreinte au nord du Mein, qui, inspirée à la fois de la pensée du grand Frédéric et de l'idée moderne des nationalités, devait être un foyer irrésistible de propagande et forcer successivement tous les gouvernements allemands à se

1. M. de Radowitz était né en Allemagne, mais son père était Hongrois. M. de Bismarck, au Parlement d'Erfurt, ne craignit pas de lui reprocher son origine.

placer sous l'hégémonie prussienne. S'emparer de l'idée unitaire et s'en constituer le représentant ; se faire, aux yeux de l'Autriche et de la Russie, un mérite du refus de la couronne impériale, et, en échange de cette feinte modération, s'autoriser à former avec les petits États du Nord et au besoin avec ceux du Sud, sous le prétexte de les protéger contre la révolution, une Confédération restreinte, présidée par la Prusse, ayant un Collège ou Chambre haute, composé des princes de l'union, et un Parlement dont le siège serait à Erfurt, tel était leur plan [1]. Le roi et son conseiller devaient bientôt s'apercevoir qu'ils avaient joué imprudemment avec le patriotisme germanique et s'humilier impuis-

1. Le gouvernement prussien exposa sa pensée dans une proclamation datée du 15 mai 1849. Il annonçait qu'il s'inspirerait de la constitution votée par le Parlement de Francfort pour assurer à l'Allemagne, dans une nouvelle Confédération, un pouvoir exécutif et une représentation nationale. Il invitait tous les gouvernements membres de l'ancienne Confédération germanique à envoyer des plénipotentiaires à Berlin pour y discuter, dans des conférences libres, le projet de constitution qu'il leur soumettrait. Tous les États répondirent à l'appel, mais les plénipotentiaires de Bavière et de Saxe se retirèrent après avoir pris connaissance des propositions du cabinet de Berlin. Le Hanovre et le Wurtemberg ne tardèrent pas à suivre leur exemple. On fut surtout sensible à la défection de la Saxe et du Hanovre qui s'étaient engagés par un traité avec la Prusse, en reconnaissance de l'assistance qu'elle leur avait prêtée contre la révolution.

sants devant leurs ambitieuses conceptions, le jour où l'Autriche, sortie de ses épreuves intérieures, réclamerait péremptoirement la restauration de la vieille Allemagne.

Si M. de Radowitz représentait officieusement, dans les conseils de la couronne, le côté aventureux et hardi de la politique prussienne, le comte de Brandebourg, le président du conseil, et M. de Schleinitz, le ministre des affaires étrangères, en étaient les interprètes inquiets, hésitants, mais officiels. Ils sentaient que les grandes occasions offertes en 1848 aux ambitions les plus audacieuses étaient passées. Une Confédération faite à l'encontre de l'Autriche et de ses partisans au profit de la Prusse, avec un Parlement libéral et un collège de princes réactionnaires, ne leur semblait pas viable. Ils se méfiaient du roi, de sa mobilité et de ses défaillances ; ils ne le croyaient pas de force à dominer les événements, à tenir tête aux orages qu'il provoquerait. — L'Autriche s'inclinerait-elle devant le vote du Parlement de Francfort qui l'avait exclue de l'Allemagne, ou bien reprendrait-elle, dans la Confédération germanique restaurée, la place prépondérante qu'elle tenait

des traités de Vienne? Telle était, dans toute sa gravité, la question posée en 1850 entre les deux cabinets. Vainement recourait-on de part et d'autre à des expédients pour se raccorder sur le terrain diplomatique, l'entente était impossible; car la Prusse la faisait dépendre de la reconnaissance de l'union restreinte et l'Autriche ne consentait à traiter qu'à Francfort, auprès de la Diète reconstituée, ce qui impliquait la reconnaissance de l'état des choses avant 1848.

Déjà le particularisme se réveillait de toutes parts. Les quatre royaumes, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg et la Bavière, se coalisaient pour résister aux empiétements de la Prusse, et tout laissait prévoir que le prince de Schwarzenberg, appelé à prendre en main la direction de la politique autrichienne et certain de trouver des alliances non seulement en Allemagne, mais au dehors, se jetterait, avec une indomptable énergie, à la traverse de l'œuvre d'Erfurt, aussitôt maître de ses mouvements. M. de Radowitz, sans doute, au jour des défis, ne reculerait pas; son esprit était plein de ressources et son courage au niveau de son intelligence; il était homme à défendre ses plans avec la

parole, la plume et l'épée. Mais serait-il appuyé jusqu'au bout, *per fas et nefas*, par un souverain scrupuleux et vacillant ? Le doute était autorisé ; aussi, je le répète, les conceptions du conseiller intime de Frédéric-Guillaume inspiraient au comte de Brandebourg et à M. de Schleinitz de légitimes préoccupations. Ils appréhendaient que, sans l'appui diplomatique d'une grande puissance, les desseins caressés par le roi n'aboutissent à un humiliant échec. Ce n'était pas sur la Russie qu'il était permis de compter ; n'avait-elle pas prouvé, par son intervention en Hongrie, qu'elle répudiait les entreprises entachées de l'esprit révolutionnaire des nationalités ? On pouvait tout aussi peu faire fond sur un soulèvement irrésistible du patriotisme germanique. Le Parlement avait rompu avec la politique prussienne après le refus dédaigneux du roi d'accepter la couronne ; ses membres s'étaient dispersés, irrités, mortifiés, et les plus audacieux d'entre eux prêchaient à Stuttgart, du haut d'une tribune improvisée, la haine de la Prusse [1].

1. Après le refus du roi de Prusse, le Parlement de Francfort, avant de se dissoudre, avait adressé, le 12 mai 1849, un manifeste

La politique prussienne n'avait pas le choix ; elle en était réduite, sous peine de sombrer piteusement, à rechercher, quoi qu'il lui en coûtât, notre appui. La France, bien que passive, jouait dans le débat soulevé en Allemagne un rôle important ; il dépendait d'elle d'éveiller les craintes, de donner des espérances, de tempérer les ardeurs ou de précipiter les événements. Simple spectatrice du différend, elle en était en quelque sorte le régulateur, sinon l'arbitre. Telle était la notoriété de cette situation qu'elle dominait les réserves et les artifices de langage ; elle agissait sur les cabinets, comme sur l'opinion en Allemagne, sans que notre diplomatie eût à manifester son action. Elle forçait l'Autriche et la Russie à une attitude expectante, résignée, en face de la politique prussienne, moralement soutenue par le cabinet de l'Élysée, car, en s'opposant par la menace au mouvement allemand, elles eussent attiré sur elles toutes les forces révolutionnaires. Aussi, pour faire avorter les concep-

aux peuples allemands pour les inviter à faire accepter par leurs gouvernements la constitution de l'empire et la loi électorale, telles qu'il les avait votées. La fraction avancée de l'assemblée avait refusé de déposer son mandat, elle s'était transportée à Stuttgart pour y continuer ses délibérations, sous le nom de *Nachparlement.*

tions de M. de Radowitz, s'appliquait-on, à Vienne et à Pétersbourg, à gagner du temps, à effrayer les cours allemandes, à impressionner le roi en évoquant les souvenirs de la Sainte-Alliance, et surtout à susciter des défiances entre Paris et Berlin.

Le ministre de Prusse, le comte de Hatzfeld, s'était fait à Paris une grande situation et, malgré ses attaches légitimistes, il était particulièrement bien vu à l'Élysée. Il le devait à l'influence de son beau-père le général de Castellane, à l'esprit de madame la comtesse de Hatzfeld, et aussi à son tact et à sa loyauté. Partisan convaincu d'une entente entre les deux pays, il protestait des sympathies de son gouvernement pour le prince président et de son désir de les lui témoigner en toute rencontre. Si les rapports entre Paris et Berlin laissaient parfois à désirer, cela tenait moins, affirmait-il, aux dispositions de sa cour qu'à notre ministre, le comte de Lurde, un légitimiste endurci qui ne tentait aucun effort sérieux en vue d'un rapprochement. M. de Hatzfeld donnait à entendre qu'un envoyé plus autorisé et plus chaleureux de la pensée du prince aplanirait les difficultés

et permettrait aux deux cabinets de s'associer dans une commune politique. D'après lui, M. de Persigny était tout indiqué pour représenter la France à Berlin. Il avait séduit le roi, disait-il, par la franchise de ses allures et la vivacité de son esprit, lorsqu'en 1849 il était venu en mission secrète à Potsdam, pressentir les sentiments de Sa Majesté pour le prince président. Mais Louis-Napoléon faisait la sourde oreille; il appréciait les qualités de son ancien compagnon d'exil, il reconnaissait les services qu'il lui avait rendus, il le tenait pour un ami sûr et dévoué; toutefois, s'il rendait hommage à ses mérites, il n'ignorait pas ses travers; son tempérament effervescent, ses susceptibilités passionnées et surtout l'intempérance de son langage, ne le désignaient pas pour être, dans un poste plein d'écueils, l'interprète d'une politique qui tenait moins à s'affirmer qu'à se laisser pressentir. M. de Persigny, comme le cardinal de Retz, au dire de l'abbé de Choisy, « avait un petit grain dans la tête », et c'est ce petit grain que redoutait le prince président. Aussi les insinuations de M. de Hatzfeld restaient-elles sans écho. Ce n'était pas le compte de son gouvernement, qui,

engagé dans de graves entreprises et à la veille des élections au Parlement d'Erfurt, tenait absolument à se prévaloir de l'assistance morale de la France pour impressionner ses adversaires et encourager ses partisans. M. de Schleinitz se retourna vers la grande-duchesse Stéphanie, que Louis-Napoléon, à cette époque, écoutait volontiers. Le ministre de Bade à Berlin était inféodé à la politique prussienne ; il l'envoya à Manheim pour exposer à Son Altesse Impériale les avantages que son neveu, sans appui en Europe, retirerait de la présence, à la cour du roi Frédéric-Guillaume, d'un personnage jouissant de son intime confiance. La grande-duchesse Stéphanie fit part au prince de la démarche officieuse de M. de Meysenbug ; elle l'apostilla de son crédit, et, peu de jours après, la nomination de M. de Persigny, en qualité d'envoyé extraordinaire auprès de la cour de Prusse, paraissait dans le *Moniteur*. Ce fut un coup de théâtre. Les chancelleries s'en émurent ; la presse prussienne chanta victoire, à la confusion des journaux autrichiens. La Confédération allemande, patronnée par la France, semblait assurée, bâtie à chaux et à sable, à l'abri de toutes les vicissitudes.

La politique de l'Élysée était sortie enfin de son énigmatique silence ; on prétendait qu'elle venait de jouer sa première carte et de révéler ses secrètes tendances. Dans les cercles diplomatiques on flairait une alliance; les agents piqués d'être bien renseignés la tenaient pour imminente. La nomination de M. de Persigny n'avait pas une telle portée, elle n'était qu'un jalon opportunément posé, un avertissement donné à l'Europe et non un acte décisif engageant formellement la politique présidentielle. L'envoyé de Louis-Napoléon n'avait pas pour instructions d'offrir un marché impliquant des transactions territoriales ni d'intervenir dans le débat des affaires allemandes. Il devait laisser venir, écouter, stimuler, sans rien promettre. Sa tâche se bornait, et le seul fait de sa présence à Berlin y suffisait amplement, à encourager le roi et ses ministres dans la voie ambitieuse où ils paraissaient résolument engagés. La France était en pleine crise, le gouvernement qu'elle s'était donné avait encore bien des étapes à parcourir avant de pouvoir s'affirmer au dehors. Mais rien ne nous empêchait de spéculer sur les chances qu'une guerre en Allemagne pouvait offrir à notre épée

et à notre diplomatie. L'empire n'était pas à la veille d'être proclamé, aussi réclamer sa reconnaissance éventuelle eût été prématuré; notre ministre cependant était autorisé à laisser pressentir une transformation gouvernementale et à faire comprendre que, le cas échéant, on compterait sur les sympathies de la Prusse en retour des services rendus.

II

LES DÉBUTS DE M. DE PERSIGNY A LA COUR DE PRUSSE

M. Fialin de Persigny, bien avant de s'attacher à la fortune du neveu prédestiné du grand empereur, était converti à l'impérialisme. Il avait, dès 1833, sans attendre l'éclosion des idées napoléoniennes, exposé dans un journal, *l'Occident français*, qui sombra aussitôt paru, l'évangile impérial [1]. Il s'inspirait dans une langue mystique de la dernière volonté léguée par le grand empereur, du haut de son rocher, à la France vaincue, à sa famille dispersée et aux nations opprimées. Ce testament prescrivait la

1. Anatole Leroy-Beaulieu, *Un Empereur, un Roi, un Pape.*

revanche des traités de Vienne et l'émancipation des peuples, dont la Sainte-Alliance avait disposé arbitrairement par droit de conquête; leur affranchissement devait assurer la grandeur de la France, lui rendre ses anciennes frontières et apaiser la révolution par le triomphe de ses principes. C'est pour avoir méconnu le sentiment national et s'être inspiré de la politique des Stuarts que la monarchie de Juillet s'était écroulée et c'est pour avoir abreuvé d'humiliations le roi Louis-Philippe que les souverains avaient vu leur trône vaciller en 1848. Satisfaire les légitimes susceptibilités de la France était l'unique moyen d'étouffer les ferments révolutionnaires et de conjurer de nouvelles guerres. Telles étaient les idées que M. de Persigny propageait dans les journaux, dans des brochures, et jusque dans les casernes. Il ne justifiait pas le mot de Buffon; sa parole était fine, spirituelle, mordante, et sa plume prolixe, sentencieuse : « Il n'avait pas le temps d'être court. » Les aphorismes ne sont pas toujours vrais et les apparences sont souvent trompeuses. J'ai connu un diplomate, véritable trompe-l'œil, qu'on prenait pour un politique doublé d'un

écrivain et dont le jugement était boiteux et les correspondances prudhommesques.

L'arrivée à Berlin du confident de Louis-Napoléon fut un gros événement [1]. Il représentait un chef d'État qui, par le prestige de son nom et par l'étrangeté de sa destinée, s'imposait à l'attention de l'Europe. La cour et les ministres lui firent grand accueil ; les diplomates le comblèrent de prévenances; ils assiégeaient son hôtel, recueillant avidement ses moindres paroles pour les transmettre à leurs gouvernements, agrémentées de volumineux commentaires. L'envoyé du président, malheureusement, se livrait à tout venant, sans se douter que ses propos, parfois peu mesurés, seraient travestis et colportés dans toutes les capitales. Les ministres des petites cours, — ou des basses cours, — comme on les appelait à Berlin, s'attachaient surtout à ses pas, sous le prétexte de l'initier à l'étiquette formaliste de Potsdam, de le mettre au courant des précédents et de lui signaler les écueils, mais en réalité pour prendre sa mesure et lire dans son portefeuille. Ils trouvaient qu'à

1. M. de Persigny prit possession de son poste le 4 janvier 1850.

instruire et à renseigner, on s'instruit et se renseigne soi-même; *discimus docendo*. Le gouvernement prussien était tenu au courant jour par jour des moindres manifestations de sa pensée. Il se servait du baron de Doernberg, le ministre de Hesse-Cassel, et du baron de Meysenbug, le ministre de Bade, pour le confesser; mais c'est avec le ministre de Belgique, dont j'ai crayonné jadis la figure [1], que M. de Persigny s'épanchait le plus volontiers. Le baron Nothomb était un habile homme, d'une expérience consommée, le type accompli du représentant d'un État neutre, sans passion, sans parti pris, rond d'allures, toujours prêt à obliger ses collègues, mais de force à les bien juger et à deviner leurs secrets. Ses dépêches, résumant et commentant les épanchements de M. de Persigny, ont dû, pour une bonne part, éveiller et entretenir l'incurable méfiance que Louis-Napoléon a toujours inspirée au roi Léopold.

La curiosité s'émousse vite, et le ministre de France, dans l'ignorance de son métier, l'avait dès les premiers jours trop hâtivement et trop

1. *L'Affaire du Luxembourg.*

généreusement satisfaite. Il ne connaissait pas l'art des réticences, des silences calculés; s'il avait lu l'admirable portrait que La Bruyère a tracé du plénipotentiaire, il eût surveillé sa parole, ménagé ses effets. Dédaigneux des us et coutumes diplomatiques, il se posait en novateur; il se plaisait à annoncer la bonne parole à un monde suranné, rongé de préjugés. M. de Bismarck, plus réaliste, avec une vision plus nette de l'avenir, devait bientôt, par ses propos sarcastiques, à l'emporte-pièce, comme lui, mais avec plus de succès, être un sujet de scandale dans les vieilles chancelleries.

Peu soucieux du ministre duquel il relevait et certain de n'être pas désavoué par le chef d'État dont il se croyait l'inspirateur, M. de Persigny discourait à perte de vue, au hasard de l'improvisation, sans se préoccuper de la discrétion de ses interlocuteurs. Ses paroles étant trop souvent en contradiction avec les déclarations officielles de son gouvernement et les assurances recueillies à l'Élysée, on en conclut bientôt qu'il n'était qu'un faux prophète, que ses sentences reflétaient moins les idées de Louis-Napoléon que ses appréciations personnelles. Après

d'éclatants débuts, il se vit peu à peu moins recherché et plus négligemment questionné et écouté. Il en éprouvait du dépit, ses correspondances s'en ressentaient; elles devenaient de jour en jour plus amères. Il fit du roi et de son entourage, en homme désenchanté, de fâcheuses peintures; il s'attaqua aux invincibles préjugés d'une cour qui ne daignait pas le consulter. La lumière se fit dans son esprit ulcéré. Il s'aperçut que sa présence à Berlin, si instamment sollicitée par M. de Hatzfeld, était habilement exploitée par le gouvernement prussien; qu'on se servait de lui comme d'un épouvantail pour impressionner la Russie et l'Autriche et intimider les princes allemands récalcitrants. « Le cabinet de Berlin, écrivait-il, sorti victorieux de la dernière crise parlementaire et de l'épreuve électorale de la Diète d'Erfurt [1], se trouve dans la situation

1. M. de Radowitz avait ouvert le Parlement, le 30 mars, par un message et par le dépôt du projet de constitution dont l'article Ier disait que l'Allemagne se composait des États de l'ancienne Confédération germanique qui reconnaîtraient la constitution votée par le Parlement de Francfort avant sa dissolution. Les débats ne furent pas longs, les contradicteurs de la politique prussienne n'étaient pas représentés. M. de Bismarck, seul avec M. Stahl et M. de Gerlach, s'escrima contre un projet d'unification qui rompait avec la Sainte-Alliance. Il éprouvait de la honte, disait-il, de voir les

morale d'un pouvoir exalté par le succès. Il ne se souvient plus de l'appui que nous lui avons prêté; il oublie les égards dus à la France, il nous sacrifie à l'Autriche pour qu'elle lui pardonne ses envahissements en Allemagne. ».

Le plus sûr moyen d'éviter les mécomptes est de se placer au point de vue des gouvernements avec lesquels on traite, de comprendre leurs intérêts, de s'expliquer leurs passions. Ce don si précieux, M. de Persigny ne le possédait pas, il ne voyait que son idée et n'apercevait rien au delà. Il était parti de Paris avec la foi d'un illuminé, convaincu qu'il n'aurait qu'à paraître pour triompher de toutes les résistances et convertir les plus obstinés à la foi napoléonienne. Dans son orgueil apostolique, il attribuait les méfiances et les sourdes hostilités que le prince président rencontrait à l'étranger, à la mollesse, à la lâ-

sièges de l'Assemblée ornés des couleurs de la révolution, que les soldats prussiens ne portaient qu'avec une obéissance affligée. La constitution, malgré sa véhémente opposition, n'en fut pas moins votée en bloc aux regrets du roi qui, toujours louvoyant, ne s'attendait pas à une solution aussi rapide. Pour gagner du temps et laisser une porte ouverte aux transactions, il congédia le Parlement et réunit à Berlin un congrès de princes qui devait examiner et amender, avec une sage lenteur et dans un esprit réactionnaire, la Constitution si précipitamment votée à Erfurt.

cheté de notre diplomatie. « Il faut faire sortir nos agents de l'ornière où ils se sont engagés, écrivait-il, leur donner des instructions énergiques pour leur faire répéter partout que, dans l'intérêt de la civilisation européenne, le gouvernement français doit être respecté, et que, si l'on commettait la faute de vous traiter comme Louis-Philippe, vous ne tarderiez pas à faire la guerre. » L'empire était à ses yeux la panacée souveraine qui devait sauver le monde et les dynasties. Il taxait d'aveugles ceux qui ne le voyaient pas, il les vouait aux dieux infernaux. Il annonçait *urbi et orbi* l'avènement au trône du neveu du prisonnier de Sainte-Hélène, et, lorsqu'il était question du mariage d'une princesse allemande, il disait à M. Cintrat et à M. de Ségur, ses deux secrétaires : « Que n'épouse-t-elle Louis-Napoléon, elle deviendrait impératrice. » S'il manquait de tact et d'expérience, il était sagace, pénétrant; il avait le don des voyants. Sa lune de miel à Berlin fut courte; il avait trop vite démêlé le jeu de la Prusse, ses arrière-pensées, et ce qu'il appelait « ses perfidies ». Désabusé, il fit amende honorable. Il s'inclina devant la prévoyance du prince, qui,

avant son départ, s'était appliqué à tempérer ses ardeurs de néophyte, à le prémunir contre les pièges et les chausse-trapes. « Je le vois, disait-il, les idées fausses dominent en Europe, et vous n'aviez que trop raison quand vous taxiez d'illusions les espérances que je concevais sur la sagesse des gouvernements. J'entends dire, il est vrai, tous les jours, par les hommes d'État de ce pays, que les puissances ont eu de grands torts dans leur conduite avec Louis-Philippe; qu'en le mettant dans une situation humiliante vis-à-vis d'une nation fière et susceptible, elles avaient creusé elles-mêmes le gouffre qui a failli les engloutir; que 1848 n'avait été que la conséquence logique de 1840. Mais, hélas ! la raison ne sert de rien contre les préjugés. Ainsi, parlez raison à un membre de l'aristocratie continentale, il conviendra avec vous que ce qui a perdu l'ancienne société, c'est que la noblesse n'a pas voulu se recruter de toutes les supériorités sorties du sein de la bourgeoisie, et qu'en se séparant du peuple par des préjugés de naissance, elle s'est suicidée. Ce gentilhomme vous paraîtra très sensé, et cependant, dans sa conduite privée comme dans sa conduite politique, il restera en

grande partie ce que les préjugés l'ont fait et continuera les mêmes fautes et marchera aussi aveuglément aux mêmes catastrophes.

» Eh bien! il y a des préjugés dans les gouvernements comme dans les individus, et les plus fortes têtes peuvent à peine s'en défendre. J'en suis maintenant si fort convaincu que j'en frémis pour l'Europe; car, quelque regret qu'on ait des fautes commises, on les recommencera contre nous; nous nous trouverons placés dans la même impasse et nous aurons à choisir un jour entre ces deux alternatives : ou de nous abîmer dans la boue des barricades, ou de lancer un cri de guerre terrible qui retentira jusqu'aux extrémités du monde.

» On me fait beaucoup de belles promesses; on me parle de vous avec grande estime; on exalte vos services rendus à la cause de l'ordre; mais je m'aperçois que ce langage n'est autre que celui des légitimistes en France, qui honorent votre personne et votre caractère, mais comme l'on ferait d'un bon et loyal intendant qui remplace momentanément le maître. Ici c'est le comte de Paris qui a les affections de la famille royale, parce que c'est la Prusse qui a fait

le mariage du duc d'Orléans, et qu'à l'étranger, en général, on considère le comte de Paris comme l'héritier naturel du comte de Chambord, sans se douter de l'abîme qui sépare les deux partis, sans comprendre la rivalité qui subsiste entre les deux camps comme l'expression de l'éternelle lutte entre la bourgeoisie et la noblesse. Je vous ai déjà dit que, plusieurs fois dans la famille royale, on m'avait exprimé plus ou moins directement des vœux en faveur de l'empire, mais je sais maintenant à quoi m'en tenir sur ces caresses qu'on adressait au prince président. Ce n'est pas qu'on ne préférât l'empire à la république, mais on se flatte qu'attaqué, après l'événement, par les royalistes et les républicains coalisés, vous ne pourrez vous maintenir et que la royauté sera fatalement restaurée. »

Ces réflexions, judicieuses sans doute, mais trop chagrines, n'avaient aucune portée pratique. On connaissait de reste, à Paris, les préventions de la cour de Prusse ; ce n'était pas pour les relever aigrement que M. de Persigny avait été envoyé à Berlin, mais pour les atténuer par la persuasion de son langage, par l'habileté de sa diplomatie. S'il avait eu l'expérience des cours

et le dégagement d'esprit que donne le maniement des affaires, il n'eût pas provoqué à plaisir des discussions oiseuses, déplaisantes, sur la forme de notre gouvernement, dans un milieu où les souvenirs amers du premier empire étaient toujours vivants. Mais, possédé par l'idée napoléonienne, il faisait de l'apostolat. Il avait fait des prosélytes dans les casernes en s'adressant au chauvinisme; il espérait en faire dans les cours en recourant à l'intimidation. Ce n'était pas ce qu'ambitionnait le prince président; il voulait, en altérant les rapports entre les trois cours du Nord, rompre la Sainte-Alliance; sa tactique était de caresser la Prusse, d'encourager ses prétentions sur l'Allemagne, sans trop se découvrir, et de la mettre en conflit avec l'Autriche pour se constituer l'arbitre de leurs démêlés. Plus nous restions silencieux, plus notre attitude, dans sa pensée, devait donner à réfléchir aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg et stimuler les tendances révolutionnaires de la cour de Potsdam. Les lettres de son envoyé le rendaient nerveux; il lui prêchait la prudence sans y réussir. M. de Persigny avait l'amour de la controverse; malgré lui, il se laissait entraîner inopportunément dans

des discussions irritantes avec des personnages qui, dans les conseils du gouvernement prussien, n'étaient ni consultés ni écoutés. Un soir, il s'emporta avec le frère du roi, le prince Charles, dont les idées étaient étroites et les mœurs équivoques.

« Rien n'est plus curieux, écrivait-il, que mes conversations avec les princes et princesses de la maison royale. La princesse de Prusse, chaque fois que je l'ai rencontrée, m'a parlé de la duchesse d'Orléans, avec une exaltation affectée ; mais, en femme d'esprit, elle n'a pas dépassé les bornes, tandis que le prince Charles a mis sottement les pieds dans le plat. Il a soulevé nettement avec moi la question des prétentions de la duchesse d'Orléans et m'a dit plus nettement encore : « Oh ! je pense bien que son fils ne tar- » dera pas à être roi de France ! » Vous jugez de ma stupéfaction, aussi lui ai-je dit : « Votre » Altesse Royale arrange à sa guise l'histoire de » France. » Et, sans attendre qu'il eût, suivant l'usage, mis fin à la conversation, je lui ai fait un profond salut et lui ai tourné le dos. Il me serait impossible de vous faire le tableau des préjugés de la cour de Berlin contre la France.

Il n'est pas un salon où l'on ne dise à tout instant : « Oh ! la France ne compte plus, il n'y » a plus à s'en inquiéter. » Quant à votre gouvernement, prince, il inspire les mêmes sentiments que celui du roi Louis-Philippe. On lui demandait une foule de services humiliants sans l'ombre de reconnaissance. Le jour même où l'on apprenait sa chute, Frédéric-Guillaume et toute sa famille assistaient à un bal où la joie éclatait sans vergogne. La princesse de Prusse seule refusa d'assister à cette fête, seule elle témoigna dans ces circonstances d'un noble et digne caractère. Tandis qu'on dansait, elle faisait prier dans toutes les églises pour une mère cruellement éprouvée.

» La correspondance de M. de Hatzfeld ne contribue pas peu à entretenir ces préjugés ; c'est un homme très sensé, très sage, mais il vit à Paris avec des légitimistes et des orléanistes. Il ne voit que par leurs lunettes, il ne se doute pas de la force morale dont nous disposons ; il entretient dans sa cour des illusions qui lui seront funestes. Je m'applique à faire ressortir notre puissance et le danger de la méconnaître ; déjà j'ai obtenu d'importantes conversions, mais ce

n'est pas l'œuvre d'un jour de ramener des esprits remplis de préventions enracinées. Il faut les secouer rudement et leur faire sentir que nous n'avons besoin ni de la Prusse ni de personne, car on s'imagine que nous sommes trop heureux des rapports bienveillants qu'on veut bien entretenir avec nous. Ne s'imaginait-on pas que je serais enivré d'être accrédité ministre à Berlin, que je serais un petit garçon enchanté d'un si grand honneur et dont on pourrait disposer comme d'un pion ! Aussi rien n'égale l'étonnement que fait naître mon attitude, tant on s'attendait peu à mon langage. On s'en montre effrayé ; la crainte est facile à exciter chez les gens que la peur aveugle... »

Représenter son pays à l'étranger est toujours un honneur, et M. de Persigny était plus fier qu'il ne l'avouait d'être accrédité à la cour de Prusse ; cela valait mieux que de traîner le sabre au régiment. Mais, grisé par une prodigieuse fortune, il s'était exagéré son importance. Il dut en rabattre. Il avait quitté Paris hâtivement, sans connaître le terrain sur lequel il allait débuter. Ignorant les questions qu'il aurait à traiter, il se trouva aux prises avec des dif-

ficultés imprévues. Au lieu de s'en prendre à la précipitation de son départ et à sa présomption, il récrimina contre le ministère des affaires étrangères, il lui reprochait de ne l'avoir pas mis en situation de connaître exactement l'état des choses, si toutefois, disait-il avec aigreur, il le connaissait lui-même. Il prétendait que le travail qu'il avait demandé à différentes reprises sur la Prusse ne lui avait été remis que dans la nuit qui avait précédé son départ. Ce travail, au lieu de l'éclairer, n'était que l'analyse hâtive et inintelligible d'une brochure sur la question danoise, qui n'était pas à l'ordre du jour. Il avait cherché dans la correspondance de M. de Lurde des éléments d'information ; mais cette correspondance, fort incomplète, n'existait qu'à l'état de brouillons informes dans des archives en désordre. — Il n'était pas clément pour ses prédécesseurs ni pour le département dont il relevait. En les incriminant, il pensait sans doute rehausser d'autant son propre mérite. Il tenait à montrer que, sans être renseigné, il avait du premier coup, et mieux que les diplomates de carrière, tout deviné, tout compris. Grâce à son intuition, la question danoise, si obscure et si

compliquée, était aujourd'hui élucidée à fond ; il avait découvert, ce dont personne ne s'était douté avant lui, que le véritable nœud de la difficulté était dans le magnifique port de Kiel, convoité par la Prusse. « C'est dans un intérêt maritime, pour satisfaire son ambition et celle de l'Allemagne, disait-il, ravi de sa perspicacité, qu'elle intrigue et brave l'Europe. »

Les solutions ne coûtaient pas à sa fertile imagination. Fier de sa découverte, il courut chez le ministre de Danemark : « Dans l'état présent des choses, lui dit-il, vous n'avez plus rien à attendre des puissances : aucune d'elle n'est disposée à faire la guerre pour défendre votre cause. Le nœud de la question est tout entier dans le port de Kiel ; cédez à la Prusse la petite partie du Slesvig qui domine la baie, consentez à l'annexion du Holstein à l'État confédéré d'Erfurt, et la Prusse, ayant ce qu'elle désire par-desssus tout, fera bon marché de l'union constitutionnelle des deux duchés, qui n'est que le cheval de bataille, le prétexte de toute la querelle. Suivez bien mon raisonnement, ajoutait-il : ou la Prusse, malgré les résistances qu'elle rencontre en Allemagne et en Europe, réussira à s'emparer

des États allemands du Nord, ou elle échouera. Si elle réussit, vous perdrez le Holstein sans doute, mais le Slesvig vous reste ; si au contraire, comme vous l'espérez, elle échoue dans ses tentatives ambitieuses, vous gardez le Holstein, enrichi de tout ce que le budget maritime de l'Allemagne aura accumulé dans le port de Kiel[1]. »

Il manquait au succès de ce plan, dont l'envoyé danois, M. de Poechlin, écoutait d'un air peu convaincu les interminables développements, des conditions essentielles : l'assentiment de la Prusse, celui de l'Europe, et surtout celui du gouvernement français. M. de Persigny ne s'arrêtait pas à si peu. Épris de son système, il n'en voyait que les avantages ; n'assurait-il pas au Danemark la conservation du Slesvig et ne permettait-il pas à la Prusse de consacrer ses ressources à la création d'une marine dans la Baltique ? ce qui, disait-il, répond à l'intérêt de la France, car il entre dans sa politique de favoriser les marines secondaires. — Les vœux de M. de Persigny se sont réalisées depuis, mais on

1. Voir à l'*Appendice* la lettre de M. de Persigny au prince président.

cherche en vain ce que la France y a gagné. Kiel domine aujourd'hui la Baltique et rend invulnérables les côtes prussiennes ; le jour où il sera relié par un canal à Wilhelmshafen, la puissance agressive de l'Allemagne aura singulièrement grandi.

Après avoir dépensé beaucoup d'éloquence avec M. de Poechlin et écrit de nombreuses dépêches à son gouvernement, M. de Persigny s'aperçut tardivement qu'il avait transgressé ses instructions en faisant entrer dans ses combinaisons l'accession du Holstein à la Diète d'Erfurt. « Je le reconnais, écrivait-il au président, un peu confus, en réponse à une mercuriale bien justifiée, j'ai méconnu vos recommandations ; j'ai eu tort de prévoir, dans mon arrangement, l'entrée du Holstein dans la Confédération d'Erfurt; c'est une question purement allemande à laquelle, comme vous me l'avez dit, nous n'avons pas à nous mêler, et sur laquelle il est de notre intérêt de ne pas nous engager. » Il est permis de croire que le président ne comprit pas grand'chose au plan de son envoyé, bien qu'il eût soin de le compléter par un long et filandreux exposé de toute la question danoise, car, en 1854, lors de l'en-

trevue de Boulogne, le prince Albert écrivait à la reine Victoria : « J'ai dû expliquer à l'empereur l'affaire des duchés de l'Elbe ; il m'a avoué n'en pas connaître le premier mot. »

Le général Ducos de La Hitte, placé à la tête du département des affaires étrangères, avait à tenir compte des sentiments de l'Assemblée législative, opposée à toute ingérence dans les affaires allemandes, plus que des visées secrètes du prince président. Il était loin d'approuver les déviations que notre représentant à Berlin imprimait à notre politique extérieure en soulevant et en tranchant, selon les caprices de son imagination, toutes les questions. Il le voyait avec déplaisir sortir à tout propos de la réserve que lui commandaient ses instructions et faire inopportunément des professions de foi compromettantes tantôt au gouvernement prussien, tantôt aux envoyés des petites cours allemandes. Aussi, soucieux de conserver intacte l'action de la France, et sous l'inspiration des bureaux du département, interprètes fidèles et consciencieux de nos traditions, lui faisait-il entendre dans la forme la plus courtoise que, si la patience n'était pas toujours aisée, elle s'imposait parfois

à la diplomatie. « Ce que nous avons à faire pour le moment, écrivait-il à la date du 9 mars, c'est de nous renfermer dans une grande réserve de langage, de protester que nous voulons rester étrangers aux débats intérieurs de l'Allemagne tant que les stipulations des traités et l'équilibre européen ne seront pas compromis ; de témoigner, en termes généraux, une vive sympathie pour les droits et l'indépendance des États secondaires. Une attitude aussi mesurée est sans doute difficile à maintenir contre l'empressement des parties intéressées qui voudraient obtenir de nous quelque chose de plus décisif ; elle exige beaucoup de patience ; les avantages qu'on peut s'en promettre sont incertains, éloignés. Mais, en suivant une autre ligne, on serait presque certain de tomber dans de graves inconvénients. S'abstenir de toute action, de toute démonstration compromettante, attendre un avenir dont les chances sont toujours plus ou moins hypothétiques, c'est bien souvent le rôle de la diplomatie ; c'est le seul que, pour le moment, nous puissions raisonnablement jouer en Allemagne. »

La leçon était finement donnée, mais elle

s'adressait, en pure perte, à un agent indiscipliné qui, fort de son intimité avec le chef de l'État, était plus disposé à donner des ordres qu'à en recevoir.

Envoyé à Berlin en mission extraordinaire et temporaire, car il était membre de la Chambre, M. de Persigny était agité par le besoin de faire, et surtout de faire vite ; il entendait régler en un tour de main, à la confusion de ses prédécesseurs, toutes les questions pendantes. Il avait hâte, d'ailleurs, de reprendre sa place auprès du prince, aux prises avec une assemblée passionnée, peu disposée à compter avec son pouvoir. Il estimait, le sachant sujet aux défaillances, qu'il aurait besoin d'être soutenu, stimulé. Mais, avant de regagner Paris, il tenait à affirmer ses aptitudes diplomatiques, à montrer qu'il était de taille à mener de front à la fois nos affaires intérieures et notre politique extérieure. C'est dans cette pensée qu'à son débotté à Berlin, il avait fébrilement soulevé l'affaire des duchés de l'Elbe, momentanément assoupie, et que la Prusse n'avait aucune envie de résoudre, car, dans ses calculs, le moyen le plus sûr de faire renoncer le Danemark au Slesvig, c'était d'y maintenir l'anarchie

par les revendications nationales de ses partisans et de lasser les puissances par d'interminables négociations. Plus avisé, il ne se serait pas immiscé intempestivement dans un démêlé dont la solution n'avait rien d'urgent. Les stratèges n'éparpillent pas leur action ; ils ont un objectif sur lequel ils concentrent toutes leurs forces. S'il avait connu son terrain, il se serait appliqué, avant tout, à inspirer confiance, à dissiper les préventions par la persuasion, il eût réservé son influence et son autorité pour régler à l'amiable, sans esclandre, la question, brûlante à ce moment, des révolutionnaires réfugiés en Suisse ; elle primait toutes les autres, elle s'imposait à notre politique aussi bien qu'aux sentiments reconnaissants de Louis-Napoléon.

« Dans de certaines rencontres, dit La Bruyère, le plénipotentiaire parle le dernier pour ne point parler en vain, pour connaître parfaitement les choses sur quoi il est permis de faire fond, pour savoir ce qu'il peut demander et ce qu'il peut obtenir. » Ce n'est pas ainsi que procédait M. de Persigny. Aussi sa première passe d'armes avec le général de Brandebourg tourna-t-elle à sa confusion. Il lui reprochait un manque d'égards,

une infraction aux usages diplomatiques. « Vous avez, de compte à demi avec l'Autriche, disait-il, adressé à mon gouvernement une note collective sur la question des réfugiés sans m'en prévenir ; j'ai lieu d'en être surpris. » C'était un pas de clerc ; la note avait été envoyée à Paris bien avant son arrivée à Berlin, et, si on ne lui en avait pas parlé, c'est qu'on était loin de soupçonner qu'il l'ignorât.

Le président du conseil avait beau jeu ; il aurait pu, à son tour, le prendre de haut et s'étonner à bon droit, étant interpellé de la sorte, de voir le ministre de France si peu au fait des affaires qu'il avait à traiter ; il n'abusa pas de ses avantages. Au lieu de lui savoir gré de sa réserve, M. de Persigny intervertit les rôles en racontant cet incident si pénible pour son amour-propre. A l'en croire, le comte de Brandebourg se serait confondu en excuses ; il aurait déclaré qu'en gardant le silence il n'avait pas eu la moindre intention d'être désagréable à la France ni à son représentant. « Il a mis, ajoutait-il, à ses explications, un accent de franchise militaire qui ne m'a pas permis d'insister davantage. » Il fallait de la bonne volonté pour

prendre le change sur l'accent militaire que le général mettait à ses protestations : il dénotait de l'humeur plutôt que de la repentance. Être *persona grata* est l'ambition de tout diplomate ; ce n'était pas celle de M. de Persigny. Il tenait moins à plaire qu'à se faire craindre. Son immixtion inopportune dans l'affaire danoise, son altercation avec le prince Charles, sa maladresse avec le comte de Brandebourg et ses discussions chauvines avec les membres du corps diplomatique le servaient à souhait. Il était redouté. Les ministres l'évitaient et recouraient à des intermédiaires officieux pour traiter avec lui.

III

LES RÉFUGIÉS EN SUISSE ET LA QUESTION DE NEUCHATEL

La Suisse était en 1849 un foyer de conspirations ; les révolutionnaires de tous les pays y avaient trouvé un refuge ; couverts par un droit d'asile excessif, ils inondaient l'Europe de manifestes incendiaires et tramaient l'assassinat des souverains. L'Autriche et la France, directement atteintes, étaient particulièrement autorisées à se plaindre ; la Prusse, n'étant pas limitrophe, n'en subissait les inconvénients qu'indirectement. Elle n'en fut pas moins la plus véhémente à réclamer du conseil fédéral leur expulsion. La question des réfugiés n'était pour elle, en réalité, qu'un prétexte ; elle espérait.

sous le couvert d'une intervention militaire collective, motivée par des nécessités d'ordre et de sécurité, remettre la main sur la principauté de Neuchâtel.

Neuchâtel, en vertu de faits historiques antérieurs à 1789, était à la fois un canton de la république helvétique et une principauté prussienne. Il était sorti de cette bizarre législation plus d'une transformation internationale. La Prusse, après avoir cédé sa principauté à la France en 1806, l'avait reprise en 1814; elle l'avait autorisée ensuite à se rattacher plus étroitement à la Confédération suisse, tout en se réservant un droit de protectorat. Cette situation hybride avait provoqué d'interminables contestations, que la loi fondamentale de la république helvétique, décrétée en 1848, avait singulièrement aggravées. Le cabinet de Berlin, en effet, se refusait à admettre que la nouvelle constitution pût préjudicier en rien aux décrets du roi de Prusse comme prince de Neuchâtel. Des notes acerbes furent échangées et, dans la séance du 25 janvier 1849, le président du conseil fédéral, en réponse à une interpellation, ne craignit pas, se sentant couvert par la France, de prendre à

partie, publiquement et impertinemment, le roi Frédéric-Guillaume. « Souvenez-vous, disait-il, qu'un beau jour, en mars 1848, vous êtes monté à cheval, portant une immense cocarde tricolore germanique, suivi d'un nombreux état-major et, qu'agitant la bannière de l'unité allemande, vous avez crié : *Vive l'Empire allemand !* que vous avez coopéré à la dissolution de la Diète germanique, à l'élection d'un Parlement allemand et à la constitution d'un pouvoir central en la personne du lieutenant général de l'Empire ; qu'ensuite vous avez travaillé à la dissolution de ce Parlement et au renversement de ce pouvoir central pour former une union séparatiste allemande, ce qui pourra vous mener à une guerre. En d'autres termes, vous avez été révolutionnaire non seulement dans le cabinet, mais encore dans la rue. En Suisse, nous n'avons pas été aussi loin, la revision du pacte de 1815 s'est opérée de la manière la plus légale, c'est la Diète qui a revisé ; la nouvelle constitution a été acceptée dans son ensemble par l'unanimité des cantons. Or, après tout ce que vous avez fait et dans vos États et dans la Confédération germanique, on ne s'explique pas que vous vous refusiez à

reconnaître ce qui légalement a été fait à Neuchâtel. »

L'apostrophe était sanglante ; Frédéric-Guillaume ne la pardonna jamais. Châtier la Suisse et lui reprendre Neuchâtel devint son idée fixe. « Je demande pour prix de ma neutralité sincère et autonome, écrivait-il à M. de Bunsen, son envoyé à Londres, au début de la guerre de Crimée, pour prix des services que je rends à l'Angleterre dans cette funeste rupture avec la Russie et les traditions chrétiennes, la promesse sacrée de me restituer sans conditions mon fidèle Neuchâtel avant et après la paix. Je demande à l'Angleterre une réponse : Veut-elle et peut-elle faire rétablir mon autorité dans ma fidèle petite principauté du Jura, aujourd'hui foulée aux pieds ? Si l'Angleterre n'est pas claire et précise, j'adresserai la question à la Russie, et, si la Russie ne me répond pas clairement, je prierai Dieu de me rendre plus fort. »

La monomanie précède la folie ; le roi devait, avec l'obstination d'un maniaque, poursuivre la revendication de Neuchâtel jusqu'au jour où sa vive intelligence sombra dans les ténèbres. Sans la médiation de l'empereur Napoléon, la guerre

eût certainement éclaté en 1857 entre la Prusse et la Suisse [1].

Inquiète des menées de Mazzini, et toujours prête à intimider un voisin dangereux, l'Autriche en 1850, prenant le roi par son faible, poussait la Prusse à une intervention armée en Suisse dont le rétablissement de l'autorité royale dans la principauté devait être le prix. Elle y voyait un autre avantage, celui de brouiller le cabinet de Berlin avec l'Élysée, car elle savait que pour Louis-Napoléon c'était une question d'honneur de protéger ceux qui, au risque des plus graves complications, avaient jadis refusé son expulsion au gouvernement de Louis-Philippe.

C'est avec ces arrière-pensées que le cabinet de Vienne et celui de Berlin avaient demandé au prince président en termes résolus, dans la note collective dont M. de Persigny avait ignoré l'existence, de s'associer à leurs démarches à Berne et de participer à une intervention militaire éventuelle.

Le général Ducos de la Hitte, surpris de l'at-

1. Voir à l'appendice les lettres chaleureuses de remerciement de Frédéric-Guillaume IV à Napoléon III.

titude comminatoire des deux grandes puissances allemandes, avait répondu aux communications de M. de Hübner et de M. de Hatzfeld par une déclaration ferme et digne. Il avait représenté ce qu'il y aurait de dangereux et d'impolitique dans l'apparence d'une coalition contre la Confédération helvétique, dans l'état de l'Europe et dans la situation particulière du président de la République, qui ne pouvait oublier l'hospitalité qu'il avait trouvée dans ce pays. Aider le gouvernement fédéral à se débarrasser d'hôtes incommodes, lui assurer des ressources pour le renvoi des réfugiés et fortifier le parti conservateur lui paraissait la seule voie raisonnable pour assurer la sécurité aux puissances limitrophes de la Suisse. Il n'admettait rien au delà.

M. de Persigny approuva notre réponse ; il voulut bien la trouver suffisamment énergique. « Le gouvernement français, écrivait-il avec désinvolture, n'a rien à craindre en se montrant très ferme, très résolu. Tout le monde a le sentiment qu'il faut compter aujourd'hui avec la France et qu'un cri de guerre lancé de Paris, par un Napoléon, réveillerait à notre profit des passions d'une incalculable énergie. »

M. de Schleinitz ne se prêtait pas sans regrets aux secrets désirs de son souverain. Concilier l'union d'Erfurt, une œuvre libérale, fondée sur le principe des nationalités, avec une intervention réactionnaire servant de prétexte à des revendications de droit divin, lui paraissait inconséquent. Il savait d'ailleurs que la France, dont l'appui diplomatique lui était indispensable, ne permettrait à personne de porter atteinte à l'indépendance helvétique. Aussi faisait-il de son mieux pour corriger la fâcheuse impression produite par la note collective ; ne voulant la désavouer lui-même, il recourait, suivant son habitude, à des intermédiaires officieux. Il les chargeait de nous tranquilliser par des commentaires adoucissants. « Le ministre du roi, disaient-ils, déplore que le gouvernement français se soit mépris sur les sentiments qui ont inspiré la communication des deux cabinets ; il proteste de son vif désir d'entretenir avec la France les rapports les plus intimes ; non seulement il approuve tout ce que le prince a fait et déjà obtenu du gouvernement fédéral, mais il est tout disposé à laisser au cabinet de l'Elysée seul le soin de régler le différend. »

La question semblait, à notre satisfaction.

entrer dans une phase nouvelle. Le baron de Schleinitz s'en remettait à la sagesse du président pour la résoudre ; il lui ménageait le rôle d'arbitre. Le cabinet de Berlin, malheureusement, n'était pas homogène : ce que disait M. de Schleinitz n'était pas toujours approuvé par M. de Brandebourg. L'un traduisait la pensée du parti libéral, le second interprétait les sentiments du roi. M. de Persigny ne l'ignorait pas ; aussi, avant d'envoyer à Paris les déclarations officieuses du ministre des affaires étrangères, jugea-t-il prudent de s'en expliquer avec le président du conseil. Il fut bien inspiré ; les deux langages ne s'accordaient pas.

« Le comte de Brandebourg, écrivait-il, au sortir de son entretien, m'a paru dans des dispositions fort différentes de celles que le ministre des affaires étrangères avait manifestées la veille. Tout en nous prodiguant les témoignages d'amitié et en exprimant le désir d'une entente suivie entre les trois puissances limitrophes de la Suisse, il m'a dit très nettement que, si les dispositions actuelles du gouvernement helvétique ne justifiaient pas absolument des mesures de rigueur, elles ne s'imposaient pas moins aux

prévisions des trois gouvernements. Il a ajouté qu'on ne pouvait pas indéfiniment rester exposé aux dangers dont la prétendue neutralité de la Suisse menaçait sans cesse ses voisins. J'ai essayé de lui démontrer combien serait dangereuse une coalition contre la Suisse et combien elle serait peu justifiée par la conduite du gouvernement fédéral. J'ai rappelé aussi nos efforts de conciliation, les sacrifices que nous avions faits, les résultats que nous avions obtenus. J'ai dit qu'on nous avait accordé l'expulsion de sept à huit mille réfugiés qui avaient à nos frais passé sur notre territoire. Je me suis efforcé de faire comprendre à M. de Brandebourg nos embarras dans une question de cette nature et combien il importait à l'Europe de ne pas jeter sur les bras de la France une de ces affaires faites pour passionner les esprits et raviver les germes révolutionnaires. A tout ceci, le président du conseil n'a répondu qu'en opposant aux difficultés de la France celles de la Prusse menacée du côté de Bade[1]. J'ai vainement combattu les arguments du ministre,

1. Le prince de Prusse, après avoir réprimé l'insurrection badoise et remis sur son trône Léopold Ier, occupait alors le grand-duché avec un corps d'armée.

il m'a été impossible, non pas de le persuader, mais même de faire la plus petite impression sur son esprit. M. de Brandebourg est un soldat fidèle, esclave de son devoir, incapable d'avoir une idée autre que celle de son souverain. Aussi n'ai-je pas prolongé l'entretien, j'en savais assez sur les dispositions du roi. »

Deux courants se trouvaient aux prises au sein du cabinet sur une question qui nous touchait de près ; il restait à savoir si les tendances conciliantes du ministre des affaires étrangères l'emporteraient sur les résistances du président du conseil. Le sentiment public en Prusse étant hostile à une alliance avec l'Autriche contre la Suisse et faisant bon marché de la principauté de Neuchâtel, il était permis d'espérer que la sagesse de M. de Schleinitz prévaudrait ; mais la cour de Potsdam était changeante ; elle nous prodiguait les caresses lorsque ses affaires en Allemagne se brouillaient, elle nous tournait le dos dès qu'elles se rassérénaient. A ce moment, elle se croyait de force à se passer de notre concours. Tout marchait au gré de ses désirs. Elle disposait au parlement d'Erfurt [1] d'une majorité docile, le

1. Le Parlement d'Erfurt était composé de deux Chambres

collège des princes se prêtait servilement à tous les sacrifices, et si les Bavarois et les Saxons grommelaient et montraient le poing, l'attitude de l'Autriche n'avait rien d'inquiétant. — M. de Persigny, fort perplexe sur l'issue de la crise, se demandait si la raison ne l'emporterait pas sur les passions, lorsque le baron de Prokesch, si sévèrement caractérisé par M. de Bismarck, dans ses correspondances de Francfort, vint, dans une pensée facile à saisir, lui dénoncer les secrets agissements de la Prusse. A l'entendre, elle nous jouait sous main, « car, disait-il, tout en vous tranquillisant, elle fait tous ses efforts à Vienne, auprès de mon gouvernement, pour l'entraîner à des mesures violentes contre la Suisse, avec ou sans la France et au besoin contre elle ; mais, ajoutait-il d'un ton ému, en lui serrant la main avec effusion, ne craignez rien, nous ne ferons rien sans vous ». Les diplomates louches ont souvent des tics révélateurs. Lorsque M. de Prokesch voulait donner le change à l'un de ses collègues, il s'emparait de sa main, et, la larme à

représentant, l'une les princes et les États sous le nom de *Staatenhaus*, et la seconde celui des peuples sous celui de *Volkshaus*; M. de Radowitz était l'organe de la commission administrative.

l'œil, la pressait chaleureusement sur son cœur.

La tactique des gouvernements allemands à cette époque consistait à se dénoncer réciproquement, tout en protestant de leurs sentiments de loyale confraternité. En noircissant la Prusse, M. de Prokesch comptait lui faire perdre l'appui que nous lui prêtions en Allemagne aux dépens de la politique autrichienne. Il avait bien calculé; ses confidences firent bondir M. de Persigny.

IV

VIOLENTES ALTERCATIONS

Les diplomates improvisés reconnaissent parfois leur inexpérience, mais rien ne leur est plus sensible que de passer pour dupes, et s'ils sont nerveux, inconsidérés, ils rompent les chiens, au risque de compromettre les intérêts qu'ils ont à ménager. Déjà M. de Persigny s'était préoccupé des allées et venues incessantes, entre Berlin et Berne, de M. de Sydow, l'envoyé de Prusse auprès du gouvernement helvétique. Il le soupçonnait de caresser la marotte du roi et de le pousser à une revendication violente de « sa chère petite principauté du Jura ». Tout s'expliquait après les confidences échappées au baron

de Prokesch ; la perfidie de la Prusse était manifeste.

« Il faut, pour vous faire comprendre ce qui se passe ici, écrivait notre ministre au prince, en trempant sa plume dans l'encre la plus amère, que je vous fasse connaître le langage que j'ai tenu, tant à M. de Brandebourg qu'aux diverses personnes dont je connais les rapports intimes avec le gouvernement. J'ai dit et répété que, dans l'intérêt de la société européenne, il fallait que le gouvernement français fût respecté et honoré de tous les cabinets ; que s'il n'avait pas une attitude très digne aux yeux de la France, il sombrerait sous la boue des barricades et qu'alors toute l'Europe tomberait dans d'épouvantables convulsions ; qu'il ne fallait donc pas recommencer avec le neveu de l'empereur la conduite qu'on avait tenue avec le gouvernement de Juillet, mais au contraire traiter le gouvernement français comme s'il avait une légitimité de huit siècles ; qu'enfin, si la France était de nouveau placée dans l'alternative, ou de subir des humiliations ou de prendre les armes, elle aurait bien vite fait son choix, et cela, non pas dans une pensée d'orgueil ou d'ambition, mais pour sauver

l'Europe de grands malheurs, parce qu'il valait mille fois mieux pour la société lutter quelque temps sur les champs de bataille que de tomber dans le socialisme.

» J'ai dit cela à M. de Brandebourg, je l'ai répété à d'autres personnes, avec toute la modération possible, comme l'expression d'une conviction profonde inspirée par l'amour de l'ordre et de la conciliation. Ce langage, auquel on n'est pas habitué, a paru faire une forte impression, mais je n'ai rencontré personne qui en ait méconnu la justesse. Du reste, tout le monde est unanime à blâmer le gouvernement prussien de sa conduite envers la France, car il n'est personne qui ne convienne que c'est notre attitude qui, jusqu'ici, a fait triompher le plan d'Erfurt. Tenez donc pour certain que l'opinion publique est avec nous et que le cabinet de Berlin, ramené à la raison, à des sentiments plus amicaux, abandonnera bientôt cette dangereuse et funeste idée d'une coalition contre la Suisse. »

Notre ministre s'exagérait l'impression produite par ses discours si peu contenus ; il confondait la violence avec la fermeté. Ses sorties furent bien plus une cause de scandale qu'un sujet d'in-

timidation. L'opinion qu'il invoquait était celle des représentants des petites cours, qu'il écoutait trop volontiers. Ils l'excitaient à plaisir pour se donner de l'importance et s'immiscer dans des affaires qui ne les regardaient pas. En sortant de son cabinet, ils s'empressaient de colporter ses paroles dans les salons, de les rapporter au ministre des affaires étrangères en les envenimant. Leur jeu était de contrecarrer la politique envahissante de la Prusse, et pour eux le moyen le plus sûr était de compromettre ses rapports avec la France.

Après sa véhémente altercation avec le comte de Brandebourg, M. de Persigny crut devoir se mettre en quarantaine. Il évita toute rencontre avec les hommes du gouvernement. « Je n'ai pas à les rechercher, disait-il; la plus grande faute serait de paraître redouter une décision énergique du cabinet. » — Peu de jours après, le corps diplomatique fut invité à un concert de la cour. M. de Persigny en inféra que le roi ne donnait ce concert que pour se ménager un entretien avec lui. Il fut déçu. Frédéric-Guillaume parla beaux-arts, littérature, avec sa verve habituelle; mais il évita, de parti pris, toute allusion

politique. — « Je n'en reste pas moins convaincu, écrivait M. de Persigny, que le gouvernement prussien cédera et répondra d'une façon satisfaisante au mémoire du général de La Hitte. Il faut qu'il ait une leçon et une leçon sérieuse. Il importe qu'il sache qu'on ne doit plus jouer avec la France et avec un Napoléon. Sa conduite envers nous est indigne après avoir tant profité de notre amitié. Je connais bien maintenant mon terrain ! Nous ne serons estimés qu'en nous faisant craindre. Après cette leçon, les rapports ne deviendront que plus convenables. Il ne faut pas nous le dissimuler, ces gens sont égarés par des préjugés, comme les légitimistes en France; il leur en coûte de nous considérer comme un gouvernement sérieux. Eh bien, qu'ils nous considèrent désormais comme un gouvernement dangereux, et tout ira bien. » Ne pas perdre le sang-froid, rester maître de sa parole, ne pas révéler ses déceptions, contenir ses ressentiments, avancer et reculer suivant les circonstances, poursuivre le but sans défaillances et sans emportements est un art qui ne s'acquiert pas du jour au lendemain. M. de Persigny croyait y suppléer par une attitude inusitée dans les

chancelleries. « Il faut, disait-il, que la diplomatie française ait depuis longtemps tenu à l'étranger un langage bien peu digne de la France, pour que mon entretien avec M. de Brandebourg ait causé une si grande sensation dans le monde politique et diplomatique de Berlin. — « Notre » gouvernement, lui avais-je dit, entend être traité » par l'étranger comme s'il avait une légitimité de » huit siècles et l'hérédité pour principe. » Cette phrase a paru ici d'une outrecuidance inouïe; mais, comme ce langage dans la bouche d'un homme qu'on sait honoré de votre confiance paraît être l'expression d'une politique résolue, prête à tirer l'épée à la première insulte, l'étonnement du cabinet prussien et du corps diplomatique prend toutes les formes du respect et de la crainte.

» Déjà j'avais parlé de la sorte au prince de Schwarzenberg [1]. Tenez pour certain, lui avais-je dit, que le prince président ne veut pas subir le sort de Louis-Philippe, qu'il ne fera pas la

1. M. de Persigny avait été chargé en 1849, par le président, de parcourir l'Allemagne et de sonder ses dispositions. Il avait conféré à Vienne avec le prince de Schwarzenberg, et, à Berlin, il avait obtenu, à l'insu de notre ministre, M. de Lurde, qui l'avait reçu fraîchement, une audience du roi.

guerre pour son plaisir et qu'il mettra toute sa sagesse et toute sa prudence à l'éviter; mais qu'à la première humiliation que les anciens préjugés de l'Europe voudront lui imposer, vous verrez les effets d'une étrange résolution. Vous croyez que la France est faible parce qu'elle a de mauvaises institutions. Oui, elle est faible dans la paix, parce qu'à côté de ses mauvaises institutions elle n'a aucun but devant elle; mais que la guerre éclate, et vous verrez ce qu'il y a de vitalité dans notre nation. Vous connaissez les partis qui attaquent le gouvernement, mais vous ne connaissez pas les masses qui le défendent. Vienne le jour où le nouveau Napoléon appellera la France aux armes, et vous verrez avec quelle facilité tous ces partis qui font tant de bruit seront noyés dans les grosses masses... Vous avez été frappé, ajoutai-je, de la vive et profonde sensation produite par la lettre à Edgar Ney, et ce n'était qu'un appel indirect à l'esprit de nationalité française ; mais vous verriez bien autre chose, si c'était un appel direct, un cri de guerre enfin poussé par un Napoléon !

» Voilà ce qu'il faut faire entrer dans la tête des cabinets européens; voilà ce qu'ils sentent au

fond et ce qui leur commandera le respect. Mais, jusqu'ici, il faut bien le dire, personne avant moi dans notre diplomatie n'avait fait entendre ce langage. Les cabinets avaient tous le sentiment de la force populaire du nom de la France, ils en avaient la crainte, la terreur même ; mais, n'ayant affaire qu'à des hommes des anciens partis, tous indifférents, sinon hostiles au nom de Napoléon, ils avaient fini par se persuader que cette force mystérieuse était émoussée, qu'elle n'avait pas conscience d'elle-même et qu'après avoir servi en France au rétablissement de l'ordre, elle disparaîtrait un beau jour sans que l'Europe en eût ressenti la pression. — Aussi, croyez-le bien, tout ce que j'ai dit à l'étranger a fait une profonde impression. On n'en est pas encore venu à respecter le gouvernement français, parce que la force dont je parle ne s'est encore révélée que par des protestations et non par des actes ; parce que aussi, il faut bien le dire, on aime à se persuader que l'envoyé napoléonien a plus de confiance dans votre force que vous-même. Mais, du jour où vous aurez prouvé à l'Europe que vous avez au moins autant de foi dans votre nom que votre représentant, de ce jour, et de ce

jour seulement, l'on comptera avec vous. »

Les leçons que notre ministre à Berlin faisait d'une façon si provocante aux diplomates et aux hommes d'État, à la moindre contradiction, étaient pour le moins intempestives. A ce moment, il n'était pas question de la restauration de l'empire, et il eût été habile de ne pas l'évoquer prématurément. Le prince président avait prêté serment à la république, il était en lutte avec l'Assemblée législative et rien ne disait que, s'il devait recourir à un coup d'État, il en sortirait victorieux. Ce n'était pas l'heure de jeter des défis aux puissances. L'Europe ne connaissait que trop le programme du prisonnier de Ham ; ne l'avait-il pas longuement développé dans les *Idées napoléoniennes*? L'accentuer sans opportunité, par des commentaires irritants, était maladroit, dangereux. Ce n'était pas préparer les voies à une restauration impériale. Il était évident que les souverains se souviendraient des menaces de M. de Persigny, le jour où Louis-Napoléon viendrait, en violation des traités de 1815, leur demander de reconnaître son titre et son hérédité.

Dans ses rares moments de détente, M. de Persigny déplorait ses emportements ; sans des-

cendre à un *meâ culpâ*, il s'appliquait à tranquilliser le prince sur la portée de ses incartades. « Je n'ai pas besoin de vous le dire, écrivait-il, j'agis avec toute la prudence que comporte mon rôle. » — Mais le président savait à quoi s'en tenir sur la circonspection de l'interprète de sa pensée; les échos de toutes les capitales répercutaient ses menaçantes professions de foi. Louis-Napoléon plaidait les circonstances atténuantes ; il invoquait le dévouement de son envoyé à sa personne, auprès des ambassadeurs qui venaient à l'Élysée se plaindre de son irascibilité; mais il n'osait le désavouer, et encore moins le rappeler, car ce que l'un disait tout haut, l'autre le pensait tout bas.

Les emportements du ministre de France à Berlin mettaient en joie les adversaires de la Prusse. L'opposition de l'Autriche et des cours allemandes contre l'union restreinte s'accentuait; leur attitude devenait chaque jour plus agressive, tandis que celle des États confédérés devenait plus hésitante. Le baron de Schleinitz s'en alarmait, et, pour remettre les choses en état, il chargeait M. de Hatzfeld de protester à Paris de ses bons sentiments et de son désir ardent de

nous satisfaire. Il s'efforçait aussi de calmer M. de Persigny et de le ramener à des appréciations plus conciliantes, mais sans réussir à le convaincre. « Il est inutile, répondait-il à ses protestations, de revenir sur tout cela; oublions les altercations survenues entre nous. Je n'en crois pas moins rendre un service aux deux pays en posant sur-le-champ et sans ambages la question de guerre au sujet de votre intervention en Suisse. Sans cette franchise, vous pourriez croire que la résistance de la France ne sera pas plus sérieuse qu'en 1840, et vous vous avanceriez si loin qu'il ne vous serait plus possible de reculer. » C'était prêter au gouvernement du roi des arrière-pensées belliqueuses qu'il n'avait certes pas. — « Vous vous méprenez sur nos intentions, répliquait vivement le ministre prussien; il y a là un malentendu qu'il est de mon devoir de ne pas laisser subsister. Jamais il n'est entré dans notre pensée de heurter de front la France, d'agir sans son assentiment et, à plus forte raison, de nous coaliser contre elle. » — « J'ai brisé l'entretien, écrivait M. de Persigny, car j'avais été assez durement explicite dans notre dernière conversation pour n'avoir pas à

recommencer. Du reste, M. de Schleinitz, loin de s'offusquer de mon attitude, m'a comblé d'égards ; il m'a engagé à un dîner en me laissant le choix du jour pour bien marquer qu'il le donnait en mon honneur. » — M. de Persigny triomphait, et, comme M. de La Hitte s'était permis, à maintes reprises, de le rappeler à la modération et aux traditions de notre politique [1],

1 Dépêche du général de La Hitte à M. de Persigny. — « Je comprends que vous ne jugiez pas à propos d'entretenir le cabinet de Berlin de l'intérêt que nous portons aux États secondaires; mais lorsque la Prusse s'efforce, pour faciliter le succès de ses projets d'agrandissement, de répandre autour d'elle la croyance que nous les favorisons, nous sommes bien obligés, par fidélité même au système de neutralité que nous avons adopté, de détromper ceux des gouvernements germaniques qui viennent se plaindre à nous de notre hostilité. Nous ne pouvons oublier que la protection de l'existence des petits États est un des intérêts essentiels de notre politique, que le jour où ils viendraient à disparaître, nous aurions éprouvé un grave échec et que la position de la France s'en trouverait notablement affaiblie. Sans doute, des circonstances impérieuses peuvent nous imposer la loi de ne pas lutter aussi énergiquement que nous l'eussions fait à une autre époque, contre les tentatives dirigées vers un pareil but ; nous pouvons même penser qu'en les combattant ouvertement nous risquerions, sous un certain point de vue, d'en augmenter les chances de succès, et ces considérations suffiraient pour justifier aux yeux des hommes sensés la réserve de notre attitude. Mais notre responsabilité serait sérieusement compromise si on pouvait nous reprocher un jour d'avoir abandonné pour des intérêts secondaires et passagers les traditions sur lesquelles, pendant une longue série de siècles, sous Henri IV, comme sous Richelieu, comme sous Napoléon, se sont fondées la gloire et la puissance de la France. »

il se donnait le plaisir des dieux et lui écrivait glorieusement : « Vous le voyez bien, général, que la fermeté et l'énergie de langage ne nuisent pas à la diplomatie ! On aura pu me reprocher, peut-être, un excès de vigueur ; mais le résultat prouve que je connaissais bien mon terrain. D'ailleurs, on ne passe pas de la faiblesse à la politique de la force sans un peu d'exagération. L'important est que le coup soit porté, et il l'a été en pleine poitrine. »

Est-il besoin de le dire ? M. de Persigny enfonçait des portes ouvertes ; s'il avait réfléchi, il n'eût pas pris au tragique la coalition de l'Autriche et de la Prusse ; ni l'une ni l'autre n'avaient sérieusement envie d'intervenir militairement en Suisse. Elles eussent été fort embarrassées si on les avait prises au mot. En proférant des menaces, elles espéraient émouvoir la France et obtenir par sa pression sur le gouvernement de Berne ce qui leur tenait plus ou moins vivement à cœur. Le baron de Prokesch, en nous dénonçant les menées du cabinet de Berlin en vue d'une action coercitive, ne nous avait-il pas déclaré formellement que son gouvernement ne se laisserait pas entraîner et ne tenterait rien sans s'être concerté

avec nous? Le baron de Schleinitz, de son côté, n'avait pas cessé de nous rassurer sous le manteau de la cheminée. Il ne s'était pas borné à nous envoyer à tour de rôle deux de ses familiers, le ministre de Bade et le ministre de Hesse, pour protester de son esprit de conciliation; désolé de méprises obstinées, il était venu de sa personne à la légation nous dire que le roi, au fond, se préoccupait médiocrement des réfugiés et que tout se réglerait au gré de nos désirs si le prince président, pour être agréable à Sa Majesté, voulait, à titre de médiateur, intervenir quelque peu en faveur de ses droits sur Neuchâtel. Ces démarches et ces déclarations montraient qu'on se sentait mal engagé et qu'on n'avait aucune envie de se mesurer avec les Suisses, soutenus et défendus sans nul doute par la France. Il fallait un esprit bien chagrin pour s'y méprendre. Mais M. de Persigny avait la bosse de la combativité; il voulait, en noircissant le tableau, se donner le mérite d'avoir fait reculer la Prusse. Il ne se fit pas faute du reste d'attribuer à l'habileté de sa diplomatie et à l'énergie de son attitude le revirement qui s'opérait à Berlin depuis qu'à Vienne on affectait de se désintéresser du débat.

V

TENSION ENTRE PARIS ET BERLIN

L'agitation était grande dans les conseils de Frédéric-Guillaume, à la fin du mois de février. On venait d'apprendre du même coup l'évolution conciliante du cabinet de Vienne dans l'affaire des réfugiés, et la formation d'un corps français sur les frontières de l'Est, sous le commandement du général Changarnier, qu'on croyait brouillé avec l'Élysée. Les lettres de M. de Persigny et les insinuations de la diplomatie autrichienne contre la duplicité prussienne avaient fini par émouvoir Louis-Napoléon. Il voyait toutes ses avances méconnues ; de plus, il lui revenait par des avis, vrais ou faux, qu'il était question à Berlin de renforcer de vingt-cinq mille

hommes l'armée d'occupation prussienne dans le grand-duché de Bade. Le moment lui avait paru opportun de donner à la fois un avertissement à la Prusse et un témoignage de sa reconnaissance à la Suisse par une démonstration militaire.

Les correspondances du comte de Hatzfeld n'avaient pas fait pressentir une aussi grave détermination. Elles montraient Louis-Napoléon impuissant, aux prises avec les partis. Ce ne sont pas les renseignements qui font défaut aux diplomates accrédités à Paris ; le difficile pour eux est de se placer assez haut pour démêler la vérité au milieu des passions qui s'agitent autour d'eux. M. de Hatzfeld assurément était bien placé pour savoir ce qui se passait dans les sphères gouvernementales. Mais son esprit timide, tatillon, n'était pas fait pour pénétrer « les vues souterraines » et les brusques évolutions d'un esprit aussi compliqué que celui de Louis-Napoléon. L'accueil toujours gracieux et empressé qu'il recevait à l'Élysée ne lui permettait pas de prévoir que, du jour au lendemain, on romprait en visière à sa cour. La langue laconique sonore dont parle Joseph

de Maistre qui atteint la racine des choses, les causes, les motifs secrets et les effets présumables n'était pas celle du ministre du roi à Paris; elle n'était que trop celle de l'envoyé du prince président à Berlin.

La Prusse, il faut bien le reconnaître, avait manœuvré avec une insigne maladresse. Après avoir recherché l'appui de la France, qui lui était indispensable, pour assurer ses desseins au nord de l'Allemagne, elle avait soulevé imprudemment une question qui nous tenait à cœur, et sur laquelle, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvions transiger. Grisée par le succès du parti conservateur aux élections d'Erfurt et par l'impassibilité apparente du cabinet de Vienne, en face de sa politique envahissante, elle avait cru pouvoir résolument aller de l'avant. Révolutionnaire en Allemagne, elle s'était posée en champion de la réaction et du droit divin en Suisse. Elle avait trop auguré de ses forces et de son ascendant moral. Elle n'était pas de taille à poursuivre à la fois la revendication de Neuchâtel et l'asservissement à sa domination des États allemands du Nord, au mépris des traités de Vienne, sans être certaine d'une solide

alliance. S'imaginer qu'il suffirait de caresser les instincts conservateurs de la Russie et de l'Autriche, en leur proposant une coalition contre la Suisse, protégée par la France, c'était se méprendre sur les intérêts de leur politique. Toutes deux réprouvaient les projets de M. de Radowitz ; le parlement d'Erfurt, avec ses tendances constitutionnelles et nationales, était à leurs yeux un danger plus sérieux pour les principes d'ordre en Europe que la présence de quelques milliers de réfugiés sur le territoire suisse. Le ministre de Russie à Berlin, M. de Meyendorf, le donnait à entendre ; son langage était loin d'être bienveillant pour la politique prussienne. « Mon maître, disait-il, n'a pas l'habitude de faire des remontrances, il frappe ! » Le roi Frédéric-Guillaume, abandonné par la France, réprouvé par la Russie et menacé par l'Autriche, ne devait pas tarder à reconnaître l'inanité de ses combinaisons.

« La nouvelle de la nomination du général Changarnier au commandement de l'armée de l'est, arrivée avant-hier par dépêche, a produit ici la plus profonde sensation, écrivait M. de Persigny, à la date du 2 mars. Le corps diplo-

matique tout entier en a été comme atterré. Quant à la cour, l'étonnement passe toutes les bornes. Ce qui l'augmente, c'est que, sur les rapports du comte de Hatzfeld, on croyait le général entièrement gagné aux royalistes. On était loin de soupçonner qu'il pût épouser contre la Prusse la cause bonapartiste ; on était certain qu'il refuserait le commandement s'il lui était offert. Jugez de l'état des esprits ! En présence de notre attitude, le cabinet de Berlin ne songerait plus qu'à battre en retraite ; il céderait non seulement sur la question des réfugiés, mais renoncerait à ses prétentions sur Neuchâtel. C'est le bruit général du corps diplomatique. On prétend que le nouveau ministre de la guerre, en raison du fâcheux état de l'armée, aurait insisté sur l'urgence d'une politique conciliatrice. — L'Autriche, d'ailleurs, rentre en scène ; elle affecterait d'énormes prétentions. Elle veut la Confédération germanique et demande à y entrer avec tous ses États. On parle de la concentration de cent quatre-vingts bataillons autrichiens sur les frontières de la Silésie. Les bruits les plus alarmants circulent et agitent le corps diplomatique. Mais ce qui domine tout, c'est l'attitude de la France. On

dit et répète partout qu'elle est résolue à faire la guerre à la première occasion, et l'on en conclut que toute la politique européenne est transformée. On cherche surtout à dénaturer ma conduite. On suppose que je ne suis venu ici que pour demander à la Prusse les provinces rhénanes en échange de son agrandissement en Allemagne. Le gouvernement prussien cherche à accréditer ce bruit. C'est d'une mauvaise foi insigne, car il sait que je n'ai jamais prononcé un mot semblable. Quoi qu'il en soit, la conduite que j'ai tenue ici est excellente. Non seulement la Prusse cédera sur la question des réfugiés, mais l'Europe dorénavant se verra forcée de compter avec nous. En tout cas, si le gouvernement prussien faisait la folie à laquelle on le pousse, en s'attaquant à la Suisse, jamais occasion plus belle ne se sera offerte à la France de se relever. »

Frédéric II, pour amorcer les princes et les mettre sous sa coupe, recommandait à ses agents de se servir de « paroles veloutées ». M. de Persigny, au contraire, croyait être habile en épouvantant ceux qu'il devait rassurer ; il avait beau soulever des tempêtes, il n'en persistait pas moins à trouver sa conduite excellente. A son

arrivée à Berlin, je l'ai dit au début de cette étude, l'Allemagne, à peine sortie de la crise révolutionnaire de 1848, était profondément divisée ; la lutte d'influence engagée entre la Prusse et l'Autriche s'aggravait chaque jour et menaçait de dégénérer en guerre ouverte. Deux politiques s'offraient à nous : l'une consistait à atténuer les préventions de la cour de Potsdam, à caresser ses visées ambitieuses et à la pousser à une rupture violente avec le cabinet de Vienne : c'était celle du prince président ; la seconde, plus sage pour un gouvernement naissant et contesté, qui avait besoin de se faire accepter, était de déclarer que nous ne permettrions aucune transformation du corps germanique préjudiciable à nos intérêts : c'était celle du ministère des affaires étrangères et du comité de l'Assemblée législative ; affirmer le respect des traités et le maintien de la paix était, d'après eux, le moyen le plus sûr d'asseoir notre influence morale en Europe. Mais inquiéter tous les cabinets, s'afficher avec la Prusse en approuvant ostensiblement l'œuvre d'Erfurt et la forcer en même temps à reculer avant d'être irrémédiablement engagée, était, de toutes les politiques, à coup

sûr la plus regrettable. Ce fut celle que M. de Persigny, piqué dans son amour-propre, poursuivit inconsciemment à Berlin en se faisant inopportunément l'apôtre menaçant des idées napoléoniennes et en grossissant, outre mesure, la portée de la question des réfugiés. Moins nerveux, plus patient, il eût ménagé son autorité, il se serait expliqué les préjugés du roi en se rappelant les dures épreuves de sa maison sous le premier empire ; il se serait borné à des remontrances courtoises et eût compris une politique, qui, par sa faiblesse même, était condamnée aux réticences.

Le comte de Hatzfeld dut se rendre à l'Élysée pour justifier son gouvernement et se plaindre de l'attitude si peu cordiale de l'envoyé de France dont il avait naguère si ardemment sollicité la nomination. S'il n'alla pas jusqu'à se permettre de réclamer son rappel, il laissait comprendre que sa cour se sentirait fort soulagée en n'ayant plus à compter avec un agent fantasque, querelleur. N'avait-il pas en peu de semaines tout mis sens dessus dessous, mécontenté le roi, froissé les ministres et scandalisé le corps diplomatique ? Le gouvernement prussien avait contre

M. de Persigny des griefs plus graves encore, mais il se gardait bien de les formuler. Il ne lui pardonnait pas d'avoir déchiré les voiles, deviné, révélé les équivoques de sa politique et, par l'hostilité de son attitude, ébranlé dans ses fondements l'édifice d'Erfurt.

Ce n'était pas, assurément, ce qu'avait voulu Louis-Napoléon ; son confident avait mal interprété sa pensée, méconnu ses instructions. Il se hâta de lui prêcher la raison, de lui recommander la conciliation. Il n'entrait pas dans ses vues de rompre avec le cabinet de Berlin. Il le lui fit entendre sévèrement. S'étonnant de ses méprises, il lui reprochait de manquer de prudence et de patience. « Vous devriez savoir cependant, disait-il avec humeur, que ma politique est de marcher d'accord avec la Prusse et l'Angleterre. » Si Louis-Napoléon était timide en face des personnes, il ne l'était pas toujours la plume à la main.

M. de Persigny était un impénitent, il ne démordait pas de ses idées. D'anciennes et de communes épreuves l'autorisaient d'ailleurs à s'expliquer avec le prince, sans détours, avec une extrême familiarité. « Je suis tout à fait pénétré

de l'esprit qui a dicté votre lettre, répondait-il à ses remontrances; j'ai besoin seulement d'y faire une observation. Il y a pour votre politique deux choses bien distinctes : la dignité de la France, qui doit passer avant tout, et l'alliance franco-anglo-prussienne ensuite. Vous ne vous expliquez pas, me dites-vous, l'attitude de la Prusse dans la question suisse; la sottise qu'elle a faite vous paraît si extraordinaire que vous me demandez si je ne me suis pas mépris, ou si elle ne s'est pas laissé prendre dans un piège que lui auraient tendu la Russie et l'Autriche. Détrompez-vous, il n'en est rien : c'est le mauvais esprit de la cour de Charlottenbourg qui a tout fait. L'Autriche s'est empressée de profiter de ses sottises, voilà tout; aucun doute n'est possible à cet égard. Les faits, d'ailleurs, sont patents. Le mauvais esprit de la cour tient à ses préjugés contre la France. D'habiles intrigues les entretiennent. Je conviens avec vous qu'il est difficile de comprendre la folie du roi qui, pour satisfaire à la vanité d'un vain titre féodal de prince de Neuchâtel, n'a pas craint d'exposer l'alliance française. La raison se rend compte des préjugés, elle ne les explique pas. Ce que je puis dire

seulement, c'est qu'on supposait la France vouée à l'impuissance. Il y a au fond de toute cette politique un mépris de la France que pour rien au monde je ne devais accepter en votre nom. Aussi ai-je dû prendre ici un langage aussi fier, aussi hautain, aussi impérieux qu'on était ingrat. Maintenant je connais très bien ces gens-là. J'ai parcouru la correspondance des cinquante dernières années; il n'y a pas de doute à avoir sur leur caractère. Ils n'ont, au fond du cœur, aucune délicatesse, et c'est pour cela qu'il ne faut leur passer aucune grossièreté. J'ai été sans doute d'une dureté, d'une fermeté et d'une fierté qu'ils ne connaissaient pas depuis longtemps. Cette attitude a parfaitement réussi; vous verrez que nous n'en serons plus tard que meilleurs amis, si cela convient à notre politique. Ne tenez pas compte de quelques petites fautes de détail; on ne remplace pas la politique de la faiblesse par la politique de la force sans frottement et sans un peu d'exagération. Du reste, notre situation est excellente. Je leur ai montré une telle assurance, je leur ai fait sentir si vivement notre force qu'ils ne s'y frotteront plus. Je suis doublement enchanté de l'occasion que l'affaire de Suisse vous

a fournie. C'est une leçon non seulement pour eux, mais pour toutes les puissances. Quant aux tentatives de coalition dont je vous ai parlé, il est bien entendu que ce sont des projets chimériques. Il y a aujourd'hui un abîme entre la Prusse et l'alliance austro-russe. Le roi Frédéric-Guillaume, placé entre deux sentiments contraires, l'ambition de dominer l'Allemagne et des préjugés féodaux profondément enracinés, passe sa vie à les satisfaire tour à tour. Il serait ravi sans doute de fomenter une coalition contre la France, s'il n'avait pas à compter avec le libéralisme révolutionnaire de l'Allemagne. Le temps des coalitions est passé. En laissant la Prusse s'engager dans l'affaire d'Erfurt, nous avons brisé la vieille alliance des trois cours du Nord. Nous avons reconquis la liberté de nos mouvements, nous pouvons sans crainte parler haut et ferme aux uns et aux autres. C'était l'habitude autrefois, dès que nous avions un différend sérieux à l'étranger, de nous menacer d'une coalition pour avoir raison de notre politique. L'état de l'Europe est tel aujourd'hui que notre faiblesse seule pourrait autoriser une action commune. Mais avec l'attitude que vous prenez, cette éventualité

est une chimère qui ne mérite pas d'être discutée. »

Le temps des coalitions était en effet passé. La révolution de 1848 avait ébranlé les trônes et forcé les souverains à reconnaître l'inanité du droit divin. Les peuples partout s'étaient soulevés en proclamant un principe nouveau : celui des nationalités. Mais l'esprit de la Sainte-Alliance n'en restait pas moins vivant dans les cours ; il ne devait sombrer qu'au début de la guerre de Crimée, après un effort suprême tenté en 1852, au nom des traités de Vienne, et en souvenir des menaçantes professions de foi de M. de Persigny, pour s'opposer au rétablissement d'un second empire en France et pour protester contre le titre et l'hérédité invoqués par Louis-Napoléon.

L'anxiété grandissait à Berlin dans les derniers jours de mars. Les résistances au système prussien surgissaient de toutes parts à l'intérieur et au dehors. Les nouvelles de Vienne et de tous les points de l'Allemagne devenaient alarmantes. « Il faut avilir la Prusse avant de la démolir, » disait le prince de Schwarzenberg. « Il faut effacer de l'histoire allemande l'épisode de Frédéric II, » disait M. de Beust. Tous les adversaires de la

Prusse relevaient la tête en la voyant livrée à ses propres forces, brouillée avec la France. Les libéraux lui reprochaient d'avoir fait avorter l'œuvre du Parlement de Francfort, et les conservateurs de s'être faite l'instrument de la révolution.

« Les ennemis de la fédération prussienne s'agitent, écrivait notre envoyé, ils ont l'air triomphant. Les Russes et les Autrichiens me font des caresses, et l'on répand le bruit que la cour de Pétersbourg et la cour de Vienne vont faire au cabinet de Berlin d'énergiques remontrances. J'en ai parlé à M. de Prokesch, qui m'a dit en haussant les épaules : « Les protestations sont » superflues, Erfurt n'est pas viable, et si la consti- » tution qu'on élabore devait être promulguée, » l'Autriche ne se bornerait pas à de vaines pro- » testations, elle mènerait les Prussiens tambour » battant ! »

» On parle d'armements autrichiens et russes, et l'on dit que le gouvernement prussien, en prévision de menaçantes éventualités, demandera dix-huit millions de thalers aux Chambres. Tous les esprits sont en l'air. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au milieu de cette agitation, je ne cède à aucun entraînement ; je me borne au rôle

d'observateur et j'évite de donner à mon attitude une signification belliqueuse. *Le gouvernement prussien méritait un châtiment, et, selon toutes les probabilités, ce châtiment ne lui manquera pas.* C'est à notre attitude qu'il devait le succès de sa politique; si nous avions dès l'origine protesté contre tout changement en Allemagne, la question d'Erfurt n'aurait jamais pu surgir. C'est en exploitant notre attitude sympathique, en faisant dire par les journaux que la France approuvait l'union restreinte et se refusait à s'associer à l'opposition de l'Autriche et de la Russie qu'on a pu réussir à impressionner l'Allemagne, à vaincre les résistances des États du Nord. »

Le gouvernement du roi cherchait en vain à dissimuler à l'Allemagne l'altération de ses rapports avec la France ; l'Autriche et ses alliés savaient à quoi s'en tenir. Leur langage devenait de plus en plus hautain. M. de Schleinitz prévoyait le moment où il serait acculé dans une impasse; ses familiers se succédaient dans le cabinet de notre envoyé, caressants, démonstratifs; ils affirmaient que tout s'arrangerait à notre entière satisfaction si nous voulions faire la plus petite concession à Sa Majesté. Le danger les

rendait éloquents. A les entendre, la France et la Prusse étaient faites pour s'estimer et s'associer dans une commune politique. N'étaient-elles pas les deux nations les plus éclairées, les plus libérales du continent ? Le ministre prussien ne se bornait pas à des protestations. Soucieux de l'attitude agressive de ses adversaires et prévoyant une rupture ouverte avec l'Autriche, il insinuait que le roi parlait d'envoyer secrètement un agent à Paris pour pressentir notre gouvernement et se concerter avec lui. M. de Persigny ne l'y encourageait pas ; il faisait dépendre nos déterminations de la marche des événements et des courants de l'opinion qu'ils provoqueraient en France [1] ; il ne voulait pas exposer son gouvernement à se prononcer prématurément.

Ce langage, assurément, était sage, honnête ; toutefois, s'il répondait aux instructions du mi-

1. Lettre de M. de Persigny au prince président, Berlin, 18 mars 1850. — « M. de Schleinitz me parla de l'intention du roi d'envoyer un agent secret à Paris pour sonder les dispositions de notre gouvernement et lui demander ce qu'il ferait le jour d'une rupture ouverte entre la Prusse et l'Autriche. Je lui ai fait comprendre combien il nous serait difficile de nous prononcer sur des éventualités lointaines. Je lui ai dit que faire des déclarations anticipées serait sortir de notre neutralité et porter atteinte aux susceptibilités nationales de l'Allemagne, que la guerre seule pourrait nous

nistère des affaires étrangères, il ne se conciliait pas avec les pensées secrètes de l'Élysée. Louis-Napoléon voulait encourager la Prusse et non l'inquiéter sur nos déterminations éventuelles. Mais, excité par les insinuations du baron de Prokesch et sous le charme du langage mielleux de M. de Meyendorf [1], le ministre de Russie, M. de Persigny faisait la sourde oreille aux avances les plus caractérisées.

Après avoir, à ses débuts, prêté son appui moral au cabinet de Berlin, jusqu'à autoriser des bruits d'alliance, par ressentiment, il jouait le

autoriser à prendre un parti, et qu'à cet égard il appartenait à la Prusse de juger de l'état de notre pays, des dispositions du sentiment public et à pressentir nos résolutions sans les provoquer prématurément. Une démarche du roi faite à Pétersbourg serait sans inconvénient, car la volonté de l'empereur Nicolas est souveraine, il peut décider de la paix et de la guerre à son gré; mais quand il s'agit de la France où le gouvernement relève de l'opinion, de pareilles ouvertures ne seraient pas sans inconvénient. C'est à vous de deviner, car tout dépendra de la marche des événements. »

1. Lettre de M. de Persigny. — « M. de Meyendorf est un homme de la plus haute distinction, désigné depuis longtemps à remplacer M. de Nesselrode au ministère des affaires étrangères. Il n'a aucun préjugé, il comprend parfaitement que, votre force étant tout entière dans le sentiment national, vous ne pouvez à aucun prix y laisser porter atteinte. Il m'affirme que son souverain le comprend comme lui et qu'il entend vous traiter avec la plus haute considération. » — « Si vous deviez constater un manque d'égards de la part de la Russie, me dit-il, veuillez me le signaler; il y sera porté remède aussitôt. »

jeu de ses adversaires. Leurs mobiles lui échappaient ; il semblait ne pas se douter qu'entretenir l'irritation entre Paris et Berlin était pour les diplomates russes, autrichiens, bavarois, wurtembergeois, saxons et hanovriens, tous hostiles à l'union d'Erfurt, le moyen le plus efficace de la faire avorter. Il les servait à souhait, car il ne décolérait pas. « Notre position est excellente, écrivait-il au prince; il faut que notre diplomatie s'en rende compte, qu'elle sorte de son ornière. Dites à ceux de nos agents que vous voyez à Paris, que, si l'on faisait la faute de vous traiter comme Louis-Philippe, vous n'hésiteriez pas à faire la guerre, car tout ce qui passe par la voie du département est affaibli à un point dont vous n'avez pas idée. Ce n'est pas en un jour qu'on peut changer des habitudes, des traditions de vingt ans. La dernière dépêche que j'ai reçue du ministère se borne, au sujet de la question prussienne, à la phrase banale que voici : « Il importe » à la paix de l'Europe que le cabinet de Berlin » ne méconnaisse pas les considérations que vous » lui avez présentées. » Quant à nos armements de l'Est, pas un mot. Supposez à Berlin un ministre qui ne soit pas pénétré de votre esprit et

qui n'ait pas de résolution dans le caractère, voilà un homme désorienté qui ne saura que dire ; supposez que ce soit un de nos diplomates habituels, que fera-t-il ? Il dira, quand on lui parlera de nos armements, qu'il ne faut pas s'en inquiéter, que c'est pour satisfaire à l'opinion publique en France, et toute cette belle situation sera dénaturée, compromise.

» Heureusement que cela n'a pas eu lieu ici. Il n'y a pas eu d'équivoques. J'ai parlé haut et ferme ; j'ai repoussé toutes les insinuations de médiation et d'alliance ; chacun sait maintenant qu'il ne faut plus jouer avec la France et que vous êtes aussi ferme que sage. Quant à ma situation personnelle, ne vous en préoccupez pas. Après avoir été pendant quinze jours l'objet des colères et des fureurs de la cour, de la société et du corps diplomatique, je vois aujourd'hui tout le monde poli et gracieux. C'est le triomphe de votre bonne et énergique politique. »

Pour justifier son attitude si peu conforme à ses instructions, M. de Persigny se faisait modeste ; il se plaisait à faire remonter ce qu'il appelait « le triomphe de notre politique » au président. Il lui attribuait le mérite de s'être

assuré la reconnaissance de la Suisse en faisant reculer la Prusse. Il voyait dans ce résultat tout un avenir, car, disait-il, si la guerre venait à éclater, la Suisse nous assurerait une position stratégique de premier ordre. Mais, après ce fugitif accès d'humilité, il revenait aussitôt à sa glorification personnelle. Il priait le prince de faire copier ses dépêches et de les soumettre au général Changarnier, au comte Molé et à M. Carlier, pour bien leur montrer la crânerie imprimée à notre politique extérieure. Il lui demandait aussi de ne pas laisser dénaturer notre rôle au dehors par nos journaux. « La presse prussienne, disait-il, est admirablement dirigée ; elle est très habile à travestir, au profit de son gouvernement, les questions étrangères ; il serait important de faire connaître au public l'état des choses. Il n'y a pas d'inconvénient à dire aujourd'hui que vous avez voulu soutenir l'Allemagne. Si les gouvernements ne l'ignorent pas, les peuples ne savent qu'imparfaitement comment et pour quels misérables intérêts royaux la Prusse a récompensé votre concours. Il faudrait surtout séparer la cause allemande de la coterie de Charlottenbourg ; cela ferait dans le *Napoléon* une profonde sensation. »

Cette véhémente sortie contre l'ingratitude prussienne se terminait par une instante prière ; M. de Persigny suppliait le prince de ne plus lui écrire par la poste, car toutes ses lettres, disait-il, lui arrivaient en retard et lacérées. La recommandation était singulière. Le prince s'expliquait en toute liberté avec son ambassadeur sur les affaires de l'État, et, au lieu d'assurer le secret à ses correspondances par l'envoi de courriers, il ne craignait pas de les livrer au dépouillement du cabinet noir prussien dont il ne pouvait ignorer l'existence. Était-ce le fait d'une inconcevable étourderie, ou bien tenait-il à rassurer le roi Frédéric-Guillaume, en lui permettant de constater, par l'expression familière de sa pensée, que son représentant à Berlin n'était pas l'interprète fidèle de sa politique ?

VI

LA DÉMISSION DE M. DE PERSIGNY

La mission de M. de Persigny touchait à sa fin, sa position n'était plus tenable dans une cour formaliste, ombrageuse et susceptible; au lieu d'être une assistance, il était devenu un danger; on cherchait à s'en débarrasser. Mais il n'était pas de ces agents sans attaches, qu'on révoque par simple décret, sur les insinuations d'un gouvernement étranger. Convaincu qu'il ne serait pas écouté à l'Élysée, le comte de Hatzfeld parvint à impressionner les membres les plus influents de l'Assemblée législative, opposée à toute immixtion dans les affaires allemandes. Le comité des affaires extérieures s'en expliqua avec le général de La Hitte qui, en butte aux récrimi-

nations incessantes d'un collaborateur acariâtre, n'avait aucune raison de le ménager. Il fit ressortir à l'Élysée ses excentricités, son indiscipline, le contraste de ses appréciations avec celles de notre diplomatie accréditée auprès des cours du Midi. Il insista sur la nécessité d'être exactement renseigné sur les affaires allemandes par un esprit éclairé, impartial, et, sur ses instances, le président se prêta à l'envoi d'un agent officieux en Allemagne. M. Rio, un publiciste ultramontain bien vu des conservateurs, fut chargé de suivre les discussions du Parlement d'Erfurt et d'en rendre compte au département. Sa mission n'était pas celle d'un simple reporter. Dans la pensée du président, il devait, par sa présence, prouver à M. de Radowitz l'importance qu'il attachait au succès de son œuvre; dans celle du comité du ministère des affaires étrangères, il devait se borner au rôle impassible d'observateur; dans celle du ministre, au contraire, il devait se montrer sympathique à l'Autriche et à ses partisans. C'était de la politique en partie triple.

Bien inspiré, M. Rio eût débuté par Berlin; mais, au lieu de ménager les légitimes susceptibilités de notre légation, il fit l'école buisson-

nière à Carlsruhe, à Stuttgart et à Munich. Il eut surtout le tort de s'arrêter à Francfort, au centre de l'agitation allemande, d'y prendre couleur en se frottant aux partis, et de se donner les allures et l'importance d'un agent diplomatique. Il n'en fallut pas davantage pour faire vibrer les nerfs irascibles de M. de Persigny. L'envoyé officieux du département, en se présentant tardivement à la légation, quinze jours après son départ de Paris, fut d'autant plus mal accueilli que les lettres du ministre et du président, dont il était porteur, avaient perdu l'attrait de l'actualité. M. de Persigny en fit ses plaintes au prince. « Je comprends, disait-il, qu'en remettant votre lettre à M. Rio vous ayez cru qu'elle me parviendrait aussitôt ; mais je ne m'explique pas que M. de La Hitte ait pu lui confier une dépêche importante qui devait m'éclairer sur votre politique, sachant qu'il ne se rendrait pas directement à Berlin. Vous me permettrez de vous présenter de sérieuses observations au sujet de cette mission qui autorise celui qui en est chargé de ne correspondre qu'avec le département. Cela me met dans une situation fausse. Placé à Berlin, au point capital où se décident les événements, j'en suis réduit à

ne savoir ce qui se passe à Erfurt que par les journaux. Une telle situation n'est pas acceptable; il faut que toutes les dépêches de M. Rio me soient adressées sous cachet volant pour me permettre de régler ma conduite d'après ses renseignements. Sans cela, je jouerai ici un rôle ridicule, car le véritable représentant de la France serait M. Rio. On vous a représenté sa mission comme une simple mission d'observation, elle devrait en effet n'être que cela; mais, en correspondant en dehors de mon contrôle avec le ministère, il devient un agent officiel. Il s'impose à l'attention de tous les partis en Allemagne. Chacun cherchera à pénétrer son opinion, en croyant pénétrer l'opinion du gouvernement français; il y aura deux actions divergentes, l'une à Berlin, l'autre à Erfurt. Ce qui aggrave les difficultés de cette situation, ce sont les tendances politiques de M. Rio; il est légitimiste et ne s'en cache pas. Vous l'ignorez sans doute; mais à Francfort il a pris ouvertement parti pour l'Autriche, à tel point que M. de Radowitz, vivement mécontenté, a demandé à ce qu'il n'y eût pas d'agent français à Erfurt. Je suis tellement pénétré des inconvénients de cet état de choses, que je donne dès à

présent ma démission. Il faut, d'ailleurs, que j'aille à Paris pour vous parler de ce qui se passe ici et m'entendre avec vous sur les graves événements qui se préparent. »

Peu de jours après, M. de Persigny quittait, en effet, Berlin, en agent indiscipliné, sans l'autorisation du département, emportant de sa campagne diplomatique un décevant souvenir. Il n'y reparut que fugitivement, dans les derniers jours de juin, pour lever son établissement. Chapitré sans doute par le président, il surveilla cette fois sa parole. Il eut à cœur d'effacer les impressions fâcheuses laissées par ses orageux débats en dépensant beaucoup de grâce et d'esprit. Ses causeries ne manquaient pas d'attrait lorsque, par aventure, il se désintéressait de la politique et ne se jetait pas dans d'interminables dissertations sur les pyramides d'Égypte, édifiées, selon lui, non pour témoigner de la grandeur des pharaons, mais pour arrêter les sables du désert[1]. De toutes ses toquades, c'était celle qui rencontrait à Berlin le moins de contradicteurs. Elle souriait au roi, fort épris à ce moment de sphinx,

1. Il avait développé son système dans une brochure.

de momies et de sarcophages et aussi de faux palimpsestes qu'il achetait à grands frais, sur la foi du docteur Lepsius, un de ses savants les plus renommés [1].

M. de Persigny put croire que son départ inspirait de sincères regrets, tant on mit de soins à l'enguirlander. Il était de ceux qu'on couvre de fleurs à l'heure des adieux, mais qu'on ne pleure pas. Ne pas être regretté et passer à l'état de cauchemar est le sort des ambassadeurs déplaisants et des hommes d'État vindicatifs. Dans un dîner donné en son honneur, auquel assistaient tous les membres du cabinet et du corps diplomatique, M. de Schleinitz lui réserva la première place. Il

1. Alexandre de Humboldt m'a raconté qu'ayant conçu des doutes sur l'authenticité des palimpsestes, il avait conseillé au roi de les envoyer à Paris pour les soumettre à l'examen de son ami, M. Hase, un incomparable orientaliste qui connaissait à fond toutes les locutions du grec classique et du grec byzantin. « Je flairais une escroquerie, me disait-il, en voyant les manuscrits si chèrement acquis par l'Académie de Berlin confirmer, de la façon la plus surprenante les théories les plus risquées et les plus contestées de Lepsius sur l'Égypte. » L'expertise fut désastreuse, le texte fourmillait de locutions modernes. M. Hase renvoya les palimpsestes en disant finement : « Leur authenticité ne saurait être mise en doute, si on fait remonter leur origine à la première moitié du XIXe siècle après Jésus-Christ. » Simonidès, le vendeur, fut arrêté à Leipzig et condamné. C'était un faussaire prodigieux doublé d'un psychologue avisé ; il avait pris le grand égyptologue, dont la Prusse était fière, par son côté vulnérable : la vanité.

ne fut pas insensible à cette marque inusitée de déférence, et il ne manqua pas de la relever. « On m'a fait passer, contrairement à l'usage diplomatique, écrivait-il, avant mes collègues plus anciens que moi ; j'ai eu tous les honneurs de la soirée. » Il fut choyé, caressé ; mais on ne rend pas les illusions à ceux qui les ont perdues.

Il était dit que les réfugiés seraient funestes à M. de Persigny ; en 1850, ils le brouillèrent avec le gouvernement prussien et, en 1858, la demande d'extradition de Bernard, l'un des complices d'Orsini, le brouilla avec le gouvernement anglais. Il se présenta au *Foreign Office*, en grand uniforme, la menace à la bouche, criant et portant la main à la garde de son épée : « Puisque vous ne voulez pas céder, c'est la guerre ! c'est la guerre ! » — L'empereur n'ayant pas ratifié ses menaces, il se démit de son ambassade. Il espérait que sa démission serait refusée : il fut consterné en apprenant que, sur les instances du comte Walewski, son adversaire, très bien en cour à ce moment, elle était acceptée [1].

1. Journal de lord Malmesbury, mars 1858. — « Persigny, qui est tout dévoué à lord Palmerston, est furieux de me voir aux affaires ; il lui rapporte tout ce qui se passe entre nous. J'espère qu'il va partir, car nos relations seraient malaisées et pénibles. Il n'a

L'envoi de M. Rio à Erfurt fut, en 1850, le prétexte et non la cause véritable de sa détermination. Il avait conscience de ses fautes, bien qu'il s'attribuât le mérite d'avoir sauvé la Suisse en faisant reculer la Prusse : *Scripsit et salvavit.* Il sentait son crédit atteint, sa parole méconnue ; la cour lui battait froid, les ministres l'évitaient, et ses collègues, sauf le baron Nothomb, toujours enchanté de s'édifier en le faisant parler, n'entretenaient avec lui que des rapports de courtoisie. Sagace, pénétrant, il avait, dès la première heure, vu clair dans le jeu de la Prusse ; il avait signalé à Louis-Napoléon, en pure perte malheureusement, sa politique tortueuse, ses préjugés, ses haines endémiques, son ambition démesurée. Mais, possédé d'une idée fixe, il n'avait tenu aucun compte

aucune discrétion, aucun empire sur lui-même. La première fois qu'il est venu me voir au *Foreign Office*, il extravaguait, portant la main à la garde de son épée, car il avait mis son uniforme, criant : « C'est la guerre! c'est la guerre! » tandis que je restais impassible, seul moyen d'affronter ses explosions de colère. On me raconte que l'empereur n'était pas disposé à accepter sa démission, qu'il l'avait cachée pendant plusieurs jours à Walewski ; mais que celui-ci, en ayant été informé, avait menacé de se retirer lui-même si elle n'était pas maintenue. L'empereur a cédé, et Walewski a aussitôt envoyé une dépêche à Persigny avec ces simples mots : « Votre démission est acceptée. » Le pauvre Persigny est exaspéré de ce procédé imprévu ; c'est le duc de Malakof qui le remplace. »

de ses instructions; il avait eu surtout le tort de faire sentir trop ostensiblement aux ministres prussiens les effets de sa clairvoyance, et les gouvernements dont les procédés laissent à désirer n'aiment pas les diplomates perspicaces qui savent atteindre « la racine des choses ».

Le prince président n'était pas heureux dans le choix de ses envoyés; qu'ils fussent officieux ou officiels, ils prenaient le contre-pied de sa politique. M. Rio devait atténuer à Erfurt le mal fait à Berlin par M. de Persigny, et il l'aggravait sous l'influence ultramontaine et légitimiste de l'Assemblée législative. Si Louis-Napoléon était mal servi, il le devait à son esprit à la fois systématique et irrésolu, et surtout à son insouciance fataliste dans le choix de ses instruments.

Avant de quitter le poste où si gratuitement il s'était fait tant de mauvais sang, M. de Persigny se donna la satisfaction de récriminer contre le général de La Hitte, qui, la question suisse étant définitivement réglée par un complet recul de la Prusse, s'était permis de mettre en doute les intentions agressives du cabinet de Berlin et de regretter la scène faite au comte de Brandebourg. « Il est fort commode, disait-il, aujourd'hui que le

différend n'a plus de portée, de dire que la Prusse n'a jamais eu l'intention d'agir sans nous, et qu'il eût suffi de quelques observations pour la faire renoncer à toute idée d'intervention. Il est très facile surtout de relever quelques exagérations de langage et de subordonner le jugement d'une conduite qui a réussi à la considération de quelques paroles imprudentes. Je m'attendais à ces reproches; mais, comme j'ai le sentiment profond d'avoir fait mon devoir et *rempli mes véritables instructions*, je crois pouvoir les supporter sans me plaindre et sans m'en préoccuper. Mais, si quelque exagération de langage dans ma dépêche a pu vous donner l'idée d'une scène de menaces et de hauteurs injustifiables, la conversation elle-même n'en a eu en aucune manière le caractère. Ma dépêche n'était que le squelette d'un entretien de deux heures; toute la partie philosophique, toute la partie des précautions oratoires, des politesses de langage, des réserves des personnes devait être naturellement rejetée de la rédaction, sous peine d'écrire un volume. Tout ceci est tellement élémentaire que je suis étonné d'avoir besoin de le dire.

» Quant à la situation elle-même, la voici en

peu de mots. La France, après avoir pris une attitude à laquelle on n'était plus habitué, après avoir fait passer dans tous les esprits la conviction de sa force et de sa résolution, après avoir mis à découvert les secrets de la faiblesse de ses voisins, après avoir dissipé les préjugés amoncelés contre elle, la France, dis-je, est ici, malgré ses embarras intérieurs, *dont, au reste, on prévoit le terme prochain*, dans la plus haute situation, car elle est courtisée par toutes les puissances et elle apparaît comme l'arbitre futur du grand débat qui agite l'Europe. Le moment approche où elle aura, en effet, un grand rôle à jouer. C'est alors qu'il sera permis de dire si la manière dont s'est terminée ici l'affaire suisse aura été utile ou nuisible à notre influence. Quant à ce qui me concerne personnellement, j'attends avec calme et confiance les résultats de la politique qui a été suivie, et, loin de redouter pour l'avenir le blâme qui m'a été infligé par le département, ce n'est pas sans une certaine satisfaction que j'en confie les traces aux archives de la légation. »

Après avoir dit son fait au général de La Hitte, M. de Persigny prenait dédaigneusement à partie

la diplomatie française, dont les appréciations avaient le tort de ne pas cadrer avec les siennes. « Je sais, disait-il, que la plupart de nos agents en Allemagne se font les mêmes illusions qu'à Vienne sur les défaillances de la Prusse. Je ne saurais assez prémunir le gouvernement contre ces appréciations. Je suis au centre même de la résistance. Je la vois grandir chaque jour, et la situation se développe dans toute sa gravité telle que je l'ai définie dès mon arrivée. Tandis que l'Autriche luttera pour sa prépondérance, la guerre en Prusse prendra le caractère d'une guerre nationale. *Soyez certain qu'on est ici plein de confiance, de résolution, et qu'on ne reculera pas.* »

Le ministre de Belgique à Berlin ne se piquait pas d'être prophète ; mais, dès la première heure, il avait, avec une rare connaissance des hommes et des choses, plus judicieusement caractérisé le dénouement de la politique d'Erfurt en disant : « Vous verrez qu'on ira jusqu'au bord de l'abîme pour se retourner et tomber dans la boue. »

Le 3 septembre 1870, vingt ans après avoir tracé la lettre qui devait rester dans nos archives comme un témoignage impérissable de l'infaillibilité de ses prévisions, M. de Persigny descen-

dait, éperdu, l'avenue des Champs-Élysées. Il courait aux Tuileries, non pour aviser aux moyens de salut, mais pour donner cours à ses plaintes, à ses reproches ; ses croyances et sa fortune venaient de s'effondrer. Son émotion était débordante, il gesticulait, extravaguait et criait aux passants stupéfiés : « Nous sommes f...! » C'était une réminiscence tragique, hélas ! du 4e hussards. — Sa mort ne tarda pas. Avant d'expirer, il implora de celui dont il avait été l'apôtre un humble pardon pour d'amères récriminations proférées dans des accès de désespérance[1].

1. Il avait adressé à l'empereur, à Wilhemshöhe, des lettres amères, et, à Londres, il s'était permis de prendre à partie l'impératrice. Il lui avait reproché d'avoir provoqué la guerre du Mexique en empêchant la ratification de la convention de Soledad signée par l'amiral Jurien de La Gravière, et d'avoir, en vue de la régence, poussé à la guerre de 1870. Il lui faisait surtout un crime d'avoir repoussé les propositions que le comte de Bernstorff, l'ambassadeur de Prusse en Angleterre, était venu, après Sedan, lui offrir au nom du comte de Bismarck et qui, moyennant la cession de Strasbourg et de sa banlieue et une indemnité de guerre de deux milliards, devaient nous assurer la paix. Il n'était pas clément pour l'impératrice ; son hostilité datait de loin, elle remontait à son mariage qu'il avait combattu de toute son éloquence. Ses récriminations dépassaient la mesure, elles étaient d'ailleurs en partie imméritées. Je l'ai fait ressortir dans le récit que j'ai consacré au drame du mois de juillet 1870 (*L'Allemagne et l'Italie en 1870 et 1871*). M. de Persigny mourut à Nice, dans l'hiver de 1872, presque dans le dénuement, bien que l'empereur, si généreux envers ses amis, l'eût comblé de faveurs. Il a laissé des *Mémoires*, qui, dit-on, ne tarderont pas à paraître.

Notre premier secrétaire prit en main la direction de la légation dans un esprit plus conforme à la pensée du département. M. Cintrat, fils de l'ancien directeur politique, était un homme fin, sensé, quelque peu sceptique. Soucieux de sa responsabilité, il ne recherchait pas les affaires, et, lorsqu'il ne pouvait les éviter, il les traitait avec le sang-froid et l'autorité d'un agent élevé dans les traditions de notre politique. Autant son père abattait de mémoires et de circulaires, autant il écrivait peu de dépêches; son esprit était vif, mais sa plume discrète. Nommé en 1852 ministre à Hambourg, où j'eus l'honneur de lui succéder en 1868, il acheta un immeuble et s'y installa comme s'il devait y finir sa carrière et sa vie. Peu enclin aux sollicitations, il fit si peu parler de lui, bien qu'accrédité auprès de sept États, — les trois villes hanséatiques, Hambourg, Brême et Lubeck, les deux grands-duchés de Mecklembourg, Schwerin et Strelitz, le duché de Brunswick et le duché d'Oldenbourg, — que le département oublia pendant seize ans ses titres à un légitime avancement. Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite sans avoir pu donner toute sa mesure. « Tels peuvent être loués de ce qu'ils ont

su faire, tels de ce qu'ils auraient pu faire, » a dit La Bruyère.

Les situations brisées ne se reconstituent pas aisément, et les rapports entre Paris et Berlin étaient pour le moins disloqués. Louis-Napoléon, sans être dégrisé comme son ambassadeur, se voyait déçu dans ses espérances. La cour de Prusse n'avait pas répondu à son attente. S'il avait écouté M. de Persigny, il l'eût abandonnée à la vindicte de l'Autriche et de ses alliés. Mais la politique qu'il lui conseillait était le renversement de toutes ses combinaisons. Il lui en coûtait de laisser échapper les chances sur lesquelles il spéculait. Son intérêt lui commandait, croyait-il, de ne pas décourager la Prusse, de la laisser aux prises avec sa rivale et de se servir de ses ambitions pour le succès de ses propres desseins. Il redoubla d'attentions, de prévenances avec M. de Hatzfeld pour rendre à sa cour la confiance que lui avait fait perdre son confident, et, lorsqu'il vit les événements se compliquer de plus en plus en Allemagne, il pressentit l'Angleterre sur son attitude éventuelle.

Dès son avènement au pouvoir, il s'était efforcé de chercher des dérivatifs au dehors et de préparer

les voies et moyens pour réaliser le plan qu'il avait conçu et médité dans l'exil. Mais, surveillé de près par une assemblée jalouse de ses prérogatives, n'ayant pas la libre disposition de l'armée et de la diplomatie, il lui était difficile de poursuivre ouvertement une politique personnelle sans s'exposer à un conflit avec la Chambre. Il ne s'adressa pas moins à lord Malmesbury, avec lequel il s'était étroitement lié au temps de son exil à Londres. Il lui démontra que l'Europe réclamait une modification aux traités de 1815, et il lui demanda, à brûle-pourpoint, comme un homme qui ne doute de rien et que rien ne déconcerte, ce que ferait l'Angleterre : 1° si cette modification était soumise à un congrès; 2° si la guerre devait éclater en Allemagne. Il ne cachait pas qu'il soutiendrait la Prusse et se dédommagerait sur le Rhin. L'Angleterre y trouverait son compte, car il lui serait loisible, au prix de son alliance ou de son abstention, d'étendre son influence en Égypte. Le prince reconnaissait du reste les difficultés de sa tâche. Il disait que le parti légitimiste, le plus borné de tous, voulait lui faire jouer le rôle de Monk, mais qu'en eût-il le pouvoir, il ne trahirait pas les sept millions d'électeurs qui l'avaient

nommé. Dans une seconde lettre, en date du mois d'avril 1850, à la fois mélancolique et résolue, il écrivait au ministre anglais : « Je suis ici absolument isolé. Mes partisans ne me connaissent pas, et ils me sont inconnus. Il est peu de Français qui m'aient vu de près depuis que je suis arrivé d'Angleterre. J'ai essayé de concilier les partis sans en venir à bout. On voudrait m'enlever et me mettre à Vincennes. On ne peut rien faire de la Chambre, je suis absolument seul ; mais j'ai pour moi l'armée et les populations, et je ne désespère pas. Vous voyez ma position, il est temps d'en finir. »

Le cabinet de Berlin n'ignorait pas les embarras de Louis-Napoléon ; il savait qu'il aurait, fût-il sincère et désintéressé, à compter, dans sa politique extérieure, avec l'Assemblée législative, dont les sympathies inclinaient vers l'Autriche, et qu'il serait paralysé le jour où il voudrait à main armée prendre en Allemagne fait et cause pour la Prusse ; de là, en partie, « les perfidies » qui avaient exaspéré M. de Persigny.

Cependant Frédéric-Guillaume, malgré ses cuisantes perplexités, était trop avancé pour reculer sans porter atteinte à la dignité de sa cou-

ronne. Sa personne venait d'être l'objet d'un attentat qui révélait les passions soulevées, même dans l'armée, par sa politique. Le 22 mai, un artilleur de la garde avait tiré sur lui. Visé à bout portant, il avait été blessé à l'avant-bras. C'était un symptôme significatif; il dénotait la gravité de la situation. On avait surexcité le sentiment national, il fallait le satisfaire. Il ne suffisait pas d'avoir fait voter en bloc une constitution par le Parlement d'Erfurt et de l'avoir soumise au congrès des princes réuni à Berlin, il importait de la promulguer et de l'appliquer pour justifier de solennelles déclarations. M. de Schleinitz reconnaissait qu'on était lancé dans une voie qui ne permettait plus à la Prusse de revenir sur ses pas sans y laisser son renom. Mais il ne se dissimulait pas les périls d'une politique à outrance. Le caractère aventureux du prince de Schwarzenberg lui donnait à réfléchir. « L'Autriche, disait-il, se débat dans une crise financière inextricable, sa situation intérieure est voisine de la décomposition; elle a besoin de son armée pour contenir ses provinces, elle a tout à craindre d'une guerre en Allemagne, qui pourrait provoquer une intervention de la France en Italie, et cependant

avec un homme d'État aussi audacieux, toutes les folies sont à redouter ! »

Les événements, que je vais esquisser en traits rapides pour compléter cette étude, ne devaient que trop vite, après le départ de M. de Persigny, justifier les appréhensions du ministre prussien. Il est dans l'histoire des épisodes d'un enseignement dramatique ; ils méritent d'être remis en pleine lumière, ne serait-ce que pour relever le patriotisme découragé, en montrant combien sont rapides les retours de la fortune pour les peuples dont la foi sait résister aux plus humiliantes épreuves.

IV

D'ERFURT A OLMÜTZ

I

L'ALLEMAGNE DANS LES DERNIERS MOIS DE 1850

L'Allemagne présentait en 1850 un étrange spectacle : l'Autriche en était exclue, le droit ancien avait disparu, les liens fédéraux étaient brisés et le particularisme s'affirmait de toutes parts. Les rêves unitaires de 1848 avaient abouti à une menaçante sécession. Deux camps se trouvaient en présence, d'un côté la Prusse avec les petits États du Nord, embrigadés à contre-cœur dans l'union restreinte sous la pression du parti libéral de Gotha ; de l'autre, les quatre royaumes, le Wurtemberg, le Hanovre, la Saxe et la Bavière, coalisés entre eux et enrôlés avec la Hesse électorale, le grand-duché de Darmstadt, sous la bannière de l'Autriche.

La Prusse s'appuyait sur la constitution impériale votée *in extremis* par le Parlement de Francfort pour réclamer, au nom de son avenir, l'hégémonie en Allemagne ; et l'Autriche, en souvenir de son passé, se refusait à abdiquer son influence traditionnelle et les droits qu'elle tenait du congrès de Vienne pour satisfaire l'ambition de sa rivale. Sa diplomatie, aussi persévérante que résolue, avait entrepris avec la diplomatie prussienne une lutte ardente qui, déjà au mois de mai 1849, avait forcé le cabinet de Berlin à se prêter à la réinstallation d'une commission fédérale au siège de l'ancien *Bund*. La Prusse avait reconnu implicitement, par cette concession, qu'elle ne représentait pas seule l'Allemagne et elle avait permis à l'Autriche de reprendre pied, officiellement, dans la Confédération dont les professeurs de l'église Saint-Paul l'avaient expulsée. Il est vrai que, dans le débat ouvert entre les deux puissances, M. de Schleinitz persistait à se maintenir dans ses positions et à repousser la restauration éventuelle de la Diète germanique. « Elle a été dissoute légalement, le 12 juillet 1848, disait-il, avec votre assentiment, pour être remplacée par un de vos

princes, l'archiduc Jean, nommé vicaire général de l'Empire. Vous avez participé à tout ce qui s'est fait en 1848, vos députés ont siégé à l'église Saint-Paul ; ils se sont, de votre consentement, associés sans réserves, à tous les travaux de l'Assemblée nationale ; vous avez donc mauvaise grâce d'affirmer aujourd'hui que la constitution votée par le Parlement avant sa dissolution est illégale. J'invoque les droits qu'elle me confère et c'est en vertu de l'article du pacte de Vienne qui permet aux princes allemands de former entre eux une union restreinte en dehors du lien fédéral, que j'entends procéder à la formation d'une nouvelle Allemagne ». — « Vos arguments ne tiennent pas debout, répondait le prince de Schwarzenberg. L'Assemblée de Francfort, en mettant fin à l'existence de la Diète germanique, a usurpé un pouvoir qui ne lui appartenait pas. La Diète, en transmettant l'exécution de son mandat, n'y a nullement renoncé ; elle a confié ses pouvoirs à l'archiduc Jean, pour les remettre plus tard à une autorité définitivement constituée. Or le pouvoir central de 1848 n'était qu'une création provisoire, et la transmission a cessé d'être valable avec l'existence du provisoire. » L'argumentation

autrichienne était obscure, spécieuse ; on l'attribuait au ministre de Wurtemberg, le comte Reinhardt, dont les rapports, s'il faut en croire les correspondances de M. de Bismarck datées de Francfort, étaient « empreints de frivolité et de confusion ». Au fond, ce que voulait l'Autriche c'était de passer l'éponge sur 1848 et de rétablir, de droit et de fait, comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle, l'ancienne législation fédérale. C'était trop augurer de la condescendance de la Prusse et traiter par trop cavalièrement les aspirations unitaires. Le cabinet de Berlin ne pouvait admettre de pareilles prétentions ; il protesta en termes vifs et altiers contre les procédés du cabinet de Vienne, qui déjà prenait ses mesures pour rétablir le conseil restreint de l'ancienne Confédération. Ses protestations restèrent sans effet ; il n'était pas en état de les faire prévaloir ni moralement ni militairement.

Le 10 mai, le jour même où Frédéric-Guillaume ouvrait à Berlin le congrès des princes, l'Autriche procédait à l'ouverture du *plenum* à Francfort. C'était élever autel contre autel, méconnaître les déclarations de la Prusse, et jeter un dédaigneux défi à la création d'Erfurt. Plus les événements

marchaient, plus les relations des deux gouvernements s'envenimaient; jamais elles n'avaient été aussi tendues; les notes et les dépêches se croisaient, chaque jour plus acrimonieuses; on invoquait des arguments subtils, on s'invectivait dans les journaux, comme les héros de l'*Iliade*, avant de se mesurer en champ clos.

L'influence du général de Radowitz déclinait; son souverain devenait hésitant. Le plan qui avait séduit Frédéric-Guillaume ne lui disait plus rien de bon depuis qu'il voyait les obstacles surgir et les nuages s'amonceler. Inquiet et perplexe, il cherchait à se ménager des portes de derrière pour n'être pas acculé dans une impasse. Loin de pousser les princes réunis en congrès à Berlin à faire à la constitution d'Erfurt, soumise à leur examen, le sacrifice de leurs prérogatives, il les encourageait, sous main, à la discuter sans précipitation et à en éliminer soigneusement tous les principes révolutionnaires. Mal engagé, il cherchait à gagner du temps et à ne pas fermer toute issue à une réconciliation avec l'Autriche. Sa situation n'avait rien de rassurant; il était sans alliés au dehors depuis qu'il s'était aliéné les sympathies de la France, et il n'avait der-

rière lui que le menu fretin des princes allemands, tandis que l'Autriche, appuyée par la Russie, disposait de toutes les cours secondaires. Le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg travaillaient avec ardeur pour la faire rentrer en scène. Soucieux de leur indépendance, ils portaient à François-Joseph des toasts significatifs.

Au mois d'octobre 1850, tous les souverains du Midi accouraient à Bregenz pour présenter leurs hommages à l'empereur d'Autriche et pour se concerter avec lui. Ils lui demandaient de se mettre à leur tête, de maîtriser la Prusse et de la réduire une fois pour toutes à l'impuissance. Tout ce qui revenait à Charlottenbourg des conciliabules du lac de Constance était peu rassurant. On appréhendait une coalition. Il devenait évident que l'Autriche et ses confédérés n'attendaient qu'un prétexte pour mettre la Prusse en demeure de renoncer à sa politique séparatiste et de rentrer, dégrisée de ses velléités ambitieuses, dans le giron fédéral.

Ce prétexte, la cour de Hesse-Cassel, dont on connaît les excentricités, ne devait pas tarder à le fournir. Les épreuves de 1848 n'avaient laissé à l'électeur aucun enseignement ; elles

n'avaient servi qu'à le rendre plus fantasque, plus taquin et plus intolérant. Il ne pouvait se consoler de s'être prêté à une charte libérale qui le mettait aux prises avec des Chambres ingouvernables ; il s'appliquait à reprendre une à une les concessions qu'on s'était permis de lui extorquer. Il rêvait un coup d'État. Il avait trouvé en M. Hassenpflug, condamné jadis en Prusse pour malversation, un ministre docile, retors, prêt à toutes les violences. Dès que la Chambre résistait, ils la renvoyaient cavalièrement et procédaient à de nouvelles élections. Ne pouvant venir à bout de l'opposition croissante du pays, ils l'avaient décrété en état de siège, en dépit des protestations de la bureaucratie, de la magistrature et des populations. L'armée, mise en demeure de violer la constitution, par un nouveau serment de fidélité au souverain, s'y était refusée. Se voyant abandonné par ses officiers, l'électeur s'était promptement esquivé de sa capitale pour se mettre à l'abri des ressentiments populaires derrière les baïonnettes autrichiennes ; son courage n'était pas au niveau de ses instincts ; c'était, je crois l'avoir dit, un roseau peint en fer.

Personne n'avait plus que lui, en Allemagne,

compromis la royauté et il se posait en victime de la révolution ! Il réclamait l'intervention des souverains pour le remettre sur son trône, au nom des principes monarchiques qu'il prétendait outrageusement méconnus. Membre de l'union d'Erfurt, il passa brusquement à l'Autriche, pensant, à juste titre, trouver à Francfort plutôt qu'à Berlin les moyens nécessaires pour remettre ses sujets à la raison. Mais, tandis qu'il sollicitait le secours du *Bund* autrichien, les populations hessoises imploraient l'appui du *Bund* prussien.

Par son évolution, la Prusse, qu'il abhorrait, se trouvait, à son contentement, acculée dans un dilemme. Si elle intervenait en Hesse, elle jetait le gant à l'Autriche, et, si elle permettait à la Diète de relever son autorité, elle subissait un affront. « Mieux vaut la guerre, » disait M. de Radowitz, qui venait de remplacer M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères. — Que risquait-on ? Le congrès des princes, réuni à Berlin, ne battait plus que d'une aile, l'œuvre d'Erfurt menaçait de sombrer, une action énergique seule pouvait la remettre à flot. On s'attendait à de graves événements, en voyant inopinément le général de Radowitz sortir des coulisses et prendre le pouvoir.

II

LA CONFÉRENCE DE VARSOVIE

Dès le lendemain, en effet, le général de Groeben à la tête d'un corps d'armée prussien pénétrait en Hesse et occupait Cassel, tandis qu'un général autrichien, le comte de Linange, nommé commissaire général par le *plenum* de Francfort, s'avançait à la tête d'un corps d'armée bavarois pour rétablir l'autorité de l'électeur dans ses États. Un choc semblait inévitable. On comptait sans le roi, bien que, depuis 1848, il n'eût pas cessé de donner à l'Allemagne le spectacle des plus affligeantes évolutions. Frédéric-Guillaume courtisait la révolution tant qu'elle ouvrait des perspectives à son ambition, il la répudiait dès qu'elle l'exposait à un danger. Le mot d'Alexandre

de Humboldt devait se justifier cette fois encore ; sa conscience, qui décidément lui voulait du mal, se réveilla juste au moment où le général de Radowitz, ardent et belliqueux, présentait à sa signature le décret de mobilisation. Le parti féodal qui combattait les deux grandes passions nationales : la délivrance des duchés de l'Elbe et l'unité de l'Allemagne, n'était pas resté inactif, il avait mis tout en branle pour l'effrayer et le faire reculer. Il déplorait, par l'organe de M. de Bismarck, qu'on voulût imposer à la monarchie des Hohenzollern une constitution qui permettrait à une coalition de petits États de la majoriser. Il réprouvait, « au nom du vrai patriotisme », toute transformation portant atteinte aux droits de souveraineté des princes ; il répudiait les couleurs nationales allemandes, les tenant pour l'emblème de la révolution. La guerre faite au roi de Danemark était, à ses yeux, une entreprise inique, frivole, désastreuse, révolutionnaire. M. de Bismarck demandait qu'on relevât en Allemagne la colonne du droit sur ses bases légales en restaurant la Confédération germanique.

Les arguments du parti de la Croix, les prières de la reine Élisabeth, la tante de François-Joseph,

avaient comme toujours produit leur effet sur l'esprit du roi. Ce qui l'avait impressionné surtout, c'étaient les correspondances de ses agents. Non seulement les diplomates des princes qui s'étaient rencontrés sur le lac de Constance, dans les derniers jours d'octobre, tenaient des propos méprisants pour sa personne, mais, symptôme alarmant, les diplomates russes, si disciplinés, s'associaient à leurs récriminations. Le doute n'était plus permis, la Russie prenait couleur, elle se mettait ostensiblement du côté de l'Autriche.

L'empereur Nicolas, en effet, entrait en scène avec le ton hautain que l'Europe lui laissait prendre. La révolution de 1848 l'avait bien servi. Il avait profité des fautes des peuples et des gouvernements pour s'immiscer dans leurs débats. Les Polonais étant les alliés des Magyars, il avait joué un rôle déterminant en Hongrie [1]; signataire des traités de 1815, il avait suivi de près les

1. Manifeste de l'empereur Nicolas, 8 mai 1849. — « L'insurrection hongroise, soutenue par l'influence de nos traîtres de la Pologne de l'année 1831, a donné à la révolution des Magyars une extension de plus en plus menaçante. L'empereur d'Autriche nous ayant invité à l'assister contre l'ennemi commun, notre armée se mettra en marche pour étouffer la révolte et anéantir les anarchistes audacieux qui menacent aussi bien la tranquillité de nos provinces. »

affaires allemandes, il avait couvert de son appui moral les dynasties menacées et montré son pavillon dans l'archipel danois. Les conservateurs de tous les pays exaltaient à l'envi sa sagesse, il était à leurs yeux le défenseur des trônes et l'adversaire militant des démocrates. Habitué à jouer le rôle d'arbitre dans les différends germaniques, il invitait le comte de Brandebourg et le prince de Schwarzenberg à venir s'expliquer devant lui à Varsovie. Ses invitations étaient des ordres. Les Allemands, si glorieux et si provocants aujourd'hui, n'étaient pas fiers alors. Le comte de Brandebourg partit sur l'heure avec le prince de Prusse.

Frédéric-Guillaume croyait avoir des titres à l'amitié de son beau-frère; il s'en remettait à lui pour le tirer d'embarras; il lui confiait le soin de sa dignité et de ses intérêts. C'était une illusion; il était condamné d'avance. La politique exploite les liens de la parenté, mais rarement elle leur subordonne la raison d'État. On échangeait entre Berlin et Pétersbourg des lettres sentimentales, on invoquait le testament de Frédéric-Guillaume III qui recommandait à son fils et à son gendre, comme un article de foi, le maintien

d'une intime entente entre la Prusse et la Russie ; les deux souverains n'en poursuivaient pas moins leurs ambitieux desseins. Pour l'empereur Nicolas, la Prusse n'était qu'une puissance de second ordre, l'avant-garde de sa diplomatie ; il n'admettait pas qu'elle pût aspirer au premier rang et se soustraire à son impérieuse tutelle. Le prince Guillaume était particulièrement bien vu à la cour de Russie ; il était adoré de sa sœur, l'impératrice, et le tsar le tenait en haute estime pour ses qualités militaires et ses principes réactionnaires. Il n'en fut pas moins réduit à plaider modestement les circonstances atténuantes. Il lui semblait que, pour rétablir entre les deux gouvernements l'ancienne harmonie, il suffisait de se faire des concessions réciproques. Il demandait qu'on accordât à la Prusse des délais pour lui permettre, sans compromettre sa dignité par une brusque rupture avec les aspirations de l'Allemagne, de rentrer dans l'esprit des traités de 1815. « Nous sommes prêts, disait-il, à accéder à une nouvelle organisation centrale à Francfort et à enlever à la constitution d'Erfurt tout ce qui pourrait lui donner le caractère de propagande révolutionnaire ; nous réglerons ses attri-

butions avec vous d'une façon invariable. L'union restreinte n'a qu'un but : museler la révolution et fortifier contre elle les petits États, impuissants à se défendre, livrés à leurs seules forces. Elle ne menace l'indépendance d'aucun souverain, elle est loin de prétendre à la domination de l'Allemagne, elle songe moins encore à dépouiller l'Autriche de sa prépondérance traditionnelle. Opposer l'esprit unitaire, dans l'intérêt social, à l'esprit révolutionnaire, tel est son but. Après avoir arraché la Saxe, le grand-duché de Bade et les États de la Thuringe à l'anarchie, par nos armes, il est de notre devoir de leur garantir l'avenir. Nous ne nous inspirons que du salut public, nous n'avons qu'un désir : conjurer un conflit en nous prêtant, dans la mesure de notre dignité, à la restauration d'un pouvoir central en Allemagne. »

Le ministre autrichien prit acte des dispositions pacifiques manifestées par le prince de Prusse au nom du roi. Il déclara ne pas s'opposer à une union restreinte dont l'*unique but* serait de défendre militairement contre la révolution les petits États qui en feraient partie, mais il ajouta que pour rien au monde il n'accepterait la constitution d'Erfurt. Une constitution qui faisait pas-

ser l'autorité législative des mains des princes dans celles d'une assemblée populaire était, à ses yeux, le triomphe éclatant de la révolution, une menace perpétuelle pour l'Allemagne, la violation flagrante des traités de 1815.

Les protestations du roi, de son frère et de son ministre ne suffisaient pas au prince de Schwarzenberg ; il en connaissait la valeur. Il voulait enlever à la Prusse, une fois pour toutes, l'arme qu'elle brandissait ou cachait au gré de ses convenances. Il savait que son jeu était double ; qu'elle préconisait la Sainte-Alliance, ou pactisait avec la révolution, en se montrant tour à tour aux princes et aux peuples, oiseau ou souris, suivant la marche des événements. Si aujourd'hui la cour de Berlin affectait la modération et le désintéressement, c'est qu'elle y était contrainte ; il fallait en profiter pour lui couper les ailes et la faire rentrer, l'oreille basse, dans le terrier fédéral.

Il ne dépendait plus que de l'empereur Nicolas de préciser les bases de la réconciliation; mais soit calcul, soit impuissance à trouver une formule, il se déroba, en se retranchant dans de significatives généralités. Tout en protestant de son attachement aux deux souverains, qui, disait-il,

lui imposait une neutralité amicale, il déclara qu'en cas de conflit, il se verrait contraint d'intervenir en faveur de la puissance attaquée, et que pour lui la puissance agressive ne serait pas celle qui prendrait les armes la première, mais bien celle dont la conduite aurait forcé sa rivale de recourir à ce parti extrême. Ses oracles s'inspiraient de Montesquieu, qui faisait remonter la responsabilité de la guerre, non pas à ceux qui la déclarent, mais à ceux qui, par leurs actes, la rendent inévitable. « Signataire et garant des traités de 1815, disait le tsar, je serai forcé d'intervenir en Allemagne en faveur de la puissance qui s'en constituera le défenseur. » Il était évident qu'il prenait fait et cause pour l'Autriche. Dans ses entretiens avec le comte de Brandebourg, il avait apprécié, d'ailleurs, en termes sévères, la politique louvoyante et révolutionnaire du roi et il n'avait pas caché que, s'il devait y persévérer, il l'abandonnerait à son sort. Il n'était pas homme à livrer l'Allemagne à la Prusse ; il savait que, le jour où l'Autriche cesserait d'être une puissance germanique, elle serait condamnée fatalement à chercher son expansion en Orient et à barrer à la Russie le passage des Balkans. C'est

ce qu'Alexandre II, mal inspiré, sous l'empire d'étroits ressentiments, et séduit par les cajoleries du roi Guillaume, son oncle, refusa de comprendre en 1866 et en 1870.

III

L'ÉPILOGUE DE LA POLITIQUE D'ERFURT

Le président du conseil revint de Varsovie consterné ; selon lui, le seul moyen d'échapper à une guerre désastreuse était de sortir au plus vite de l'aventure d'Erfurt et de s'entendre, coûte que coûte, avec le cabinet de Vienne. Mobile, timoré, Frédéric-Guillaume ne craignait pas d'évoluer en face du danger et de faire de ses ministres les victimes expiatoires de ses erreurs. Sans sourciller et sur l'heure, il donna congé au général de Radowitz et confia à l'habileté du comte de Brandebourg le soin de remettre à flot sa politique désemparée.

Le comte de Brandebourg ne se fit pas prier ; pénétré des remontrances du tsar, il écrivit pres-

tement au prince de Schwarzenberg une dépêche modeste et conciliante. La Prusse brûlait à peu près tout ce qu'elle avait adoré ; elle manifestait l'intention de tempérer sa politique allemande et ses revendications contre le Danemark. Si elle ne faisait pas litière de l'union restreinte, elle se montrait disposée à considérer comme nulle et non avenue la constitution impériale votée le 28 mai 1849 par le Parlement de Francfort et que depuis un an elle ne cessait d'invoquer. Le comte de Brandebourg déclarait en outre ne pas s'opposer à une intervention militaire de l'Autriche et de ses alliés en Hesse, et il se disait prêt à traiter avec eux, dans des conférences libres, toutes les questions pendantes ; il eût été difficile de se montrer plus accommodant.

Le roi était mortifié sans doute des sacrifices qu'on lui imposait, mais il échappait à la guerre, rompait avec la révolution et revenait aux vrais principes : sa conscience était satisfaite. Tout marchait au gré de ses vœux, l'entente qu'il souhaitait ardemment paraissait assurée, lorsque le comte de Brandebourg mourut subitement. Le tableau changea aussitôt : de pacifique le roi redevint belliqueux. La mort si soudaine de son

ministre n'était-elle pas un indice céleste ! Dieu évidemment réprouvait le sacrifice du général de Radowitz, et son devoir était tout tracé par les décrets de la Providence, ils lui commandaient de reprendre son conseiller et de sauvegarder l'honneur prussien. Saisi d'un retour de patriotisme, d'un de ces élans généreux passagers comme l'inspiration, il pensa que son gouvernement devait se retremper dans les grandes entreprises, que sa mission était non pas de se subordonner à l'Autriche, mais bien de réaliser le rêve de l'Allemagne. — « Les rois de Prusse, disait-on, ont deux âmes dans leur poitrine, qui s'entrechoquent comme les deux enfants dans le sein de Rebecca : le respect et la haine de la maison de Habsbourg. »

Frédéric-Guillaume revint au programme d'Erfurt, que la veille il avait abjuré. « La Prusse, avait dit le général de Radowitz, le 29 avril 1849, devant le Parlement séparatiste, ne met rien au-dessus de l'honneur et du droit ; elle aurait pu, en 1848, dans des temps troublés, profiter de l'effarement des princes allemands pour leur extorquer des concessions ; elle aurait pu aggraver la lutte que l'Autriche soutenait pour son

existence ; elle a su résister à toutes les tentations, elle saura également résister à toutes les intimidations, directes ou indirectes. » C'est en s'inspirant de ce mâle langage que Frédéric-Guillaume, après avoir un instant abdiqué ses pensées ambitieuses, sous la pression de la Russie, brisait du jour au lendemain avec la conciliation et jetait le gant à l'Autriche.

Le 6 novembre, il décrétait la mobilisation de l'armée et de la landwehr, convoquait les Chambres et adressait un manifeste belliqueux à son peuple. C'était un *alea jacta est*. Toute nouvelle défaillance semblait impossible, une conflagration était imminente. Déjà les avant-gardes avaient échangé des coups de fusils à Bronzell, sur les frontières électorales, lorsqu'on apprit que les Prussiens se repliaient subitement, sans s'opposer à la marche des Bavarois sur les routes d'étape, où, d'après les conventions, elles avaient le droit de cantonner. La conscience du roi s'était réveillée de nouveau. Plus flottant que jamais entre la honte d'un recul et la folie d'une guerre, il avait cherché et croyait avoir trouvé son salut dans une transaction. Il s'était flatté qu'en donnant à ses soldats l'ordre de se replier, il calmerait

l'Autriche menaçante et pourrait renouer avec elle les négociations si brusquement rompues. Il était trop tard. On jugeait mal à Berlin l'homme d'État qui avait pris la haute main dans les conseils de François-Joseph [1] ; on oubliait les sentiments vindicatifs des ministres dirigeants de Saxe et des cours méridionales. Ils avaient de vieux comptes à régler avec la Prusse, tous étaient résolus à en finir une bonne fois avec elle et à lui faire payer chèrement les audaces et les violences de sa politique. Le prince de Schwarzenberg n'était pas homme à se contenter de demi-concessions, l'occasion lui paraissait bonne pour résoudre à fond et définitivement la question du dualisme germanique. Il était entré au pouvoir à l'heure où l'Autriche, en lutte avec la révolution,

1. Il appartenait à une des plus anciennes familles de Bohême, la famille Tsernogora, germanisée sous le nom de Schwarzenberg. Il entra jeune dans la diplomatie, tout en continuant à faire partie de l'armée. Envoyé à Inspruck lors de la guerre d'Italie, en 1848, par le maréchal Radetzki, pour relever le moral de la cour exilée de Vienne, il frappa l'empereur par l'énergie et la hauteur de ses vues, et, lorsqu'à la fin de 1848, il s'agit de reconstituer l'Empire, c'est à lui qu'on s'adressa. Il représentait dans le ministère le principe de la centralisation. Son père était, sous le premier empire, ambassadeur d'Autriche à Paris, et sa mère périt dans les flammes de l'incendie qui éclata dans la salle de bal à la fête donnée à l'ambassade d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

en Italie, en Hongrie et en Bohême, combattait pour l'existence. Doué d'un esprit entreprenant, il avait sauvé la monarchie en mettant à son service toute l'ardeur de sa brillante nature. Il menait de front, comme les Peterborough et les Bentinck, avec une fougue égale, le plaisir et les affaires. Au mois de décembre 1850, le sort du royaume de Prusse était entre ses mains. Il avait trois magnifiques corps d'armée mobilisés en Bohême ; 80 000 Bavarois étaient sur le pied de guerre, 20 000 Saxons occupaient l'Elbe jusqu'à Troppau, les contingents fédéraux hessois, badois et wurtembergois étaient en marche, et l'armée prussienne, commandée par de vieux généraux, ne s'était pas couverte de gloire en se mesurant avec les Danois.

Le ministre autrichien connaissait la mobilité de caractère du roi, la désorganisation de son armée, les divisions et les incertitudes de son cabinet ; il se sentait soutenu par la Russie, suivi d'alliés impatients de satisfaire de vieux et profonds ressentiments, et le gouvernement français, dont naguère il redoutait l'intervention, restait, sous la pression de l'Assemblée législative, silencieux, impassible.

Il avait le vent en poupe ; aussi parlait-il en grand seigneur, haut et ferme, certain de gagner la partie. Il exigeait que la Prusse évacuât non seulement Cassel mais toute la Hesse, y compris les routes d'étape, avec l'espoir que le roi, en retour d'un ordre aussi mortifiant, répondrait par une déclaration de guerre [1]. Pour rendre la mesure plus cuisante, on avait prescrit au baron de Prokesch de prendre ses passeports si, dans les vingt-quatre heures, il n'était pas fait droit à cette injurieuse sommation. — Tout était à la guerre en Allemagne, il était question d'anéantir la Prusse et de se partager ses dépouilles. Le gouvernement du roi subissait ces haineuses attaques sans les relever ; mais la Chambre n'y restait pas insensible : « De toutes les provinces, disait son président, le comte de Schwerin, on nous crie qu'on ne veut souffrir aucune humiliation. » — « L'épée est tirée, répondait l'Assemblée dans une adresse au roi, elle frappera énergiquement quiconque voudrait porter atteinte aux droits et à l'honneur de la nation. »

1. Dépêche télégraphique du prince de Schwarzenberg : « Si les troupes fédérales rencontraient dans leur marche une résistance ouverte de la Prusse, ce serait la guerre »

L'instant décisif était venu, et le conseil affolé ne savait que décider. Les ministres couraient chez le baron de Prokesch pour le supplier de retarder son départ. Dans les derniers jours de novembre, le général de Radowitz, abandonné par son souverain et par ses collègues, disparaissait brusquement de la scène, sous les décombres de sa politique, en butte aux plus amères récriminations. Le roi, après ce sacrifice, demandait en termes pressants à l'empereur Nicolas d'intervenir auprès de François-Joseph, et M. de Manteuffel, qui avait succédé à M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères, expédiait dépêches sur dépêches au prince de Schwarzenberg, pour obtenir une entrevue à Oderberg, sur les frontières de la Silésie, dans l'espoir de le ramener à la conciliation. Mais ses appels restaient sans réponse. Les représentants des cours allemandes alliées à l'Autriche s'opposaient à toute entente. Réunis dans les salons du prince, ils guettaient avec une fébrile impatience le mot final, celui de la vengeance, pour le transmettre à leurs gouvernements. L'ouverture des hostilités était imminente ; les armées coalisées n'attendaient plus qu'un signal pour s'ébranler et pro-

céder à l'exécution fédérale de la Prusse par l'envahissement de son territoire, lorsqu'on apprit que le ministre prussien, sans être fixé sur la rencontre d'Oderberg, était parti précipitamment, comme poussé par une indicible terreur, pour Olmütz, où se tenait le gouvernement autrichien. L'orgueil prussien était profondément atteint, toutes les espérances dont on se berçait depuis trois ans recevaient le plus cruel démenti. La diplomatie du roi passait sous les fourches caudines, et pour obtenir l'aman, elle sacrifiait : la Hesse, le Holstein et l'union restreinte. Elle reniait tout ce qui s'était fait sous son inspiration en Allemagne depuis 1848 : le Parlement de Francfort, la guerre contre le Danemark, la constitution de l'empire, l'œuvre d'Erfurt. Le seul et triste avantage qu'elle se réservait dans le traité que le prince de Schwarzenberg appelait orgueilleusement des *ponctuations* [1], c'était de coopérer,

1. Les préliminaires furent signés à Olmütz le 29 novembre 1850. La Prusse, en vertu des *ponctuations*, se déclarait prête à régler les affaires de Hesse et de Holstein de concert avec tous les gouvernements allemands, à nommer une commission pour s'entendre à Francfort sur les mesures à prendre en commun ; elle s'engageait à n'opposer aucun obstacle à l'action des troupes appelées par l'électeur ; elle obtenait toutefois l'autorisation de maintenir un bataillon à Cassel, avec l'assentiment formel de S. A. R. :

avec le cabinet de Vienne et ses alliés, à étouffer les causes que la Prusse avait embrassées, le droit de frapper ses amis en commun avec ses adversaires. Elle s'engageait à rétablir sur son trône l'électeur de Hesse, le plus impopulaire des souverains, que ses partisans avaient renversé : à étouffer l'agitation révolutionnaire qu'elle avait entretenue dans le Holstein ; elle se prêtait au rétablissement de la vieille Diète de Francfort emportée par l'élan national de 1848, concédait à l'Autriche des avantages économiques importants et se soumettait à l'entrée de toutes ses populations non allemandes dans la Confédération germanique.

Après avoir ainsi fait amende honorable en face de l'Europe, et refait ce qu'il avait défait, le gouvernement du roi envoyait à Francfort M. de Rochow, un diplomate réactionnaire, et, comme gage de sa repentance il lui adjoignait M. de Bismarck qui, dans les Chambres prussiennes, avait vengé

— elle envoyait, de concert avec l'Autriche, un commissaire dans le Holstein pour exiger de la lieutenance, au nom de la Confédération germanique, la suspension des hostilités, la retraite des troupes derrière l'Eider, en les menaçant d'une exécution en cas de refus ; — des conférences ministérielles devaient s'ouvrir immédiatement à Dresde.

les injures faites à l'Autriche par le parti libéral et reconnu sa prépotence sur la Prusse.

M. de Manteuffel s'était sacrifié pour sauver son roi et son pays ; il n'en fut pas moins honni et conspué. Victime de fautes qu'il n'avait pas commises, son nom est encore aujourd'hui aux yeux des libéraux prussiens le synonyme de pusillanimité. Le baron de Manteuffel se défendit en termes éloquents, avec le sentiment d'un grand devoir accompli. Il démontra que, s'il avait abandonné ses alliés, déchiré la constitution d'Erfurt et abdiqué, au nom de son souverain, l'idée unitaire si hautement proclamée, il avait su ménager à la Prusse une situation à part dans la Confédération germanique, en la faisant entrer en partage de la suprématie autrichienne. « Si le présent est sacrifié, disait-il, l'avenir est réservé. » Ce n'était pas le langage d'un vaincu. Blessé de ces explications, le prince de Schwarzenberg interpréta à son tour les *ponctuations*, en répliquant au mémoire justificatif du plénipotentiaire du roi par une outrageante circulaire livrée à la publicité. « L'Autriche, disait-il, a voulu prouver qu'il lui répugnait de se servir de ses immenses avantages pour humilier la Prusse, mais elle n'a

fait aucun sacrifice à sa politique fédérale, ni à celle de ses alliés. » Il constatait que le cabinet de Berlin avait absolument et irrévocablement déchiré la constitution de l'union restreinte, et il racontait à l'Europe l'incident humiliant des dépêches télégraphiques affolées de M. de Manteuffel et sa course éperdue à Olmütz. Accusé de faiblesse par ses confédérés, il justifiait sa mansuétude en disant avec un superbe dédain : « L'empereur, mon auguste maître, n'a pas cru pouvoir repousser les demandes du roi de Prusse, si modestement formulées. »

Le prince de Schwarzenberg manquait aux devoirs de la générosité. On frappe ses ennemis, on leur impose la rançon de la défaite, mais on ménage leur honneur. Les exigences implacables provoquent les revanches, et plus les traités sont humiliants, plus les nations cèdent à l'irrésistible impulsion de les déchirer.

Un pays, à moins d'abdiquer, ne renonce pas à ses tendances historiques ; celles de la Prusse étaient de dominer l'Allemagne, et, comme cette idée était dans toutes les têtes et que chacun tendait à un but commun, elle devait, en dépit des garanties les plus formelles, passer du rêve à la

réalité. Aussi le baron de Manteuffel avait-il raison de ne pas céder au découragement et de ne pas fermer la porte aux espérances nationales, en affirmant que, si la convention d'Olmütz brisait le présent, elle assurait l'avenir.

Si l'indignation fut grande au nord de l'Allemagne, elle ne fut pas moindre en Saxe, en Bavière, en Hanovre, en Wurtemberg et dans le grand-duché de Hesse, lorsqu'on connut l'arrangement d'Olmütz. Les cours allemandes voyaient, avec rage, la vengeance leur échapper, elles comptaient, en écrasant la Prusse, se mettre à l'abri de ses convoitises, et, sauf l'honneur, elle sortait indemne de l'aventure où sa fortune aurait dû sombrer ! Si elle était « avilie », elle n'était pas « démolie », et l'épisode de Frédéric le Grand n'était pas effacé de l'histoire allemande. Le comte de Beust en eut une jaunisse ; ses mémoires traduisent la douloureuse impression qu'il ressentit en apprenant le contre-ordre que le prince de Schwarzenberg donna si malencontreusement aux armées coalisées, au sortir de ses conférences avec M. de Manteuffel. « Ne pas jouer une partie gagnée d'avance, s'écrie-t-il, laisser échapper étourdiment l'occasion de brider, une fois pour

toutes, l'ambition prussienne me parut impossible! » Ses regrets ne devinrent que plus cuisants, lorsque le prince de Prusse, pour le persifler sans doute, lui dit plus tard : « Si les armées fédérales ne sont pas entrées à Berlin, au mois de janvier 1851, c'est qu'elles ne l'ont pas voulu. » Telles étaient dans ces temps, à la fois si récents et si lointains, les haines et les rivalités séculaires dont s'inspirait l'Allemagne. J'en fus le témoin à Francfort, dans les jeunes années de ma carrière, à la veille et au lendemain d'Olmütz, au moment où elles se déchaînaient impétueuses, brutales. Ma mémoire en a gardé une ineffaçable empreinte. Je vois encore l'attitude humiliée des diplomates prussiens, les allures triomphantes des coalisés de Bregenz ; je crois entendre les imprécations vindicatives qui s'échangeaient des deux rives du Mein. Il est des souvenirs dont l'écho n'a rien d'affligeant, ils font vibrer l'espérance dans les cœurs découragés.

Les fautes se payent et les occasions perdues ne se retrouvent plus. La mansuétude inattendue du prince de Schwarzenberg, provoquée par un élan de générosité de François-Joseph, — si ce n'est par l'intervention de l'empereur Ni-

colas, — décida du sort des deux empires; elle sauva la Prusse, mais elle perdit l'Autriche.

En 1866, les mêmes causes provoquèrent les mêmes passions; mais les constellations n'étaient plus les mêmes. L'Autriche, mal inspirée, mal commandée, était isolée, tandis que la Prusse, animée du souffle de la vengeance, alliée, par notre fait, aux Italiens, avait réorganisé son armée et s'était assuré de secrètes complicités à Paris et à Pétersbourg. La direction des deux politiques avait changé de main. Le comte de Bismarck, converti à l'idée de la revanche, était entré en scène à l'heure où le prince de Schwarzenberg, comme un brillant météore, en disparaissait soudainement [1]. La roue de la fortune avait tourné; l'armée autrichienne, qui était certaine de vaincre au mois de décembre 1850, subissait la défaite dans une lutte fratricide au mois de juillet 1866 [2]. M. de Persigny, dans

1. Le prince avait, dans la journée du 5 avril 1852, donné de nombreuses audiences et présidé le conseil des ministres. En s'habillant pour aller à un grand dîner chez son frère, il perdit subitement connaissance, et en moins d'une demi-heure il expira.

2. *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, chapitre v.

ses lettres au président, avait prédit le châtiment de la Prusse; mais, bien qu'il eût le don des voyants, il n'avait pas prévu son prompt relèvement.

V

LA RECONNAISSANCE DU SECOND EMPIRE PAR LES COURS DU NORD

I

LA LÉGATION DE FRANCE A BERLIN EN 1852

« J'ai besoin d'un confident, écrivait, au mois de mars 1852, le baron Burignot de Varenne, notre ministre à Berlin, à M. Thouvenel, le directeur politique au département des affaires étrangères; j'ai besoin d'un conseiller, de quelqu'un qui comprenne mes dépêches, qui me fasse remarquer que tel mot n'est pas à sa place, que tel autre est répété, que je puisse envoyer aux enquêtes, aux éclaircissements, qui inspire confiance par sa tenue, qui ait la fibre sèche, le feu sacré des affaires; enfin, qui, comme moi, se lève à six heures du matin. Si vous le trouvez, envoyez-le-moi. Il est essentiel qu'il sache l'allemand : ainsi, j'ai reçu hier, à quatre heures du

soir, un billet très insignifiant du général de Wrangel, et ce n'est que ce matin, lorsque le chancelier est venu à son heure habituelle, à neuf heures, que j'ai pu savoir ce qu'il contenait [1]. »

Cette lettre décida du cours de ma carrière : elle me vouait à l'Allemagne [2]. Je traversais Paris pour me rendre à Madrid, où je venais d'être nommé second secrétaire, au moment même où M. de Varenne réclamait un secrétaire matinal et grammatical. M. Thouvenel connaissait à fond le personnel dont il avait la direction; il savait le fort et le faible de chacun; les recommandations le laissaient indifférent; là où il croyait trouver une aptitude, il allait la chercher, la mettait à l'épreuve et la signalait au ministre. Il aimait à préparer la fortune des jeunes, et sa

1. M. Louis Thouvenel a bien voulu mettre à ma disposition pour cette étude les correspondances de nos principaux agents à l'étranger avec son père, en 1852, et particulièrement celles du marquis de Castelbajac.

2. Je ne suis sorti d'Allemagne que de 1861 à la fin de 1866 pour remplir les fonctions de premier secrétaire à Bruxelles, à Constantinople et à Turin et j'y suis rentré au mois de novembre 1866, après la guerre de Bohême, pour créer et gérer momentanément le consulat général de Francfort. Nommé ministre auprès des États du Nord, les villes hanséatiques, les deux Meklembourg, Oldembourg et Brunswick en 1868, et je représentai, en 1870, le gouvernement de la Défense nationale à Florence.

sollicitude suivait au loin ceux qui souvent n'avaient à Paris d'autre appui que son souvenir. Trop indulgent pour moi, il estima que je répondais *grosso modo* à l'esquisse que M. de Varenne, paresseux et goutteux, traçait, d'une façon si originale, du parfait secrétaire. Si j'avais eu vent de ses exigences, je me serais récusé. Je venais de passer six années en Allemagne, je connaissais les intérêts multiples et divergents de ce peuple, ses passions, ses tendances ambitieuses; je l'avais vu paisible, modeste, soumis, se jeter brusquement dans la voie révolutionnaire, et, après de violentes, de stériles agitations, revenir à son point de départ, faire litière de ses rêves de grandeur et reprendre philosophiquement le harnais fédéral [1]. J'avais assisté à la reconciliation forcée de la Prusse avec l'Autriche, à la résurrection de la Diète que le Parlement de Francfort croyait à jamais enterrée. Il me tardait d'élargir mon horizon politique, d'étudier d'autres pays et d'autres mœurs. L'Espagne parlait à mon imagination, je brûlais d'envie de la connaître. Mais il était dit que je ne franchirais pas les Pyré-

1. Voir page 41, ch. v.

nées, car ce fut encore une permutation faite *in extremis* qui, plus tard, m'empêcha d'aller remplir à Madrid les fonctions de premier secrétaire.

On ne choisit pas ses postes, on les subit. La fortune des diplomates dépend de l'enchaînement fatal des circonstances qui les mènent en Chine plutôt qu'en Russie, en Italie plutôt qu'en Perse. Leur carrière sera brillante ou décevante suivant la route que leur assigne l'aveugle destin. Il en est qui trouvent dans des missions ingrates, lointaines, dont personne ne se soucie, l'occasion de s'affirmer, de rendre de signalés services, tandis que leurs collègues, dans de grandes ambassades enviées de tous, mal inspirés, ou mal servis par les événements, ne récoltent que des déboires et sont funestes à leur pays. « Je ne procède jamais à un mouvement diplomatique, me disait un ministre d'une rare conscience, sans de vives appréhensions. Je me sens troublé en songeant aux conséquences que peut avoir une nomination, soit pour le bien de l'État, soit pour le sort de l'agent. »

M. de Varenne me fit grand accueil. C'était un vétéran de la carrière : ses débuts remontaient aux premiers jours de la Restauration. Soutenu

par les bureaux, il avait, depuis lors, représenté la France sous toutes les latitudes et sous tous les régimes. Il avait résolu ce délicat problème à son honneur et sans rien sacrifier de sa dignité. Il s'en était tiré en ne permettant jamais à personne de s'immiscer dans nos débats intérieurs Dès qu'un ministre ou un diplomate étranger se plaisait, dans un esprit dénigrant, à apprécier nos affaires, il l'interrompait aussitôt en lui parlant de celles de son propre pays; la leçon manquait rarement son effet. « Un plénipotentiaire, dit La Bruyère, doit être vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas, de ce qu'il ne doit pas savoir. »

M. de Varenne avait la finesse et l'accent traînard du Bourguignon; il aimait et comprenait les affaires; mais, vieux et podagre, il ne pouvait que les suivre et les diriger de son fauteuil; il y passait ses journées, emmailloté dans des couvertures; aussi attendait-il avec impatience le secrétaire qui devait être à la fois « son conseiller et son confident ». Il m'installa dans un petit appartement à côté du sien; nous n'étions séparés que par un vestibule. Je ne

m'appartenais plus; il avait mis l'embargo sur ma personne. Voué aux insomnies, il n'avait aucune commisération pour le sommeil d'autrui. Rarement ma lampe s'éteignait avant minuit, et cependant, dès six heures, et souvent avant, il frappait à coups redoublés à ma porte : « Allons, cher ami, me disait-il, avec une bonhomie féroce, en chatouillant ma fibre patriotique, levez-vous, ce n'est pas en dormant qu'on sert son pays. » Il est vrai qu'il me dédommageait de la sévérité de ce régime par d'excellents procédés et une absolue confiance.

Les représentants des grandes puissances doivent avoir à leur service une clientèle, des familiers, pour savoir ce qui se fait dans les ministères, ce qui se dit dans le corps diplomatique. C'est moins par de fastueuses réceptions qu'ils y arrivent que par une table recherchée, toujours ouverte. Le baron de Varenne avait à cet égard d'excellents principes, tirés des bonnes traditions : son cuisinier était parfait, ses vins remarquables. Il croyait à la vertu des truffes et du vin de Champagne en politique. Il dédaignait les frivoles et les mondains ; ses invitations ne s'adressaient qu'aux gens utiles, aux

fonctionnaires qui sont au courant des affaires, aux chambellans qui racontent les menus faits de la cour, et surtout aux représentants des petits États, toujours disposés à payer l'écot d'un bon dîner par une information ou par la communication d'un document. Nous en avions plus d'un à notre dévotion ; ils ne croyaient pas manquer à leurs devoirs, en révélant à la France, qu'ils tenaient pour la protectrice éventuelle de leur autonomie, ce qu'on lui cachait. L'Allemagne n'était pas en 1852 ce qu'elle est aujourd'hui ; les cours allemandes se méfiaient de la Prusse, comme la souris du chat ; elles cherchaient à se prémunir contre ses convoitises en nous les signalant. Elles y étaient pleinement autorisées, car la diplomatie prussienne ne les ménageait guère ; elle se moquait de leurs travers, les malmenait dans ses journaux ; et tandis qu'elle leur reprochait de faire les yeux doux à l'étranger, elle traitait derrière leur dos et à leurs dépens, avec la France, la Russie et le Piémont, au mépris du pacte fédéral ; elle ne songeait qu'à leur asservissement ; son patriotisme était léonin.

La tâche de la diplomatie française au len-

demain du coup d'État était ingrate. Elle représentait un état de choses mal défini, précaire, transitoire, la préface d'un règne menaçant. Il fallait qu'elle payât de sa personne, qu'elle se mît en frais pour atténuer, par sa tenue et son hospitalité, le mauvais vouloir qu'on témoignait, dans des cours imbues de préjugés, à un régime dont les origines étaient violentes et les tendances suspectes. Des diplomates improvisés se seraient usés en efforts infructueux. Les agents qui ont derrière eux une longue carrière seuls sont en état, dans les heures de transition, lorsque les rapports internationaux se trouvent en question, de combattre les préventions et d'attirer les sympathies par leurs relations et par la confiance que personnellement ils inspirent.

La France était mal vue en 1852. La révolution de 1848 avait bouleversé l'Europe, mis en question l'ordre social. Le prince Louis-Napoléon, il est vrai, par le coup d'État du 2 Décembre, avait raffermi les trônes ; mais son avènement n'était pas moins considéré comme une atteinte au congrès de Vienne, qui avait frappé de déchéance perpétuelle la famille des Bonaparte. Si l'empire n'était pas encore proclamé, au dire de

M. Thiers il était fait. Aussi les appréhensions dans les grandes cours étaient-elles vives, la Sainte-Alliance se sentait menacée ; on prévoyait qu'un Napoléon, par la fatalité de ses origines, serait amené à vouloir déchirer les traités de 1815. « Méfiez-vous du changement qui se prépare en France, écrivait le duc de Wellington peu de semaines avant sa mort ; Louis-Napoléon a besoin de conserver sa popularité, et Dieu sait où cela peut le mener[1] ! »

Toutes les grandes puissances, en principe, étaient d'accord sur l'urgence de se prémunir, par d'inviolables garanties, contre les dangers qu'elles appréhendaient. Mais le difficile était de s'entendre sur la nature de ces garanties et de les préciser. Elles avaient d'ailleurs mauvaise grâce de se poser en défenseurs jaloux des traités de Vienne ; ne les avaient-elles pas méconnus, en 1830, en laissant tomber la dynastie des Bourbons, en se prêtant à la création d'un royaume de Belgique, et plus tard en supprimant la république de Cracovie ? La Prusse et l'Autriche surtout étaient mal venues de se montrer chatouilleuses : l'une,

1. *Journal de lord Malmesbury.*

depuis 1848, n'avait pas cessé de violer le pacte fédéral, en invoquant le droit révolutionnaire, et la seconde cherchait à compromettre non seulement l'équilibre intérieur de l'Allemagne, mais toute l'organisation internationale de 1815 en voulant introduire toutes ses provinces slaves, italiennes et hongroises dans la Confédération germanique. D'ailleurs, mettre l'élu du suffrage universel en face d'un ultimatum, imposer à un gouvernement naissant qui, pour se consolider, avait besoin de prestige, d'humiliantes conditions, n'était-ce pas provoquer les complications qu'on avait à cœur de conjurer? N'était-ce pas méconnaître les services que le prince président avait rendus à la cause de l'ordre, si profondément troublé depuis 1848, et porter atteinte à la liberté intérieure d'une grande nation?

Ces graves questions étaient, avec plus ou moins de passion et de sincérité, débattues dans toutes les chancelleries; on rédigeait des mémoires, on échangeait des notes.

II

L'EMPEREUR NICOLAS

L'empereur Nicolas était l'âme des pourparlers qui se poursuivaient secrètement entre les cabinets, au sujet d'une transformation gouvernementale en France. Sa parole était écoutée, son exemple suivi. Les souverains voyaient en lui le défenseur résolu de leurs trônes et l'adversaire implacable de la révolution ; il ne pouvait lui convenir de les tranquilliser sur notre état intérieur et de répondre de notre sagesse. Il entrait plutôt dans sa politique d'entretenir leurs craintes et leurs préventions. Mais, ostensiblement, dans les paroles qu'il échangeait avec notre ambassadeur, il se défendait de tout sentiment hostile pour l'élu du suffrage universel.

« L'empereur Nicolas, écrivait le marquis de Castelbajac, notre ministre à Pétersbourg, est un prince très excentrique, très difficile à connaître, tant il y a de disparate entre ses qualités et ses défauts. Il inspire la crainte et le respect à sa famille et à tout ce qui l'entoure; il est ami sûr et souvent d'une délicatesse de cœur comme une jeune femme romanesque, et puis dur, intraitable pour les moindres fautes, et ne revenant jamais quand il a brisé un de ses instruments. Il a un jugement droit et sain que l'adulation de ses courtisans, et même celle des rois ses alliés, peut obscurcir parfois, mais non altérer complètement. Il est très sensible à la confiance et très blessé de la méfiance ; il est très sensible aussi, non pas précisément à l'éloge, mais à l'approbation de ses actes, et c'est toujours entre ces deux écueils qu'il faut marcher avec lui. C'est une position difficile pour un diplomate étranger qui a à sauvegarder à la fois sa propre dignité et, ce ce qui est plus important, celle du gouvernement qu'il représente. Toutefois, il est bien disposé personnellement et même politiquement pour le prince Louis, et, bien qu'il en coûte à son caractère entier d'agir contrairement à ses principes

hautement proclamés, il ne nous suscitera ni obstacles ni embarras sérieux. Mais il faut sans cesse combattre des correspondances malveillantes qui ne manquent pas. Heureusement qu'il est franc et vaut mieux à lui tout seul que tous ses ministres et tous ses courtisans. »

Le général de Castelbajac, dans ses épanchements avec M. Thouvenel, disait encore : « Les rapports de la diplomatie officielle, et surtout ceux de la diplomatie occulte[1] qui arrivent de

1. Il y avait à cette époque, à Paris, tout un essaim de grandes dames russes qui, adonnées à la politique, envoyaient à Pétersbourg de piquantes chroniques sur les salons et sur l'Élysée, peu faites, en général, pour nous assurer les sympathies de leur cour. M. de Castelbajac faisait allusion aux correspondances de madame de Kalerghi, de madame de Seebach, la fille de M. de Nesselrode, de la princesse Mentchikof et de la princesse de Lieven.

Voici ce que dit lord Malmesbury, dans ses *Mémoires*, à la date du 15 janvier 1855, de la princesse de Lieven : « Elle est morte à Paris. Lorsque j'ai fait mes débuts dans le monde à Londres, en 1816, elle y était ambassadrice de Russie et une des femmes à la mode. Elle était aimable, intelligente, mais fort intrigante ; toujours employée par l'empereur Nicolas avec qui elle correspondait directement, elle était la terreur de nos ministres des affaires étrangères. On a fait dîner le prince Louis-Napoléon avec elle pour les mettre en rapport ; mais ils ont été comme des chiens de faïence ; madame de Lieven a déclaré qu'il n'y avait rien à en faire. » Voir le chapitre que j'ai consacré à madame de Lieven dans mon volume : *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée.* — La comtesse Kalerghi était grande, blonde, vaporeuse ; ses prunelles étaient violacées et ses cils à peine perceptibles, tous blancs. « Ses yeux, disait Louis-Napoléon, lorsqu'elle parut dans les salons de l'Élysée, sont des vio-

Paris, ne me facilitent pas la tâche. Ils détruisent l'effet de mon langage. Les correspondances de M. de Kisselef, cependant, ne sont pas malveillantes pour le prince président, mais elles se ressentent de ses relations sociales ; il a de la peine à se dégager des vieux politiques, des hommes éminents sans doute, qu'on était habitué à considérer comme les oracles de l'opinion, et qui se sont si étonnamment mépris sur celle de la France.

» L'empereur Nicolas, heureusement, n'est pas toujours accessible à ces commérages ; ses idées élevées et sincèrement chrétiennes le portent vers tout ce qui est grand et utile aux intérêts conservateurs. Toutefois, la proclamation de l'em-

lettes cachées dans la neige. » Elle était nièce de M. de Nesselrode, et, bien que Polonaise ardente, dame d'honneur de l'impératrice. Victime d'un pari, elle dut épouser un Grec, le général Kalerghi, qui, dit-on, avait pénétré la nuit dans son appartement par escalade et effraction. Son existence se partageait entre Bade et Paris ; personne n'exécutait mieux qu'elle la musique de Chopin dont elle était la plus brillante élève. Elle eut des relations politiques suivies avec le général Cavaignac et le comte Molé dont elle recueillit, dit-on, le dernier soupir au château de Champlâtreux. Sur le tard, elle épousa un secrétaire d'ambassade russe, aimable et spirituel, M. Muchanof, de dix années plus jeune qu'elle et dont j'ai été le collègue à Stuttgart. Après un court séjour en Russie, elle revint à Bade, prise de nostalgie. Un soir d'hiver, en sortant d'une représentation du *Tannhaüser*, donnée à Carlsruhe, elle fut saisie d'un transport au cerveau. Elle laissa de vifs regrets à de nombreux amis ; elle était rayonnante de grâce et d'esprit.

pire pourrait bien rencontrer ici des difficultés, si nous voulions, comme Louis XVIII l'a fait pour la légitimité, faire remonter l'empire à la mort de Napoléon Ier ou du duc de Reichstadt, au lieu de lui donner l'origine populaire et élective qu'a déjà eue la présidence décennale au 20 décembre. L'empereur admire le prince Louis-Napoléon, il le considère comme le sauveur de la France ; mais il croit, lui souverain absolu, que la république est encore pour longtemps la plus forte digue à opposer au flot démagogique. Il paraîtra étrange, ajoutait le général, aux hommes qui ne le connaissent pas, et même à ceux qui le connaissent, qu'il nous conseille la continuation de la république. Mais quand il dit : « Restez dans » la république forte et conservatrice, et gardez-» vous de l'empire, » c'est loyalement le conseil d'un ami qui signale le danger et veut vous en éloigner. »

Le marquis de Castelbajac était sous le charme de l'empereur Nicolas ; il le tenait pour un ami sincère de la France ; il allait jusqu'à le représenter comme un admirateur du prince Louis-Napoléon. Il croyait qu'en nous donnant le singulier conseil de ne pas changer la forme de notre

gouvernement et de rester en république, il n'avait en vue que notre intérêt. Il se méprenait, malgré la finesse de son esprit, sinon sur ses sentiments, du moins sur sa politique. Il ne pouvait convenir au tsar de laisser se consolider en France un gouvernement fort, autoritaire, concentrant dans ses mains, sans contrôle, l'action diplomatique et militaire, et revendiquant comme lui le rôle de défenseur de l'ordre européen. En entravant le retour à la monarchie, comme plus tard M. de Bismarck devait le faire, à son exemple, il espérait nous rendre les alliances impossibles et forcer notre politique, vouée à graviter autour de la sienne, à lui servir d'appoint. Il avait besoin du spectre révolutionnaire pour maintenir sous sa coupe les dynasties dont il s'était constitué le protecteur. Il désirait une France impuissante, absorbée par ses luttes intestines, pour réaliser plus aisément ses desseins en Orient, de connivence avec l'Angleterre, qu'il s'efforçait de capter par l'appât de l'Égypte et de Chypre. Aussi ne voulait-il admettre qu'une présidence et tout au plus un empire à vie, précaire, laissant le champ libre aux revendications, aux brigues et aux cabales des partis. Il se méfiait

d'ailleurs des tendances du prince ; il ne voyait pas sans inquiétude ses actes contredire ses paroles. La présence officielle de généraux révolutionnaires au Champ de Mars, le 10 mai, à la fête de la distribution des aigles[1], et surtout l'apparition des uniformes de la légion polonaise, l'avaient ulcéré[2] ; ce n'était pas son seul grief,

1. Discours du prince président au Champ de Mars : « Soldats ! l'aigle romaine adoptée par l'empereur Napoléon au commencement de ce siècle, fut la signification la plus complète de la régénération de la grandeur de France. Elle disparut dans nos malheurs ; elle devait revenir lorsque la France, relevée de ses défaites, maîtresse d'elle-même, ne semblerait plus répudier sa propre gloire. Soldats ! reprenez donc vos aigles, non comme une menace contre les étrangers, mais comme le symbole de notre indépendance, comme le souvenir d'une époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment. Reprenez les aigles qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire et jurez de mourir, s'il le faut, pour les défendre. »

2. Lettre du marquis de Castelbajac : « J'ai eu de la peine à tranquilliser l'empereur Nicolas sur l'apparition de l'uniforme polonais à la fête du 10 mai. Il y a deux choses sur lesquelles il ne transigera jamais : les révoltés polonais et les affaires de la religion grecque. Sur toutes les autres questions, il cède et cédera avec plus ou moins de facilité ou de bonne grâce aux nécessités politiques et à la raison. S'il exerce un pouvoir despotique, il n'en est pas moins forcé de tenir compte du sentiment religieux et de l'esprit national de son peuple : c'est de là que vient sa force. Je ne crois pas aux convoitises de la Russie sur la Turquie. Depuis que je suis ici, je suis revenu des idées de l'Occident sur son ambition. La politique de Catherine n'est plus celle de l'empereur Nicolas. Depuis 1848, sa préoccupation est presque exclusivement le rétablissement de l'ordre en Europe et le développement commercial,

il ne lui pardonnait pas d'avoir, dit dans son discours de Bordeaux : « Lorsque la France est satisfaite, l'Europe est tranquille. » — « Cette phrase, avait écrit le général de Castelbajac, a quelque peu fait tressaillir l'orgueil des vieux Russes, et l'empereur s'est écrié : « La France » s'imagine donc qu'elle est l'axe du monde[1] ? »

Solliciter l'appui de la Russie et pactiser avec la Pologne, rassurer l'Europe et la froisser par une affirmation hautaine, n'était pas, à coup sûr, le fait d'un esprit sagement pondéré.

Le prince président ne se laissait pas décourager par le ton protecteur et la froide réserve que le tsar opposait à ses avances ; il persistait, malgré son mauvais vouloir pour la restauration

agricole, industriel, moral, administratif dans son vaste empire. Il trouve que ce sont là les bases de la vraie puissance et de la prospérité de la Russie, et que cette tâche suffit à l'emploi de sa vie. Le grand-duc héritier a les mêmes idées, et le comte de Nesselrode ne désire plus, quoique valide encore à soixante et onze ans, que le repos. Mais l'empereur ne consentira jamais à ce qu'on lui ferme les portes du Bosphore et de la Baltique, qu'une grande puissance s'empare de Constantinople, ni l'Allemagne du Sund. Mais il n'a aucune envie de s'en emparer lui-même, persuadé que la possession de Stamboul serait la dissolution de l'empire moscovite et le signal d'une guerre générale. Tenez pour certain ce que je vous dis, et croyez qu'avant tout la Russie veut la paix, l'assimilation pacifique de la Pologne. Ces dispositions doivent finir par en faire l'alliée intéressée de la France. »

1. Le discours de Lyon, dans lequel Louis Napoléon résumait les

de l'empire, à solliciter son appui, à lui offrir son alliance. Pour dissiper ses préventions et s'assurer ses sympathies, il frappait à toutes les portes et recourait à tous les moyens, aux envoyés secrets et aux femmes élégantes que la cour de Russie entretenait dans nos salons et dans nos alcôves pour être renseignée. Louis-Napoléon ne s'apercevait pas qu'on le payait d'eau bénite, qu'il se butait contre d'invincibles préjugés, et que, pour les souverains de droit divin, et pour l'empereur de Russie particulièrement, il ne serait jamais qu'un parvenu de la fortune. S'il avait médité ses correspondances d'Allemagne, il eût renoncé à de vaines, à d'humbles démarches.

M. de Varenne caractérisait avec une rude

impressions qu'il avait recueillies dans sa tournée à travers la France, fut la préface de l'empire, celui de Bordeaux la conclusion. « En 1851, disait-il, la société courait à sa perte, parce que chaque parti se consolait d'avance du naufrage général, avec l'espoir de planter son drapeau sur les débris qui pourraient surnager. Le pays me sait gré d'avoir sauvé le vaisseau. Aujourd'hui la France m'entoure de ses sympathies parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre par esprit de défiance. Certaines personnes disent : « L'empire, c'est la guerre. » Moi, je dis : L'empire, c'est la paix ! C'est la paix, car la France la désire et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision ! »

franchise, sans se préoccuper cette fois de la ponctuation de ses dépêches, ces décevantes sollicitations, à propos d'une mission secrète qu'un familier de l'Élysée était venu remplir à Berlin auprès du tsar, qui appréciait sa verve et son franc-parler [1] : « Nous ne réussirons pas, écrivait notre ministre, à dissiper les préventions des cours du Nord, car nous ne sommes pas en état de leur offrir les garanties qu'elles réclament. Ne vaudrait-il pas mieux, dès lors, se renfermer dans l'attitude que donne le droit uni à la force, nous montrer corrects dans nos procédés sans affecter d'empressement, mener nos affaires sans tenir compte du jugement qu'on en porte, éviter les démarches qu'on pourrait considérer comme des actes de déférence et de timidité, et qui, d'ailleurs, ne changeront rien au fond des choses ? Cette marche, à mon avis, serait la plus sûre, la plus digne, et je pense qu'elle serait aussi la plus utile et la plus propre à pénétrer les étrangers de notre ferme résolution de ne pas leur permettre de s'immiscer dans nos affaires. »

1. Si le baron de Heeckeren voulait recueillir ses souvenirs et donner le récit de sa mission auprès de l'empereur Nicolas, il ajouterait un chapitre intéressant à la reconnaissance du second empire par les cours du Nord.

Les appréciations des agents varient suivant leur caractère, leur expérience et l'intensité de leur patriotisme. Le baron de Varenne recommandait une attitude digne, réservée, résolue. Il avait vieilli au contact des affaires, il connaissait la valeur des protestations ; il jugeait notre situation en réaliste, convaincu que la France révolutionnaire, et, à plus forte raison, impériale, ne serait acceptée qu'à contre-cœur par l'Europe monarchique, et qu'elle ne s'imposerait que par sa puissance militaire et par son ascendant moral.

Le marquis de Castelbajac estimait, au contraire, que le prince président ne consoliderait son pouvoir qu'en s'assurant les bonnes grâces du cabinet de Pétersbourg par sa déférence. Ancien dans l'armée, mais nouveau venu dans la diplomatie, subjugué par les allures majestueuses de l'empereur Nicolas et par son esprit chevaleresque, il transmettait à Paris les conseils qu'on nous prodiguait, avec la ferveur d'un néophyte. Il acceptait, comme paroles d'Évangile, les protestations amicales. C'est au prince Louis-Napoléon qu'il faisait remonter les attentions dont il était personnellement l'objet, et qu'il devait moins à ses fonctions officielles qu'à son aménité,

à ses épaulettes et à ses antécédents légitimistes. « L'empereur Nicolas est au-dessus des finasseries politiques, écrivait-il dans une heure d'optimisme, sans se douter du marché que, derrière son dos, on proposait à sir Hamilton Seymour; son cœur noble et généreux, son caractère franc, énergique, le disposent à la confiance pour les hommes qu'il estime. Grâce à sa haute raison et à ses bonnes dispositions, je suis maître de la position. Nous n'en sommes pas encore ici à l'intimité qui existait sous Charles X, mais nous sommes plus avancés que ne l'a été Louis-Philippe après dix-huit ans de règne. Ce sera, en un mot, pour plusieurs années, un mariage de raison, fondé sur l'estime et les intérêts réciproques, avec les bons procédés et les égards qui devront rendre cette union paisible et profitable. » L'empereur Nicolas, assurément, ne nous était pas hostile, mais il nous demandait, en échange de son bon vouloir, une condescendance absolue à sa volonté. « L'alliance de la France et de l'Angleterre, disait un jour le prince de Talleyrand, est aussi nécessaire que celle de l'homme et du cheval, seulement, il s'agit de n'être pas le cheval. »

III

DEUX INCIDENTS DIPLOMATIQUES A BERLIN

Le langage des diplomates n'est pas toujours un baromètre infaillible, mais, quelle que soit leur habileté ou leur ignorance, — car ils sont souvent moins renseignés qu'on ne se l'imagine — leur attitude ne révèle pas moins, à ceux qui ont de l'intuition, les tendances des cours qu'ils représentent. Or, en 1852, les propos des agents russes en Allemagne ne répondaient pas aux bonnes dispositions qu'on nous témoignait à Pétersbourg. A Berlin, le baron de Budberg faisait ouvertement campagne contre la France ; il excitait les méfiances et ravivait les souvenirs de 1813. Il n'était pas aimable avec l'envoyé du prince

président ; il l'appelait : « paysan du Danube, » et n'entretenait avec lui que de froids rapports. Il affectait de l'ignorer, si bien qu'un jour il donna un bal sans l'inviter, tout en conviant son personnel. Ce fut une faute qu'il eut à regretter. M. de Varenne avait « la fibre sèche » ; il ne permettait pas qu'on lui manquât. L'occasion s'offrait à lui de s'affirmer politiquement et d'infliger une leçon à un collègue qui, trop volontiers, oubliait les convenances internationales. Il ne la laissa pas échapper. Il donna à son tour un grand bal, auquel il convia, sauf le ministre, tout le personnel de la légation de Russie. M. de Budberg s'aperçut que les rieurs n'étaient pas de son côté, que tous ceux qu'il avait froissés par ses hauteurs et ses propos, — et ils étaient nombreux, — se frottaient les mains. La crainte d'être désavoué par sa cour lui donna à réfléchir. Pour remettre les choses en état et désarmer son collègue, il l'invita, la veille du bal, à un grand dîner officiel, en annonçant qu'il était donné en son honneur. C'était un acte de repentance. Il en fut pour ses frais. M. de Varenne accepta galamment l'invitation, mais ne se laissa pas attendrir. Ennemi des fêtes, il ne s'était imposé les ennuis

d'un bal que dans une pensée politique; il n'entendait pas en perdre le bénéfice.

L'incident fit grand bruit à la cour et dans les salons : tout le monde en saisit la moralité. « Mon démêlé avec M. de Budberg, écrivait M. de Varenne, a du retentissement; on en conclut que je n'ai pas peur de lui, et cela me fait honneur. L'audience confidentielle que le roi m'a donnée ce matin m'autorise à croire que ma réponse au procédé de l'envoyé russe n'a pas déplu à Sa Majesté. » Frédéric-Guillaume, en effet, malgré sa tendresse pour la Russie, n'était pas fâché de la leçon infligée à sa diplomatie. « On trouve toujours dans l'adversité de ses amis quelque chose qui ne déplaît pas, » a dit La Rochefoucauld.

Notre envoyé fut moins bien inspiré, quelques mois plus tard, en voulant célébrer solennellement et publiquement la fête du 15 août. Il est vrai que le département des affaires étrangères en avait fait en quelque sorte un devoir à ses agents, en leur rappelant, dans une circulaire ambiguë, que le 15 août était une date nationale. La circulaire était impolitique, intempestive. C'était une aberration de vouloir célébrer à l'étranger, publiquement, nos gloires passées. L'empire, qui

partout inspirait les plus vives appréhensions, n'était pas encore proclamé, et tout indiquait qu'il ne serait pas reconnu sans résistance : la sagesse nous prescrivait la modestie, l'effacement. Mais M. de Varenne, travaillé par la goutte, était à ce moment d'humeur batailleuse; au lieu d'interpréter ses instructions dans le sens le plus étroit en les adaptant aux circonstances, un instant il perdit son sang-froid habituel. Il voulut faire chanter un *Te Deum* dans l'église Sainte-Edwige, donner un grand banquet, et terminer la fête par une brillante illumination de la façade de la légation, sans se demander si ces démonstrations ne raviveraient pas à Berlin de fâcheux souvenirs : l'occupation française après Iéna. — Il allait gratuitement au-devant d'une défaite et nous exposait à un conflit diplomatique.

Le gouvernement prussien était résolu, en effet, à ne tolérer aucune manifestation extérieure, et il nous revenait de bonne source que les ministres et les dignitaires de la cour déclineraient, de par ordre du roi, toute invitation. Pour colorer leur refus éventuel, ils affectaient subitement des goûts champêtres ; déjà le président du conseil, le baron de Manteuffel, était parti pour

sa terre de Lusace. M. de Varenne n'en persistait pas moins à vouloir célébrer avec éclat la fête du 15 août. Il fallut la croix et la bannière pour tempérer son ardeur, car, sous l'impression de la malencontreuse dépêche, il avait hâtivement commandé les illuminations et arrêté avec son chef le menu d'un somptueux festin.

Un ambassadeur jouit dans son hôtel du bénéfice de l'exterritorialité; il peut y fêter son souverain comme bon lui semble. Il ne saurait se livrer à des démonstrations nationales, dans une église, sans l'assentiment du gouvernement auprès duquel il est accrédité. M. de Varenne n'était pas de cet avis ; il se croyait encore chargé d'affaires à Constantinople, où, de son temps, l'ambassade de France ne connaissait pas d'obstacle ; il invoquait ses immunités diplomatiques : il n'admettait pas qu'on pût s'opposer à un service divin ; il tenait à un *Te Deum*, il voulait des fleurs à profusion, des tentures et des chants avec accompagnement d'orchestre.

Je fus chargé de la délicate mission de m'entendre avec le curé sur l'heure et l'ordonnancement de la cérémonie. Dès les premières paroles échangées, je me sentis engagé sur un terrain

scabreux; je compris que je me heurterais contre un inflexible *non possumus*. L'hésitation n'était pas permise; je transgressai mes instructions, et, au risque d'être désavoué, je réduisis ma demande à une simple messe de dévotion, qu'on ne pouvait nous refuser. Bien m'en prit. « Je suis heureux de constater, me dit le curé, avec un grain de malice, que vous ne songez nullement, comme on le prétendait, à un *Te Deum*. Vous me délivrez d'un vrai souci, car le ministre des cultes et le ministre de l'intérieur m'ont notifié l'ordre d'opposer un refus formel à la mission de France, si elle devait manifester le désir de faire célébrer dans mon église, le 15 août, un service solennel. Je vais leur écrire, ajouta-t-il en souriant, qu'ils se sont alarmés à tort. »

L'incident était vidé; il aurait pu mal tourner et engager notre gouvernement dans le moment le plus inopportun. Nous renoncions au banquet, aux illuminations et aux chants d'allégresse, qui réellement n'étaient pas de circonstance; mais, pour sauver les apparences et sortir avec les honneurs de la guerre d'une situation mauvaise, le personnel de la légation assista en uniforme à la messe basse de Sainte-Edwige, et, le

soir, le baron de Varenne réunit autour de sa table ses secrétaires et ses attachés, avec quelques diplomates étrangers, membres de la Légion d'honneur ou particulièrement sympathiques à la France. Les envoyés d'Angleterre, de Bavière, de Bade, de Belgique et de Brunswick ne craignirent pas de se compromettre en buvant à la conservation du prince président. Le ministre d'Autriche n'eut pas ce courage ; il s'excusa en disant qu'il ne pouvait pas paraître à un dîner donné en l'honneur d'un chef d'État, sans la présence de M. de Manteuffel, le ministre des affaires étrangères [1]. L'excuse sentait le casuiste; le refus de M. de Prokesch se justifiait d'autant moins qu'il avait été jadis attaché à la personne du roi de Rome, et qu'il ne parlait jamais du duc de Reichstadt sans attendrissement. Il est vrai qu'il avait les larmes faciles et que, tout en serrant avec effusion la main de ses collègues contre

1. Réponse du baron de Prokesch à l'invitation du baron de Varenne : « Je me serais rendu avec plaisir à votre aimable invitation, si la journée du 15 août n'était pas un anniversaire qui m'impose le devoir de consulter les égards que je dois à la cour auprès de laquelle je suis accrédité. M. de Manteuffel ne prenant pas part au dîner, je vous prie, mon cher collègue, de respecter mes scrupules et de m'en dispenser pour cette fois-ci. »

son cœur, il savait « feindre le caractère le plus conforme à ses vues et à ses besoins ».

« L'aplomb avec lequel il avance des faits controuvés, écrivait M. de Bismarck, toujours dur pour ses collègues, et le sang-froid avec lequel il exécute une évolution dès qu'il est surpris en flagrant délit de mensonge, dépassent tout ce que j'ai vu en ce genre [1]. » Il fallait que le baron de Prokesch dépassât réellement la mesure dans l'art de feindre pour que M. de Bismarck s'en étonnât et s'en indignât.

1. Correspondance de M. de Bismarck, de Francfort.

IV

LES DISPOSITIONS DES COURS DU NORD

Les sentiments de la cour de Prusse pour l'empire, à la veille de la proclamation, n'étaient rien moins que bienveillants; on prétendait même, à Pétersbourg, qu'elle était la plus ardente à soulever des objections, à réclamer des garanties. La *Gazette de la Croix*, son organe habituel, justifiait ces insinuations par l'acrimonie de ses polémiques. Elle se permettait contre la personne du prince président des sorties virulentes, diffamatoires; elle ne s'attaquait pas avec moins de véhémence aux journaux, aux souverains et aux ministres allemands, qui se montraient courtois envers Louis-Napoléon; elle les signalait à la vindicte publique. Voici ce

qu'elle disait à l'occasion du voyage du prince président dans les provinces de l'Est [1], dans un article intitulé : *Un Pont et une Décoration*, qui sortait, disait-on, du cabinet du roi : — « Le prince président fait jeter un pont sur la rive allemande il le traverse avec son état-major, et le *Moniteur* annonce officiellement qu'il a passé en revue les troupes badoises rangées en bataille, et qu'il a été accueilli par elles, ainsi que par les populations du grand-duché, aux cris les plus chaleureux de : « Vive Napoléon ! » le *Moniteur* se trompe, il n'y a pas eu de revue; le commandant badois a simplement fait rendre les honneurs à un général étranger, selon l'usage, par le poste de service placé sur le rivage, et, fidèle à son devoir, il n'a poussé aucun cri. — Mais peu importe l'erreur du *Moniteur*, il suffit de connaître ses secrets désirs. L'imprudente *Patrie* complète sa pensée en accentuant l'accueil que Napoléon a reçu à Kehl ; elle dit que le grand-duché de Bade n'est plus un pays étranger :

1. Le prince président était arrivé à Strasbourg le 18 juillet 1852. Le 19, après une grande revue, il avait assisté au simulacre d'un passage forcé du Rhin, et, le 20, il était allé à Bade voir sa tante, la grande-duchesse Stéphanie, pour être présenté à sa petite-fille, la princesse Carola, dont il sollicitait la main.

on s'approprie Bade contre son gré ! Le prince-régent de Bade fait saluer, selon l'usage, le président français à la frontière; il a soin, en véritable prince allemand, d'éviter avec lui toute rencontre, ce qui n'empêche pas Bonaparte de pénétrer dans son pays et de lui imposer la Légion d'honneur, cet ancien signe de l'esclavage sous le joug français! Pour ce jeune et vaillant prince, cette croix ne sera pas un signe de servage; mais que penser d'autres souverains allemands? Le grand-duc de Darmstadt se jette de son propre mouvement à la tête du Bonaparte! Sans nécessité aucune, il envoie un ambassadeur à Strasbourg. Il se trouve que cet envoyé est, contre tous les usages, le baron de Dalwigk, le premier ministre, et qu'il remet au président, sans prétexte aucun, l'ordre de sa maison! La récompense pour cet acte de soumission ne se fait pas attendre : le grand-duc de Darmstadt reçoit la Légion d'honneur! — On prétend, ajoutait l'organe de la cour, que des sympathies pour la France se manifestent également dans les provinces rhénanes. Cela peut être vrai. Les *grognards* ne manquent pas sur les bords du Rhin, et il se peut qu'il y ait des députés qui préfèrent parler

français plutôt que prussien. Mais, qu'on le sache, les admirateurs du bonapartisme sont des misérables; ils oublient, en courant à Strasbourg, pour se jeter aux pieds de Louis-Napoléon et baiser ses mains, que tout Bonaparte est pour l'Allemagne un ennemi juré; il est bon de le leur rappeler. »

Ce n'est certes pas par l'aménité des procédés que la Prusse s'est rendue maîtresse de l'Allemagne, mais bien en y entretenant artificiellement les haines internationales et en recourant à un système d'intimidation savamment et obstinément poursuivi. « Il faut rendre à la presse allemande *le patriotisme obligatoire*, disait M. de Bismarck dans une de ses dépêches de Francfort. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a été que trop servilement obéi.

M. de Varenne bondissait dans son fauteuil en lisant ces diatribes ; il se débarrassait de ses *plaids*, prenait sa canne et courait, en traînant la jambe, chez M. de Manteuffel, pour se plaindre et réclamer une sévère répression. Le président du conseil était le premier à déplorer les violences de la *Gazette de la Croix*, qui ne le ménageait pas toujours. Il se rendait auprès du roi

l'interprète ému des doléances du ministre français, et, lorsque les outrages du journal dépassaient la mesure, il obtenait parfois l'autorisation de le saisir et même de le suspendre [1]. Mais l'incorrigible *Gazette* bientôt reparaissait et recommençait de plus belle, certaine de caresser les passions intimes, invétérées, du souverain, Le roi passait

1. Lettre du baron de Varenne au baron de Manteuffel, 30 juillet 1852 : « Vous aurez lu les derniers numéros de la *Gazette de la Croix*, et aussi peut-être le numéro d'aujourd'hui. Je ne m'émeus pas d'articles de journaux, et je n'y attache que l'importance qu'ils méritent ; mais j'aurais lieu de m'étonner que le gouvernement du roi pût tolérer un tel désordre, et permettre que l'outrage fût impunément déversé sur le chef d'un État ami. J'ai à vous demander de vouloir bien intervenir pour que préalablement le numéro de la *Gazette de la Croix* soit arrêté à la poste, ainsi que la législation vous en donne le droit.» Réponse du baron de Manteuffel : « A mon retour de la campagne, j'ai pris connaissance de quelques numéros de la *Gazette de la Croix*. A côté d'odieuses insinuations contre deux gouvernements allemands, j'y ai trouvé des sorties contre le prince président que je n'ai pu que désapprouver hautement. Aussi, me suis-je concerté avec le ministre de l'intérieur pour mettre un terme à des procédés malveillants contre des gouvernements amis et alliés. » — Le lendemain, la *Gazette* publiait en tête de ses colonnes une note signée du rédacteur en chef, ainsi conçue : « Le soussigné a reçu hier l'invitation de se présenter à la présidence de la police. M. de Hinkeldey lui a annoncé qu'il était chargé par un rescrit ministériel d'enjoindre à la rédaction de cesser ses attaques violentes et haineuses contre les gouvernements étrangers, et particulièrement contre le président de la République française. M. de Hinkeldey a ajouté qu'au cas où la rédaction ne tiendrait pas compte de l'avertissement, on aurait recours à d'autres mesures. — Bothmer. »

d'ailleurs pour son secret collaborateur ; on allait même jusqu'à lui attribuer la paternité des articles les plus mordants.

Les haines sauvages que la France inspirait au parti féodal prussien ne trouvaient pas d'écho dans le midi de l'Allemagne. La France n'est pas exempte d'iniquités, trop souvent elle a troublé le monde, mais du moins sa domination n'a jamais laissé d'odieux souvenirs. Si elle avait froissé les populations conquises, dans leurs intérêts et leurs affections, les provinces rhénanes, Mayence et le Palatinat ne l'eussent pas si longtemps regrettée, et la Belgique n'eût pas, en 1830, demandé à associer ses destinées aux siennes.

La Bavière, le grand-duché de Bade et le grand-duché de Hesse-Darmstadt se rappelaient sans amertume la Confédération du Rhin ; ils ne partageaient pas les appréhensions que l'avènement d'un second empire provoquait à Berlin, ils y voyaient plutôt une garantie pour leur autonomie. Leur attitude irritait M. de Bismarck, il dénonçait les États de la Confédération germanique à son gouvernement ; il leur faisait un crime de se montrer impatients de continuer avec l'empereur Napoléon III les relations cor-

diales qu'ils avaient entretenues avec le président de la République. — « Cela jette, disait-il mélancoliquement, un triste jour sur la fragilité des liens qui unissent les gouvernements allemands. » Il se consolait avec les propos des princes et des ministres qui partageaient ses passions. Il racontait à M. de Manteuffel que le roi des Belges, auquel il venait de se faire présenter à Wiesbaden, lui avait dit spontanément qu'il se considérait « comme l'avant-garde de la Prusse » ; qu'il fallait s'attendre, du côté de la France, aux choses les plus invraisemblables ; que Louis-Napoléon n'avait pas de jugement, qu'il méconnaîtrait ses propres intérêts, que son passé avait faussé son diagnostic politique et que ses entours, soit par incapacité, soit parce qu'il les laissait dans l'ignorance sur ses intentions, n'étaient pas en état de le conseiller[1].

Le roi des Belges, sans contredit, était un esprit d'une grande distinction et d'une rare sagacité ; il comprenait à merveille ses intérêts, mais il méconnaissait singulièrement, il faut l'avouer, les devoirs imposés à un souverain neutre, en annonçant à M. de Bismarck, de but

1. Correspondances de M. de Bismarck, datées de Francfort.

en blanc, qu'il se considérait comme l'*avant-garde de la Prusse*. Déjà, en 1840, il était allé au Johannisberg s'offrir à la coalition, peu reconnaissant envers la France, à laquelle il devait son royaume, et envers Louis-Philippe, qui lui avait donné sa fille. En 1852, tous les échos répercutaient ses cris de détresse. « Le roi Léopold, écrivait lord Brougham, est convaincu que Louis-Napoléon lui cherche une querelle d'Allemand à propos de sa presse. Il se flatte que l'Europe prendra parti pour lui. »

C'était de l'affolement à froid. Le roi eût mieux fait de donner au gouvernement français des gages de son bon vouloir, en le défendant contre les attaques haineuses et souvent calomnieuses de ses journaux [1].

1. On cédait à Bruxelles, au lendemain du coup d'État, aux craintes les plus folles ; on s'attendait à voir paraître au *Moniteur*, d'un instant à l'autre, un décret proclamant l'annexion de la Belgique à la France. Un publiciste éminent, M. de Laveleye, raconte qu'on allait jusqu'à certifier que le roi et le rédacteur en chef de l'*Indépendance* avaient reçu copie du décret. Rien n'était moins justifié : Il suffit de lire les *Mémoires d'un ancien ministre* pour en être convaincu. Lord Malmesbury qui, dans son *Journal*, ne cesse de parler des terreurs, vraies ou simulées du roi des Belges, n'eût pas manqué de relever le fait du décret, s'il avait eu quelque fondement. Il s'applique au contraire à démontrer l'inanité des alarmes qu'on s'efforçait de communiquer à la cour d'Angleterre. La question belge n'a réellement surgi qu'au lendemain de Sadowa ; c'est sous le coup

Les appréciations de M. de Prokesch sur l'état des choses en France, au dire de M. de Bismarck, n'étaient pas moins pessimistes. Il tenait Louis-Napoléon, qu'il disait connaître personnellement, pour un esprit téméraire, capable, le jour où il serait grisé par le succès, des plus folles entreprises. Aussi prétendait-il que le prince de Metternich envisageait l'avenir de l'Europe sous les couleurs les plus sombres, et que son maître, plein d'angoisses, se préparait à toutes les éventualités.

Les prophètes n'ont pas manqué au second empire, ils n'ont pas cru à sa sagesse, à sa durée ; ils ont eu l'intuition de la catastrophe finale qui l'a emporté, sans pressentir, toutefois, qu'avant de sombrer il serait, par l'effet d'une guerre heureuse, fugitivement l'arbitre de l'Europe. La politique extérieure est une science ; elle permet à ceux qui la possèdent de procéder par voie d'induction, du connu à l'inconnu, et de résoudre,

d'amères déceptions, et pour ne pas sortir les mains vides des événements de 1866, en face d'une transformation menaçante au centre de l'Europe, que l'empereur, après avoir plus d'une fois décliné les offres de M. de Bismarck, a fini par se laisser prendre à l'appât de la Belgique. Je crois avoir mis en pleine lumière ces scabreuses négociations dans mon premier volume : *la Politique française en 1866*.

en s'appuyant sur les données de l'expérience, sur la connaissance exacte du tempérament, des intérêts et des tendances des hommes d'État qui dirigent les affaires, les problèmes les plus obscurs.

Les cours du Nord se concertaient sur les affaires de France sans arriver à une entente nette et précise. Les courriers de cabinet se croisaient, entre Berlin, Pétersbourg, Vienne et Londres, porteurs de dépêches, de projets et de contre-projets. On parlait d'une protestation identique sous forme de note qui serait remise simultanément à Paris par les envoyés de Russie, d'Autriche et de Prusse ; il était même question d'un traité entre ces trois cours. Les pourparlers n'étaient pas douteux, mais il était difficile de les préciser, de savoir dans quelle forme et quelle teneur l'entente s'était effectuée. » Les cabinets du Nord, écrivait M. de Varenne, ont tout intérêt à établir qu'il n'existe aucune entente contractuelle entre eux au sujet de nos affaires ; si nous avions lieu de supposer qu'un tel accord existât, nous ferions des préparatifs d'armement et nous demanderions des explications ; il en résulterait une immense émotion en Europe, les

agitations de la démagogie se ranimeraient, et la paix serait en péril. »

M. de Manteuffel s'appliquait du reste à nous convaincre que tout se bornait à un échange d'idées pacifiques et conciliantes, qu'aucune détermination n'était prise, que rien n'était signé. « Je vous en donne ma parole d'honneur, disait-il au ministre de France, qui l'interpellait, il n'y a pas de traité. Lorsque l'empereur Nicolas est venu à Berlin, ce printemps, il a été question assurément de toute sorte d'éventualités, on en a même causé à Sans-Souci, à table, au spectacle, à la promenade. On s'est demandé ce qu'on ferait en cas de guerre, ce que ferait l'Angleterre et même ce que feraient les États-Unis, mais je vous donne encore une fois ma parole que rien n'a été signé. »

Ces assurances étaient conformes à la vérité. Le roi n'avait nulle envie d'aliéner sa liberté d'action. Il avait, depuis 1848, passé par de trop rudes épreuves, pour être tenté de s'exposer à de nouvelles aventures. S'il croyait à l'affection personnelle de son beau-frère et de son neveu, Olmütz l'autorisait à se méfier de leur politique. D'ailleurs, le séjour que l'empereur Nicolas avait

fait à Berlin, au printemps, n'avait pas précisément resserré les liens entre les deux cours. Les Russes, attachés à la personne du tsar, avaient froissé l'amour-propre prussien par des propos inconsidérés, et, pour rendre leurs dénigrements plus amers, ils avaient chanté les louanges de l'Autriche et fait ressortir ses affinités avec la Russie. Ils s'étaient permis même de faire des comparaisons déplaisantes entre les deux capitales et de préférer Vienne à Berlin. On en avait conclu qu'ils reflétaient les sentiments de leur maître. Il est certain qu'à ce moment l'empereur Nicolas avait une prédilection marquée pour l'Autriche; il parlait avec chaleur de son jeune empereur, il faisait ressortir les qualités de son cœur, la fermeté et l'élévation de son caractère, il lui prédisait de glorieuses destinées, tandis qu'il traitait son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, d'idéologue et même de révolutionnaire. Peut-être sentait-il que la Prusse, tout en protestant de sa fidélité aux principes de la légitimité, cherchait à se dégager sournoisement des liens de la Sainte-Alliance, à réagir contre les stipulations de la convention d'Olmütz pour se mettre en Allemagne, par des concessions faites aux partis avan-

cés, à la tête du mouvement national. Il eût été peu clairvoyant si ses tendances secrètes lui avaient échappés. Se placer à la tête de l'Allemagne, y faire entrer les populations d'origine germanique de la Courlande et de la Livonie, reprendre Neuchâtel aux Suisses, récupérer la ligne de la Vistule perdue après Iéna, s'emparer de Kiel pour dominer la Baltique, telles étaient les idées qui hantaient la cour de Potsdam. Les protestations sentimentales du roi, sans cesse contredites par les menées souterraines de sa politique, ne pouvaient donner le change au cabinet de Pétersbourg. Aussi l'empereur Nicolas traitait-il parfois son beau-frère sans gêne, comme un parent équivoque et besogneux qu'on n'a pas à ménager. Il espérait sans doute l'impressionner en marquant des préférences à l'Autriche et, en éveillant ses jalousies, le ramener à lui plus sûrement. C'est cette tactique que je me suis permis, un jour, d'appeler, en termes un peu osés, la politique des cantharides. Le cabinet de Pétersbourg la pratique volontiers et presque toujours avec succès. Elle lui permet d'impressionner les plus audacieux et de les faire venir à résipiscence.

On continuait à échanger sous le manteau, entre Pétersbourg et Paris, force protestations ; la réalité, malheureusement, ne répondait pas aux dépêches du général de Castelbajac et encore moins aux assurances que des intermédiaires de toute qualité, plus ou moins autorisés, apportaient au palais de l'Élysée. L'empereur Nicolas persistait à faire de la politique d'apostolat et de sentiment. Il acceptait l'empire, mais il lui marchandait les formules.

Cependant, le temps marchait ; on était au mois de novembre, l'empire allait être proclamé, et aucune des difficultés que la forme de la reconnaissance avait soulevées n'était résolue. Si l'empire était accepté en principe, on était loin d'admettre le rang dynastique et historique que revendiquait Louis-Napoléon. L'heure psychologique était venue ; il fallait s'expliquer et prendre un parti.

V

LES EXPLICATIONS ENTRE PARIS ET PÉTERSBOURG

Le 2 décembre 1851, le prince président, en s'emparant du pouvoir que les républicains et les monarchistes se disputaient, avait sauvé la France de l'anarchie. La crainte de la révolution lui avait assuré le concours du clergé et de la bourgeoisie, et son nom lui avait valu l'appui des masses et de l'armée. Le pays, sauf quelques bruyantes protestations, avait approuvé le coup d'État. Investi d'un pouvoir discrétionnaire par sept millions et demi de suffrages, Louis-Napoléon avait, le 14 janvier 1852, promulgué une constitution empruntée au consulat et à l'empire, substituant le système représentatif au régime parlementaire.

Dans le courant de l'été, le prince avait par-

couru la France en triomphateur, porté par les acclamations populaires.

L'empire était fait ; partout sollicité, il ne restait plus qu'à le proclamer. Aussi, le 19 octobre, un décret daté de Saint-Cloud convoquait le Sénat pour délibérer sur les changements à introduire dans la forme du gouvernement. Le sénatus-consulte [1] devait être soumis à la ratification du peuple le 21 et le 22 novembre, et le Corps législatif était appelé à constater la régularité des votes et à en proclamer le résultat.

1. Article VIII du sénatus-consulte. « La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français, dans les formes déterminées par les décrets des 2 et 4 décembre 1851 : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu dans le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

Ont signé : M. Mesnard, premier président ; MM. Drouyn de Lhuys, Troplong, Baraguay d'Hilliers, vice-présidents ; comte d'Hautpoul, grand référendaire ; baron de Lacrosse, secrétaire du Sénat ; Cambacérès, Regnault de Saint-Jean-d'Angély ; le comte Siméon ; le comte de La Riboissière ; LL. EE. cardinal de Bonald ; cardinal du Pons ; cardinal Gousset ; cardinal Donnet ; maréchal Reille ; maréchal Vaillant ; l'amiral Mackau, etc.

Fait au palais du Sénat, le 7 novembre 1852.

LOUIS-NAPOLÉON.

Par le prince président :
Le ministre d'État,
FOULD.

Le 4 novembre, à l'ouverture de la séance du Sénat, le ministre d'État lut un message vibrant peu fait pour assurer à l'empire naissant les sympathies des cours étrangères. « Reprendre le symbole impérial, disait Louis-Napoléon, est, pour la France, d'une immense signification. Dans le rétablissement de l'empire, le peuple trouve en effet une garantie à ses intérêts et une satisfaction à son juste orgueil ; ce rétablissement garantit ses intérêts en assurant l'avenir, en fermant l'ère des révolutions, en consacrant les conquêtes de 1789. Il satisfait son juste orgueil parce que, relevant avec liberté et avec réflexion ce qu'il y a trente-sept ans l'Europe entière avait renversé par la force des armes au milieu des désastres de la patrie, le peuple venge noblement ses revers, sans faire de victimes, sans menacer aucune indépendance, sans troubler la paix du monde. »

Tous les gouvernements européens avaient applaudi au coup d'État; il leur avait permis de se raffermir, au sortir de sanglantes épreuves, et il les prémunissait contre la révolution toujours menaçante; mais la restauration d'un second empire n'était pas sans les inquiéter ; M. de Persi-

gny avait eu soin de les édifier sur ses secrètes tendances, lors de sa malencontreuse mission à Berlin. N'avait-il pas dit à qui voulait l'entendre que le neveu de César, bien qu'aspirant au rôle d'Octave, voulait être respecté comme s'il avait derrière lui huit siècles d'hérédité et qu'un cri de guerre poussé par un Napoléon soulèverait les peuples et mettrait l'Europe à feu et à sang ! Le langage qui, le 10 mai, avait présidé au rétablissement des aigles sur les drapeaux français et les termes du message au Sénat n'étaient pas de nature à atténuer les impressions laissées par les professions de foi troublantes, émises à Berlin, dès 1850, par l'apôtre des idées napoléoniennes. — On évita à Berlin et à Vienne de parler du message à nos envoyés ; mais, à Pétersbourg, où l'on se croyait en situation de s'expliquer librement, l'allocution présidentielle fut l'objet de commentaires désobligeants.

Le 14 novembre, le marquis de Castelbajac, après un rapide congé passé en France, reprenait possession de son poste. L'empereur le reçut aussitôt. — « Vous connaissez mes sentiments pour le prince Louis-Napoléon, lui dit-il ; j'ai pour lui une haute estime, mais je suis péniblement

affecté des termes de son message au Sénat ; je ne m'attendais pas à une pareille déclaration de principes. Nous sommes *les anciens*, et, à ce titre seul, on nous doit quelques égards, quelques ménagements. Son oncle, l'empereur Napoléon, nous a attaqués ; mon frère, l'empereur Alexandre, a dû se défendre, il a glorieusement combattu pour l'indépendance de son pays, et, si je donnais mon adhésion sans restriction aux termes du message, je renierais donc les actes de mon frère et des souverains, ses alliés. L'Autriche, la Prusse, l'Angleterre même, ne peuvent accepter une pareille injure. J'avoue que, plein de confiance dans la raison ferme et droite du prince président, je ne m'attendais pas à une semblable déclaration de principes. J'ai toujours été son partisan, et il ignore encore les services que je lui ai rendus ; à Berlin surtout, mon rôle d'intermédiaire a été difficile. Maintenant, quand toutes les difficultés sont aplanies, toutes les susceptibilités éteintes, toutes les craintes dissipées, voilà que tout semble remis en question par les termes de ce malheureux message. »

« — Votre Majesté, répondit le général, donne une trop grande importance à ce document. Les

termes et la forme dont s'est servi le prince lui ont été imposés par les nécessités de sa politique intérieure; il n'y a rien dans notre transformation qui puisse blesser l'amour-propre national des autres peuples ; chacun a eu sa part de gloire et de revers, et il est temps qu'ils jouissent en commun des bienfaits de l'ordre et de la paix. »

Le général de Castelbajac, en rendant compte de son audience, ajoutait pour atténuer la vivacité des paroles qu'il venait de recueillir : « Les termes du message ont évidemment altéré la confiance de l'empereur Nicolas en l'avenir et froissé son amour-propre ; ils lui ont fait mettre plus d'animation et d'insistance dans la discussion des conditions concernant la ligne collatérale et le titre de Napoléon III qu'il ne l'a fait jusqu'à présent ; mais s'il ne désavoue pas ses principes légitimistes, il fait cependant bon marché du comte de Chambord et des princes d'Orléans; il regarde ces derniers comme la révolution incarnée, et, quant au premier, tout en l'affectionnant et le plaignant, il m'a dit qu'il le regardait non seulement comme impossible, mais comme dangereux, et que, s'il dépendait de lui de le remettre

sur le trône, il se garderait bien de le faire dans l'état actuel de l'Europe. »

En sortant de l'audience impériale, M. de Castelbajac se rendit chez le chancelier. Le comte de Nesselrode ne récrimina pas comme son maître, mais il précisa sa pensée. « L'empereur, disait-il, a de l'estime pour le prince, mais il ne peut renier le passé, le passé réel, historique, glorieux pour son frère Alexandre et la Russie. Il ne peut s'engager pour un avenir que la position personnelle de Louis-Napoléon, qui n'a pas d'héritier direct, rend incertain. Il le reconnaîtra empereur, il entretiendra avec lui de bonnes relations ; mais, s'il est pour la France Napoléon III, il ne peut être pour la Russie que l'empereur Louis-Napoléon. Il ne fera, du reste, aucune protestation politique ; il se bornera à ne pas mettre sur l'enveloppe de ses lettres : Napoléon III. Il y a, d'ailleurs, des antécédents identiques entre la Russie et la France, qui a été trente ans sans vouloir reconnaître à Pierre le Grand le titre d'empereur. J'ajouterai que, dans les premiers temps de leurs rapports, Napoléon Ier et Alexandre Ier ne se sont traités que de « Sire » ; ils ne se sont servis de l'appellation « mon Frère » qu'après leur intimité. »

Joseph de Maistre, bien que partisan intransigeant du droit divin, se demandait, dans une heure de doute, à propos de Guillaume d'Orange qu'il tenait pour un usurpateur et de George III, qu'il considérait comme un souverain légitime, à quel moment précis commençait la légitimité[1]. La cour de Pétersbourg, oublieuse de sa propre histoire, n'éprouvait pas ces scrupules. Elle répudiait la solution moderne, elle se refusait de comprendre qu'il y a des moments, « où le fait devient droit, où l'immensité des services rendus et à rendre, le prestige qui rayonne et ne se raisonne pas, se confondent pour sacrer un homme nécessaire, une race qui fait souche à son tour». Louis-Napoléon était cet homme en 1852 ; il était « la destinée visible du moment » pour me servir de l'expression de Chateaubriand appliquée à Cromwell.

Les paroles décourageantes du tsar, aggravées par les commentaires de son chancelier, coupaient court aux illusions; ce qu'ils avaient dit était net et péremptoire. La Russie refusait d'être le parrain du second empire; elle lui disputait sa

1. Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre, par Sainte-Beuve.

place dans la famille des races royales et, méprisante pour le roi Jérôme et son fils, elle répudiait l'hérédité napoléonienne. Telle était la moralité qui se dégageait de ce double entretien, et que des protestations d'estime et d'amitié, faites d'un ton protecteur, ne pouvaient atténuer.

En étudiant, à quarante années de distance, cette laborieuse négociation dont les conséquences ont été si fâcheuses pour la Russie et si funestes pour la France, après un glorieux mais fugitif relèvement, on se demande comment un souverain, arrivé au faîte de la puissance, après vingt-cinq années d'habileté, de sagesse et de succès continus, a pu si obstinément ergoter sur des questions d'ordre secondaire, froisser une grande nation, et, en dépit des intérêts communs, repousser l'alliance qui s'offrait à lui. N'était-ce pas méconnaître les inspirations d'une politique prévoyante? L'Europe était monarchique, elle devait désirer que la France fût monarchique. Ce qui lui importait, ce n'était pas de savoir comment elle le serait, mais qu'elle le fût. La forme pouvait être une affaire de préférence, mais elle ne pouvait motiver ni protestations ni réserves, alors que la France répudiait la république et

qu'elle se prononçait, par d'imposants témoignages, en faveur de l'empire héréditaire.

Le prince Louis-Napoléon était tenace; sa mère l'appelait le doux entêté. Il ne se laissa pas rebuter par le mauvais vouloir qu'il rencontrait à Pétersbourg; il se rappelait Tilsitt, Erfurt; il lui semblait impossible que l'empereur Nicolas qui, par toutes les voies officielles ou secrètes, lui faisait parvenir l'expression de ses sympathies pour sa personne, cédât à des considérations byzantines, et sacrifiât pour une question d'étiquette l'avenir au passé. Du moment qu'il le reconnaissait comme empereur, comment pouvait-il s'inquiéter de son rang dynastique et historique? N'était-ce pas là une question toute française, une affaire de famille et d'hérédité? Au milieu de la lutte que soutenait le président contre les idées antisociales, contre les agresseurs des trônes, l'empereur Nicolas ne devait-il pas être heureux de voir la France rendre un solennel hommage aux principes qu'il se faisait gloire de professer lui-même?

M. Drouyn de Lhuys adressa au général de Castelbajac une note confidentielle, qui, dans une argumentation habile et serrée, réfutait les

objections de la cour de Russie et développait les considérations dont s'inspirait le prince président, en voulant substituer à un pouvoir viager, précaire, un empire héréditaire.

« Des esprits ombrageux, disait le ministre, avaient cru voir, dans la dénomination de Napoléon III, une sorte de revendication de légitimité impériale, la prétention d'imposer aux puissances européennes le désaveu de leurs propres actes et la négation de tous les faits intermédiaires de 1814 à 1852. Si le prince avait voulu baser son pouvoir sur le principe rigoureux de la légitimité napoléonienne : 1° il s'appellerait Napoléon V et non Napoléon III, car, d'après ce principe, il faudrait compter comme empereurs Joseph et Louis, les frères de Napoléon Ier ; 2° il prendrait la couronne impériale et ne se ferait pas élire ; 3° il daterait son règne de l'époque du décès de son père et non de la proclamation du scrutin. Il s'appelle Napoléon III parce que, en fait et en droit, pour nous France, Napoléon II a existé comme empereur ; il a été appelé à l'empire par l'abdication de Napoléon Ier, il a été proclamé par les deux Chambres ; des actes publics, des jugements ont été rendus en son nom. Le

règne a été court, mais il est inscrit dans notre histoire, personne ne pouvait l'effacer, Louis-Napoléon moins qu'un autre.

» La supposition de vouloir supprimer les faits intermédiaires et d'obliger l'Europe à renier ce qu'elle a fait est gratuite. Nous ne demandons pas à l'Europe de renier ses actes, mais nous lui demandons de ne pas renier les nôtres. La politique de Louis-Napoléon a été sage; il a eu, depuis qu'il gouverne, de bonnes relations avec les puissances. L'Europe ne doit-elle pas se féliciter de voir cette politique consolidée, perpétuée par un acte dont l'effet sera garanti?

» Nous sommes résolus à fonder chez nous un gouvernement stable. Entre trois monarchies, nous préférons celle qui n'a été renversée que par l'intervention d'une immense force étrangère à celles qui sont tombées d'elles-mêmes. Nous trouvons dans la première plus de chance de durée, surtout ayant la conviction qu'elle ne recèle pas dans son sein cet esprit de conquête qui appela la foudre de tous les points de l'Europe sur le premier empire. »

L'argumentation était probante, sinon irréfutable; mais la logique ne peut rien contre les

partis pris. L'empereur Nicolas, habitué à imposer sa volonté partout, en était arrivé à ne plus admettre d'autre raison que la sienne. Champion de la légitimité, il répudiait le comte de Chambord; adversaire implacable de la révolution, il patronnait la république en France et, s'il reconnaissait l'empire, c'était pour l'humilier. Il s'immisçait dans nos affaires intérieures sans tenir compte de nos légitimes susceptibilités ; il provoquait des froissements et des malentendus dont le souvenir ne pouvait s'effacer. « L'empereur et son chancelier, écrivait le général de Castelbajac dans une heure de découragement, sont des enfants gâtés ; ils n'admettent aucune contradiction. »

Les destinées de l'Europe, il est permis de l'affirmer, eussent suivi un cours bien différent, si, dégagé d'arrière-pensées, l'empereur Nicolas avait facilité la tâche à l'élu du suffrage universel. Par son obstination, il a divisé la France et la Russie, que tout rapprochait : leurs intérêts et leurs sympathies. La faute qu'il commit en 1852 a amené la guerre de Crimée, et, par un enchaînement fatal, celle de 1870.

VI

LES SENTIMENTS DE LA COUR DE PRUSSE

A Berlin, les dispositions n'étaient pas meilleures qu'à Pétersbourg; mais au lieu de nous les manifester hautement et loyalement, comme l'empereur Nicolas, le roi évitait toute explication personnelle avec notre envoyé. Il laissait à la *Gazette de la Croix*, toujours haineuse, le soin de nous faire connaître le fond de sa pensée, et il s'en remettait à son ministre pour concilier ses passions avec ses intérêts. M. de Manteuffel s'en acquittait avec tact et mesure; il parlait de nos affaires avec un grand dégagement d'esprit, comme si la question de la reconnaissance ne dépendait pas de lui. Il insinuait même qu'il ne partageait pas les craintes de la Russie, et qu'il

regrettait ses exigences. Son attitude et son langage ne se modifièrent qu'après le message présidentiel au Sénat. Il avoua que cet incident, qui altérait sensiblement les conditions d'origines et d'existence de l'empire prévues par les trois cabinets, le forcerait à se concerter à nouveau avec l'Autriche et la Russie sur une ligne de conduite à suivre en commun. Il annonçait en même temps qu'il s'en expliquerait dans ses instructions à ses agents. — « Le rétablissement de l'empire n'est pas douteux, disait sa dépêche, mais il reste à savoir dans quelle forme il sera porté à la connaissance des gouvernements. Le roi n'arrêtera ses décisions qu'après s'être concerté avec ses alliés : il apprécie les éminents services rendus par le prince Louis-Napoléon à l'autorité gouvernementale. Mais le roi désire la paix et le maintien des traités et des circonscriptions territoriales sur lequel elle repose. Plus les formes officielles dans lesquelles le chef du gouvernement français notifiera sa nouvelle dignité aux souverains et aux gouvernements étrangers indiqueront de sa part des dispositions que ceux-ci pourront considérer comme des garanties morales pour le maintien de la paix et des traités,

plus ils mettront de l'empressement à établir des rapports complets et réguliers avec le nouveau gouvernement. »

Le prince président n'était pas mis en demeure par la Prusse, comme le demandaient à cor et à cri, dans l'entourage du roi, M. de Gerlach et M. Niebuhr, les partisans de la Russie, de prendre l'engagement solennel de respecter les traités de 1815; mais le cabinet de Berlin lui donnait à entendre, en termes amphigouriques, qu'il ferait dépendre la reconnaissance de l'empire des garanties morales données au sujet du maintien des traités, et qu'il conformerait ses décisions à celles de ses alliés. Cela revenait à dire qu'animé d'invincibles préventions, il protesterait, comme la Russie, contre le titre de Napoléon III.

Les trois cours du Nord se méprenaient étrangement sur le caractère de Louis-Napoléon, en s'imaginant qu'intimidé par leur accord, il renoncerait à son titre et se soumettrait à leurs exigences, sinon à leurs injonctions. Déjà le ton des instructions qu'il adressait à ses agents s'était modifié. Il leur prescrivait une froide réserve : « Vous n'avez pas à traiter avec le gouvernement prussien la reconnaissance de l'empire,

télégraphiait M. Drouyn de Lhuys à M. de Varenne, c'est une affaire intérieure dont le règlement appartient à la nation française ; mais, si M. de Manteuffel en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression qu'a causée au prince président la nouvelle du concert établi entre les trois puissances, je ne veux pas dire contre sa personne, mais certainement à cause d'elle. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre de son côté une attitude de réserve [1]. »

1. M. Drouyn de Lhuys développait la pensée du télégramme dans une de ses instructions dont voici le texte : « Après les immenses services rendus depuis quatre ans à la cause de la paix et de l'autorité en Europe par le prince président, les hésitations du cabinet de Berlin nous sembleraient étranges et peu conformes aux rapports bienveillants entretenus avec cette cour. — Fort de son droit, certain d'avoir donné de suffisantes preuves de son respect pour le droit des autres, le prince président attendra, sans impatience comme sans inquiétude, la réponse des puissances étrangères. Une grave responsabilité pèserait sur elles si, par d'injustes défiances ou par des prétentions inacceptables, elles forçaient la France à prendre, de son côté, une attitude de réserve. Vous n'aurez donc pas à provoquer aucune explication ultérieure, et vous écouterez avec froideur celles dont M. de Manteuffel prendrait l'initiative; mais, s'il vous en fournissait l'occasion, vous ne manqueriez pas de lui faire connaître l'impression que nous a causée la nouvelle du concert établi entre l'Autriche, la Prusse et la

Des sollicitations on passait aux avertissements. — « Les agents français, en tous pays, prennent un ton provocant, écrivait lord Malmesbury peu de temps après l'envoi de ces instructions. J'ai reçu des renseignements sur plusieurs plans d'invasion en Angleterre et de coups de main pour enlever la reine à Osborne. » — Le ministre anglais s'alarmait à tort : la diplomatie française ne provoquait personne et ne préméditait aucun rapt ; mais, désabusée, à bout d'éloquence, elle se retirait dans sa coquille, froide, impassible, laissant les souverains juges de leurs déterminations, bien décidée à ne pas tenir compte de leurs protestations. On allait en effet passer outre, et proclamer l'empire sans se préoccuper davantage du déplaisir des chancelleries. Louis-Napoléon se sentait porté par le courant populaire ; il avait foi en son étoile, il croyait à sa mission ; l'entente diplomatique de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche le gênait, mais elle ne le déconcertait pas. Prendre le contre-pied de la

Russie, je ne veux pas dire contre la personne de Louis-Napoléon, mais certainement à cause d'elle, le lendemain même du jour où la concentration de son pouvoir semblait devoir donner au monde de réelles garanties de sécurité. »

monarchie de Juillet était son ambition. Il n'entendait pas faire dépendre son règne du bon vouloir des chancelleries ; il se rappelait les paroles éloquentes de Chateaubriand qui disait aux ministres du roi : « Profitez de la nouvelle position de la France, de son énergie, des sympathies des nations, de la frayeur des cabinets, pour lui faire obtenir, par des traités ou par les armes, les limites qui manquent à sa sûreté et à son indépendance. » La malveillance des gouvernements de droit divin ne l'effrayait guère. Il n'admettait pas qu'ils fussent en mesure de donner à leurs protestations un caractère agressif ; il avait confiance en nos forces. Notre prestige militaire avait survécu aux vicissitudes de 1815 ; la France était restée la grande initiatrice des peuples ; sa puissance morale était toujours rayonnante ; elle avait à son service, pour triompher du mauvais vouloir des cabinets, les idées de 1789 et la propagande des revendications nationales. La monarchie de Juillet, si contestée à ses origines, n'avait pas dédaigné le principe des nationalités ; elle en avait fait un judicieux usage, sans lui sacrifier nos intérêts traditionnels. Elle avait fait comprendre aux puissances du Nord que, poussée à

bout, elle saurait déchaîner la tempête, et cela avait suffi pour leur donner à réfléchir. L'argument était excellent, tout autorisait le prince président à y recourir ; mais, monté sur le trône, dominé par son passé et moins sagace que Louis-Philippe, il l'érigea en système ; il fit de l'affranchissement des nationalités le dogme de sa politique, avec l'arrière-pensée de déchirer les traités de Vienne. L'arme était à deux tranchants ; elle exigeait une main ferme, habile, vigilante, et celle de Louis-Napoléon, malheureusement, était mobile et téméraire. Aussi l'arme s'est-elle retournée contre lui et a-t-elle fait à la France de mortelles blessures.

La presse qui prenait le mot d'ordre à l'Élysée faisait à l'Europe, à titre d'avertissement, d'inquiétants tableaux : « Chaque gouvernement européen a en lui-même une cause de perte qui doit être une cause de prudence, disait M. de La Guéronnière que Louis-Napoléon chargeait de préparer l'opinion et les cabinets à ses coups de théâtre par des articles ou des brochures à sensation , l'Autriche est placée entre l'Italie et la Hongrie, la Russie a une Pologne attachée à son flanc, la Prusse a le duché de Posen, et l'Angleterre porte

l'Irlande comme un fardeau et un remords. Au premier coup de canon, les peuples se relèveront de leur servitude. » C'est ce que déjà, en 1850, M. de Persigny annonçait à Berlin.

Le langage des journaux officieux était fait pour donner à réfléchir, car on savait que leur inspirateur se considérait comme un homme prédestiné, capable des entreprises les plus hasardeuses.

« Je connais Louis-Napoléon personnellement depuis des années, écrivait lord Malmesbury[1], le

1. *Journal de lord Malmesbury*, 16 avril, Paris, 1850. — « Le président m'a rappelé que, dans ses plus mauvais jours, il m'avait toujours dit qu'il gouvernerait la France plus tard. « Je vous l'ai » dit quand vous êtes venu me voir dans ma prison de Ham, et vous » m'avez cru fou comme tout le monde. Maintenant je suis ici, c'est » vrai, mais j'y suis absolument isolé. Mes partisans ne me con- » naissent pas et ils me sont inconnus. Quoique Français, il n'est pas » cinquante Français qui m'aient vu depuis que je suis arrivé » d'Angleterre. J'ai essayé de concilier les partis, mais je n'ai » pu en arriver à bout. Il y a en ce moment un complot à la tête » duquel sont Thiers et Changarnier pour m'enlever et me mettre » à Vincennes. On ne peut rien faire de la Chambre. Je suis » absolument seul, mais j'ai pour moi l'armée et le peuple, et je » ne désespère pas. Votre ambassadeur, lord Normanby, entre- » tient avec le prince Albert une correspondance privée hostile à » ma personne. Vous voyez ma position, il est temps d'en finir. » » — Il ne m'a pas fait mystère de son intention de devancer ses adversaires, et il est facile de deviner les moyens qu'il compte employer. » — *Journal* du 28 mai 1852. — « Tenez, en cherchant » dans un journal que j'ai écrit en Suisse, me dit le prince, j'ai » trouvé ce passage : « Je suis né pour rendre le bonheur à la » France, les aigles à l'armée ; le reste n'est que bagatelle. »

29 mars 1852, à sir Hamilton Seymour ; je sais que le trait le plus remarquable de son caractère est une obstination qui, soutenue par un tempérament flegmatique, résiste à toutes les difficultés. Tous les projets conçus dans son cerveau y restent sans qu'il en fasse connaître les délails, mais leur accomplissement n'est qu'une question de temps. Devenir empereur est sa marotte depuis qu'il a vingt ans, et je me rappelle avoir vu sa mère rire de ce rêve. »

VII

LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE

Le 1er décembre 1852, le rêve dont souriait la reine Hortense devenait une réalité[1]. A huit heures du soir, par un brouillard épais qui enveloppait Paris, les trois grands corps de l'État se rendirent, escortés et à la lueur des torches au palais de Saint-Cloud, pour faire connaître au prince Louis-Napoléon le résultat du vote et pour être les premiers à le saluer du nom d'empereur. A neuf heures, le nouvel empereur parut, précédé de ses maîtres des cérémonies et suivi de ses ministres.

1. La France avait voté, les 21 et 22 novembre, le rétablissement de l'empire, et le Corps législatif s'était réuni, le 25, à l'effet de constater la régularité des votes, d'en faire le recensement et d'en déclarer le résultat. Les suffrages affirmatifs s'élevaient à 8,157,752, celui des suffrages négatifs à 254,501. On comptait 63,699 bulletins nuls.

Il monta sur le trône placé sur une estrade au fond de la grande galerie, ayant le roi Jérôme à sa droite et le prince Napoléon à sa gauche. « Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui, dit-il, en réponse à la harangue du président de la Chambre, n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est le résultat légal de la volonté du peuple, qui consolide au milieu du calme ce qu'il avait fondé au temps des agitations.

» Je prends, avec la couronne, le nom de Napoléon III, parce que la logique du peuple me l'a donné dans ses acclamations[1], parce que le Sénat l'a proposé légalement, et parce que la nation entière l'a ratifié. Est-ce à dire, cependant, qu'en acceptant ce titre, je tombe dans l'erreur reprochée au prince[2] qui, revenant de

1. *Mémoires de lord Malmesbury.* — « Lord Cowley raconte une anecdote sur l'origine de ce numéro III que Napoléon a tenu à accoler à son nom. Il dit que c'est à la suite d'un quiproquo. Le préfet de Bourges, dans ses instructions écrites aux autorités, avait recommandé de faire crier : « Vive Napoléon !!! » Au lieu d'un point d'exclamation, il en mit trois, qu'on prit pour un chiffre. En entendant crier : « Vive Napoléon III », le président a dressé l'oreille et a fait demander des explications ; il a dit au duc de Mortemart : « Voilà un préfet bien machiavélique ! »

2. L'empereur faisait allusion à l'électeur de Hesse, qui préten-

l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait pendant son absence ? Loin de moi un semblable égarement. Non seulement je reconnais les gouvernements qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de beau, car les gouvernements qui se succèdent sont, malgré leurs origines différentes, solidaires de leurs devanciers.

» Mais plus j'accepte tout ce que, depuis cinquante ans, l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du chef de ma famille et le titre régulier, quoique éphémère, de son fils, que les Chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu.

» Ainsi donc, le titre de Napoléon III n'est pas une de ces prétentions dynastiques et surannées qui semblent une insulte au bon sens et à la réalité. C'est l'hommage rendu à un gouvernement qui fut légitime, et auquel nous devons les plus belles pages de notre histoire moderne. Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même où vous

dait avoir dormi pendant son exil, et aussi à Louis XVIII, qui déclarait ne pas reconnaître les gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis 1793.

venez me faire connaître le suffrage de la nation. »

C'était un beau langage. « L'empereur, a dit George Sand, avait les éclairs d'un génie plutôt littéraire que philosophique et plutôt philosophique que politique. » Rien ne manquait à son discours, ni l'éloquence ni l'habileté ; il flattait l'amour-propre national sans blesser l'étranger ; il donnait à l'Europe, dans la forme la plus heureuse, en termes qui n'engageaient à rien, les garanties morales, sinon contractuelles, qu'elle réclamait.

Les Tuileries, si longtemps silencieuses, allaient retrouver un hôte ; déjà le drapeau tricolore flottait sur le pavillon de l'Horloge. Le 2 décembre, au matin, une salve de cent un coups de canon, tirée aux Invalides, annonçait à Paris l'inauguration de l'empire ; la chaîne des temps semblait se renouer et relier 1804 à 1852 ; si quelque chose pouvait donner la mesure de l'inanité des prévisions humaines, c'était assurément la rentrée, dans le palais des rois de France, d'une dynastie emportée par l'invasion et frappée de déchéance perpétuelle par l'Europe coalisée.

VIII

LA DÉFECTION DES ÉTATS ALLEMANDS ET DE L'ANGLETERRE

La situation des trois cours devenait embarrassante. L'empereur, en dépit de leurs conseils et de leurs réserves historiques, avait pris le titre de Napoléon III. D'après les lois rigides de la logique, elles auraient dû rompre avec un gouvernement qui tenait si peu compte de leurs protestations préventives, ne pas renouveler les lettres de créance de leurs envoyés et ne plus entretenir provisoirement, à Paris, que de simples chargés d'affaires. Mais leurs intérêts étaient trop divergents pour autoriser une détermination aussi grave. La guerre, et surtout une guerre de nationalité, après les cuisantes épreuves de 1848, leur

inspirait de légitimes appréhensions ; aussi passèrent-elles condamnation sur le fait accompli de la proclamation de l'empire, elles approuvèrent même les déclarations du nouveau souverain ; mais, au lieu de lui faire oublier les piqûres faites à son amour-propre, par de l'empressement et de la bonne grâce, elles jugèrent à propos de se concerter à nouveau au sujet de son titre. Loin de fermer la blessure, elles l'envenimaient. Elles furent mal inspirées en retardant leurs décisions ; Napoléon III avait le vent en poupe, il était porté par le courant de l'opinion, et tous les gouvernements, hormis la Russie, l'Autriche et la Prusse, étaient prêts à le reconnaître.

Les princes allemands surtout étaient impatients de reprendre avec lui leurs rapports officiels. Ils attachaient une grande importance à le faire sans l'intermédiaire de la Diète germanique, afin de bien indiquer qu'ils entendaient exercer leurs droits souverains dans toute leur plénitude. M. de Bismarck se plaignait, non sans amertume, de leur attitude. Il trouvait scandaleux que des États minuscules, tels que Francfort et Nassau [1],

1. Extraits du *Moniteur universel*, 10 décembre 1852 : « M. Neubourg, le premier bourgmestre de Francfort, a annoncé au mar-

méconnussent leur rôle en répondant, dès le lendemain, à la notification de l'empire, sans prendre conseil ni à Vienne ni à Berlin. « Leur conduite, écrivait-il, dénote un tel oubli de leur situation et de leurs devoirs, qu'il importe de leur en faire sentir sévèrement l'inconvenance. » Le ministre de Russie auprès de la Diète, M. de Glinka, s'associait à son courroux. Ils morigénaient de compte à demi les délégués dont les gouvernements s'étaient permis de faire agréer hâtivement leurs félicitations à Napoléon III sans daigner s'enquérir des convenances des deux grandes puissances alliées à la Russie. Les représentants de Wurtemberg et de Hesse, également pris à partie, justifiaient leurs souverains tant bien que mal ; ils prétendaient que leurs manifestations se réduisaient à de simples témoigna-

quis de Tallenay que de nouvelles lettres de créance allaient être adressées à M. Rumpf, le représentant des villes libres à Paris. » — « Le prince de Wittgenstein a annoncé officiellement à notre envoyé la satisfaction avec laquelle son souverain, le duc de Nassau, avait accueilli la nouvelle de la proclamation de l'empire.» — « Le baron de Dalwigk, ministre des affaires étrangères du cabinet de Darmstadt, a annoncé officiellement au chargé d'affaires de France que le grand-duc de Hesse avait accueilli avec la plus vive satisfaction la nouvelle de la proclamation de l'empire, et que l'intention de Son Altesse Royale était de rétablir à Paris la légation du grand-duché, supprimée depuis plusieurs années. »

ges de courtoisie, transformés, bien à tort, en actes politiques. — « Mon roi, disait l'envoyé wurtembergeois à Francfort, s'est borné à faire transmettre au ministre de France, par un de ses aides de camp, quelques mots de politesse : « Si vous voyez *par hasard* le duc de Guiche, lui » a-t-il dit, ne lui laissez pas ignorer la satisfaction » que me causent les nouvelles de France. » *Le Moniteur* disait, au contraire : « Le roi de Wurtemberg a envoyé son premier aide de camp, le lieutenant général de Spitzenberg, féliciter le duc de Guiche, le ministre de France à Stuttgart, à l'occasion de l'avènement au trône de Sa Majesté Napoléon III. » Le *Moniteur* jouait le rôle de l'enfant terrible ; il compromettait gratuitement les gouvernements qui donnaient au nouvel empire des témoignages de sympathie. On sacrifie trop volontiers en France, pour donner à l'opinion des satisfactions éphémères, les intérêts de notre politique extérieure.

M. de Bismarck n'était pas dupe des justifications de la diplomatie des cours secondaires; il en concluait qu'à l'heure du danger il n'y aurait rien de bon à attendre des États confédérés. Il n'avait pas tort, car les intimidations prus-

siennes, loin d'impressionner les souverains allemands, produisaient un effet tout contraire à celui qu'on espérait à Berlin. Plus on récriminait contre leurs tendances, et plus ils redoublaient de prévenances pour nos ministres à Munich, Dresde, Hanovre, Darmstadt et Stuttgart.

D'autres surprises, plus déplaisantes, étaient réservées aux trois puissances. Toutes les cours d'Europe allaient successivement leur faire défection et méconnaître les principes de la Sainte-Alliance. Le roi des Deux-Siciles, un Bourbon allié à la maison d'Orléans, — personne à coup sûr ne s'y attendait, — fut le premier à donner « ce scandaleux spectacle ». On jeta des cris d'indignation, dans les cercles aristocratiques de Berlin, lorsqu'on apprit que le marquis d'Antonini, son plénipotentiaire, s'était précipité aux Tuileries, « avec un révoltant empressement », dès le lendemain de la proclamation de l'empire, pour remettre des lettres de créance rédigées à l'avance et en prévision de toutes les éventualités. A Paris on l'eût chansonné, à Berlin on la traîna dans la boue.

L'exemple était donné, la brèche était ouverte; tous les princes, grands et petits, même le roi

Léopold, « l'avant-garde » de la coalition, comme les moutons de Panurge, devaient précipitamment, les uns après les autres, sauter le pas qu'il coûtait tant aux souverains du Nord de franchir, et bientôt l'empereur Nicolas, soucieux de ses déclarations, allait pouvoir dire, à l'instar du poète : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. »

Lord Cowley suivit de près, au palais des Tuileries, le ministre napolitain; il remit le surlendemain, 6 décembre, ses lettres de créance en grand apparat [1]. L'Angleterre, elle aussi, avec une cynique désinvolture, faussait compagnie aux protestataires. Elle avait accueilli le coup d'État par des invectives [2], elle s'était montrée la plus inquiète, la plus amère; on avait spéculé sur son mauvais vouloir, en tenant la dragée haute au prince président, et elle se livrait à Paris à des protestations qui laissaient entrevoir le re-

1. Le ministre de Belgique, M. Firmin Rogier remit ses lettres le 7; le ministre de Suisse le 8 et ceux de Piémont, d'Espagne, des Pays-Bas, du Danemark, etc., successivement le 11, le 12, le 14 et le 16.

2. Lord Palmerston, qui avait pris sur lui d'approuver le coup d'État, fut désavoué par ses collègues et remercié par la reine. Lord John Russell, l'instigateur de sa chute, fut bientôt renversé à son tour et le cabinet qui lui succéda choisit pour secrétaire d'État des affaires étrangères lord Malmesbury, l'ami de Louis-Napoléon.

tour de l'entente cordiale. Je crois voir encore la stupéfaction peinte sur tous les visages à la cour de Prusse et entendre siffler les traits mordants décochés contre la perfide Albion à l'arrivée de la dépêche annonçant que la reine Victoria avait sans réserves reconnu Napoléon III.

M. de Prokesch fulmina contre la duplicité des ministres britanniques les plus accablants reproches. Il prétendait que, suivant leur habitude, ils avaient joué, mystifié tout le monde, qu'ils s'étaient déshonorés en se jetant, sans vergogne, dans les bras de Louis-Napoléon, dénoncé par eux à l'Europe, la veille encore, comme une menace pour la paix. Il s'indignait d'une évolution que rien n'autorisait à prévoir, car, le 9 novembre, disait-il, en précisant les dates, le gouvernement anglais avait appelé l'attention des trois puissances, en termes alarmants, dans un volumineux mémorandum [1], sur la transformation qui se préparait en France; il avait fait ressortir le danger pour l'Europe de procéder à la reconnaissance de l'empire sans se prémunir

1. *Journal de lord Malmesbury.* — « Lord Derby a écrit un mémorandum très étudié sur la question du titre. La reine en est satisfaite. »

contre ses desseins par de solides garanties, et, protestant contre l'appellation de Napoléon III, il avait invité les cours du Nord, dans une note « violente et fulminante » jointe au mémorandum, à envoyer à leurs plénipotentiaires à Londres des instructions pour se concerter en commun sur les mesures à prendre.

M. de Prokesch ajoutait que, sur l'invitation de lord Bloomfield, il avait demandé des ordres à son ministre, mais que le comte de Buol lui avait répondu : « Dites ce que vous voudrez, mais je ne veux pas de conférence à Londres [1]. » C'est à une blessure d'amour-propre que le ministre autrichien attribuait la trahison des Anglais. « Si nous étions allés à Londres, disait-il, ils ne nous eussent pas abandonnés ! »

La défection de l'Angleterre, qu'elle qu'en fût la cause, n'en jetait pas moins le désarroi dans

1. Les rapports de l'Angleterre et de l'Autriche étaient, à cette époque, fort tendus ; le cabinet de Vienne ne pardonnait pas à lord Palmerston ses menées révolutionnaires en Italie et en Hongrie, ni les outrages que le général de Haynau avait subis à Londres. Il adressait des notes véhémentes à l'Angleterre pour réclamer au nom de Parme et de Modène l'extradition de leurs réfugiés. « Furieux contre nous, dit lord Malmesbury, le comte de Buol s'est grossièrement conduit avec moi, en voyant que je jetais ses notes au panier, si bien que je lui ai dit que je préviendrais sa cour du ton avec lequel il me parlait. »

le camp d'Agramant. Les malins prétendaient que l'empereur Napoléon avait payé sa volte-face par des arrangements commerciaux et par la subordination de sa politique à celle du cabinet anglais dans les affaires d'Orient. « N'en croyez rien, disait le ministre de Russie en haussant les épaules, c'est la peur seule qui a provoqué sa conversion. » Il est de fait que l'Angleterre, qui cède parfois à d'inexplicables paniques, redoutait une descente sur ses côtes. Le roi Léopold mettait martel en tête à son gouvernement, il jouait, dans les coulisses, le rôle du berger de la fable; il se plaisait à crier : « Au loup ! » il ne cessait de dénoncer les convoitises de Louis-Napoléon à tous les cabinets, et surtout à celui de la reine; il lui prêtait l'intention d'envahir la Belgique et de venger Sainte-Hélène sur le sol britannique.

Nulle part l'émotion provoquée par le coup d'État n'avait été aussi vive qu'à Bruxelles. Il est dans la destinée de la Belgique de ressentir la première et le plus étroitement le contre-coup de nos commotions; sa position géographique et sa nationalité française le veulent ainsi. D'ailleurs, le roi, élevé dans la haine des Napoléon, était en-

core sous l'impression des professions de foi menaçantes que M. de Persigny, en 1850, lors de sa mission à Berlin, avait faites au baron Nothomb. Il s'imaginait que le premier acte de l'empire, dont la restauration était imminente, serait l'incorporation de la Belgique à la France; aussi sonnait-il la cloche d'alarme dans toutes les cours. Il se faisait humble avec l'empereur Nicolas, le protecteur des dynasties, pour lui faire oublier l'hospitalité que les Polonais rebelles avaient trouvée jadis dans son pays et jusque dans les rangs de son armée; il espérait vaincre ses préventions légitimistes et l'amener à reconnaître sa royauté sortie des barricades de 1830. Partout ses diplomates affectaient la consternation; ils s'appliquaient surtout à s'assurer l'assistance de la flotte et de l'armée anglaises. On travaillait ostensiblement à Anvers pour en faire un point d'appui de résistance contre une invasion; le roi, les Chambres et tous les pouvoirs devaient y trouver un refuge à la première alerte pour laisser à l'Angleterre et à la Prusse le temps d'accourir au salut de la Belgique menacée.

La peur est généralement pudique; on la ressent mais on ne l'affiche pas. Celle du roi Léopold,

sincère ou feinte, n'était rien moins que discrète. Il ne se bornait pas à trembler au fond de son palais ou dans ses correspondances familières, il mettait avec ostentation l'Europe entière dans le secret de ses inquiétudes et, par une contradiction singulière qui ne témoignait pas de la sincérité de son effroi, il se croyait obligé d'afficher une mauvaise humeur bruyante dans ses rapports avec la France. Il y portait une raideur et une persévérance qui n'étaient pas de nature à adoucir les sentiments hostiles qu'il prêtait au prince président.

M. His de Butinval représentait à ce moment la France à Bruxelles; c'était un diplomate lettré, d'une tenue parfaite, écrivant, causant et dissertant à merveille, mais d'une préciosité guindée. Au lieu de traiter avec dédain les invectives que la presse belge déversait sur le gouvernement français, il les prenait au tragique et s'en plaignait d'un ton pincé aux ministres du roi Léopold. Un jour, il reçut de Paris une dépêche circulaire à l'occasion des garanties dont les cours du Nord faisaient dépendre la reconnaissance de l'empire. Tout en affirmant le respect des traités, M. Drouyn de Lhuys déclarait que

la France entendait n'être pas seule à faire les frais du *statu quo* territorial. M. de Butinval se rendit aussitôt, grave et boutonné, jusqu'au menton, au ministère des affaires étrangères. « — J'ai une communication importante à vous faire dit-il, à M. de Brouckere, sans préambule, d'un ton solennel. Il lut la dépêche en accentuant et en faisant sonner comme une menace le passage qui se rapportait au maintien des traités. La lecture achevée, il replia ses papiers, les remit vivement dans sa poche, reboutonna sa redingote, et, sans rien ajouter, il s'inclina et sortit dramatiquement du cabinet du ministre. M. de Brouckere courut blême, effaré, à Laeken pour faire part au roi de la communication dont il venait d'être l'objet, et le lendemain la démarche comminatoire du ministre de France était signalée à toutes les cours européennes, comme l'avant-coureur de projets attentatoires à l'indépendance de la Belgique.

La reine Victoria se laissait prendre aux cris d'alarme qui partaient de Bruxelles, mais lord Malmesbury n'en était pas dupe [1]. « La reine,

1. Le prince président prouva, au lendemain de cette algarade, au roi Léopold, par le rappel de son envoyé à Bruxelles, qu'il n'en-

écrivait-il, s'inquiète fort de la défense nationale; les craintes de guerre sont universelles. Cette panique est entretenue par le roi Léopold, qui m'en parle souvent et ne veut pas admettre que Louis-Napoléon ait à cœur de consolider sa puissance par une attitude pacifique. » — « Tout le monde, écrivait-il à nouveau, quelques jours après, est fermement convaincu que Louis-Napoléon tentera, sous peu, une démonstration contre l'Angleterre. Les appréhensions sont universelles; je l'entends dire de tous côtés, par lord Brougham et ses amis, *par les gens les plus autorisés à se croire bons prophètes*. Cette terreur générale est fondée sur un pressentiment, car personne ne peut donner des motifs sérieux aux intentions secrètes prêtées au prince. Je suis le seul à n'y pas croire, et voici mes arguments. Il n'a aucune antipathie naturelle contre les Anglais; depuis que je le connais, il a toujours aimé leur société et a adopté leurs usages. Il m'a toujours dit que la grande faute de son oncle avait été son inimitié contre l'Angleterre. Je ne l'ai jamais surpris à

trait aucunement dans sa pensée de le menacer. M. His de Butinval, malgré la distinction de son esprit, resta longtemps en disgrâce; il ne rentra plus dans la carrière, et ses amis eurent beaucoup de peine à lui obtenir un siège au conseil d'État.

songer à une revanche de Sainte-Hélène. Depuis qu'il est au pouvoir, il n'a pas cessé de nous montrer des sentiments amicaux. Si un consul nous est hostile, il le blâme; si nous avons besoin de son assistance en Égypte et à Cuba, il nous la donne; il évite tout sujet de discussion. De même pour les tarifs de douane; si Disraëli était prêt, nous pourrions presque avoir le libre-échange avec la France. »

Cependant lord Malmesbury, tout en se portant garant, en quelque sorte, des bons sentiments du prince pour l'Angleterre, n'allait pas jusqu'à croire qu'il était dégagé de toute arrière-pensée ambitieuse. « Il nourrit certainement, disait-il, le projet d'une nouvelle distribution territoriale de l'Europe, et il est essentiel de lui donner à entendre, avec toute la courtoisie possible, que les grandes puissances regardent les arrangements de 1815 comme définitifs. » Le ministre anglais exposait ses appréhensions à notre envoyé en termes modérés, sympathiques; il reproduisait familièrement, sans avoir l'air de se les approprier, les arguments qui couraient les chancelleries, et que parfois on nous opposait d'un ton protecteur.

Le comte Walewski ne se laissait pas émouvoir; il le prenait même de haut lorsqu'il le jugeait nécessaire. Il avait l'orgueil de ses origines; bien qu'irrégulières, elles n'étaient pas de celles qu'on répudie. Il avait aussi de ses fonctions une haute idée: il se préoccupait moins de la conservation de son poste que de la dignité de son pays. Sa parole était écoutée, parce qu'on la savait autorisée et qu'on la tenait pour sincère; au dire de lord Clarendon, jamais on ne l'avait surpris altérant la vérité. C'était bien le diplomate qu'il fallait pour impressionner les ministres anglais, les détacher des cours du Nord et assurer à l'empereur le premier et le plus important succès de son règne. — Notre envoyé connaissait bien son terrain; il savait que l'Angleterre avait la terreur de la guerre, et que la simple annonce de son départ de Londres suffirait pour provoquer la chute du cabinet; lord Palmerston, qui s'agitait dans les coulisses pour être premier, était d'ailleurs dans son jeu. Aussi pouvait-il, sans rien compromettre, tenir tête énergiquement au mauvais vouloir de lord Derby, trop accessible aux préventions du prince Albert, aux jérémiades du roi Léopold et surtout aux

cajoleries de M. de Brünnow. La tactique de la Russie était transparente : elle cherchait à entraîner imperceptiblement l'Angleterre dans des arrangements éventuels, qui, à un moment donné, la feraient entrer malgré elle, avec les cours alliées, dans la voie des protestations. Son représentant s'appliquait à lui inspirer des craintes sur nos projets, à lui faire comprendre que la reconnaissance d'un second empire n'impliquait pas seulement une question de fait, mais qu'elle serait une inconséquence, une rétractation de la politique passée ; que les puissances auraient l'air de faire amende honorable, de méconnaître ce qu'elles avaient consacré en 1814 et en 1815, et que, pour l'Angleterre surtout, qui n'avait jamais voulu reconnaître Napoléon Ier, l'inconséquence serait flagrante.

M. de Brünnow recourait à des arguments spécieux; sa logique était boiteuse. Napoléon II, assurément, n'avait pas régné sur la France, mais il n'existait pas moins historiquement, car son père avait deux fois abdiqué en sa faveur, et il avait été proclamé par les Chambres françaises. L'Europe s'était bien plus gravement déjugée en acceptant Louis XVIII. N'avait-il pas daté son

règne de la mort de Louis XVI et considéré comme non avenu tout ce qui s'était passé entre 1793 et 1814? Ne s'était-il pas déclaré le successeur de Louis XVII, bien que le nom de ce dernier n'eût figuré dans aucun acte?

« J'espère que l'Angleterre n'ergotera pas et qu'elle ne se laissera pas prendre à de dangereuses amorces, disait le comte Walewski à lord Malmesbury ; il importe qu'elle n'entre dans aucune entente avec les autres puissances. » — « Mais il faut bien, répondait le ministre, que les gouvernements causent entre eux de ce qui va se faire en France. » — « Causer, oui, répliquait le comte Walewski ; mais se concerter, agir, — non ; le jour où nous saurons que vous vous êtes placé, avec les trois puissances, sur un même terrain, il faudra vous attendre à l'altération de nos rapports, quelque conciliantes que soient vos explications. »

Son langage avec lord Derby était encore plus explicite : « L'Autriche, la Prusse et la Russie, lui disait-il, y réfléchiront à deux fois avant de prendre une attitude défiante. La défiance engendre la froideur, et, de la froideur à la guerre, il n'y a qu'un pas. » Et, pour atténuer l'effet

de sa menace, il ajoutait : « L'avenir de nos relations dépendra entièrement des décisions que vous allez prendre. Il n'y a pas de milieu : ou nous sortirons de la crise plus intimes que jamais, ou nous en sortirons brouillés. » — « Je préfère de beaucoup votre première hypothèse, » répliquait chaleureusement lord Derby. Son vœu devait se réaliser bientôt, moins par son fait que par la force des circonstances.

En face d'une attitude aussi décidée, le cabinet anglais, qui ne se souciait pas de la guerre, ne pouvait hésiter. Il comprit qu'en faisant un pas de plus dans la voie où les cours du Nord s'efforçaient de l'entraîner, il aurait à compter avec l'opinion publique, et qu'elle ne lui pardonnerait pas d'avoir sacrifié à des questions archaïques les rapports des deux pays. Mais, pour n'avoir pas l'air de céder sous notre pression et aussi pour justifier sa défection aux yeux des trois puissances, il fit dépendre la reconnaissance de garanties écrites. Il voulait se mettre en règle avec son parlement et pouvoir lui démontrer qu'il s'était prémuni contre les complications que tout le monde appréhendait. Ses prétentions n'avaient rien qui pût porter atteinte à notre dignité. S'il

répugnait à l'empereur de s'engager avec les gouvernements qui s'étaient coalisés pour l'humilier, il ne lui en coûtait pas de tranquilliser l'Angleterre libre de ses résolutions. Il était au contraire de bonne politique de la soustraire au plus vite, par une satisfaction donnée à son amour-propre, aux sollicitations dont elle était l'objet. Aussi M. Drouyn de Lhuys fut-il autorisé à affirmer à lord Cowley « que l'empereur ne modifierait pas son attitude ; qu'il reconnaîtrait et approuverait tout ce que le président de la république avait reconnu et approuvé depuis quatre années ; que la même main, la même pensée, continueraient à régler les destinées de la France ; que, jaloux de ses droits, il respecterait également ceux des autres, et attacherait le plus grand prix à contribuer pour sa part au maintien de la paix ».

Lord Cowley résuma ces déclarations dans une dépêche que M. Drouyn de Lhuys lui renvoya avec une note, certifiant qu'elle reproduisait fidèlement les assurances qu'il lui avait fournies.

C'était le billet de La Châtre ! Si, après une pareille garantie, l'empereur s'était emparé de la Belgique, comme on le redoutait, ou avait tenté un débarquement sur le sol britannique, il n'eût

certes pas failli à la foi jurée. Il fallait que les Anglais fussent bien inquiets et bien désireux d'être rassurés à tout prix, pour se contenter de si peu. L'empereur prit-il d'autres engagements plus solennels et plus explicites ? Il est permis d'en douter. Lord Malmesbury ne se serait pas fait faute d'en informer la reine dans le message qu'il lui adressa le 2 décembre pour lui faire connaître les résolutions arrêtées en conseil. « Lord Cowley, écrivait-il, ayant obtenu de M. Drouyn de Lhuys une confirmation écrite et officielle des explications qu'il nous a données, les ministres ont décidé qu'on reconnaîtrait, sans aucune restriction, le nouvel empire et l'empereur. Les grandes puissances paraissent résolues à ne pas reconnaître le numéro ; elles en font une question personnelle. »

Le pas difficile était franchi ; sans l'Angleterre, la coalition des cours du Nord était vouée à l'impuissance.

IX

LA RÉPONSE DE LA RUSSIE A LA NOTIFICATION DE L'EMPIRE

La brusque évolution de l'Angleterre et l'empressement de tous les gouvernements secondaires à reconnaître, sans réticences, le nouvel état des choses en France, avaient vivement impressionné les trois puissances. N'était-ce pas la désapprobation de leur attitude? Elles se sentaient atteintes dans leur autorité et leur prestige en voyant les petits États si peu disposés à épouser leurs préventions et à suivre leur exemple. A Berlin et à Vienne, bien des symptômes dénotaient qu'on avait conscience de la faute commise, et qu'on regrettait d'avoir entrepris une campagne peu glorieuse, sans issue; on se renvoyait la

balle, comme il arrive toujours en cas d'insuccès. M. de Manteuffel affirmait que les sentiments de la cour de Prusse étaient les moins hostiles, et que, s'il dépendait d'elle, déjà l'empire serait reconnu ; cela ne cadrait pas avec ce qui nous était revenu de Pétersbourg. L'empereur Nicolas, peu enclin à la dissimulation, n'avait-il pas confié au général de Castelbajac qu'à Berlin il avait rencontré les plus sérieux obstacles ?

Le cabinet de Pétersbourg dédaignait les subterfuges ; il ne fit aucun effort pour dissimuler sa mauvaise humeur. Il avait conseillé au prince président, en s'inspirant peut-être des idées qu'Alexandre Ier développait jadis à M. de Vitrolles, de ne pas changer la forme de son gouvernement, de se contenter d'une dignité viagère, et on lui notifiait, au mépris des traités de Vienne, sans tenir compte de ses observations, le rétablissement d'un empire héréditaire ! Il se sentait froissé dans son amour-propre et dans sa politique. Aussi M. de Nesselrode fit-il un froid accueil au général de Castelbajac : « Vous venez me notifier, lui dit-il, le décès de la république, je vous en fais mon compliment. » Et ce fut tout. Il se garda de protester des bons sentiments de son maître,

de son désir d'entretenir avec le nouvel empereur des relations confiantes et cordiales. Il récrimina plutôt, en faisant allusion à une lettre de l'empereur Nicolas au prince, remise à M. de Kisselef, lors de son départ pour Paris, et dont la réponse était restée en souffrance. Il s'en étonnait d'autant plus qu'elle était conçue, disait-il, dans l'esprit le plus gracieux. Le message, en effet, était parti depuis plus de quinze jours, mais il était arrivé à sa destination le 30 novembre seulement, dans un mauvais moment, la veille de la proclamation de l'empire, et l'auguste correspondant, au lieu de féliciter Louis-Napoléon, lui annonçait que son titre serait contesté. S'engager, avant que ce point délicat fût réglé, dans une correspondance intime, n'était-ce pas risquer d'en altérer le caractère, d'en compromettre le premier avantage, en y laissant pénétrer un débat plein d'inconvénients et de dangers? — C'est à regret et par ce seul motif, alléguait notre ministre, que l'empereur, résistant à l'inspiration de son cœur pour obéir aux conseils de sa raison, avait cru devoir ajourner sa réponse à une lettre adressée, d'ailleurs, au président de la république. « Le chancelier, écrivait M. de Castei-

bajac, m'a écouté d'un air embarrassé et triste, qui m'autorise à craindre que les choses ne seront pas réglées à notre gré. »

Les explications du ministre de France, bien que plausibles, n'étaient pas, en effet, de nature à calmer les susceptibilités d'un souverain qui n'admettait ni retards ni résistances. Le tsar donna libre cours à son mécontentement dans la réponse de son cabinet à la notification du gouvernement français.

« En reconnaissant dans l'empire en France le nouveau souverain qui vient de s'y installer, disait avec humeur M. de Nesselrode, dans une forme incisive, disgracieuse, mon auguste maître ne saurait pourtant pas ne pas articuler une réserve à l'égard du chiffre dynastique adopté par ce souverain. Le nom seul de Napoléon III soulève une question d'histoire et de principe sur laquelle la France et l'Europe ne sauraient être d'accord. Les puissances européennes n'ayant à aucune époque reconnu de droit ni de fait Napoléon II, elles ne sauraient aujourd'hui le faire implicitement sans se démentir elles-mêmes; aussi voudrez-vous bien déclarer à votre gouvernement que, sans méconnaître la sou-

veraineté personnelle de Sa Majesté l'empereur des Français, il nous sera impossible de lui donner dans nos actes la dénomination de Napoléon III.

» Il dépend du gouvernement français de ne pas insister sur ce point plus que nous n'insistons nous-mêmes. Nous n'avons pas la prétention de lui faire adopter chez lui notre point de vue historique ; qu'à son tour il n'ait pas celle de nous imposer chez nous le sien. Dans le passé, comme au futur, la question d'histoire et d'hérédité nous paraît surérogatoire. Au temps seul il appartiendra de la décider. Ne voulant ni désavouer leur passé, ni engager leur avenir dans une époque soumise à tant de vicissitudes, les puissances s'en tiennent au présent, et c'est parce qu'elles peuvent y trouver des garanties satisfaisantes qu'elles l'acceptent franchement, pleines de confiance dans la sagesse et la modération du prince à qui sont commises depuis quatre ans les destinées de la France. »

L'empereur Nicolas cédait à la passion. Froissé du silence de Louis-Napoléon et de son obstination à méconnaître ses conseils, il lui notifiait, en termes secs et hautains, qu'il ne serait

jamais pour lui qu'un souverain de rencontre.

Le marquis de Castelbajac, après toutes les déclarations sympathiques qu'il avait recueillies et religieusement transmises à Paris, ne s'attendait pas à un tel dénouement. Il courut au ministère des affaires étrangères, avec l'espoir d'en rapporter des commentaires adoucissants ; mais M. de Nesselrode, pris d'un subit accès de goutte, ne recevait pas. Le général comprit qu'il était mis en quarantaine. Les maladies diplomatiques sont capricieuses et contagieuses. Le ministre de France fut pris à son tour, en rentrant, de violentes douleurs rhumatismales ; il dut comme le chancelier condamner sa porte.

X

FRANÇOIS-JOSEPH A LA COUR DE BERLIN

La cour de Potsdam était en liesse dans la première quinzaine du mois de décembre 1852 ; elle attendait la visite de François-Joseph, le neveu de la reine Élisabeth. C'était un événement, car jamais un empereur d'Autriche n'avait mis les pieds à Berlin. Frédéric II s'était rencontré avec Joseph II à Neisse, en Silésie, mais aucune autre occasion ne s'était offerte depuis aux souverains des deux pays de se concerter sur le territoire prussien.

Les entrevues tiennent rarement ce qu'elles promettent ; elles frappent momentanément les imaginations, elles mettent l'opinion en éveil, elles agitent les chancelleries ; mais, lorsque les

distributions de décorations et de tabatières qu'elles provoquent sont faites, lorsque les derniers lampions sont éteints, les choses reprennent leur cours normal ; l'Europe s'aperçoit qu'elle a trop auguré, en bien ou en mal, de l'événement qui un instant l'a tenue en suspens. Les souverains ont passé des revues, ils ont endossé les uniformes des régiments dont ils sont les titulaires ; ils se sont embrassés devant leurs courtisans ; les conseillers qui les ont accompagnés ont échangé des idées, et parfois même des protocoles, mais les intérêts permanents des cabinets, les passions des peuples n'ont pas changé, et c'est tout au plus si un *modus vivendi*, qui ne modifie pas le fond des choses, est sorti de ces décevantes conférences. Napoléon III, pour se tirer d'embarras et remettre à flot sa politique si souvent désemparée, proposait des congrès ; aujourd'hui, pour apaiser les ressentiments et conjurer les coalitions, on met en jeu les sentiments de famille. Les ministres se font modestes, désintéressés, après s'être montrés hautains, discourtois. On dissimule les noirs desseins inconsidérément découverts sous l'empire de la passion, on rappelle les confraternités d'armes des

temps passés, on évoque surtout le spectre rouge pour impressionner les souverains. Ce sont des arguments démodés ; l'Europe se méfie des politiques qui se font ermites, elle ne croit plus aux « paroles veloutées ».

C'est aux liens de la parenté, aux souvenirs des vieilles guerres de l'indépendance, que le parti autrichien à la cour de Prusse, la reine en tête, avait fait appel à Vienne, dans l'automne de 1852, pour décider François-Joseph à faire une visite à son oncle. Sa présence devait effacer Olmütz, être le gage d'une intime réconciliation en face du second empire, qui s'annonçait menaçant ; elle devait résoudre le problème germanique, rétablir l'entente au sein de la Confédération, et du même coup servir d'avertissement à la France.

Si le prince de Schwarzenberg, à ce moment, avait dirigé la politique autrichienne, son maître ne se serait pas laissé prendre à ces trompeuses amorces. Il n'eût pas tendu la main à la Prusse pour la relever du profond discrédit que, par ses fautes, elle avait, depuis 1848, encouru en Allemagne ; il n'eût pas sacrifié au dualisme les petites cours germaniques, ni conseillé aux ca-

binets de Munich et de Stuttgart de se prêter au renouvellement du *Zollverein* qu'ils voulaient dénoncer. Au lieu de s'associer à une politique rivale, il se serait dégagé des préjugés dynastiques, des rengaines de la Sainte-Alliance, que M. de Bismarck, mieux inspiré, bientôt devait jeter aux orties. Il se serait surtout bien gardé de se montrer hostile à la France, il n'eût pas marchandé ses conditions d'existence au souverain acclamé par huit millions de suffrages. Le prince de Schwarzenberg, prématurément enlevé à son pays, au commencement de 1852, était un homme d'État réaliste : il se proposait d'étonner le monde par son ingratitude. L'avènement du second empire ne l'effrayait pas, il était tout prêt à lier partie avec lui ; il voulait l'avoir dans son jeu, pour l'empêcher de s'engager dans la politique des nationalités. Que n'a-t-il vécu !

L'entrevue de Berlin, qui, dans la pensée du comte de Buol, devait prémunir l'Autriche contre des dangers éventuels, se retourna contre elle. Elle causa une ineffaçable irritation à Paris, stupéfia les princes de la Confédération germanique, et elle permit à la Prusse, moralement relevée des humiliantes stipulations d'Olmütz, de reprendre

ses desseins en Allemagne. Elle fut la genèse de Sadowa.

L'empereur François-Joseph fut choyé, fêté, encensé ; on rendit hommage à sa bonne grâce, à son esprit chevaleresque ; il semblait que les liens entre les deux cours seraient désormais indestructibles. L'histoire ne se lasse pas de montrer l'inanité de ces démonstrations.

Le roi était allé recevoir son neveu à Jüterbock, où nos armes avaient subi, en 1813, un grave échec. Il aimait les souvenirs historiques, surtout ceux qui rappelaient les défaites de la France : dans cette même pensée, il fit défiler ses soldats, en l'honneur de son hôte, devant la statue de Blücher ; il tenait à évoquer Waterloo au moment où un Bonaparte remontait sur le trône de France ; c'était de l'à-propos. Au banquet, il porta un toast vibrant à son neveu et l'embrassa avec effusion en le pressant contre son cœur. Les démonstrations ne lui coûtaient pas. Il mettait le *Gemuth*, le sentimentalisme, pour ne pas dire la fausse bonhomie à la politique. A l'en croire, il n'avait qu'une passion : l'Autriche, et qu'un désir, la satisfaire.

L'empereur François-Joseph se laissa prendre

à ces chaleureuses manifestations. Il crut l'alliance indissolublement scellée. « Nos deux armées, disait-il, dans les jours d'épreuves, combattront l'une à côté de l'autre, mais jamais l'une contre l'autre. » Il n'était pas prophète. — Il s'aperçut du reste, en serrant de près son oncle, que celui-ci était peu disposé à concilier ses actes avec ses protestations. Il obtint pour toute réponse, lorsqu'il lui demanda, en vue des dangers qu'il redoutait, l'assistance de son armée : « J'aurai, moi-même, besoin de toutes mes forces ; au jour des épreuves ; on a voulu faire de la Prusse une grande puissance, mais vraiment, ajoutait-il en se faisant petit, on ne nous a pas mis en état de soutenir notre rang. »

Le rôle du ministre de France, au milieu de ces fêtes, dont la pensée ne pouvait lui échapper, ne laissait pas d'être embarrassant. S'il était difficile de se soustraire aux invitations, il n'était pas moins délicat de les accepter. Le jour même de l'arrivée de l'empereur d'Autriche, on célébrait à la légation de Russie la fête de l'empereur Nicolas. Devions-nous répondre à l'appel de M. de Budberg ? M. de Varenne était d'autant plus embarrassé, qu'il venait de recevoir en clair, par la

poste, une dépêche fort raide sur les retards des cours septentrionales à reconnaître l'empire.

M. de Varenne demanda des instructions. « Vous ne devez pas paraître avec le corps diplomatique, répondit M. Drouyn de Lhuys, aux réceptions officielles qui pourraient avoir lieu durant le séjour de l'empereur d'Autriche à Berlin. » La conduite de notre ministre était toute tracée. Aussi, lorsque, le lendemain, il fut invité, avec son personnel, à une représentation de gala en l'honneur de Sa Majesté Autrichienne, s'empressa-t-il de renvoyer les huit cartes que M. de Manteuffel mettait à sa disposition. Il le fit en termes concis, mais courtois, sans motiver son refus [1]. C'était un avertissement, presque une leçon. La diplomatie française à Berlin, à l'encontre de notre mission à Pétersbourg, se mettait *volontairement* en quarantaine ; elle entendait se renfermer dans une froide réserve tant que son gouvernement ne serait pas dignement reconnu.

1. Berlin, 19 décembre 1852. — « Je suis très touché des bontés du roi, et j'espère que Votre Excellence voudra bien ne pas le laisser ignorer à Sa Majesté ; mais je ne pourrai malheureusement pas profiter des billets qui m'ont été adressés pour la représentation de ce soir, et j'ai l'honneur de vous les renvoyer avec l'expression de tous mes regrets. »

La France, avec la meilleure volonté du monde, ne pouvait pas interpréter dans un sens amical la présence de l'empereur d'Autriche à la cour de Prusse dans un moment où les trois cabinets du Nord lui témoignaient, par leurs objections et leurs retards, un mauvais vouloir manifeste.

L'abstention de la légation aux fêtes que Frédéric-Guillaume donnait à son hôte fut vivement commentée. La petite diplomatie, toujours avide de commérages, grossit l'incident : les uns y voyaient l'indice de projets agressifs ; d'autres prétendaient que M. de Varenne avait, en violation de ses instructions, renvoyé les billets ; qu'il l'avait fait grossièrement, sans un mot d'écrit ; ils en concluaient qu'il avait manqué de respect au roi, et que sa conduite était celle d'un mal-appris.

M. de Varenne laissa libre cours à ces commentaires ; ils lui prouvaient que sa démonstration avait porté coup. L'important pour lui était de savoir que le gouvernement prussien avait tiré de l'incident une salutaire moralité.

M. de Manteuffel, impressionné par notre attitude, devenait nerveux ; il aurait voulu se mettre au plus vite en règle avec la France, et les ré-

ponses qu'il attendait de Pétersbourg n'arrivaient pas ; il récriminait contre l'obstination de l'empereur Nicolas, et se donnait le mérite de la sagesse et de la modération. Il trouvait subitement que, du moment qu'on acceptait l'empire, on aurait dû le reconnaître sans retards et sans restrictions. Il avouait, toutefois, que le roi et le prince de Prusse n'étaient pas précisément dans ces idées, mais il ajoutait qu'il espérait les convertir et les soustraire à l'influence fâcheuse de l'Autriche. Comment savoir au juste lequel des trois gouvernements était pour la France le plus malveillant ? ils se chargeaient réciproquement. Au fond, leurs préventions étaient les mêmes : ils ne pouvaient se persuader qu'un successeur de Napoléon ne fût pas un empereur guerrier, impatient de prendre la revanche de Waterloo.

Les cours du Nord voulaient bien reconnaître l'empereur, mais il leur répugnait de le traiter d'égal à égal et de l'appeler « monsieur mon frère ». Et cependant elles n'ignoraient pas que leurs représentants ne seraient pas reçus aux Tuileries si leurs lettres n'étaient pas strictement conformes aux usages consacrés entre souverains.

M. Drouyn de Lhuys leur avait fait savoir par ses agents « que l'empereur se devait et devait à tous les souverains qui lui avaient donné, sans hésitation, le titre de frère, de n'admettre à cet égard aucune exception ». M. de Manteuffel et le comte de Buol s'étaient, du reste, sur ce point délicat, réservé la liberté de leurs déterminations, mais leurs ministres à Paris avaient ordre d'agir de concert et de ne présenter leurs lettres de créance qu'avec la certitude que celles de l'envoyé russe ne seraient pas refusées. C'était une concession à l'empereur Nicolas, qui persistait à ne pas vouloir appeler Napoléon III « monsieur mon frère ». Tout allait donc dépendre de l'accueil qui serait fait à M. de Kisselef, et aussi de la fidélité de la Prusse et de l'Autriche à leurs engagements avec le cabinet de Pétersbourg. « Nous ferons les choses complètement, nous disait le ministre prussien; nous mettrons le mot « frère » dans les lettres du comte de Hatzfeld. » Il nous laissait même entendre que, si les lettres de l'empereur Nicolas étaient refusées, la Prusse, au besoin, passerait outre. Il prétendait, néanmoins, que la chose n'irait pas toute seule, qu'il aurait à combattre les déclamations et les repré-

sentations passionnées des entours du roi ; pour justifier les hésitations de sa cour, il allait jusqu'à insinuer que les Russes, après avoir réussi à brouiller l'Autriche avec la France, faisaient des efforts désespérés pour compromettre également la Prusse.

Ces assertions étaient peu fondées, car le général de Castelbajac écrivait à M. Thouvenel : « Malgré toutes les assurances de Hatzfeld et de Hübner, soyez sûr que les bonnes dispositions de la Prusse et de l'Autriche ne sont que le résultat de la peur. Je ne dis pas qu'elles n'aient pas trouvé à Pétersbourg un bon terrain, mais l'initiative des protestations est venue d'elles. M. de Nesselrode a résisté jusqu'au dernier moment à leurs instances ; il n'a été ardent et constamment contraire que pour le chiffre III, et cela s'explique par la faiblesse qu'ont les hommes, en général, pour leurs œuvres ; le chancelier, il ne faut pas l'oublier, est le seul diplomate encore debout de tous ceux qui ont pris part au congrès de Vienne. »

Le comte de Nesselrode, du reste, semblait pressentir que le cabinet autrichien et celui de Berlin, à la dernière heure, lui fausseraient

compagnie, car, aussitôt les lettres de M. de Kisselef expédiées, il tendait la main au général de Castelbajac et le relevait de sa quarantaine. Il lui écrivait un billet charmant pour lui demander des nouvelles de sa santé et pour l'informer qu'il était sur pied, prêt à le recevoir. « J'apprends avec infiniment de satisfaction votre rétablissement, répondait le général, et je suis heureux de vous apprendre que je suis moi-même suffisamment rétabli pour aller vous voir. »

Le 28 décembre, le roi Frédéric-Guillaume signait les lettres de M. de Hatzfeld ; elles étaient, contrairement à l'attente du cabinet de Pétersbourg, rédigées dans la forme accoutumée. Celles de la Russie avaient fait escale en route ; on les avait communiquées à Vienne et à Berlin avant de les expédier à Paris. L'empereur Nicolas jouait cartes sur table. Il n'avait pas de secrets pour ses alliés, qui l'abandonnaient sous main.

XI

LA RÉCEPTION DES TROIS ENVOYÉS DU NORD AUX TUILERIES

On touchait au dénouement. Le 2 janvier, les trois envoyés se présentèrent successivement chez M. Drouyn de Lhuys. Ils venaient lui soumettre, suivant l'usage, la copie figurée des lettres qui devaient les accréditer auprès de la personne de l'empereur. Ils lui donnèrent aussi lecture d'une dépêche qui leur était personnellement adressée, et dans laquelle leurs cabinets se livraient, à propos du sénatus-consulte et du plébiscite du 7 novembre, à une discussion historique. La dépêche se bornait à constater que le rétablissement de l'empire et les conditions dans lesquelles il s'était opéré étaient des événements d'ordre inté-

rieur particuliers à la France et n'engageant qu'elle seule [1]. C'est à l'émission de cette doctrine, n'ayant rien de contraire à celle professée par nous-mêmes à l'égard des puissances étrangères, que se réduisaient leurs protestations. La montagne accouchait d'une souris, après un long et douloureux enfantement.

On se demandait, non sans inquiétude, dans toutes les capitales, ce que ferait l'empereur Napoléon. Accepterait-il ou refuserait-il les lettres de créance de l'empereur Nicolas, conçues, disait-on, dans des termes d'estime et d'affection, mais ne contenant pas l'appellation de *frère* consacrée

1. Dépêche identique du comte de Nesselrode, du comte de Buol et du baron de Manteuffel à leurs ministres à Paris :

« Aux communications par lesquelles l'avènement de l'empereur des Français nous a été notifié, se trouvaient jointes des copies du sénatus-consulte et du plébiscite relatives à la transformation du gouvernement opérée en France. Il ne nous appartient pas de discuter ces documents comme actes de la législation intérieure de la France. A ce titre, les dispositions qu'ils renferment ne peuvent que rester en dehors du domaine des relations internationales entre les deux gouvernements. Aussi mon gouvernement, en procédant à la reconnaissance de l'empereur des Français, n'entend-il ni émettre une opinion quelconque sur les principes établis par le plébiscite converti en loi d'État, ni accepter d'avance les conséquences qui pourraient en être fixées à l'avance. En nous abstenant du reste de donner une forme plus solennelle à nos réserves, nous croyons fournir au gouvernement français, qui, je l'espère, saura l'apprécier, une nouvelle preuve des sentiments conciliants dont nous sommes animés. »

dans les rapports officiels entre têtes couronnées.

M. Drouyn de Lhuys, sans engager les décisions de son souverain, s'expliqua à cœur ouvert, en termes trop vifs peut-être, avec M. de Kisselef, qui attribuait l'omission à la différence des principes servant de base aux deux gouvernements. « La Russie, disait-il, ne demande pas à la France plus qu'elle ne lui donne. » — « Vous ne réclamez pas, dites-vous, de l'empereur des Français, plus que votre souverain lui donne, et vous appelez cela de la réciprocité, répondit le ministre ; mais c'est là une erreur manifeste. En quoi consiste la réciprocité ? Dans l'accord réciproque. Dès que cet accord n'existe pas, il n'y a, d'une part, qu'un acte individuel, et, de l'autre, des représailles. Ce n'est point alors la loi de la réciprocité, c'est celle du talion qui règle les rapports. La loi qui règle le cas actuel, c'est l'usage, et l'usage prescrit aux souverains de se traiter en frères. Ne pas se conformer à cette prescription, c'est manquer à la règle établie. Quels sont les interprètes naturels des traditions ? Ce sont les plus anciennes cours de l'Europe. Or, permettez-moi de vous le dire, celle de Saint-Pétersbourg est bien jeune encore pour aspirer à être, en cette

question, une autorité prépondérante. Cette remarque ne peut vous blesser; elle prouve qu'en peu de temps, votre dynastie a su faire de grandes choses. Mais, lorsque les maisons de Bourbon, d'Autriche, de Saxe, accueillent spontanément comme un frère le souverain de la France, comment la Russie éprouve-t-elle des scrupules et soulève-t-elle des questions de paléographie? Seule de toutes les puissances européennes, elle se met donc en dehors de la règle. Elle s'isole dans une occasion où tous les gouvernements se réunissent pour resserrer entre eux les liens de bonne intelligence [1]. »

La réplique était mordante, impolitique. M. Drouyn avait le tempérament sanguin; il ne savait pas toujours contenir l'expression de sa pensée. L'empereur avait lieu d'être plus ulcéré que son conseiller de la blessure faite à son amour-propre; mais il sut garder son sang-froid et rester maître de sa parole.

Le 5 janvier, il reçut l'envoyé de Russie avec une grande solennité. Il prit de ses mains la lettre

1. M. Drouyn de Lhuys reproduisit son entretien avec M. de Kisselef dans une longue dépêche qu'on trouve in extenso dans : *Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, par le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur.

du tsar, mais, au lieu de la passer intacte à son ministre des affaires étrangères, suivant l'usage, car il connaissait son contenu par la copie figurée, il en rompit le cachet. Il la déploya lentement et, après l'avoir parcourue attentivement, il pria M. de Kisselef, de sa voix la plus caressante, de remercier chaleureusement Sa Majesté Impériale de sa bienveillance et surtout du mot « mon bon ami », dont elle s'était servie ; « car, disait-il, si l'on subit ses frères, on choisit ses amis ».

Un attaché de la légation impériale, M. de Meyendorf, qui assistait à l'audience, m'a raconté un jour que M. de Kisselef, en descendant les escaliers des Tuileries, s'arrêta tout à coup et lui dit, en le regardant d'un air troublé, comme un homme au regret d'avoir servi d'instrument à une faute : « Décidément, c'est quelqu'un ! »

« L'empereur, écrivait M. Drouyn de Lhuys à ses agents, pour expliquer l'acceptation des lettres russes, a pensé que les sentiments personnels de l'empereur Nicolas, dont les lettres de créance du comte Kisselef font foi, et qu'il lui avait exprimés notamment à la veille de son avènement, dans une lettre du caractère le plus intime et le

plus amical, lui permettaient de ne pas attacher trop d'importance à une *omission de protocole.* » C'était clore une laborieuse et dramatique négociation par un jeu de mots.

L'Autriche et la Prusse étaient délivrées d'un grave souci. L'acceptation des lettres russes les sortaient d'une fâcheuse alternative. Si elles avaient dû passer outre, comme on nous le laissait entrevoir, elles eussent manqué à leurs promesses et se seraient brouillées avec l'empereur Nicolas; si, au contraire, fidèles à l'entente, elles avaient suivi le sort de la Russie, leurs rapports avec la France eussent subi une profonde altération. L'Europe partagea la satisfaction du cabinet de Vienne et du cabinet de Berlin, et tous les gouvernements célébrèrent à l'envi la sagesse et le tact politique de Napoléon III.

Le baron de Hübner remit ses lettres le 12 janvier, et, quelques heures après, le comte de Hatzfeld était admis à son tour au palais des Tuileries. La Prusse se trouvait être ainsi la dernière puissance à reconnaître le second empire. Si Frédéric-Guillaume IV avait pu pressentir l'avenir, il eût été le premier à abjurer ses préventions contre un souverain dont les combinaisons hasardeuses

devaient, en peu d'années, assurer à sa maison le premier rang en Europe.

Le roi, en apprenant que le comte de Hatzfeld était régulièrement accrédité auprès de l'empereur, fit prévenir aussitôt M. de Varenne, par son ministre, qu'il le recevrait le soir même, immédiatement avant le concert de la cour, auquel le corps diplomatique était convié. Il semblait qu'on eût hâte de se débarrasser d'une corvée désagréable; c'était procéder un peu cavalièrement, après tant de fâcheux incidents. M. de Varenne refusa de remettre ses lettres sans apparat, familièrement, en quelque sorte entre deux portes. Il réclama une réception solennelle, entièrement distincte et indépendante de la fête du soir. M. de Manteuffel eut beau protester des sentiments affectueux de Sa Majesté pour l'empereur, il ne réussit pas à le convaincre. Sa demande était trop légitime pour n'être pas agréée. Aussi le roi dut-il revenir tout exprès de Potsdam, dans la journée, pour avancer l'audience de quelques heures.

Il fut enjoué, démonstratif; il charma notre envoyé par son savoir; il lui parla science, littérature, beaux-arts et théologie avec une verve

brillante, et, en le congédiant, lui demanda *ex abrupto*, comme un dilettante en quête de compliments, s'il était content de lui. « L'empereur a admirablement reçu Hatzfeld, disait-il ; j'espère que vous ne serez pas moins satisfait de mon accueil. » C'était une excuse, à moins que ce ne fût une épigramme.

Le baron de Varenne ne fut pas récompensé du zèle et de l'énergie déployés dans cette rude campagne. A peine accrédité, on le releva de son poste et on le remplaça par le marquis de Moustier. Si, par sa tenue, il rappelait un vieux tenancier plutôt qu'un fringant ambassadeur, il savait du moins, imprégné de nos traditions, tenir son rang et faire respecter son pays. Le Sénat, — *otium cum dignitate*, — le consola peu après de son rappel, qui, à vrai dire, n'était pas une disgrâce, car il avait de beaucoup dépassé l'âge où les diplomates, fatigués des longues étapes d'une laborieuse carrière, se reposent dans leurs terres, — à moins qu'ils n'en soient proscrits, — et remontent mélancoliquement le cours de leurs souvenirs.

Avant de quitter Berlin, il m'accrédita, autorisé par M. Drouyn de Lhuys, comme chargé d'affaires

auprès du gouvernement prussien, au moment où la question d'Orient s'ouvrait menaçante. Je devais, dans le cours de mon intérim, donner le premier signal d'alarme et annoncer le commencement du drame [1].

1. Voir *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée.* — Chapitre Ier : Le prélude de la guerre d'Orient.

XII

LE DÉNOUEMENT

La Prusse et l'Autriche avaient habilement manœuvré. Elles sortaient de cette crise irritante sans laisser à Paris de trop amers souvenirs; elles n'avaient rien négligé cependant pour entraver le rétablissement de l'empire. Les deux cabinets, dès le lendemain du coup d'État, avaient communiqué leurs alarmes à la cour de Pétersbourg. Frédéric-Guillaume et François-Joseph avaient fait appel à la foi monarchique de l'empereur Nicolas; ils lui avaient fait comprendre la nécessité de se précautionner par de solennelles et communes protestations contre les tendances ambitieuses prêtées à Louis-Napoléon. Leurs diplomates avaient pris le tsar par son côté faible,

l'amour-propre; ils avaient subordonné leurs décisions à sa sagesse, à son expérience. En le constituant le porte-parole de leurs intérêts et de leurs passions, ils l'avaient mis personnellement aux prises avec le prince président, avec l'arrière-pensée de provoquer des froissements et l'espoir de conjurer le danger qu'on redoutait avant tout, à Vienne et à Berlin, celui d'une alliance franco-russe. Les cartes brouillées et l'empire proclamé, les deux gouvernements s'étaient appliqués, secrètement, à dégager leur responsabilité; ils avaient maugréé contre l'obstination du tsar, s'étaient servis du mot de frères dans leurs lettres de créance, et déjà avaient fait entendre qu'au besoin ils se dégageraient d'une pesante solidarité, si les lettres de M. de Kisselef n'étaient pas agréées.

L'empereur Nicolas avait l'âme trop haute pour soupçonner de pareils calculs ; il avait joué franc jeu avec ses alliés, il était resté fidèle à ses déclarations ; s'il crut devoir expliquer son attitude, il n'essaya pas d'atténuer la valeur de ses protestations dans l'audience qu'il accorda à notre ministre, aussitôt avisé par le télégraphe que l'empereur, par déférence pour sa personne, avait

admis son envoyé. Il reçut le général de Castelbajac dans son cabinet, il alla au-devant de lui et lui dit avec chaleur, en l'embrassant : « Je suis heureux que nos affaires se soient si bien terminées ; j'en remercie l'empereur Napoléon, et je le remercie tout particulièrement de vous laisser auprès de moi. Personne n'a plus approuvé que moi et n'a plus contribué à faire approuver par les souverains alliés l'acte hardi du 2 Décembre et toute la conduite politique du prince[1], et personne n'est plus disposé à appuyer ses mesures gouvernementales ; mais, avec tous les changements que j'ai vus en France depuis que je suis sur le trône, puis-je prudemment, comme souverain, m'engager pour un avenir qui ne sera pas le sien ou qui ne ressortira pas directement de lui avec quelque

1. L'empereur Nicolas avait en effet chaleureusement approuvé le coup d'État. Voici ce qu'écrivait M. de Castelbajac à M. Thouvenel : « L'empereur a vu avec satisfaction, non seulement le coup d'État, ainsi que les mesures qui l'ont suivi, mais encore la constitution et la nature même du pouvoir qu'il a inauguré. Il voit avec satisfaction le gouvernement appuyé en France sur les masses populaires et sur l'armée, car c'est aussi dans l'armée et le peuple que réside sa force. Il estime la France, et, plus que personne, sent son importance sur les destinées de l'Europe ; la révolution de Février l'avait éloignée du concert européen, en ne lui laissant que l'appui intéressé de l'Angleterre ; l'adoption du gouvernement représentatif au lieu du gouvernement parlementaire l'éloignera d'elle et le rapprochera des gouvernements continentaux. Elle n'a

certitude de durée ? Puis-je avoir la même confiance en ses collatéraux ? »

Il revenait à la question d'hérédité; il se laissait aller à des réflexions inopportunes, déplaisantes, sur le roi Jérôme et sa famille. Pour répondre, le général n'aurait eu qu'à s'inspirer de l'entretien de M. Drouyn de Lhuys avec M. de Kisselef ; mais l'empereur Nicolas, comme Louis XIV, avait le don de fasciner ; il paralysait la langue de ses interlocuteurs par son allure majestueuse et son regard olympien.

Il se hâta, du reste, de protester contre toute arrière-pensée légitimiste. « Il n'est nullement question dans mon esprit du comte de Chambord, disait-il, car je le regarde comme impossible en France et dangereux pour l'Europe. Je suis loyal et je ne veux m'engager qu'à ce que je

rien à craindre d'eux si elle rassure l'Allemagne sur son ancien esprit de conquête, et que le tsar ne croit nullement fondé. L'Allemagne est vivement alarmée ; elle voit déjà l'envahissement des provinces rhénanes et le renouvellement de la guerre en Europe, mais ses craintes ont gagné le chancelier plus que l'empereur. Sa Majesté m'a dit que le prince président, par tout ce qu'il avait fait, méritait la reconnaissance de la France et de l'Europe ; elle a ajouté qu'il avait vu la position mieux que les hommes d'État des deux derniers règnes, mieux que nous tous, et que, s'il suivait exactement son programme sans céder à de vulgaires ambitions, il se placerait de plain-pied très haut dans la politique européenne et dans l'histoire. »

puis tenir, et Dieu seul peut garantir l'avenir. Ma confiance est acquise depuis longtemps à l'empereur Napoléon ; j'espère qu'il m'accordera la sienne comme à un ami, car pour moi les mots ont un sens et ne sont pas de vaines paroles. J'attends sa réponse à ma lettre, car je désire avec lui des rapports intimes, qui peuvent être plus utiles entre gens faits pour s'estimer et s'aimer que des rapports purement officiels. Qu'il s'adresse à moi par écrit, ou confidentiellement par votre intermédiaire, et je répondrai de même, avec franchise. Nous pourrons n'être pas toujours de même avis, mais, en nous expliquant, nous finirons par tout concilier. »

L'entretien semblait terminé, lorsque l'empereur, sans transition, souleva brusquement la question des lieux-saints, qui, d'académique, devenait menaçante :

« Vous avez parlé à Nesselrode, dit-il, le front rembruni, d'une ouverture conciliatrice de votre gouvernement au sujet de cette regrettable affaire. Les armements dont vous avez parlé sont moins considérables qu'on le prétend. Je veux éviter la guerre en Orient comme en Occident, et c'est pour n'être pas obligé d'en subir la nécessité que

je crois nécessaire de parler à ces misérables Turcs avec fermeté. Ils se sont permis d'insulter mon pavillon, et les intimidations de M. de La Valette les ont portés non seulement à un manque complet de parole à mon égard, mais même à l'insolence [1].

» J'ai toute confiance dans les bonnes et loyales intentions de votre gouvernement, *et je ne crois*

1. Lettre du général de Castelbajac : « Le chancelier se plaint et dit que l'empereur est très irrité contre le sultan, qui, entraîné par M. de La Valette, n'a pas fait publier le firman relatif aux lieux-saints dont il lui avait annoncé l'exécution dans une lettre autographe. La question des lieux-saints tient à cœur à l'empereur, car elle a des racines dans le sentiment national ; sa politique est de ne pas laisser tomber les portes du Bosphore et du Sund dans des mains qui pourraient les lui fermer. Mais quand pourra-t-il s'en rendre maître lui-même ? Il faudra un siècle et des circonstances imprévues, car la Russie n'y est nullement préparée. Il y a, dans ce vaste empire, avant qu'il puisse étendre ses limites, du travail pour trois souverains, et aujourd'hui la possession de Constantinople serait la dissolution de la Russie. C'est le sentiment général ici, dans les classes supérieures, et c'est depuis que ces classes raisonnent qu'elles ont abandonné, comme leur souverain, la politique de Catherine. Arrivé en Russie avec des idées différentes, j'ai acquis depuis la certitude que nous nous méprenons en Occident en nous imaginant que la politique de l'impératrice Catherine est celle de son successeur. La chute de l'empire ottoman pourra seule forcer les Russes à s'emparer de Constantinople pour empêcher une autre puissance de s'y installer. L'empereur Nicolas m'a dit un jour : « Je ne veux pas de Constantinople; mais, si une autre puissance voulait s'en emparer, j'y serais avant elle. »

nullement qu'il ait voulu faire diversion aux embarras momentanés de l'Occident en m'en suscitant en Orient. Je crois simplement que c'est une question soulevée d'une manière inopportune, mal comprise, embrouillée et envenimée par des agents subalternes et par la faiblesse des Turcs, poussés alternativement dans les voies les plus opposées. Je crains à chaque instant que le pauvre empire ottoman ne croule, et je suis plus intéressé que personne à le soutenir [1]. »

Sur ces paroles, l'empereur se leva. En accompagnant le général dans le salon qui précédait

1. Lettre du marquis de Castelbajac : « L'empereur Nicolas est persuadé que l'empire ottoman est prêt à s'écrouler. Je suis parfois tenté de croire qu'il se prépare à jouer sur le théâtre de Constantinople, aux yeux étonnés de l'Europe, un mélodrame chevaleresque et sentimental. Connaissant son caractère noble et bizarre, je n'en serais pas surpris. Il veut dominer, sans doute, l'empire turc, mais il n'en poursuit pas la chute. Il voudrait s'affirmer par une action d'éclat. Cette action d'un éclat héroïque consisterait à laisser la Turquie s'affaiblir, se dissoudre par ses querelles intestines, par les rivalités des chrétiens et des vieux Turcs, de venir au secours du sultan et de le replacer sur son trône, sans lui prendre un pouce de terre. Il emporterait, il est vrai, à Pétersbourg, sa puissance morale, et un beau manifeste dirait à l'Europe : « Voyez ma magnanimité, revenez de vos injustes préventions, et jugez-moi mieux désormais ! » Voilà le tour qu'on pourrait bien jouer aux Turcs, pour peu qu'ils s'y prêtent par leurs tergiversations, et aussi à nous tous, si nous ne sortons pas au plus vite de notre paralysie. »

son cabinet, il lui fit remarquer, comme pour lui donner un témoignage non équivoque de ses sympathies pour la France, un grand tableau d'Horace Vernet, représentant une revue de Napoléon aux Tuileries. « Vous voyez, lui dit-il, il y a quinze ans que ce tableau est là, sous mes yeux ! »

L'empereur Nicolas avait raison de s'émouvoir de la communication que le général de Castelbajac avait faite au comte de Nesselrode. La dépêche du cabinet des Tuileries affectait la conciliation ; elle s'adressait à la modération du tsar, mais elle insinuait que la Russie, en Palestine, avait empiété sur nos droits séculaires ; elle l'interpellait sur la concentration de ses troupes dans les provinces méridionales ; elle faisait de hautaines allusions aux garanties dont on avait fait dépendre la reconnaissance du second empire. — « La situation est tendue, disait M. Drouyn de Lhuys ; il faut que la prudence du cabinet de Pétersbourg ne la laisse pas s'aggraver. » Et il ajoutait, en termes significatifs : « On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, du respect des traités, du maintien de l'équilibre européen, de la conservation du *statu quo*

territorial. C'est une politique dont la France ne doit pas seule faire tous les frais, et le moment est venu de le déclarer. Le moment était venu, en effet, pour la diplomatie française, de changer d'attitude et de langage, de s'affranchir de la pesante tutelle des cours du Nord, qui, depuis 1815, entravait son expansion.

L'empire, au mois de janvier 1853, bien que reconnu, après de laborieux efforts, par toutes les puissances, n'en restait pas moins suspect aux gouvernements; il n'avait ni politique ni situation en Europe. Mais, régi par une constitution autoritaire, maître de l'opinion, libre de tout contrôle, disposant des armées aguerries que lui léguait la monarchie de Juillet, il s'emparait avec une rare sagacité et avec une remarquable vigueur de la question insignifiante des lieux-saints, habilement embrouillée par son ambassadeur à Constantinople, le marquis de La Valette, pour rompre le faisceau de la Sainte-Alliance, s'unir à l'Angleterre, transformer la Prusse et l'Autriche en gardes avancées de l'Occident contre la Russie, et faire reprendre à la France, comme par enchantement, la première place parmi les grandes puissances.

Si l'empereur Nicolas, dégagé d'invincibles préjugés et d'arrière-pensées jalouses, avait saisi la portée de notre transformation gouvernementale, il n'eût pas repoussé la main que lui tendait le prince Louis-Napoléon, il ne lui eût pas laissé d'autre alternative que de se jeter dans l'alliance anglaise. Il se serait créé des droits à sa gratitude en lui facilitant la tâche, au lieu de se coaliser avec la Prusse et l'Autriche, qui bientôt devaient le trahir ; il ne l'eût pas humilié en discutant ses origines, en lui marchandant son titre. Eut-il conscience de sa faute? Sa conversation avec le marquis de Castelbajac, le 12 janvier, permet de le croire.

Il réclamait, d'un ton chaleureux et sincère, la confiance de l'empereur, il exprimait le désir d'entretenir avec lui d'intimes rapports, d'échanger leurs idées et de les concilier dans de familières correspondances ; il protestait de ses sympathies et de son dévouement, mais il était trop tard : les blessures faites ne devaient plus se cicatriser, les dés étaient jetés. La coalition qui s'était formée en 1840 contre Louis-Philippe, à propos du pacha d'Égypte, sous son inspiration, se reformait aujourd'hui contre lui, à propos du

protectorat des chrétiens en Orient, sous l'inspiration de Napoléon III. Le travail laborieux et persévérant de sa diplomatie allait être détruit, et la politique russe violemment ramenée de cinquante années en arrière.

FIN.

APPENDICE

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS
LE 24 FÉVRIER 1848

Le comte Alexis de Saint-Priest a raconté les derniers instants de la monarchie de Juillet aux Tuileries et au Palais-Bourbon. Son récit est tout à l'honneur de la duchesse d'Orléans. Elle n'eut pas de défaillances à l'heure où tout s'effondrait autour d'elle. Elle encouragea le roi à la résistance, et, lorsqu'il eut abdiqué, elle le supplia de revenir sur son abdication. Après son départ, elle fit ouvrir les portes du pavillon Marsan et debout, avec ses enfants, au pied du portrait de leur père, elle attendit les événements, prête à tout. Déjà on tirait des coups de fusil sur la place du Carrousel, et la grille du château allait être forcée ; la duchesse dut se résigner ; sur les instances du duc de Nemours, qui préoccupé de son salut, lui envoyait messages sur messages, elle quitta les Tuileries ; elle

traversa le jardin au milieu d'une foule tumultueuse, tenant le comte de Paris par la main. Entraînée par quelques hommes politiques, elle se dirigea vers la Chambre des députés ; il fallut la dégager des furieux qui se précipitaient au-devant d'elle, pour l'empêcher d'entrer dans la salle. Elle resta debout au pied de la tribune. Des cris « Vive la duchesse d'Orléans ! » éclataient de tous côtés, lorsque l'assemblée fut envahie par les révolutionnaires. Le président perdit la tête ; il invita la duchesse, au nom du règlement, à quitter la salle. — « Vous oubliez, monsieur, s'écria-t-elle, que c'est une séance royale ! » M. de Lamartine monta à la tribune. On crut qu'il allait tenter un effort suprême pour sauver la monarchie, — il la renversa. « A peine eut-il salué de son épée la duchesse qui se trouvait en face de lui, dit M. de Saint-Priest, qu'il en dirigea la pointe sur son cœur. » — « Peu d'instants après, la Chambre fut prise d'assaut, et la princesse, qui s'était retirée sur les derniers gradins de la salle, resta seule sur son banc, comme un point de mire aux fusils braqués sur elle. Entraînée dans les couloirs, elle fut violemment séparée de ses enfants ; ils ne lui furent rendus qu'après de longues et angoissantes péripéties. Tout ne lui sembla pas perdu lorsqu'elle les eut retrouvés. Elle se retira aux Invalides pour s'y défendre et proclamer la régence.

« Des négociations s'y nouèrent et dénouèrent sans relâche, dit M. de Saint-Priest ; elle écoutait tout le monde et répondait à tous. Toujours résolue, jamais

agitée, elle délibérait, ordonnait sans trouble, sans confusion, avec une présence d'esprit à la fois ardente et calme. Elle ne fut régente que pendant six heures, mais elle le fut. »

Elle ne sortit des Invalides que lorsque ses entours l'eurent persuadée qu'elle y périrait avec ses fils sans utilité pour la France. « A l'aide d'un peu d'argent ramassé à la hâte et d'un passeport étranger, elle prit avec ses fils le chemin de l'exil. Le soir elle coucha à Amiens, le lendemain à Lille, puis, après avoir traversé la Belgique, elle s'arrêta à Ems. »

Quelques semaines après les scènes dramatiques du Palais-Bourbon, madame la duchesse d'Orléans abandonnée, errante, trouvait un refuge à Eisenach, au pied de la Wartburg, dans le voisinage de Cassel. Elle revoyait, soulevée, comme la France, et livrée aux saturnales révolutionnaires, l'Allemagne qu'elle avait quittée en 1837, le cœur épanoui, avec l'espoir de trouver le bonheur sur le trône qui venait de s'écrouler.

Son oncle, le grand-duc de Weimar, mit à sa disposition une modeste habitation au centre de la ville. Elle y vécut solitaire et résignée avec ses enfants et quelques serviteurs. Elle connut l'abandon, l'amer chagrin de la proscription. L'exil est pour les princes une pierre de touche, il leur apprend à connaître tardivement les dévouements sincères. De rares amis firent le pèlerinage d'Eisenach. Madame la duchesse de Galliera fut au nombre de ceux qui ne se laissèrent pas rebuter par un long et périlleux voyage à travers des

pays en révolution. Elle resta fidèle à madame la duchesse d'Orléans, comme elle est restée fidèle à la France qui gardera de son hospitalité et de sa royale charité un impérissable souvenir.

Elle remontait volontiers le cours de ses souvenirs. Un soir à Clamart, dînant chez elle avec M. Xavier Marmier et M. Étienne Lamy, elle daigna nous lire les pages de son *Journal*, écrites sous l'impression de sa dernière visite à madame la duchesse d'Orléans, au palais des Tuileries, le 23 février 1848, et des entretiens qu'elle eut avec elle peu de semaines après à Eisenach. Ses exécuteurs testamentaires honoreraient sa mémoire ainsi que celle de son auguste amie, si, dans un sentiment de piété et dans l'intérêt de l'histoire, ils se décidaient à réunir en un volume ces précieux et émouvants récits.

Les beaux caractères sont rares. Il est doux et salutaire de les évoquer, dans les temps troublés, lorsque tout s'altère, le sentiment du devoir et le culte du pays.

LETTRE DE M. DE PERSIGNY AU PRINCE PRÉSIDENT

Berlin, 16 fevrier 1850.

Mon Prince,

J'ai l'honneur de vous écrire directement au sujet des affaires danoises qui prennent, je regrette de le dire, une mauvaise tournure par suite de l'excessive confiance que la victoire de la dernière crise, le succès des dernières élections d'Erfurt et l'attitude de l'Autriche dans cette question ont inspirée au cabinet de Berlin. Vous savez que l'intérim de Franfort, en chargeant la Prusse de ses pleins pouvoirs pour la négociation avec le Danemark, a adopté pour base, non

plus les préliminaires de l'armistice, mais le vague protocole de la Diète germanique du 17 septembre 1846, protocole dont on veut déduire ici le principe de la réunion du Slesvig au Holstein. Les pleins pouvoirs de Francfort semblent donc autoriser la politique prussienne dans ses prétentions, et c'est évidemment une concession de l'Autriche aux pressions de l'Allemagne. Mais, ce qui dépasse toutes bornes dans ce système d'appel aux passions, c'est si le gouvernement prussien lui-même, comme on l'assure, avait livré au public le secret des négociations entamées en faisant publier dans la *Gazette d'Augsbourg* les propositions textuelles du Danemark.

J'aime à croire, pour l'honneur du cabinet prussien, que des indiscrétions subalternes seules ont livré ce secret aux journaux. Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que le cabinet de Berlin a trouvé dans cette publication un moyen puissant de combattre les propositions danoises. Ce qui rend le gouvernement prussien sourd à toutes remontrances à ce sujet, c'est qu'il a la certitude qu'aucune puissance ne ferait la guerre pour si peu de chose, et il paraît disposé à en abuser.

Un moment, j'ai cru que la Prusse allait enfin, sur les observations amicales de la France, entrer dans une voie de modération. Les ministres danois en caressaient l'espérance, et en attribuaient tout le mérite au langage que j'avais tenu au nom de la France. Mais rien n'est plus mobile que la tactique prussienne. Elle

cède, avance ou recule sous les moindres pressions, mais comme une force élastique pour revenir sans cesse au point de départ. Avant même le résultat de la crise qui a paru changer si soudainement les dispositions du cabinet, j'avais compris que, derrière des apparences de modération, il y avait, en réalité, dans la politique prussienne, une de ces obstinations invincibles qui ne peuvent s'expliquer que par des intérêts énormes.

Un jour, je reçus la visite d'un membre du corps diplomatique tout particulièrement honoré de la confiance du cabinet. Il me fit entendre avec beaucoup de précautions oratoires et de ménagements que le gouvernement prussien était dans des circonstances difficiles, où il se trouvait extrêmement heureux de l'amitié de la France, et de mon attitude à Berlin ; mais qu'il voyait avec peine l'appui que je prêtais au Danemark, que c'était détruire en détail le bien que je faisais en gros. Je compris très bien cette ouverture. Il était clair que le cabinet résistait invinciblement à toutes mes observations, et cela n'était que trop vrai.

C'est ici que se présente naturellement la question de savoir pourquoi le gouvernement prussien est assez ardent dans ses prétentions sur les duchés pour braver si ouvertement l'opinion de l'Europe. J'ai beaucoup regretté que le département des affaires étrangères ne m'ait pas mis, avant mon départ, en situation de connaître exactement l'état des choses, si toutefois il le

connaissait lui-même. Je suis obligé de vous rappeler qu'après plusieurs demandes de ma part, il me fut répondu qu'un travail se préparait dans le département et que M. de Bellune, qui en était chargé, m'en donnerait communication. Son travail, en effet, me fut remis dans la nuit qui précéda mon départ ; mais ce travail n'était que l'analyse d'une brochure sur la succession du Danemark, question qui n'était nullement à l'ordre du jour. Quant aux éléments de la véritable question, je n'en eus pas connaissance. J'étais au moins fondé à croire que je trouverais ces éléments dans la correspondance de M. de Lurde ; mais cette correspondance n'existe pas dans les archives de la légation ; du moins, elle n'a pas encore été reproduite des informes brouillons qui s'y trouvent, et que je suis obligé de faire copier pour régulariser l'état des archives. Elles n'auraient pas d'ailleurs, autant que j'en ai pu juger, servi à m'éclairer beaucoup sur le point capital de la question.

Aujourd'hui que je crois avoir démêlé, au milieu de prétentions contraires, que personne, du reste, n'ose avouer, le véritable nœud de la difficulté, je n'hésite pas à le dire. Ce nœud est tout entier dans le port de Kiel. La Prusse, obéissant en cela aux vœux de l'Allemagne entière, veut créer pour l'Union fédérale une puissance maritime, et elle convoite Kiel, le plus magnifique port de la Baltique. Kiel est en Holstein sans doute, et les prétentions allemandes semblaient devoir s'arrêter au Holstein ; mais Kiel est sur la

frontière du Slesvig, il est dominé sur toute la côte septentrionale de la baie par le territoire slesvigois et le fort de Friedrichsort qui commande l'entrée du port.

Il faut donc, dans les vues maritimes de l'Allemagne et de la Prusse, que — pour assurer la sécurité de Kiel — le Slesvig soit réuni constitutionnellement au Holstein.

La Prusse ne demande pas, sans doute, que le Slesvig ainsi rattaché au Holstein fasse partie de l'Allemagne ; mais, comme la partie la plus riche et la plus éclairée du Slesvig est allemande, elle sait qu'une union constitutionnelle des duchés équivaudrait à une véritable incorporation du Slesvig à l'Allemagne. Le roi de Danemark, comme duc constitutionnel de Holstein et de Slesvig réunis, ne serait plus, en effet, le maître véritablement de la position qui domine Kiel, et, dans le cas futur qui est dans les intentions secrètes de la Prusse où les États du Nord de l'Allemagne finiraient par être incorporés à la Prusse, le Slesvig suivrait évidemment les destinées du Holstein, et la forte position maritime de Kiel serait désormais assurée.

Or, tenez pour certain que c'est là le grand intérêt qui a dirigé les intrigues de la Prusse et de l'Allemagne dès l'origine de la question des duchés. Sans doute, il y avait bien une question de nationalité très susceptible à irriter dans la partie frontière du Slesvig où la majorité des habitants est de race allemande.

Mais cette question n'était que secondaire dans l'esprit des hommes d'État de l'Allemagne ; elle offrait un aliment aux passions, et l'on n'a pas manqué de l'exalter jusqu'à en faire, aux yeux du vulgaire, la question capitale des duchés. Mais, sans un grand intérêt l'on n'aurait jamais songé à braver ainsi l'opinion de l'Europe, et cet intérêt est tout entier maritime.

Vous savez à quel point, en 1848, l'Allemagne s'engoua de l'idée de devenir puissance maritime, quelles passions soulevèrent les discussions sur cette matière dans le Parlement de Francfort, et quelles mesures extraordinaires furent alors décrétées. C'est sous l'empire de ces préoccupations générales, que la Prusse s'engagea si résolument dans la question danoise, c'est dans ce but qu'elle fomenta les passions de nationalité qui subsistent aujourd'hui dans les duchés et qui sont encore les instruments de son ambition.

Pour moi, après avoir beaucoup étudié cette question, il me fut bien démontré que c'était un parti pris par la Prusse de ne pas céder aux remontrances des puissances, de continuer cet état de choses jusqu'à ce que la désorganisation complète du Slesvig forçât le Danemark lui-même à y renoncer.

En conséquence, j'eus avec M. de Pechlin, le ministre danois qui, de nouveau, était complètement découragé et ne croyait plus à l'issue des négociations, un long entretien à ce sujet, et voici les idées et le plan que je crus devoir lui soumettre.

D'abord, je lui exposai l'état de la question comme

je viens de le faire dans ce qui précède, et il reconnut que tout cela n'était que trop vrai. Puis, abordant nettement la question capitale, je lui fis ainsi qu'il suit l'exposition de mes idées.

« La situation, dis-je, est celle-ci. La Prusse, ne pouvant vous forcer à consentir à l'union constitutionnelle des deux duchés, ne demande qu'à traîner les choses en longueur ; et vous, plutôt que d'avoir à céder, vous préférez le *statu quo* quelque onéreux qu'il soit au Danemark. La Prusse pense que plus cet état de choses durera, plus vous vous aliénerez la population des duchés, et plus il vous sera difficile d'y rétablir votre autorité. Vous, de votre côté, vous espérez que la tentation de la Prusse à rallier l'Allemagne sous son drapeau échouera tôt ou tard ; que, victorieuse dans une première campagne, elle peut échouer dans une seconde, ou par les résistances propres de l'Allemagne, ou par une conjuration des puissances contre elle. Dans l'état présent des choses, après avoir vu échouer toutes les remontrances des puissances contre la résistance passive de la Prusse, vous n'attendez plus rien de leur protection. Car vous pensez avec raison qu'aucune puissance ne serait aujourd'hui disposée à faire la guerre pour un si petit intérêt. Vous n'espérez plus rien que des événements futurs. Eh bien, je me demande, non comme ministre de France, mais comme simple ami du Danemark, car je n'ai point communiqué mes idées à mon gouvernement, je me demande s'il n'y aurait

pas dans votre intérêt une solution très favorable et je crois l'avoir trouvée.

Cette solution la voici :

« Le grand intérêt de la question étant dans le port de Kiel, consentez à céder au Holstein la petite partie du Slesvig qui domine la baie de Kiel, c'est-à-dire le petit territoire de Friedrichsort dont la population est du reste toute allemande ; consentez, comme duc de Holstein, à l'accession du Holstein à l'État confédéré d'Erfurt. La Prusse aura ce qu'elle désire par-dessus tout, et fera probablement alors bon marché de l'union constitutionnelle du Slesvig au Holstein qui n'est que le grand cheval de bataille, le prétexte enfin de toute la querelle. Vous ferez ainsi la séparation distincte entre le Danemark et le Holstein, et vous saurez au moins où finit l'Allemagne dans vos États ; et alors, non seulement vous serez maître du Slesvig, mais vous pourrez reprendre immédiatement la possession du duché de Holstein. Puis, comme on a jeté dans l'esprit des populations du Slesvig et du Holstein cette idée fatale pour vous de l'union des duchés, vous accomplirez vous-même l'union mais seulement administrative et non pas constitutionnelle. Ce sera une concession faite par vous à l'esprit de vos peuples bien préférable pour votre autorité à une obligation imposée par l'Allemagne.

» Maintenant, admettons que ce plan est réalisé, que la Prusse y ait consenti, que votre roi ait repris pos-

session du Holstein comme membre naturel de la Confédération germanique. Le duc de Holstein devient alors le grand amiral de l'État fédéré allemand, les ressources de l'Allemagne viennent féconder cette province ; le port de Kiel acquiert une grande importance ; vous rétablissez le bon ordre parmi vos peuples, et, au lieu de vous épuiser comme vous le faites dans un état de choses ruineux, qui vous aliène de plus en plus l'esprit de vos populations allemandes et excite de mauvaises passions jusque dans vos meilleures provinces, vous jouissez dès à présent de la paix et du repos en rétablissant la prospérité de de votre pays.

» Mais, direz-vous, accéder à l'union d'Erfurt, c'est préparer peut-être dans l'avenir l'incorporation du Holstein à la Prusse. Oui, sans doute, mais ni plus ni moins que le Mecklembourg, les deux Hesses, le duché de Bade, la Thuringe, etc., avec cependant cette différence que, comme roi de Danemark, le duc de Holstein aura plus de moyens de résistance que des États purement allemands. Or, voici le dilemme que je vous pose : Ou la Prusse, malgré les résistances qui peuvent provenir de l'Allemagne même ou de l'Europe, réussira à s'assimiler et s'incorporer les États allemands, ou elle échouera. Si la Prusse réussit, vous perdez le duché de Holstein, sans doute, mais vous ne perdez que lui et le Slesvig vous reste, tandis que, sans cet arrangement, non seulement vous avez déjà perdu le Holstein mais vous perdrez aussi infaillible-

ment le Slesvig. Voilà pour le premier cas. Pour le second, au contraire, et c'est celui que vous considérez comme le plus probable, la Prusse échouant dans ses tentatives ambitieuses de s'incorporer l'Allemagne, vous gardez le Holstein, mais vous le gardez enrichi de tout ce que le budget maritime de l'Allemagne aura accumulé dans le port de Kiel.

» Ainsi, dans le plan que je vous indique, au lieu d'attendre les événements dans un état de souffrance intolérable, en ruinant vos peuples danois, en creusant de plus en plus l'abîme politique et financier qui peut vous engloutir, vous les attendez paisiblement, tranquillement en prenant dès à présent possession du Holstein, et y rétablissant votre autorité. »

M. de Pechlin parut très frappé de ce plan et en discuta longuement toutes les parties avec moi. Il comprenait que c'était le plan le plus avantageux, le plus raisonnable ; mais il redoutait, pour le faire triompher, les propres passions du Danemark. Passer ainsi sans transition de l'état d'hostilité à l'état d'ami et d'allié de la Prusse, lui paraissait une opération difficile pour le ministère danois. Il ne savait comment le Danemark pourrait justifier cette transaction aux yeux de la Russie, de l'Autriche, etc.; mais je lui fis observer qu'en réalité ces puissances abandonnaient le Danemark, et que, puisque son pays avait le couteau sur la gorge sans qu'on fît un pas pour le secourir, il avait bien le droit de se sauver comme il l'entendait ; que, quant à moi je n'étais point

en ceci l'organe de mon gouvernement, que j'avais pour instructions de m'entendre avec les ministres danois pour les aider dans leurs négociations ; que je leur donnais un conseil dont j'avais seul la responsabilité ; que, d'ici à ce qu'il eût obtenu des instructions de sa cour, j'en demanderais de mon côté au prince président de la république, qu'ainsi nous avions le temps de préparer l'exécution de ce plan jusqu'au moment d'agir quand nous aurions reçu l'un et l'autre nos instructions à ce sujet.

Et maintenant, mon prince, j'ai à peine besoin de vous exposer la pensée politique qui m'a inspiré ce plan ; c'est qu'en dehors des deux cas extrêmes de l'assimilation de l'Allemagne à la Prusse ou de la désorganisation de l'œuvre d'Erfurt, et j'ai montré que ce plan était le meilleur dans l'un et l'autre cas, il y a cette autre éventualité peut-être plus probable, que l'Allemagne restera une simple Confédération comme ci-devant, et que, dans cette éventualité qui rendrait le plan en question si favorable au Danemark la perspective de voir la Confédération germanique consacrer des ressources à la création d'une marine sur la Baltique, ne pouvait que nous être agréable, car c'est depuis longtemps la politique de la France de favoriser les marines secondaires.

J'ajoute à tout ceci que M. de Pechlin, que j'ai revu plusieurs fois à ce sujet, m'a prié de sonder secrètement les intentions du cabinet de Berlin ; il craint encore qu'on ne veuille pas renoncer à l'union

du Slesvig au Holstein ; mais j'ai déjà sondé ici délicatement les dispositions, et je suis maintenant fondé à croire que vous n'avez plus qu'à me faire connaître votre volonté pour que cette malheureuse affaire se termine promptement par les conseils de la France au grand avantage des deux parties.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE

INTRODUCTION. 1

I. — UNE COUR ALLEMANDE AU XIXe SIÈCLE . . . 3

I. — Les descendants de Philippe le Magnanime. . . 5
II. — L'électeur Frédéric-Guillaume Ier 15
III. — Les réceptions à la cour de Cassel 28
IV. — La politique à Cassel 36
V. — Le contre-coup de la révolution de Février en Allemagne 45
VI. — L'électeur aux prises avec ses sujets. 50

II. — L'ALLEMAGNE EN 1848. 61

I. — Les délibérations des professeurs allemands à Heidelberg. 63
II. — La Diète germanique et l'Avant-Parlement. . . 68
III. — L'émeute à Cassel 79
IV. — L'anarchie en Allemagne 86
V. — L'ouverture du Parlement de Francfort et l'élection du vicaire de l'Empire 94

VI. — L'archiduc Jean et son gouvernement. 105
VII. — Les courants de l'opinion en Allemagne. 111
VIII. — L'insurrection à Francfort et dans le grand-duché de Bade 120
IX. — Les luttes d'influence entre la Prusse et l'Autriche. 126
X. — La fin de mon intérim à Cassel 133
XI. — L'électeur en 1867, après sa déposition. 139

III. — LA MISSION DE M. DE PERSIGNY A BERLIN EN 1850 145

I. — Le roi Frédéric-Guillaume IV et le général de Radowitz. 147
II. — Les débuts de M. de Persigny à la cour de Prusse. 161
III. — Les réfugiés en Suisse et la question de Neuchâtel 187
IV. — Violentes altercations 198
V. — Tension entre Paris et Berlin 212
VI. — La démission de M. de Persigny 233

IV. — D'ERFURT A OLMÜTZ 253

I. — L'Allemagne dans les derniers mois de 1850. . . 255
II. — La conférence de Varsovie. 263
III. — L'épilogue de la politique d'Erfurt. 272

V. — LA RECONNAISSANCE DU SECOND EMPIRE PAR LES COURS DU NORD. 289

I. — La légation de France à Berlin en 1852 291
II. — L'empereur Nicolas 301
III. — Deux incidents diplomatiques à Berlin 313
IV. — Les dispositions des cours du Nord. 321
V. — Les explications entre Paris et Pétersbourg. . . 335
VI. — Les sentiments de la cour de Prusse. 348
VII. — La proclamation de l'empire 357
VIII. — La défection des États allemands et de l'Angleterre 361

IX. — La réponse de la Russie à la notification de l'empire 381
X. — François-Joseph à la cour de Berlin 387
XI. — La réception des trois envoyés du Nord aux Tuileries. 399
XII. — Le dénouement. 408

APPENDICE. 419

Madame la duchesse d'Orléans le 24 février 1848. . . . 421
Lettre de M. de Persigny au prince président 425

PARIS. — IMP. CHAIX, 20, RUE BERGÈRE. — 10816-11-9.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

FEB 18 1971

a39003 002711207b

CE DC 0277 . 3
.R6 1890
COC ROTHAN, GUST SOUVENIRS DI
ACC# 1069877

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 05 04 15 17 0